



BO LE BULLETIN OFFICIEL DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Bulletin officiel n° 9 du 1er mars 2018

Sommaire

Enseignements primaire et secondaire

Double délivrance

Diplômes du baccalauréat, de l'Esame di Stato et du Bachillerato
arrêté du 8-1-2018 - J.O. du 6-2-2018 (NOR : MENE1800581A)

Éducation physique et sportive

Évaluation de l'éducation physique et sportive aux examens du baccalauréat professionnel, du brevet des métiers d'art, du certificat d'aptitude professionnelle et du brevet d'études professionnelles
circulaire n° 2018-029 du 26-2-2018 (NOR : MENE1804087C)

Baccalauréat, série S

Épreuves de physique-chimie et de sciences de la vie et la Terre : évaluation des compétences expérimentales - session 2018 du baccalauréat
note de service n° 2018-022 du 23-2-2018 (NOR : MENE1804025N)

Personnels

Promotion corps-grade

Modalités et dates de dépôt des candidatures à la classe exceptionnelle de certains personnels enseignants exerçant dans les établissements d'enseignement privés sous contrat - année 2017
arrêté du 26-1-2018 (NOR : MENF1800038A)

Actions éducatives

Programme Jules Verne pour l'année scolaire 2018-2019
circulaire n° 2018-030 du 23-2-2018 (NOR : MENC1804652C)

Promotion de grade

Accès à la classe exceptionnelle des professeurs agrégés, des professeurs certifiés, des professeurs de lycées professionnels, des professeurs d'éducation physique et sportive et des professeurs des écoles années 2017-2020
note de service n° 2018-020 du 23-2-2018 (NOR : MENF1803239N)

Mouvement du personnel

Conseils, comités, commissions

Nomination des représentants de l'administration et du personnel à la commission administrative paritaire nationale compétente à l'égard des personnels de direction : modification
arrêté du 1-2-2018 (NOR : MENH1800041A)

Conseils, commissions, comités

Nomination au Conseil supérieur des programmes
arrêté du 27-2-2018 (NOR : MENB1800059A)

Nomination

Conseiller de recteur, délégué académique aux enseignements techniques de l'académie de Versailles
arrêté du 13-2-2018 (NOR : MENH1800050A)

Nomination

Délégué ministériel chargé de la prévention et de la lutte contre les violences en milieu scolaire
arrêté du 28-2-2018 (NOR : MENE1800058A)

Nominations

Inspecteurs généraux de l'éducation nationale et de la recherche
décret du 13-2-2018 - J.O. du 15-2-2018 (NOR : MENI1800828D)

Enseignements primaire et secondaire

Double délivrance

Diplômes du baccalauréat, de l'Esame di Stato et du Bachillerato

NOR : MENE1800581A

arrêté du 8-1-2018 - J.O. du 6-2-2018

MEN - DGESCO A2-1

Vu accord du 10-1-2008 ; accord du 24-2-2009 ; protocole additionnel du 6-5-2016 complémentaire à l'accord du 24-2-2009 ; Code de l'éducation, notamment articles D. 334-23, D. 334-24 et D. 421-143-1 à D. 421-143-5 ; arrêtés du 15-9-1993 modifiés ; arrêtés du 27-1-2010 modifiés ; arrêté du 2-6-2010 modifié ; arrêté du 29-9-2011 modifié ; arrêté du 8-7-2016 ; avis du CSE du 14-12-2017

Article 1 - L'annexe II de l'arrêté du 8 juillet 2016 susvisé est remplacée par l'annexe suivante :

« Modalités d'attribution du diplôme dans l'une des séries de l'examen

La série du baccalauréat décerné aux candidats italiens sera déterminée conformément au tableau suivant :

Séries du système éducatif italien	Séries du système éducatif français
Liceo classico	Baccalauréat série littéraire
Liceo linguistico	Baccalauréat série littéraire
Liceo scientifico	Baccalauréat série scientifique
Liceo scienze umane - opzione economico sociale	Baccalauréat série économique et sociale
Istituto tecnico economico - amministrazione, finanza e marketing	Baccalauréat série sciences et technologies du management et de la gestion
Istituto tecnico economico per il turismo	

La série de l'Esame di Stato décerné aux candidats français sera déterminée conformément au tableau suivant :

Séries du système éducatif français	Séries du système éducatif italien
Baccalauréat série économique et sociale	Liceo scienze umane - opzione economico sociale
Baccalauréat série littéraire avec les deux épreuves facultatives suivantes : - langues et cultures de l'Antiquité : latin ; - langues et cultures de l'Antiquité : grec.	Liceo classico
Baccalauréat série littéraire	Liceo linguistico
Baccalauréat série scientifique	Liceo scientifico
Baccalauréat série sciences et technologies du management et de la gestion	Istituto tecnico economico

»

Article 2 - L'annexe de l'arrêté du 2 juin 2010 susvisé est remplacée par l'annexe suivante :

« Modalités d'attribution du diplôme dans une des trois séries de l'examen

Pour les élèves espagnols :

La série du baccalauréat décerné aux élèves espagnols est déterminée conformément au tableau suivant :

Séries du système éducatif espagnol	Séries du système éducatif français
Bachiller de artes.	Baccalauréat série littéraire.
Bachiller de humanidades y ciencias sociales (itinerario humanidades).	
Bachiller de humanidades y ciencias sociales (itinerario ciencias sociales).	Baccalauréat série économique et sociale.
Bachiller de ciencias.	Baccalauréat série scientifique.

Pour les élèves français :

La modalité (série) du diplôme du bachiller décerné aux élèves français est déterminée conformément au tableau suivant :

Séries du système éducatif français	Séries du système éducatif espagnol
Baccalauréat série économique et sociale	Bachiller de humanidades y ciencias sociales (itinerario ciencias sociales).
Baccalauréat série littéraire. Spécialités (via) : mathématiques, langues et cultures de l'Antiquité : latin, langues et cultures de l'Antiquité : grec, histoire des arts, langue vivante 1 ou 2 approfondie, langue vivante 3, droit et grands enjeux du monde contemporain.	Bachiller de humanidades y ciencias sociales (itinerario humanidades).
Baccalauréat série littéraire. Spécialités (via) : théâtre ou musique ou danse ou arts du cirque ou arts plastiques ou cinéma-audiovisuel.	Bachiller de artes
Baccalauréat série scientifique	Bachiller de ciencias

»

Article 3 - Les dispositions du présent arrêté sont applicables à compter de la session 2018 de l'examen du baccalauréat.

Article 4 - Le directeur général de l'enseignement scolaire est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 8 janvier 2018

Pour le ministre de l'éducation nationale et par délégation,
Le directeur général de l'enseignement scolaire,
Jean-Marc Huart

Enseignements primaire et secondaire

Éducation physique et sportive

Évaluation de l'éducation physique et sportive aux examens du baccalauréat professionnel, du brevet des métiers d'art, du certificat d'aptitude professionnelle et du brevet d'études professionnelles

NOR : MENE1804087C

circulaire n° 2018-029 du 26-2-2018

MEN - DGESCO A2-3

Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie ; aux vice-rectrices et vice-recteurs ; au directeur du Siec

Textes de référence : arrêté du 15-7-2009 modifié ; arrêté du 7-7-2015 ; arrêté du 11-7-2016 ; circulaire n° 94-137 du 30-3-1994 ; note de service n° 2014-071 du 30-4-2014

La présente circulaire précise les modalités d'évaluation de l'éducation physique et sportive (EPS) au baccalauréat professionnel, au brevet des métiers d'art (BMA), au certificat d'aptitude professionnelle (CAP) et au brevet d'études professionnelles (BEP), définies par l'arrêté du 15 juillet 2009 modifié notamment par l'arrêté du 11 juillet 2016 dont les dispositions sont applicables à compter de la session 2018 des examens. Comme les circulaires antérieures le prévoyaient déjà, les instructions relatives à l'évaluation de l'EPS à l'examen du baccalauréat professionnel s'appliquent aussi aux candidats du BMA, ces diplômes ayant des programmes et des définitions d'épreuves d'EPS identiques (arrêté du 3 avril 2013).

En fonction de la situation de chaque candidat au baccalauréat professionnel, au BMA, au BEP et au CAP, l'évaluation de l'EPS s'effectue soit en contrôle en cours de formation (CCF), soit en contrôle ponctuel terminal et le cas échéant en contrôle adapté conformément aux articles 2 à 5 de l'arrêté du 15 juillet 2009 précité.

La présente circulaire détaille plus particulièrement les modalités d'évaluation pour les candidats sous statut scolaire. Enfin, cette nouvelle version apporte des ajustements à certains référentiels publiés dans la précédente circulaire (n° 2017-058 du 4 avril 2017) comme suite à leur première mise en œuvre.

Plan de la circulaire

I - Dispositions générales

- 1 - Les référentiels d'évaluation et de notation
- 2 - Le projet annuel de protocole d'évaluation
- 3 - Les cas d'absence
- 4 - Les contrôles différés
- 5 - La dispense d'épreuve d'EPS
- 6 - La commission académique et la commission nationale

II - Dispositions spécifiques

- 1 - Le contrôle en cours de formation
 - a) Le choix des épreuves et leur notation pour le baccalauréat professionnel et le BMA
 - b) Le choix des épreuves et leur notation pour le BEP et le CAP
- 2 - Le contrôle ponctuel terminal
- 3 - Les dispositions particulières du contrôle adapté ou aménagé
 - 3.1 Les aménagements liés au handicap ou à l'inaptitude

- a) Candidats présentant un handicap ou une inaptitude partielle attestés par l'autorité médicale scolaire en début d'année scolaire
- b) Candidats présentant une inaptitude attestée par l'autorité médicale scolaire en cours d'année scolaire

3.2 Les aménagements liés au sport de haut niveau

- a) pour l'épreuve obligatoire
- b) pour l'épreuve facultative ponctuelle du baccalauréat professionnel

I - Dispositions générales

1 - Les référentiels d'évaluation et de notation

Le référentiel national des épreuves (annexe 2) comprend pour chaque épreuve de la liste nationale (**annexe 1**) des fiches précisant le niveau de compétence attendu, les modalités d'organisation des épreuves, les éléments à évaluer et les repères de notation.

Le référentiel académique des épreuves comprend la liste des épreuves académiques arrêtées par le recteur d'académie et, pour chacune d'elles, les fiches d'évaluation. Il est élaboré sous la responsabilité de l'inspection pédagogique régionale d'EPS. Il est transmis à la commission nationale d'évaluation de l'EPS.

Les référentiels, national et académique, respectent les niveaux d'exigence fixés par les programmes ; les notes sont attribuées en référence au niveau 3 de compétence attendue pour le CAP et le BEP et au niveau 4 pour le baccalauréat professionnel et le BMA.

À partir de ces référentiels, l'équipe EPS de l'établissement élabore des outils spécifiques pour réaliser la notation. Toute épreuve, individuelle ou collective, donne lieu à une notation individuelle.

2 - Le projet annuel de protocole d'évaluation

Dans chaque établissement scolaire, ce protocole est une composante obligatoire du projet pédagogique EPS. Il est transmis, sous couvert du chef d'établissement, à la commission académique d'harmonisation et de proposition de notes pour un contrôle de conformité nécessaire avant validation par le recteur d'académie.

Il définit, pour chacun des types d'enseignement dispensés dans l'établissement :

- les ensembles certificatifs retenus pour l'enseignement obligatoire ;
- les modalités d'organisation du contrôle en cours de formation et des épreuves d'évaluation différée pour chacun des enseignements (calendrier prévisionnel et noms des évaluateurs) ;
- les aménagements du contrôle adapté ;
- si possible, les outils de recueil de données.

Il doit être porté à la connaissance des élèves et des familles et donc être clair et explicite pour ceux-ci.

3 - Les cas d'absence

Lorsqu'un élève évalué en CCF est absent à une des situations d'évaluation de l'ensemble certificatif sans justification valable, la note zéro lui est attribuée et la note finale sera la moyenne des trois notes obtenues.

En revanche, s'il est absent sans justification à toutes les situations, il est déclaré « absent » ce qui entraîne, comme lorsqu'un candidat évalué par examen terminal est absent sans justification valable, la non délivrance du diplôme (cf. règle générale prévue à l'article D. 337-16, al. 5 pour le CAP, D. 337-37 pour le BEP, D. 337-81 pour le baccalauréat professionnel et D. 337-133, al. 3 pour le BMA).

Le cas du candidat reconnu sportif de haut de niveau, absent à l'entretien de l'épreuve facultative ponctuelle du baccalauréat professionnel, est traité à l'article 3-1 du titre II.

4 - Les contrôles différés

Pour tous les examens évalués en CCF, des épreuves d'évaluation différées doivent être prévues par l'établissement. Les candidats qui en bénéficient doivent attester de blessures ou de problèmes de santé temporaires, authentifiés par l'autorité médicale scolaire. Peuvent également en bénéficier les candidats assidus qui, en cas de force majeure, ne peuvent être présents à la date fixée pour les épreuves du CCF, sous réserve de l'obtention de l'accord du chef d'établissement, après consultation des équipes pédagogiques.

5 - La dispense d'épreuve d'EPS

Seuls les handicaps ne permettant pas à l'intéressé une pratique adaptée au sens de la circulaire n° 94-137 du 30 mars 1994 entraînent une dispense d'épreuve.

Les candidats de la formation professionnelle continue qui souhaitent obtenir une dispense de l'épreuve d'EPS sont tenus d'en faire la demande (articles D. 337-84, D. 337-33 al. 2, D. 337-19 du Code de l'éducation).

6 - La commission académique et la commission nationale

La commission académique d'harmonisation et de proposition de notes et la commission nationale d'évaluation de l'EPS mentionnées aux articles 10 et 11 de l'arrêté du 15 juillet 2009 modifié précité ont les missions définies ci-après.

La commission académique d'harmonisation et de proposition de notes, présidée par le recteur d'académie ou son représentant :

- arrête la liste académique des épreuves de l'enseignement obligatoire pouvant être choisies dans le cadre du CCF, la liste des épreuves ponctuelles pouvant être choisies au titre de l'épreuve facultative d'EPS du baccalauréat professionnel, et le cas échéant des épreuves adaptées ; un référentiel est élaboré pour chacune de ces épreuves ;
- valide les protocoles d'évaluation des établissements publics et privés habilités à pratiquer le CCF aux échéances fixées ;
- harmonise les notes des contrôles en cours de formation de l'enseignement obligatoire ;
- établit un compte-rendu des sessions qu'elle transmet à la commission nationale dès la fin de l'année scolaire. Ce document permet de repérer les épreuves choisies dans l'académie, la répartition et la moyenne des notes des candidates et des candidats selon les épreuves, les types d'obstacles liés à la conception des épreuves, les évolutions souhaitées et tout renseignement demandé par la commission nationale ;
- publie les statistiques sur les moyennes académiques, leurs analyses et les préconisations qui en découlent. Ces différentes tâches peuvent conduire à la constitution de sous-commissions académiques, présidées par un membre des corps d'inspection ou un enseignant d'EPS membre de la commission académique. Les sous-commissions instruisent les dossiers et préparent les décisions de la commission académique, seule habilitée à harmoniser les notes.

Le renouvellement des membres de la commission académique se fait par fraction ou totalité tous les trois ans.

Pour les candidats scolarisés à l'étranger, la présidence et la composition de cette commission peuvent faire l'objet de décisions particulières d'aménagement prises par les autorités de tutelle.

La commission nationale d'évaluation de l'EPS assure une régulation des modalités de l'évaluation au CAP, au BEP, au baccalauréat professionnel et au BMA pour tous les types d'enseignements d'EPS. Elle a également pour missions :

- d'élaborer le cahier des charges des outils informatiques de recueil des données ;
- de publier les données statistiques significatives de la session d'examen ;
- de proposer les adaptations ou modifications éventuelles des épreuves, des éléments d'évaluation, des niveaux d'acquisition et des référentiels académiques.

Elle établit un rapport annuel après réception des comptes rendus de session transmis par les commissions académiques d'harmonisation et de proposition de notes. La commission nationale est placée auprès de la direction générale de l'enseignement scolaire et présidée par le doyen du groupe d'EPS de l'inspection générale de l'éducation nationale ou son représentant. Elle comprend des représentants de l'administration, des corps d'inspection et des experts disciplinaires. Le renouvellement des membres de cette commission se fait par fraction ou totalité tous les trois ans.

II - Dispositions spécifiques

1 - Le contrôle en cours de formation

Le CCF vient ponctuer chaque unité de formation. Les dates des contrôles sont définies et précisées par chaque établissement de formation.

Ce contrôle ne peut être confondu avec une évaluation formative qui renseigne l'élève sur l'évolution de ses apprentissages, ni avec une évaluation continue qui se déroule tout au long du processus d'enseignement.

En fin d'année scolaire, à une date définie par le recteur d'académie, les propositions de notes pour les élèves d'un même établissement sont transmises à la commission académique selon des modalités fixées par l'échelon académique. Cette commission communique les notes, harmonisées le cas échéant, au jury de l'examen qui arrête la note définitive (article 11 de l'arrêté du 15 juillet 2009).

a) Le choix des épreuves et leur notation pour le baccalauréat professionnel et le BMA

Choix des épreuves

Parmi l'ensemble des unités de formation (séquences d'apprentissage) des classes de première et de terminale pour le baccalauréat professionnel ou de première et de deuxième année pour le BMA, identifiées dans le projet

pédagogique d'EPS, est proposé à chaque élève un ensemble certificatif. Chaque ensemble certificatif est composé de trois épreuves relevant obligatoirement de trois compétences différentes propres à l'EPS. L'une peut avoir été certifiée en classe de première pour le baccalauréat professionnel ou de première année pour le BMA, les deux autres sont obligatoirement validées en classe terminale.

Deux épreuves au moins sont issues de la liste nationale des épreuves (cf. annexe 1 de l'arrêté du 15 juillet 2009 modifié). La troisième épreuve peut être issue de la liste académique des épreuves.

Pour chaque ensemble certificatif, la totalité des enseignements est assurée par le même enseignant. Les ensembles certificatifs proposés aux élèves doivent tenir compte de leurs besoins, de leurs acquis et de leur cursus de formation EPS au lycée. Les ensembles certificatifs sont offerts pour favoriser la meilleure réussite des candidats.

Notation

Dans le cadre du CCF, la notation de chaque épreuve du baccalauréat professionnel et du BMA est effectuée par l'enseignant du groupe-classe qui met en œuvre l'enseignement d'EPS, selon les dispositions définies à l'article 6 de l'arrêté du 15 juillet 2009 modifié. Chacune des trois épreuves est notée sur 20 points. Au terme de la classe terminale, le total des points obtenus à l'ensemble certificatif est divisé par trois pour obtenir une note individuelle sur 20.

Cette note sera arrondie au point entier le plus proche après harmonisation par la commission académique.

Réduction du choix d'épreuves

Exceptionnellement, lorsqu'un établissement est, pour des raisons techniques ou matérielles, dans l'impossibilité de dispenser l'enseignement prévu des trois activités avant la fin de l'année terminale de l'examen, il peut être autorisé par le recteur d'académie, après expertise de l'inspection pédagogique régionale d'éducation physique et sportive, à proposer en CCF deux épreuves relevant de deux compétences propres à l'EPS différentes, au lieu de trois. L'une des épreuves peut être issue de la liste académique des épreuves. Il peut aussi, à titre exceptionnel, demander au recteur d'académie l'autorisation d'inscrire ses élèves à l'examen terminal, au même titre que les établissements ou les élèves relevant de l'article 3 de l'arrêté du 15 juillet 2009 modifié.

b) Le choix des épreuves et leur notation pour le BEP et le CAP

Choix des épreuves

Aucune évaluation n'a lieu en classe de seconde excepté si l'élève présente le CAP en tant que diplôme distinct et non comme diplôme intermédiaire d'un baccalauréat professionnel.

Est proposé à l'élève un ensemble certificatif en vue de l'obtention du CAP ou du BEP. Chaque ensemble certificatif est composé de deux épreuves relevant obligatoirement de deux compétences propres à l'EPS différentes. Une épreuve au moins est issue de la liste nationale des épreuves. La seconde peut être issue de la liste académique des épreuves.

Le candidat en formation au CAP en deux ans choisit ses épreuves parmi les unités de formation (séquences d'apprentissage) identifiées dans le projet pédagogique d'EPS et offertes à l'élève au cours des 1^{re} et 2^e années.

Notation

Dans le cadre du contrôle en cours de formation, la notation de chaque épreuve du CAP et du BEP est effectuée par l'enseignant du groupe-classe qui met en œuvre l'enseignement d'EPS de l'année en cours. Chacune des épreuves est notée sur 20 points. Au terme de la deuxième année de formation, le total des points obtenus à l'ensemble certificatif est divisé par deux pour obtenir une note individuelle sur 20.

Cette note sera arrondie au point entier le plus proche après harmonisation par la commission académique.

2 - Le contrôle ponctuel terminal

Pour l'enseignement obligatoire, quel que soit l'examen concerné, les candidats choisissent un couple d'épreuves indissociables parmi ceux proposés dans la liste nationale des couples d'épreuves, publiée en **annexe 3** de la présente circulaire. À son inscription, le candidat est réputé apte au couple d'épreuves auquel il s'inscrit. En cas d'inaptitude totale pour l'une des deux épreuves avant la session d'examen, le candidat sera considéré comme dispensé pour le couple d'épreuves.

Ces couples d'épreuves visent à évaluer le degré d'acquisition de deux compétences attendues. Les exigences sont identiques à celles du contrôle en cours de formation : le niveau 3 de compétence attendue pour le CAP-BEP et le niveau 4 de compétence attendue pour le baccalauréat professionnel et le BMA.

Chacune des deux épreuves est notée sur 20 points. Le total des points obtenus pour le couple d'épreuves est divisé par deux pour obtenir une note individuelle sur 20.

Plusieurs centres d'examen peuvent être organisés dans une académie ; ils sont placés sous la responsabilité d'un enseignant nommé par le recteur d'académie. Un bilan de la session est établi à partir des rapports des responsables

des centres d'examen.

Pour l'épreuve facultative, seule la modalité du contrôle ponctuel terminal existe réglementairement. Tout candidat au baccalauréat professionnel ayant passé les épreuves de l'enseignement obligatoire peut choisir de s'inscrire et retient alors une épreuve parmi :

- les trois épreuves proposées dans la liste nationale spécifique à l'enseignement facultatif ponctuel, publiée en **annexe 4** de la présente circulaire et susceptible d'évolutions au fil des sessions ;
- les deux épreuves proposées dans la liste académique spécifique.

L'épreuve se compose de deux parties : une épreuve physique et un entretien.

L'épreuve physique est notée sur 16 points, en référence au niveau 5 de compétence attendue pour les épreuves de la liste nationale et pour les épreuves de la liste académique.

L'entretien noté sur 4 points doit permettre d'attester les connaissances scientifiques, techniques, réglementaires et la réflexion du candidat sur sa pratique.

La note obtenue sur 20 points est transmise au président du jury pour attribution définitive et pour information à la commission académique. Un bilan de la session est établi à partir des rapports des responsables des centres d'examen.

3 - Les dispositions particulières du contrôle adapté ou aménagé

Le contrôle adapté ou aménagé intervient soit dans le cadre du CCF soit dans le cadre du contrôle ponctuel terminal. Il concerne, d'une part, des aménagements pour les candidats en situation de handicap ou d'inaptitude (contrôle adapté proprement dit) et, d'autre part, des aménagements pour les candidats sportifs de haut niveau.

3.1 Les aménagements liés au handicap ou à l'inaptitude

a) Candidats présentant un handicap ou une inaptitude partielle attesté par l'autorité médicale scolaire en début d'année scolaire

Dès lors que le handicap ou l'inaptitude partielle nécessite une pratique adaptée de certaines activités, les candidats relevant du contrôle en cours de formation sont évalués, aux examens des CAP et des BEP, sur au moins une épreuve et à l'examen du baccalauréat professionnel et du BMA sur au moins deux épreuves adaptées relevant de deux compétences propres à l'EPS différentes.

Les candidats qui relèvent du contrôle ponctuel terminal, lorsque leur inaptitude partielle ou leur handicap l'exige, sont évalués au CAP, au BEP et au baccalauréat professionnel sur une seule épreuve adaptée.

Toutes les adaptations sont proposées après concertation, au sein de l'établissement, des professeurs d'EPS et des services de santé scolaire, en tenant compte des projets personnalisés de scolarisation (PPS) ou des projets d'accueil individualisé (PAI) encadrant la scolarité du candidat. Les propositions d'adaptation sont soumises à l'approbation du recteur d'académie qui les arrête après avis de la commission académique d'harmonisation et de proposition de note.

Les épreuves adaptées sont, de préférence, issues des listes d'épreuves nationale et académique. En cas d'incompatibilité avec la pratique de ces épreuves, l'établissement peut adresser à la commission académique la proposition d'une nouvelle épreuve respectueuse des exigences de l'examen.

Les candidats en situation de handicap, s'ils n'ont pas été dispensés de l'épreuve obligatoire d'EPS, peuvent bénéficier d'une épreuve adaptée dans le cadre de l'épreuve facultative ponctuelle.

b) Candidats présentant une inaptitude attestée par l'autorité médicale scolaire en cours d'année scolaire

Si, alors que le candidat est inscrit en contrôle en cours de formation, une inaptitude momentanée qu'elle soit partielle ou totale est prononcée par l'autorité médicale sur blessure ou maladie, il revient à l'enseignant du groupe classe d'apprécier la situation pour soit :

- renvoyer l'élève au contrôle différé fixé par chaque établissement ;
- permettre une certification sur au moins deux épreuves au baccalauréat professionnel et au BMA ;
- permettre une certification sur au moins une épreuve au CAP et au BEP ;
- ne pas formuler de note s'il considère les éléments d'appréciation trop réduits et porter la mention « dispensé d'éducation physique et sportive pour raisons médicales ».

En cas de contrôle ponctuel terminal, s'il survient une inaptitude au cours des épreuves, il revient aux examinateurs d'apprécier la situation pour :

- soit permettre une certification sur une seule épreuve adaptée ;
- soit ne pas formuler de note s'ils considèrent les éléments d'appréciation trop réduits et mentionner « dispensé de l'épreuve d'éducation physique et sportive ».

3.2 Les aménagements liés au sport de haut niveau

Les candidats sportifs de haut niveau inscrits sur listes arrêtées par le ministère chargé des sports, les espoirs ou partenaires d'entraînement et les candidats des centres de formation des clubs professionnels peuvent bénéficier de modalités adaptées sous réserve de validation par le recteur d'académie.

a) pour l'épreuve obligatoire

En cas de difficulté à se présenter aux trois épreuves de l'ensemble certificatif du CCF pour le baccalauréat professionnel et le BMA, il peut être proposé à ces candidats un ensemble certificatif sur au moins deux épreuves de la liste nationale relevant de deux compétences propres à l'EPS.

Pour le CCF du CAP ou du BEP, il peut être proposé une évaluation sur au moins une épreuve de la liste nationale ou de la liste académique.

Les modalités d'enseignement et le calendrier des épreuves peuvent être également adaptés.

La période de référence, pour la prise en compte du statut du candidat, s'étend de son entrée en classe de lycée au 31 décembre de l'année de classe de terminale.

En revanche, les candidats relevant du haut niveau du sport scolaire, jeunes sportifs ayant, pendant le cursus lycée, réalisé des podiums aux championnats de France scolaires et jeunes officiels certifiés au niveau national ou international, sont évalués dans les conditions normales du CCF.

b) pour l'épreuve facultative ponctuelle du baccalauréat professionnel

Les candidats sportifs de haut niveau inscrits sur les listes arrêtées par le ministère chargé des sports, les espoirs ou les partenaires d'entraînement et les candidats des centres de formation des clubs professionnels peuvent bénéficier de modalités adaptées : la partie d'épreuve réservée à la pratique sportive est automatiquement validée à 16 points.

La partie entretien est notée sur 4 points et atteste des connaissances scientifiques, techniques, réglementaires et de la réflexion du candidat sur sa pratique.

En cas d'absence à la partie entretien de l'évaluation de l'enseignement facultatif, le candidat sportif de haut niveau ou de haut niveau du sport scolaire se verra attribuer la note « zéro » à l'ensemble de l'épreuve, sauf cas de force majeure dûment constatée.

Les candidats relevant du haut niveau du sport scolaire peuvent bénéficier de modalités à l'identique à celles des sportifs de haut niveau pour valider un enseignement facultatif.

Les listes des candidats concernés sont proposées par les fédérations sportives scolaires et sont approuvées par la commission académique d'harmonisation et de proposition de notes.

La présente circulaire abroge la note de service n° 2009-141 du 8 octobre 2009 à compter de sa publication.

Pour le ministre de l'éducation nationale et par délégation,

Le directeur général de l'enseignement scolaire,

Jean-Marc Huart

Annexe 1

☛ Liste nationale des épreuves

Annexe 2

☛ Référentiel nationale des épreuves pour la voie professionnelle

Annexe 3

Liste des couples d'activités de contrôle terminal

La liste nationale des couples d'activités de l'épreuve obligatoire d'éducation physique et sportive pour les candidats qui sont évalués dans cette discipline en épreuve ponctuelle terminale aux examens du baccalauréat professionnel, du certificat d'aptitude professionnelle et du brevet d'études professionnelles, est la suivante :

- demi-fond et badminton en simple ;
- demi-fond et tennis de table en simple ;
- gymnastique au sol et tennis de table en simple ;
- sauvetage et badminton en simple ;

- gymnastique au sol et badminton en simple.

Annexe 4

⁴■ Liste nationale des épreuves et référentiels de certification pour l'enseignement facultatif

Annexe 1 : Liste nationale des épreuves

Les compétences propres à l'EPS	Épreuves
Réaliser une performance motrice maximale mesurable à une échéance donnée	<ol style="list-style-type: none"> 1. Course de haies 2. Course de demi-fond 3. Relais-vitesse 4. Disque 5. Javelot 6. Pentabond 7. Natation
Se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains	<ol style="list-style-type: none"> 8. Course d'orientation 9. Escalade 10. Sauvetage
Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique	<ol style="list-style-type: none"> 11. Acrosport 12. Gymnastique 13. Arts du cirque 14. Danse
Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif	<ol style="list-style-type: none"> 15. Basket-ball 16. Handball 17. Football 18. Rugby 19. Volley-ball 20. Judo 21. Boxe française 22. Badminton simple 23. Tennis de table simple
Réaliser et orienter son activité physique en vue du développement et de l'entretien de soi	<ol style="list-style-type: none"> 24. Musculation 25. Course en durée 26. Step 27. Natation en durée

Annexe 2 : Référentiel national des épreuves pour la voie professionnelle
Course de haies - CAP BEP

Compétences attendues		Principes d'élaboration de l'épreuve													
Niveau 3 : Se préparer et réaliser la meilleure performance sur une course longue de haies, en franchissant la série d'obstacles sans piétiner.		L'épreuve se déroule en 1 parcours de 200 mètres haies. L'élève part avec ou sans starting-blocks mais le départ est commandé. Chaque 200 haies comprend 8 haies espacées de 20 m. Distance entre le départ et la 1 ^{re} haie : 30 m ; distance entre la dernière haie et l'arrivée : 30 m. Hauteur des haies : 70 cm pour les filles, 84 cm pour les garçons (possibilité pour les élèves en difficulté de prendre des haies de 64 cm pour les filles et 76 cm pour les garçons. (Dans ce cas, la performance réalisée notée sur 15 points est diminuée de 2 points). Le temps réalisé sur le parcours compte pour 75 % de la note. L'échauffement (Compétence méthodologique 1 : s'engager avec lucidité) et la gestion de la course inter-obstacles comptent pour 25 %.													
Points à affecter	Éléments à évaluer	Compétence de niveau 3 en cours d'acquisition de 0 à 9 pts				Compétence de niveau 3 acquise de 10 à 20 pts									
		Note /20	Note /15	Temps filles	Temps garçons	Note /20	Note /15	Temps filles	Temps garçons	Note /20	Note /15	Temps filles	Temps garçons		
15 points	Temps réalisé sur le 200 m haies (barème différencié garçons - filles)	01	0.75	54.5	48.7	10	7.5	45.4	39.1	16	12	39.9	34.5		
		02	1.5	53.5	47.6	11	8.25	44.5	38.3	17	12.75	39.1	33.8		
		03	2.25	52.5	46.4	12	9	43.6	37.4	18	13.5	38.1	33.2		
		04	3	51.5	45.7	13	9.75	42.6	36.6	19	14.25	37.2	32.6		
		05	3.75	50.5	44.2	14	10.5	41.7	35.9	20	15	36.4	32.1		
		06	4.5	49.5	43	15	11.25	40.8	35.1						
		07	5.25	48.5	42.1										
		08	6	47.4	41										
		09	6.75	46.4	40.1										
3 points	Franchir sans piétiner	Le nombre d'appuis inter haies oscille sur tout le parcours à + 3 appuis. 1 pt				Le nombre d'appuis inter haies jusqu'au 5 ^e obstacle n'est pas identique et oscille à + 2 appuis sur tout le parcours. 2 pts				Le nombre d'appuis inter haies jusqu'au 5 ^e obstacle est identique puis le nombre d'appuis inter haies oscille à +1 appui. 3 pts					
2 points	Préparation	<ul style="list-style-type: none"> Mise en train désordonnée (courses rapides ou marche) . Mobilisations articulaires incomplètes. 1 pt				<ul style="list-style-type: none"> Dans son échauffement, Intègre des allures de son 200 m. Mise en train progressive. Mobilisation des articulations et des groupes musculaires prioritairement sollicités pour l'épreuve. 1,5 pt				<ul style="list-style-type: none"> Vérification de l'allure du départ jusqu'à la 1^{er}/2^{de} haie. Mise en train progressive et continue. Mobilisation des articulations et des groupes musculaires prioritairement sollicités pour l'épreuve. 2 pts					


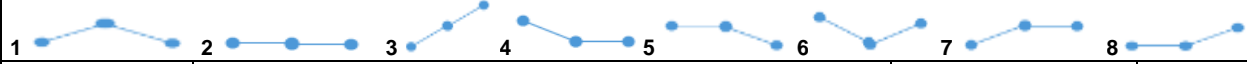
Exemples :

	Nombre d'appuis							Note Franchir sans piétiner /3 pts
	1 ^{er} intervalle Inter haies	2 ^e intervalle	3 ^e intervalle	4 ^e intervalle	5 ^e intervalle	6 ^e intervalle	7 ^e intervalle	
Exemple 1	14	14	14	14	15	15	15	3 pts
Exemple 2	14	14	14	15	15	16	16	2 pts
Exemple 3	15	15	15	17	18	16	16	1 pt



Course de haies - Bac pro

Compétences attendues		Principes d'élaboration de l'épreuve											
<p>Niveau 4 : Se préparer et réaliser la meilleure performance sur une course longue de haies, en limitant la perte de vitesse liée au franchissement des obstacles.</p>		<p>L'épreuve se déroule en 1 parcours de 250 m plat (un seul essai) et 1 parcours de 250 m haies. L'élève part avec ou sans starting-blocks mais le départ est commandé. Chaque 250 haies comprend 10 haies espacées de 20 m. Distance entre le départ et la 1^{ère} haie : 30 m ; distance entre la dernière haie et l'arrivée : 40 m. Hauteur des haies : 70 cm pour les filles, 84 cm pour les garçons (possibilité pour les élèves en difficulté de prendre des haies de 64 cm pour les filles et 76 cm pour les garçons. (Dans ce cas, la performance réalisée notée sur 15 points est diminuée de 2 points) Le cumul des temps réalisés sur les deux parcours compte pour 75 % de la note. En cas de chute sur le 250 m haies une deuxième tentative est proposée à l'élève.</p>											
Points à affecter	Éléments à évaluer	Compétence de niveau 4 en cours d'acquisition de 0 à 09 pts				Compétence de niveau 4 acquise de 10 à 20 pts							
15 points	Cumul des temps réalisés sur le 250 m plat et le 250 m haies (barème différencié garçons - filles)	Note / 20	Note / 15	Temps filles	Temps garçons	Note /20	Note /15	Temps filles	Temps garçons	Note /20	Note /15	Temps filles	Temps garçons
		01	0.75	120	107.8	10	7.5	102.5	91.2	16	12	92	81.3
		02	1.5	118	105.9	11	8.25	100.7	89.5	17	12.75	90.4	79.8
		03	2.25	116	104	12	9	98.9	87.9	18	13.5	88.8	78.3
		04	3	114	102.1	13	9.75	97.1	86.1	19	14.25	87.2	76.8
		05	3.75	112	100.2	14	10.5	95.4	84.5	20	15	85.6	75.3
		06	4.5	110	98.3	15	11.25	93.7	82.9				
		07	5.25	108.1	96.5								
		08	6	106.2	94.7								
09	6.75	104.3	92.9										
3 points	Indice de franchissement Différence entre le temps réalisé sur le 250 m plat et le 250 m haies	La différence des temps est comprise entre 5'' et 10''. 1 pt				La différence des temps est comprise entre 4.9'' et 3.1''. 2 pts				La différence des temps est inférieure ou égale à 3''. 3 pts			
2 points	Échauffement	<ul style="list-style-type: none"> Mise en train désordonnée. (courses rapides ou marche) Mobilisations articulaires incomplètes. 1 pt				<ul style="list-style-type: none"> Dans son échauffement, Intègre des allures de son 250 m. Mise en train progressive. Mobilisation des articulations et des groupes musculaires prioritairement sollicités pour l'épreuve. 1,5 pt				<ul style="list-style-type: none"> Vérification de l'allure du départ jusqu'à la 1^{re}/2^{de} haie. Mise en train progressive et continue. Mobilisation des articulations et des groupes musculaires prioritairement sollicités pour l'épreuve. 2 pts			

Course de demi-fond - CAP BEP (Référentiel rénové 2018)

Compétences attendues		Principes d'élaboration de l'épreuve								
<p>Niveau 3 : Produire la meilleure performance sur une série de courses, se préparer et répartir son effort grâce à une gestion raisonnée de ses ressources</p>		<p>Le candidat réalise 3 courses (C1, C2, C3) de 500 m (récupération de 10 mn maximum entre chaque 500 m) chronométrées par un enseignant à la seconde. Le candidat annonce avant son départ sa stratégie de course parmi celles proposées ci-dessous. Il peut réguler sa stratégie soit entre C1 et C2, soit entre C2 et C3. Les candidats courent sans montre ni chronomètre mais un temps de passage leur est communiqué aux 250 m. Le temps cumulé compte pour 70 % de la note. L'échauffement, la récupération et la gestion de l'effort comptent pour 15 %. Le respect et la régulation de la stratégie de course comptent pour 15 %.</p>								
Points à affecter	Éléments à évaluer	Compétence de niveau 3 en cours d'acquisition de 0 à 9 pts			Compétence de niveau 3 acquise de 10 à 20 pts					
14 points	<p>Temps cumulé pour les trois 500 m réalisés (barème différencié garçons - filles)</p> <p>Exemple : une fille réalise 7 mn 01 Sa note est 9.5 / 14</p>	Note /14	Temps filles	Temps garçons	Note /14	Temps filles	Temps garçons	Note /14	Temps filles	Temps garçons
		0.5	12.20	9.20	7	8.15	6.10	11	6.42	5.13
		1	12.00	9.00	7.5	8.02	6.03	11.5	6.37	5.09
		1.5	11.40	8.40	8	7.50	5.55	12	6.31	5.05
		2	11.20	8.20	8.5	7.37	5.48	12.5	6.26	5.01
		2.5	11.00	8.00	9	7.25	5.40	13	6.21	4.56
		3	10.40	7.40	9.5	7.12	5.33	13.5	6.16	4.52
		3.5	10.20	7.20	10	7.00	5.25	14	6.11	4.48
		4	10.02	7.10	10.5	6.47	5.17			
		4.5	9.44	7.00						
		5	9.26	6.50						
		5.5	9.08	6.40						
6	8.50	6.30								
6.5	8.32	6.20								
3 points	<p>Stratégie de course Le candidat annonce avant son départ sa stratégie de course parmi celles proposées ci-après. Elle peut être régulée une fois à l'issue de la course 1 ou 2.</p>	<p>Les schémas représentent graphiquement les variations de vitesse d'une course à l'autre (plus vite, moins vite, vitesse égale). Ils correspondent aux différentes stratégies de course possibles.</p> <p>Exemple : Schéma choisi = </p> <p>Stratégie de course = deuxième course moins rapide que la première, troisième course à la même vitesse que la deuxième</p>								
	<p>Stratégies proposées. Elles ne sont pas hiérarchisées entre elles</p>									
	<p>Respect et régulation de la stratégie de course annoncée En cas d'annonce de deux courses successives de même vitesse un écart de 3 secondes est toléré</p>	<p>Aucune stratégie n'est respectée</p> <p>0 pt</p>	<p>Stratégie partiellement réalisée</p> <p>Un élément de stratégie C1-C2 ou C2-C3 (ou C1-C3 pour la stratégie n°1) est respectée avec une régulation</p> <p>1 pt</p>			<p>Un élément de stratégie C1-C2 ou C2-C3 (ou C1-C3 pour la stratégie n°1) est respectée sans régulation</p> <p>1,5 pt</p>		<p>La stratégie C1-C2-C3 est respectée avec régulation</p> <p>2 pts</p>	<p>La stratégie C1-C2-C3 est respectée sans régulation</p> <p>3 pts</p>	
3 points	<p>Préparation et récupération</p>	<p>Échauffement inadapté ou peu adapté au type d'effort qui va suivre Aucune récupération après l'effort</p> <p>0 à 1 pt</p>			<p>Échauffement progressif et adapté Récupération après l'effort (a minima marche active).</p> <p>1,25 à 2,25 pts</p>		<p>Échauffement progressif avec repérage d'allures. Récupération active immédiatement après l'effort.</p> <p>2,5 à 3 pts</p>			

Course de demi-fond bac pro (référentiel rénové 2018)

Compétences attendues		Principes d'élaboration de l'épreuve																
<p>Niveau 4 : Pour produire la meilleure performance, se préparer et récupérer efficacement de l'effort sur une série de courses dont l'allure est anticipée.</p>		<p>Le candidat réalise 3 courses (C1, C2, C3) de 500 m (récupération de 10 mn maximum entre chaque 500 mètres) chronométrées par un enseignant à la seconde. Le candidat annonce avant son départ sa stratégie de course parmi celles proposées ci-dessous. Il peut réguler sa stratégie uniquement après C1. Les candidats courent sans montre ni chronomètre mais un temps de passage leur est communiqué aux 250 m. Le temps cumulé compte pour 70 % de la note. L'échauffement, la récupération et la gestion de l'effort comptent pour 15 %. Le respect et la régulation de la stratégie de course comptent pour 5 %</p>																
Points à affecter	Éléments à évaluer	Compétence de niveau 4 en cours d'acquisition De 0 à 9pts			Compétence de niveau 4 acquise de 10 à 20 pts													
		Note / 14	Temps filles	Temps garçons	Note / 14	Temps filles	Temps garçons	Note /14	Temps filles	Temps garçons								
	<p>Temps cumulé pour les trois 500 m réalisés (Barème différencié garçons-filles)</p> <p>Exemple : une fille réalise 7 mn10 Sa note est 8 / 14</p>	0.5	12.00	8.35	7	7.42	5.53	11	6.21	4.41								
		1	11.40	8.17	7.5	7.31	5.43	11.5	6.14	4.37								
		1.5	11.20	8.00	8	7.20	5.33	12	6.07	4.33								
		2	11.00	7.42	8.5	7.09	5.23	12.5	6.00	4.29								
		2.5	10.40	7.24	9	6.58	5.13	13	5.54	4.25								
		3	10.20	7.06	9.5	6.47	5.03	13.5	5.47	4.21								
		3.5	10.00	6.49	10	6.36	4.54	14	5.41	4.18								
		4	9.40	6.41	10.5	6.28	4.45											
		4.5	9.20	6.33														
		5	9.00	6.25														
		5.5	8.40	6.17														
		6	8.20	6.09														
		6.5	8.01	6.01														
<p>Stratégie de course Le candidat annonce avant son départ sa stratégie de course parmi celles proposées ci- après. Elle peut être régulée après C1.</p>		<p>Les schémas représentent graphiquement les variations de vitesse d'une course à l'autre (plus vite, moins vite, vitesse égale). Ils correspondent aux différentes stratégies de course possibles.</p> <p>Exemple : Schéma choisi =  Stratégie de course = deuxième course moins rapide que la première, troisième course à la même vitesse que la deuxième</p>																
<p>Stratégies proposées Elles ne sont pas hiérarchisées entre elles</p>																		

	Respect et régulation de la stratégie de course annoncée En cas d'annonce de deux courses successives de même vitesse, un écart de 3 secondes est toléré	La stratégie n'est respectée 0 pt	Stratégie partiellement respectée		La stratégie C1-C2-C3 est respectée avec régulation 2 pts	La stratégie C1-C2-C3 est respectée (sans régulation) : 3 pts
			Un élément de stratégie C1-C2 ou C2-C3 (ou C1-C3 pour la stratégie n°1) est respectée avec une régulation 1 pt	Un élément de stratégie C1-C2 ou C2-C3 (ou C1-C3 pour la stratégie n°1) est respectée sans régulation 1,5 pts		
3 points	Préparation et récupération	Échauffement inadapté au type d'effort qui va suivre, l'élève est proche de l'inactivité. Récupération passive après l'effort (assis) 0 à 1 pt	Échauffement progressif avec repérage d'allures Récupération active après l'effort 1,25 à 2,25 pts	Échauffement progressif complet avec repérage fin des allures projetées sur des distances de course significatives Récupération active après l'effort et préparation aux allures suivantes 2.5 à 3 pts		

Lancer du disque CAP-BEP

Compétences attendues		Principes d'élaboration de l'épreuve											
<p>Niveau 3 Pour produire la meilleure performance, se préparer à l'effort, gérer la sécurité et réaliser un lancer équilibré en utilisant l'élan et le chemin de lancement efficace grâce à la rotation accélérée du train supérieur.</p>		<p>Chaque candidat dispose de 6 essais au maximum avec élan (déplacement des appuis et rotation) Les deux meilleurs essais sont retenus pour la notation. Leur moyenne établit la performance support de la notation. L1 et L2 = les 2 meilleurs lancers. Chaque élève est noté pour 75 % sur la moyenne de L1 et L2. L'échauffement (compétence méthodologique : s'engager lucidement dans la pratique) et la gestion de la sécurité (compétence méthodologique : respecter les règles de vie collective et assumer les différents rôles liés à l'activité) comptent pour 25 %. Poids des engins : 1 kg pour les filles, 1,5 kg pour les garçons. Cas d'essai nul : règlement officiel.</p>											
Points à affecter	Éléments à évaluer	Compétence de niveau 3 en cours d'acquisition de 0 à 9 pts				Compétence de niveau 3 acquise de 10 à 20 pts							
		Note /20	Note /15	Distances filles	Distances garçons	Note /20	Note /15	Distances filles	Distances garçons	Note /20	Note /15	Distances filles	Distances garçons
15 points	<p>Moyenne de L1 et L2 (les 2 meilleurs lancers) Exemple fille : L1 = 12.50 ; L2 = 14.50. Moyenne = 13.50 Note / 20 = 11 ou note / 15 = 8.25</p>	01	0.75	7.00	7.93	10	7.5	11.48	16.12	16	12	15.40	23.84
		02	1.5	7.60	8.84	11	8.25	12.00	17.43	17	12.75	16.32	25.07
		03	2.25	8.14	9.75	12	9	12.52	18.74	18	13.5	17.32	26.31
		04	3	8.68	10.66	13	9.75	13.12	20.05	19	14.25	18.40	27.55
		05	3.75	9.16	11.57	14	10.5	13.80	21.36	20	15	19.56	28.79
		06	4.5	9.64	12.48	15	11.25	14.56	22.60				
		07	5.25	10.08	13.39								
		08	6	10.52	14.30								
		09	6.75	11.00	15.21								
5 points	Échauffement	<p>Entre 0 et 1</p> <ul style="list-style-type: none"> Mise en train désordonnée (courses très rapides ou marche). Mobilisations articulaires incomplètes. 				<p>Entre 1,5 et 3</p> <ul style="list-style-type: none"> Mise en train progressive Mobilisations des articulations et des groupes musculaires prioritairement sollicitées pour l'épreuve 				<p>Entre 3,5 et 5</p> <ul style="list-style-type: none"> Mise en train progressive et continue intégrant des lancers d'échauffement. Mobilisations des articulations et des groupes musculaires prioritairement sollicitées pour l'épreuve. 			
	Gestion de la sécurité	<ul style="list-style-type: none"> Respecte les consignes de l'autorisation de lancer. Manipule le matériel avec sécurité (transport et récupération de l'engin après le lancer) 				<ul style="list-style-type: none"> Respecte l'espace d'évolution de ses camarades. Manipule le matériel avec sécurité (transport et récupération de l'engin après le lancer). Respecte les consignes de l'autorisation de lancer. 				<ul style="list-style-type: none"> Manipule le matériel avec sécurité (transport et récupération de l'engin après le lancer). Respecte les consignes de l'autorisation de lancer. Intervient auprès de ses camarades pour améliorer les conditions de sécurité. 			

Exemples :

<p>Candidat garçon : Il lance à : 15.50 m, 19.05 m, x, 18.00 m, 17.55 m et 18.20 m Moyenne de L1 et L2 (19.05 m et 18.20 m) = 18.63 Échauffement et gestion de la sécurité :</p>	<p>8,25 /15 pts 3 / 5 pts</p>
	<p>Note 11.25 / 20 pts</p>

<p>Candidat fille : Elle lance à : 11 m, 13,05 m, 12,00 m, 11,90 m, 15,15 m et 14,90 m Moyenne de L1 et L2 (15,15 m et 14,90 m) = 15.03 Échauffement et gestion de la sécurité :</p>	<p>11.25 /15 pts 3.25 / 5 pts</p>
	<p>Note 14.50 / 20 pts</p>

Lancer du disque Bac pro (référentiel rénové 2018)

Compétences attendue lancer du disque		Principes d'élaboration de l'épreuve								
<p>Niveau 4 : Pour produire la meilleure performance en un nombre limité de tentatives, accroître la vitesse d'envol de l'engin en recherchant lors de la phase de volte, l'efficacité de la chaîne d'impulsion au moyen des prises d'avance et de la coordination des actions propulsives.</p>		<p>Chaque candidat dispose de 6 essais au maximum avec élan (déplacement des appuis et rotation). Après son échauffement et avant le début du concours le candidat indique aux évaluateurs sa prévision concernant la moyenne de ses 3 meilleurs essais. Il est noté pour 40 % la performance réalisée par son meilleur lancer. Pour 40 % sur la performance moyenne des 3 meilleurs lancers. Pour 20 % sur la justesse de sa prévision. Poids des engins : 1 kg pour les filles, 1,5 kg pour les garçons. Cas d'essai nul : règlement officiel.</p>								
Points à affecter	Éléments à évaluer	Compétence de niveau 4 en cours d'acquisition de 0 à 9 pts			Compétence de niveau 4 acquise de 10 à 20 pts					
8 points	La meilleure performance réalisée.	Note / 8	Distances filles	Distances garçons	Note / 8	Distances filles	Distances garçons	Note / 8	Distances filles	Distances garçons
		0.4	8.60	11.20	4.0	12.90	20.00	6.4	18.50	29.00
		0.8	8.90	12.20	4.4	13.50	21.50	6.8	19.60	30.50
		1.2	9.20	12.80	4.8	14.10	23.00	7.2	20.80	32.00
		1.6	9.50	13.40	5.2	15.20	24.50	7.6	22.00	33.50
		2.0	10.00	14.00	5.6	16.30	26.00	8.0	23.00	35.00
		2.4	10.50	15.20	6.0	17.40	27.50			
		2.8	11.10	16.40						
		3.2	11.70	17.60						
3.6	12.30	18.80								
8 points	Moyenne des 3 meilleures performances.	Note / 8	Distances filles	Distances garçons	Note / 8	Distances filles	Distances garçons	Note / 8	Distances filles	Distances garçons
		0.4	7.80	9.00	4.0	12.30	17.60	6.4	17.40	26.00
		0.8	8.00	10.00	4.4	12.90	18.80	6.8	18.50	27.50
		1.2	8.20	11.00	4.8	13.50	20.00	7.2	19.60	29.00
		1.6	8.90	12.20	5.2	14.10	21.50	7.6	20.80	30.50
		2.0	9.50	12.80	5.6	15.20	23.00	8.0	22.00	32.00
		2.4	10.00	13.40	6.0	16.30	24.50			
		2.8	10.50	14.00						
		3.2	11.10	15.20						
3.6	11.70	16.40								
4 points	L'écart entre la prévision de la moyenne des 3 meilleurs lancers et la moyenne réalisée des 3 meilleurs lancers.	Sup. ou égal à 5 m = 0 pt Inf. à 5 m et sup. ou égal à 4,5 m = 0,5 pt Inf. à 4,5 m et sup. ou égal à 4 m = 1 pt			Inf. à 4 m et sup. ou égal à 3,50 m = 1.5 pt Inf. à 3,50m et sup. ou égal à 3 m = 2 pts Inf. à 3 m et sup. ou égal à 2,5 m = 2.5 pts			Inf. à 2.5m et sup. ou égal à 2 m = 3 pts Inf. à 2m et sup. ou égal à 1.5 m = 3,5 pts Inf. à 1,5 m = 4 pts		

Exemples :

Candidat garçon :

Prédiction (après échauffement) indiquée à l'enseignant avant le concours (23.00 m).

Tentatives : 24.50 m, essai, 23.50m, 24.90 m, 22.50 m et 26.65 m.

En performance il obtient avec les 26.65 m.

6.0 / 8 pts

En performance moyenne il obtient $26.65 + 24.90 + 24.50 = 25.35$.

6.4 / 8 pts

En prédiction il avait annoncé 23,00 et il réalise 25,35, écart 2,35 m.

3.0 / 4 pts

Note 15.40 / 20 pts

Candidate fille :

Prédiction (après échauffement) indiquée à l'enseignant avant le concours (16.80 m).

Tentatives : Essai, 14.80 m, 15.95 m et 12.50 m, essai et 18.95m.

En performance elle obtient avec les 18.95 m.

5.2 / 8 pts

En performance moyenne elle obtient $18.95 m + 15.95 m + 14.80 = 16.57 m$.

5.2 / 8 pts

En prédiction elle avait annoncé 16.80 et elle réalise 16.57 écart 0.23 m.

4 / 4 pts

Note 14.40 / 20 pts

Lancer du javelot CAP BEP

Compétences attendues		Principes d'élaboration de l'épreuve											
<p>Niveau 3 : Pour produire la meilleure performance, se préparer à l'effort, gérer la sécurité et réaliser un lancer équilibré en utilisant l'élan et le chemin de lancement efficace grâce à la phase de double appui.</p>		<p>Chaque candidat dispose de 6 essais au maximum avec élan. Les deux meilleurs essais sont retenus pour la notation. Leur moyenne établit la performance support de notation. L1 et L2 = les 2 meilleurs lancers. Chaque élève est noté pour 75 % sur la moyenne de L1 et L2. L'échauffement (compétence méthodologique : s'engager lucidement dans la pratique) et la gestion de la sécurité (compétence méthodologique : respecter les règles de vie collective et assumer les différents rôles liés à l'activité) comptent pour 25 %. Poids des engins : 600 g pour les filles, 700 g pour les garçons. Cas d'essai nul : règlement officiel.</p>											
Points à affecter	Éléments à évaluer	Compétence de niveau 3 en cours d'acquisition de 0 à 9 pts				Compétence de niveau 3 acquise de 10 à 20 pts							
		Note /20	Note /15	Distances filles	Distances garçons	Note /20	Note /15	Distances filles	Distances garçons	Note / 20	Note / 15	Distances filles	Distances garçons
15 points	<p>Moyenne de L1 et L2 (les 2 meilleurs lancers) Exemple fille : L1 = 12.50 ; L2 = 14.50. Moyenne = 13.50 Note / 20 = 11 ou note / 15 = 8.25</p>	01	0.75	5.00	9.00	10	7.5	11.20	18.00	16	12	16.00	26.50
		02	1.5	6.00	10.00	11	8.25	11.80	19.30	17	12.75	17.20	28.00
		03	2.25	7.00	11.00	12	9	12.40	20.60	18	13.5	18.40	29.50
		04	3	7.70	12.00	13	9.75	13.20	22.00	19	14.25	19.60	31.00
		05	3.75	8.40	13.00	14	10.5	14.00	23.50	20	15	20.80	32.50
		06	4.5	9.00	14.00	15	11.25	15.00	25				
		07	5.25	9.60	15.00								
		08	6	10.10	16.00								
		09	6.75	10.60	17.00								
5 points	Échauffement	<p>Entre 0 et 2</p> <ul style="list-style-type: none"> Mise en train désordonnée (courses très rapides ou marche) . Mobilisation articulaire incomplète. 				<p>Entre 2.5 et 3.5</p> <ul style="list-style-type: none"> Mise en train progressive. Mobilisations des articulations et des groupes musculaires prioritairement sollicitées pour l'épreuve. 				<p>Entre 4 et 5</p> <ul style="list-style-type: none"> Mise en train progressive et continue intégrant des lancers d'échauffement. Mobilisations des articulations et des groupes musculaires prioritairement sollicitées pour l'épreuve. 			
	Gestion de la sécurité	<ul style="list-style-type: none"> Respecte les consignes de l'autorisation de lancer. Manipule le matériel avec sécurité (transport et récupération de l'engin après le lancer). 				<ul style="list-style-type: none"> Respecte l'espace d'évolution de ses camarades. Manipule le matériel avec sécurité (transport et récupération de l'engin après le lancer). Respecte les consignes de l'autorisation de lancer. 				<ul style="list-style-type: none"> Manipule le matériel avec sécurité (transport et récupération de l'engin après le lancer). Respecte les consignes de l'autorisation de lancer. Intervient auprès de ses camarades pour améliorer les conditions de sécurité. 			

Exemples :

Candidat garçon :

Il lance à : 14,50 m, 17,05 m, x , 18.00 m, 17.55 m et 18.20 m

Moyenne de L1 et L2 (18.20 m et 18.00 m) = 18.10

Échauffement et gestion de la sécurité :

9 /15 pts

3 / 5 pts

Note 12 / 20 pts

Candidate fille :

Elle lance à : 10 m, 13,05 m, 12,00 m, 11,90, 12,15 et 12,20

Moyenne de L1 et L2 (13.05m et 12.20) = 12.62

Échauffement et gestion de la sécurité :

9 /15 pts

3,25 / 5 pts

Note 12,25 / 20 pts

Lancer du javelot Bac pro (Référentiel rénové 2018)

Compétences attendues : lancer du javelot		Principes d'élaboration de l'épreuve								
<p>Niveau 4 Pour produire la meilleure performance en un nombre limité de tentatives, accroître la vitesse d'envol de l'engin en recherchant lors de la phase de double appui l'efficacité de la chaîne d'impulsion au moyen des prises d'avance et de la coordination des actions propulsives.</p>		<p>Chaque candidat dispose de 6 essais au maximum avec élan (5 appuis minimum). Après son échauffement et avant le début du concours le candidat indique aux évaluateurs sa prévision concernant la moyenne de ses 3 meilleurs essais. Il est noté pour 40 % la performance réalisée par son meilleur lancer. Pour 40 % sur la performance moyenne des 3 meilleurs lancers. Pour 20 % sur la justesse de sa prévision. Poids des engins : 600 g pour les filles, 700 g pour les garçons. Cas d'essai nul : règlement officiel.</p>								
Points à affecter	Éléments à évaluer	Compétence de niveau 4 en cours d'acquisition de 0 à 9 pts			Compétence de niveau 4 acquise de 10 à 20 pts					
8 points	La meilleure performance réalisée	Note /8	Distances filles	Distances garçons	Note /8	Distances filles	Distances garçons	Note /8	Distances filles	Distances garçons
		0.4	6.50	11.00	4.0	10.90	20.45	6.4	17.00	29.75
		0.8	6.60	11.50	4.4	11.90	21.95	6.8	18.10	31.35
		1.2	6.80	11.75	4.8	12.80	23.45	7.2	19.10	33.10
		1.6	7.00	12.00	5.2	13.90	24.95	7.6	20.20	34.80
		2.0	7.50	13.35	5.6	14.90	26.55	8.0	21.30	36.50
		2.4	7.70	14.73	6.0	15.90	28.55			
		2.8	8.00	16.15						
8 points	Moyenne des 3 meilleures performances	Note /8	Distances filles	Distances garçons	Note /8	Distances filles	Distances garçons	Note /8	Distances filles	Distances garçons
		0.4	5.80	10.00	4.0	9.90	17.50	6.4	16.00	26.50
		0.8	5.90	10.50	4.4	10.90	19.00	6.8	17.00	28.50
		1.2	6.00	11.00	4.8	11.90	20.40	7.2	18.10	29.70
		1.6	6.50	11.50	5.2	12.90	21.90	7.6	19.20	31.30
		2.0	7.00	11.70	5.6	13.90	23.40	8.0	20.20	33.00
		2.4	7.50	12.00	6.0	14.90	24.90			
		2.8	7.75	13.30						
4 points	L'écart entre la prévision de la moyenne des 3 meilleurs lancers et la moyenne réalisée dans les 3 meilleurs lancers	Sup. à 5 m = 0 pt			Inf. à 4 m et sup. ou égal à 3.5 m = 1.5 pt			Inf. à 2.5 et sup. ou égal à 2m = 3 pts		
		Inf. à 5 m et sup. ou égal à 4.5 m = 0,5 pt			Inf. à 3.5 et sup. ou égal à 3 m = 2 pts			Inf. à 2m et sup. ou égal à 1.50m = 3.5 pts		
		Inf. à 4.5 et sup. ou égal à 4 m = 1 pt			Inf. à 3 m et sup. ou égal 2.5 m = 2.5 pts			Inf. à 1.50m = 4 pts		

Exemples :

Candidat Garçon :

Prédiction (après échauffement) indiquée à l'enseignant avant le concours (23.00m)
Tentatives : 24.50m, essai, 23.50 m, 24.90m, 26.65m et essai
En performance il obtient avec les 26.65m **5.6 / 8 pts**
En performance moyenne il obtient $26.65 + 24.90 + 24.50 = 25.35$ **6.0 / 8 pts**
En prédiction il avait annoncé 23.00 et il réalise 25.35, écart 2.35m **3.0 / 4 pts**

Candidate Fille :

Prédiction (après échauffement) indiquée à l'enseignant avant le concours (14.30m)
Tentatives : Essai, 14.80m, 20.95m, 12.50m, 13.25 et 13.05m
En performance elle obtient avec les 20.95m **6.4 / 8 pts**
En performance moyenne elle obtient $20.95m + 14.80m + 13.25 = 16.33$ m **5.6 / 8 pts**
En prédiction elle avait annoncé 14.30 et elle réalise 16.33 écart 2.03m **3.0 / 4 pts**
Note 15./20

Natation de vitesse CAP BEP

Compétences attendues		Principes d'élaboration de l'épreuve											
Niveau 3 : Se préparer et nager vite en privilégiant le crawl, en adoptant une expiration aquatique.		Épreuve chronométrée de 100 m nage Libre. La nage crawlée* est valorisée, d'autant plus en seconde partie du parcours. Le candidat annonce son projet de parcours en spécifiant les modes de nage auxquels il recourra pour chaque fraction de 25m. (crawl, brasse, dos). Au terme du parcours, le candidat annonce le temps qu'il estime avoir réalisé en indiquant un intervalle de temps de 5 secondes. Exemple : entre 1'40" et 1'45". * la nage est reconnue « crawlée » si les actions des bras sont alternées avec retour aérien, et si les actions de jambes sont alternées de type battements.											
Points à affecter	Éléments à évaluer	Compétence de niveau 4 en cours d'acquisition de 0 à 9 pts						Compétence de niveau 4 acquise de 10 à 20 pts					
6 points	Performance chronométrique réalisée indépendamment des modes de nage utilisés.	1 pt		2 pts		3 pts		4 pts		5 pts		6 pts	
		G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F
		La distance de 100m est nagée.		La distance de 100 m est nagée sans arrêt.		Moins de 1 mn 50	Moins de 2 mn 15	Moins de 1 mn 40	Moins de 2 mn	Moins de 1 mn 35	Moins de 1 mn 50	Moins de 1 mn3 0	Moins de 1 mn 40
4 points	Maîtrise respiratoire.	1 pt		2 pts		3 pts				4 pts			
		Expiration aquatique sur plusieurs cycles de bras.		Expiration aquatique sur 25 m consécutifs.		Expiration aquatique sur 50m consécutifs.				Expiration aquatique sur la totalité du parcours.			
5 points	Distance totale nagée en crawl / 3 pts	25m : 0,5 pt				50m : 1 pt 75m : 2 pts				100m : 3 pts			
	Distance nagée en crawl en fin de parcours / 2 pts					Dernier 25m : 1 pt				Dernier 50m : 2 pts			
5 points	Degré de conformité du parcours au projet annoncé / 3 pts	Une seule fraction de 25m n'est pas conforme au projet annoncé : 1 pt				Chaque fraction de 25m est nagée conformément au projet annoncé : 3 pts							
	Estimation de la performance chronométrée / 2 pts					2 pts si le temps réalisé est compris dans la fourchette de temps de 5 secondes annoncée à l'arrivée.							

Natation de vitesse Bac pro

Compétences attendues		Principes d'élaboration de l'épreuve										
<p>Niveau 4 : Se préparer et nager vite en enchaînant plusieurs modes de nage, dorsal, ventral, alterné et simultané, et récupérer dans l'eau.</p>		<p>Le candidat nage une série de trois 50m chronométrés, entrecoupés d'environ 10mn de récupération au cours desquelles le candidat peut choisir de rester dans l'eau. Un premier 50m « 2 nages » choisis parmi le crawl, la brasse, le dos, ou le papillon. Un second 50m « 2 nages » dont au moins une est différente des deux retenues pour le 1^{er} 50m. Un troisième 50m « nage libre ». À l'arrivée de chaque 50m chronométré, le candidat annonce le temps qu'il estime avoir réalisé en indiquant un intervalle de temps de 3 secondes. Exemple : entre 50 et 53 secondes. Pour le premier et le second 50m, la prestation est considérée comme réglementaire si les nages choisis sont effectuées comme suit, par fraction de 25m. <u>Crawl</u> : action alternée et retour aérien des bras vers l'avant, action alternée des jambes de type « battements ». <u>Brasse</u> : action simultanée et retour aquatique des bras vers l'avant, action simultanée des jambes de type « ciseaux ». <u>Dos</u> : action des bras et des jambes en position dorsale. <u>Papillon</u> : action simultanée et retour aérien des bras vers l'avant, action simultanée des jambes. Pour le troisième 50m, réalisé en « nage libre », le candidat est néanmoins contraint de se déplacer en surface, à l'exception des phases de coulée, consécutives au départ et au virage.</p>										
		<p>Points à affecter</p>		<p>Éléments à évaluer</p>		<p>Compétence de niveau 4 en cours d'acquisition de 0 à 9 pts</p>		<p>Compétence de niveau 4 acquise de 10 à 20 pts</p>				
<p>13 points</p>		<p>Temps moyen enregistré sur les trois 50m</p>		<p>Filles</p>	<p>Points</p>	<p>Garçons</p>	<p>Filles</p>	<p>Points</p>	<p>Garçons</p>	<p>Filles</p>	<p>Points</p>	<p>Garçons</p>
				75''	1 pt	60''	58''	7 pts	48''	50''	11 pts	42''
				72''	2 pts	58''	56''	8 pts	46''	49''	12 pts	41''
				69''	3 pts	56''	54''	9 pts	44''	48''	13 pts	40''
				66''	4 pts	54''	52''	10 pts	43''			
				63''	5 pts	52''						
<p>Caractère réglementaire de la prestation</p>		<p>Une pénalité d'un point pour chaque manquement au cadre réglementaire. Dans ce cas, le candidat est informé de la raison de chaque pénalité, à l'issue du parcours chronométré</p>										
		<p>Récupération formelle, inadaptée.</p>		<p>Le candidat réalise quelques mouvements de décontraction et expire profondément dans l'eau. Il se déplace sur quelques mètres de manière relâchée.</p>		<p>Le candidat récupère en nageant i selon des modes de nage très économiques. Les techniques utilisées se différencient nettement de celles mobilisées pour nager vite. intègre une séquence préparatoire, destinée à retrouver les repères techniques propres aux nages utilisées pour nager vite lors du prochain parcours</p>						
<p>4 points</p>		<p>Modes de récupération et de préparation</p>		<p>de 0 pt à 1 pt</p>		<p>de 1 pt à 2pts</p>		<p>de 3 pts à 4 pts</p>				
<p>3 points</p>		<p>Estimation de la performance chronométrique réalisée</p>		<p>1 pt par temps réalisé compris dans la fourchette de temps estimé à chaque arrivée.</p>								

Candidat garçon :

Il réalise 44'' sur son premier 50 m et estime son temps entre 45'' et 48''	0 pt
Il réalise 45'' sur son second 50 m et estime son temps entre 45'' et 48''	1 pt
Il réalise 47'' sur son troisième 50 m et estime son temps entre 49'' et 52''	0 pt
En performance il obtient $(44 + 45 + 47) / 3 = 45.2$	8 / 13 pts
Mode de récupération	2 / 4 pts
Estimation de la performance $(0 + 1 + 0)$	

Note 11 / 20

Candidate filles :

Elle réalise 54'' sur son premier 50m et estime son temps entre 52'' et 55''	1 pt
Elle réalise 55'' sur son second 50m et estime son temps entre 51 et 54''	0 pt
Elle réalise 55'' sur son troisième 50m et estime son temps entre 52'' et 55''	1 pt
En performance il obtient $(54 + 55 + 55) / 3 = 54.66$	8 / 13 pts
Mode de récupération	2 / 4 pts
Estimation de la performance $(1 + 1 + 0)$	

Note 12 / 20

Saut en pentabond CAP BEP

Compétences attendues		Principes d'élaboration de l'épreuve											
<p>Niveau 3 Pour produire la meilleure performance, se préparer à l'effort et réaliser une suite de bonds valides (cloche-pied suivi de quatre foulées bondissantes) et sécurisés en utilisant des actions propulsives successives.</p>		<p>Le pentabond est un enchaînement de 5 bonds après une course d'élan. Le premier bond est obligatoirement un cloche-pied. Cinq essais sont autorisés. La moyenne des 2 meilleurs sauts (S1 et S2) compte pour 75% de la note. L'échauffement (compétence méthodologique : s'engager lucidement dans la pratique) et la récupération (Compétence Méthodologique : apprécier les effets de l'activité) comptent pour 25%. Cas de nullité : 1) lorsque le 1er bond n'est pas un cloche-pied 2) quand le sauteur prend son premier appel au-delà de la limite d'appel et/ou quand il ne retombe pas dans le sable à l'intérieur la zone de réception (qui commence un mètre au-delà du bord du sautoir ou début du sable). Mesure des sauts : depuis la limite d'appel choisie par l'élève jusqu'à la marque dans la zone de réception autorisée. Plusieurs « planches » (ou distances comprises entre la limite d'appel et la zone de réception) sont aménagées.</p>											
Points à affecter	Éléments à évaluer	Compétence de niveau 3 en cours d'acquisition de 0 à 9 pts				Compétence de niveau 3 acquise de 10 à 20 pts							
15 points	<p>Moyenne de S1 et S2 (barèmes distincts pour les garçons et les filles) Exemple : Un garçon réalise 13 puis 14 m, la moyenne est 13.50. Note / 20 = 14 ou note / 15 = 10.5</p>	Note /20	Note /15	Distances en m filles	Distances en m garçons	Note /20	Note /15	Distances en m filles	Distances en m garçons	Note /20	Note /15	Distances en m filles	Distances en m garçons
		01	0.75	5.80	7.00	10	7.5	8.80	11.50	16	12	11.00	14.10
		02	1.5	6.20	7.50	11	8.25	9.10	11.90	17	12.75	11.40	14.60
		03	2.25	6.60	8.00	12	9	9.40	12.30	18	13.5	11.80	15.10
		04	3	7.00	8.50	13	9.75	9.80	12.70	19	14.25	12.20	15.60
		05	3.75	7.30	9.00	14	10.5	10.20	13.10	20	15	12.60	16.30
		06	4.5	7.60	9.50	15	11.25	10.60	13.60				
		07	5.25	7.90	10.00								
		08	6	8.20	10.50								
		09	6.75	8.50	11.00								
5 points	Échauffement et récupération	<p>Entre 0 et 2</p> <ul style="list-style-type: none"> Mise en train désordonnée (courses rapides ou marche). Mobilisations articulaires incomplètes. 				<p>Entre 2.5 et 3.5</p> <ul style="list-style-type: none"> Mise en train progressive. Mobilisation des articulations et des groupes musculaires prioritairement sollicités pour l'épreuve. Récupération active immédiatement après l'effort (marche). 				<p>Entre 4 et 5</p> <ul style="list-style-type: none"> Mise en train progressive et continue intégrant des courses d'élan. Mobilisation des articulations et des groupes musculaires prioritairement sollicités pour l'épreuve. Récupération active immédiatement après l'effort. Étirements en fin de séance. 			

Exemples :

<p>Candidat garçon : Il saute à : 11.30m, 11.05m, 12.10m, x et 12.55m Moyenne de S1 et S2 (12.55m et 12.10m) = 12.33 Échauffement et gestion de la sécurité :</p>	<p>9 /15 pts 3 / 5 pts Note 12 / 20</p>
---	--

<p>Candidate fille : Elle saute à : 10 m, 11,05 m, 10,50 m, x, et 12,15 m Moyenne de S1 et S2 (12.15m et 11.05) = 11.60 Échauffement et gestion de la sécurité :</p>	<p>12,75 / 15 pts 3 / 5 pts Note 15,75 / 20</p>
--	--

Saut en pentabond Bac pro

Compétences attendues		Principes d'élaboration de l'épreuve								
Niveau 4 Pour produire la meilleure performance en un nombre limité de tentatives, accroître la vitesse lors de la phase d'appel en recherchant l'équilibre des bonds et la coordination des actions propulsives.		Le pentabond est un enchaînement de 5 bonds après une course d'élan. Le premier bond est obligatoirement un cloche-pied. Chaque candidat(e) réalise 6 essais au maximum. Après son échauffement et avant le début du concours le candidat indique aux évaluateurs sa prévision concernant la moyenne de ses 3 meilleurs essais. Il est noté pour 40% la performance réalisée par son meilleur saut. Pour 40% sur la performance moyenne des 3 meilleurs sauts. Pour 20% sur la justesse de sa prévision. Mesure des sauts : depuis la limite d'appel choisie par l'élève jusqu'à la marque dans la zone de réception autorisée. Plusieurs « planches » (ou distances comprises entre la limite d'appel et la zone de réception) sont aménagées. Cas de nullité : lorsque le 1 ^{er} bond n'est pas un cloche-pied. Quand le sauteur prend son premier appel au-delà de la limite d'appel et/ou quand il ne retombe pas dans le sable à l'intérieur la zone de réception (qui commence un mètre au-delà du bord du sautoir ou début du sable).								
Points à affecter	Éléments à évaluer	Compétence de niveau 4 en cours d'acquisition de 0 à 9 pts			Compétence de niveau 4 acquise de 10 à 20 pts					
8 points	La meilleure performance.	Note / 8	Distances filles	Distances garçons	Note / 8	Distances filles	Distances garçons	Note / 8	Distances filles	Distances garçons
		0.4	6.87	8.00	4.0	10.14	12.53	6.4	12.22	15.28
		0.8	7.00	8.50	4.4	10.49	13.00	6.8	12.54	15.73
		1.2	7.42	9.05	4.8	10.86	13.47	7.2	12.87	16.15
		1.6	7.83	9.55	5.2	11.20	13.93	7.6	13.17	16.58
		2.0	8.22	10.07	5.6	11.55	14.39	8.0	13.50	17.00
		2.4	8.62	10.57	6.0	11.88	14.85			
		2.8	9.00	11.06						
		3.2	9.39	11.56						
	3.6	9.76	12.05							
8 points	Moyenne des 3 meilleures performances.	Note / 8	Distances filles	Distances garçons	Note / 8	Distances filles	Distances garçons	Note / 8	Distances filles	Distances garçons
		0.4	6.30	7.50	4.0	9.39	11.56	6.4	11.55	14.39
		0.8	6.50	7.75	4.4	9.76	12.05	6.8	11.88	14.85
		1.2	6.87	8.00	4.8	10.14	12.53	7.2	12.22	15.28
		1.6	7.00	8.50	5.2	10.49	13.00	7.6	12.54	15.73
		2.0	7.42	9.05	5.6	10.86	13.47	8.0	12.87	16.15
		2.4	7.83	9.55	6.0	11.20	13.93			
		2.8	8.22	10.07						
		3.2	8.62	10.57						
	3.6	9.00	11.06							
4 points	L'écart entre la prévision de la moyenne des 3 meilleurs sauts et la moyenne réalisée dans les 3 meilleurs sauts.	Sup. ou égal à 0.60m = 0 pt Inf. à 0.60 m et sup. ou égal à 0.50 m = 0.50 pt Inf. à 0.50 m et sup. ou égal à 0.40 m = 1 pt			Inf. à 0.40 m et sup. ou égal à 0.30 m = 2pts		Inf. à 0.30 m et sup. ou égal à 0.20 m = 3 pts Inf. à 0.20 m = 4 pts			

Exemples :

Candidat garçon :

Prédiction (après échauffement) indiquée à l'enseignant avant le concours (13.30m).

Tentatives : 13.80m, essai, 13.75m, 13.50m, 12.90m et essai.

En performance il obtient avec les 13.80m.

En performance moyenne il obtient $13.80 + 13.75 + 13.50 = 13.68$.

En prédiction il avait annoncé 13.30 et il réalise 13.68, écart 0.38m.

4.8 / 8 pts

5.6 / 8 pts

2.0 / 4 pts

Note 12.40 / 20

Candidate fille :

Prédiction (après échauffement) indiquée à l'enseignant avant le concours (10.75m).

Tentatives : 11.25m, 11.15m, essai, 10.75m, 9.50m et 10.90m.

En performance elle obtient avec les 11.25m.

En performance moyenne elle obtient $11.25 + 11.15 + 10.90 = 11.10$.

En prédiction elle avait annoncé 10.75 et il réalise 11.10, écart 0.35m.

5.2 / 8 pts

5.6 / 8 pts

2.0 / 4 pts

Note 12.80 / 20

Course de relais-vitesse CAP BEP

Compétences attendues				Principes d'élaboration de l'épreuve															
Niveau 3 : Pour produire la meilleure performance, coordonner les vitesses de course du donneur et du receveur et assurer une transmission valide dans une course sécurisée.				1. Chaque élève réalise un 50 mètres départ en starting-blocks commandé par un signal extérieur (2 essais sont possibles). 2. Les équipes de relais (1) effectuent chacune 2 parcours de 4 x 50 mètres , départ en starting-blocks commandé. Lors de la 2 ^e tentative les coureurs changent de place de la façon suivante : le poste 1 passe au 2 , le poste 4 passe au 3 et réciproquement. Lorsque le témoin ne franchit pas la ligne d'arrivée, un essai supplémentaire est accordé afin de pouvoir comparer les 2 tentatives (et ceci dans chacun des cas). Les zones de transmissions et d'élan sont les zones conventionnelles fédérales (10 m d'élan, 20 m de transmission). Chaque élève est noté selon les critères suivants : Pour 25 % sur sa performance sur 50 mètres individuel. Pour 25 % sur la différence entre la somme des temps réalisés sur 50 m. des 4 relayeurs, et le meilleur temps des 2 relais effectués. Pour 25 % sur la somme des 2 performances réalisées lors des 2 parcours de relais, dont l'un avec changement des postes 1-2/3-4. Pour 25 % sur l'échauffement avant l'épreuve, la récupération après l'effort, et la validation des zones de transmission.															
								Compétence de niveau 3 en cours d'acquisition de 0 à 9 pts							Compétence de niveau 3 acquise de 10 à 20 pts				
Points à affecter	Éléments à évaluer			Temps filles	Temps garçons	Note / 05	Note / 20	Temps filles	Temps garçons	Note / 05	Note / 20	Temps filles	Temps garçons	Note / 05	Note / 20	Temps filles	Temps garçons	Note / 05	Note / 20
5 points	Performance Individuelle sur 50 m. Temps individuel sur 50 mètres			11.0	9.9	0	0	9.5	8.1	1.3	05	9.0	7.6	2.5	10	8.4	7.0	4.0	16
				10.5	9.5	0.3	01	9.4	8.0	1.5	06	8.9	7.5	2.8	11	8.3	6.9	4.3	17
				10.2	9.0	0.5	02	9.3	7.9	1.8	07	8.8	7.4	3.0	12	8.2	6.8	4.5	18
				9.8	8.6	0.8	03	9.2	7.8	2.0	08	8.7	7.3	3.3	13	8.1	6.7	4.8	19
				9.6	8.3	1.0	04	9.1	7.7	2.3	09	8.6	7.2	3.5	14	8.0	6.6	5.0	20
5 points	Indice de transmission. Différence entre le meilleur temps réalisé sur 4 x 50 mètres (2) et la somme des temps des 4 coureurs sur 50m						Note / 20	Note / 05	Écart en secondes T relais – T ind		Note / 20	Note / 05	Écart en secondes T relais – T ind		Note / 20	Note / 05	Écart en secondes T relais – T ind		
				0	0	T relais >+ 0 .8													
				02	0.5	T relais > +0.4		10	2.5	- 1.0		16	4.0	- 1.6					
				04	1.0	même temps		12	3.0	- 1.3		18	4.5	- 1.8					
				06	1.5	- 0. 4		14	3.5	- 1.5		20	5.0	> à – 2.0					
5 points	Performances sur 4 x 50 m. Temps cumulés des 2 4 x 50m, sans et avec changement de rôle (3)			77.0	63.8	0	0	74.0	61.8	1.3	05	71	59.8	2.5	10	67.4	57.0	4.0	16
				76.4	63.4	0.3	01	73.4	61.4	1.5	06	70.4	59.4	2.8	11	66.8	56.4	4.3	17
				75.8	63.0	0.5	02	72.8	61.0	1.8	07	69.8	59.0	3.0	12	66.2	55.8	4.5	18
				75.2	62.6	0.8	03	72.2	60.6	2.0	08	69.2	58.6	3.3	13	65.6	55.2	4.8	19
				74.6	62.2	1.0	04	71.6	60.2	2.3	09	68.6	58.2	3.5	14	65.0	54.6	5.0	20

5 points	Préparation avant l'épreuve et récupération après l'effort. Être capable d'assurer une transmission valide (zone de transmission respectée).	Échauffement léger, étirements légers ou inexistant, pas ou peu de vérification de marques. Pas de récupération après les efforts. 1 pt	Échauffement pertinent, étirements présents mais succincts, peu de vérification de marques. Récupération après l'effort sous forme de trotting léger. 1,5 pts	Échauffement progressif, étirements appropriés, vérification des marques de passages. Récupération active après les efforts (étirements, trotting). 2,5 pts
		Chaque coureur concerné par trois charnières de relais réalise aucune ou une seule transmission valide. 1 pt	Chaque coureur concerné par trois charnières de relais réalise deux transmissions valides 1,5 pts	Chaque coureur concerné par trois charnières de relais réalise trois transmissions valides 2,5 pts

Commentaires

- (1) Regrouper les élèves par rapport aux temps réalisés sur 50 mètres, et constituer des équipes de relayeurs de temps identiques. Ne pas chercher à faire des équipes équilibrées, plus les écarts sont importants et plus les régulations de vitesses sont difficiles à réaliser. Les équipes peuvent être mixtes.
- (2) Le temps du relais doit être inférieur à la somme des temps additionnés, ce qui traduit le temps gagné lors des 3 passages de témoin grâce au départ lancé.
- (3) L'enseignant fait la somme des deux performances réalisées par la même équipe. Lors de la seconde prestation les rôles de relayeurs postes 1 et 4 sont échangés dans l'ordre avec les postes 2 et 3. Le changement de rôles permet de vérifier la faculté de s'adapter à différentes places possibles dans un relais. (départ- arrivée, deuxième et troisième relais).

Course de relais-vitesse Bac pro

Compétences attendues					Principes d'élaboration de l'épreuve												
<p>Niveau 4 : Pour produire la meilleure performance optimiser les vitesses de course du donneur et du receveur en assurant une transmission efficace et valide, grâce à un repérage et un code de communication stabilisés.</p>					<p>1. Chaque élève réalise un 50 mètres départ en starting-blocks commandé par un signal extérieur (2 essais sont possibles). 2. Les équipes de relais (1) effectuent chacune 2 parcours de 4 x 50 mètres, départ en starting-blocks commandé. Lors de la 2^{ème} tentative les coureurs changent de place de la façon suivante : le poste 1 passe au 2 et le poste 4 au 3 et réciproquement. Lorsque le témoin ne franchit pas la ligne d'arrivée, un essai supplémentaire est accordé afin de pouvoir comparer les 2 tentatives (et ceci dans chacun des cas). Les zones de transmission et d'élan sont les zones conventionnelles fédérales (10m d'élan , 20m de transmission). Chaque élève est noté selon les critères suivants : Pour 25% sur sa performance sur 50m individuel. Pour 25% sur la différence entre la somme des temps réalisés sur 50m des 4 relayeurs et le meilleur temps des 2 relais effectués. Pour 25% sur la somme des 2 performances réalisées lors des 2 parcours de relais dont l'un avec changement des postes 1-2 / 3-4. Pour 25% sur la validité et l'efficacité des transmissions.</p>												
Points à affecter	Éléments à évaluer	Compétence de niveau 4 en cours d'acquisition de 0 à 9 pts								Compétence de niveau 4 acquise de 10 à 20 pts							
5 points	Performance Individuelle sur 50 m Temps individuel sur 50 mètres.	Temps filles	Temps garçons	Note / 05	Note / 20	Temps filles	Temps garçons	Note / 05	Note / 20	Temps filles	Temps garçons	Note / 05	Note / 20	Temps filles	Temps garçons	Note / 05	Note / 20
		10.2	9.0	0	0	9.3	7.9	1.3	05	8.8	7.4	2.5	10	8.2	6.8	4.0	16
		9.8	8.6	0.3	01	9.2	7.8	1.5	06	8.7	7.3	2.8	11	8.1	6.7	4.3	17
		9.6	8.3	0.5	02	9.1	7.7	1.8	07	8.6	7.2	3.0	12	8.0	6.6	4.5	18
		9.5	8.1	0.8	03	9.0	7.6	2.0	08	8.5	7.1	3.3	13	7.9	6.5	4.8	19
		9.4	8.0	1.0	04	8.9	7.5	2.3	09	8.4	7.0	3.5	14	7.8	6.4	5.0	20
5 points	Indice de transmission Différence entre le meilleur temps réalisé sur 4x50 mètres (2) et la somme des temps des 4 coureurs sur 50m .					Note / 20	Note / 05	Écart en secondes T relais – T ind		Note / 20	Note / 05	Écart en secondes T relais – T ind		Note / 20	Note / 05	Écart en secondes T relais – T ind	
						0	0	- 0. 2									
						02	0.5	- 0. 4		10	2.5	- 1.3		16	4.0	- 1. 8	
						04	1.0	- 0. 8		12	3.0	- 1.5		18	4.5	- 2.0	
						06	1.5	- 1.0		14	3.5	- 1. 6		20	5.0	> à - 2.2	
5 points	Performances sur 4 x 50 m Temps cumulés des 2 4x50m, sans et avec changement de rôle (3).	Temps filles	Temps garçons	Note / 05	Note / 20	Temps filles	Temps garçons	Note / 05	Note / 20	Temps filles	Temps garçons	Note / 05	Note / 20	Temps filles	Temps garçons	Note / 05	Note / 20
		75.8	63.0	0	0	72.8	61.0	1.3	05	69.8	59.0	2.5	10	66.2	55.8	4.0	16
		75.2	62.6	0.3	01	72.2	60.6	1.5	06	69.2	58.6	2.8	11	65.6	55.2	4.3	17
		74.6	62.2	0.5	02	71.6	60.2	1.8	07	68.6	58.2	3.0	12	65.0	54.6	4.5	18
		74.0	61.8	0.8	03	71	59.8	2.0	08	68	57.6	3.3	13	64.4	54	4.8	19
		73.4	61.4	1.0	04	70.4	59.4	2.3	09	67.4	57.0	3.5	14	63.8	53.4	5.0	20
										66.8	56.4	3.8	15				

5 points	<p>Être capable d'assurer une transmission valide (4)</p> <p>Être capable d'assurer une transmission efficace (4)</p>	<p>Chaque coureur concerné par trois charnières de relais réalise une transmission valide 0,5 pt</p>	<p>Chaque coureur concerné par trois charnières de relais réalise deux transmissions valides 1 pt</p>	<p>Chaque coureur concerné par trois charnières de relais réalise trois transmissions valides 2 pts</p>
		<p>Transmission réalisée sans tampon (5) mais avec un ralentissement net du receveur 1,5 pt</p>	<p>Transmission réalisée avec un léger ralentissement du témoin 2,5 pts</p>	<p>Transmission réalisée avec une synchronisation des vitesses des deux coureurs 3 pts</p>

Course d'orientation CAP BEP

Compétences attendues		Principes d'élaboration de l'épreuve.					
Niveau 3 : Prévoir et conduire son déplacement en utilisant principalement des lignes de niveau 1 (chemin, route ...) pour s'engager dans une épreuve de course d'orientation en milieu connu dans le respect des règles de sécurité.		Le coureur doit réaliser, seul ou en binôme, un parcours de son choix, composé de 8 postes, dans un temps limité de 30 ou 35 minutes, selon la difficulté du terrain : prévoir une superficie du réseau d'environ 1 km ² , pour un circuit d'environ 2,5 km. 24 postes (balises ou piquets permanents avec pinces) sont placés sur des éléments caractéristiques et dans un milieu boisé ou semi boisé connu. 14 balises sont de niveau 1 et 10 balises de niveau 2. Le code d'identification, de la balise ou du piquet, est identique à celui du poste précisé sur la carte mère. Pendant 5 minutes le candidat devra choisir 8 postes en fonction du niveau qu'il veut atteindre. Toutes les données sont vérifiées à l'aide d'un carton de contrôle comportant les numéros de tous les postes à poinçonner. Le candidat peut contrôler la durée de son déplacement à l'aide d'un chronomètre ou d'une montre.					
Points à affecter	Éléments à évaluer	Compétence de niveau 3 en cours d'acquisition de 0 à 9 pts		Compétence de niveau 3 acquise de 10 à 20 pts.			
10 points	Conduite d'un itinéraire et de la lecture de la carte	0 poste trouvé.	1 à 2 postes trouvés	3 à 4 postes trouvés	5 à 6 postes trouvés	7 postes trouvés	8 postes trouvés
		0 point	1 point	2 points	3 points	5 points	6 points
		+ 0,5 pt par poste de niveau 2 trouvé.					
6 points	Évaluation de la vitesse de course	Temps + 6 min	Temps + 3 min	Respect du temps T	Temps -3 min et 8 postes trouvés	Temps -6 min et 8 postes trouvés	Temps -8 min et 8 postes trouvés
		0 point	1 point	2 points	3 points	5 points	6 points
		Temps + 10 minutes = l'élève est disqualifié.					
2 points	Renseignement du carton de contrôle	Le candidat a noté l'heure de départ et l'heure d'arrivée et a poinçonné les postes trouvés.		Le candidat a noté l'heure de départ et l'heure d'arrivée, a poinçonné les postes trouvés, et les a définis par écrit.		Le candidat a noté l'heure de départ et l'heure d'arrivée, a poinçonné les postes trouvés, et les a définis par symboles IOF.	
		1 point		1,5 point		2 points	
2 points	Analyse de son parcours	Le candidat retrace son parcours avec hésitation et une description très approximative.		Le candidat retrace son parcours avec méthode.		Le candidat retrace son parcours avec précision et indique sur au moins 2 choix d'itinéraire, ses points d'attaque, point (s) de passage et ses lignes d'arrêt.	
		1 point		1,5 point		2 points	

Commentaires : Dans le cadre du contrôle en cours de formation, la course est individuelle ou en binôme.

Les contraintes de sécurité nécessitent de choisir des dispositifs particuliers notamment dans les domaines suivants :

- conception du dispositif (départ et arrivée le plus au centre, favoriser les passages proches de la zone centrale, limiter l'espace d'évolution, avoir des lignes d'arrêt visibles par les élèves, etc.)
 - mise en place de commissaires adultes ou élèves (organisation éventuelle de l'épreuve en 2 séquences ou 2 séances successives, etc.)
 - il est possible d'introduire d'autres postes sans valeur, donc non pris en compte, pour augmenter l'incertitude, l'activité de recherche personnelle et la présence d'un plus grand nombre d'élèves sur le parcours.
 - des adaptations des temps de course à hauteur de 10 % peuvent s'appliquer lors de mauvaises conditions météo (terrain gras, pluie, froid, vent fort, etc.)
 - les balises de niveau 1 se situent sur des éléments caractéristiques le long de lignes directrices (chemin, sentier, clôture, limite de végétation précise).
 - les balises de niveau 2 nécessitent d'identifier un point d'attaque sur des lignes directrices de niveau 1 (route, chemin, sentier, grillage, etc.) pour leur recherche.
- Les symboles IOF (international orientering fédération) caractérisent l'élément caractéristique du poste et sa position par rapport à celui-ci.

Course d'orientation Bac pro

Compétences attendues		Principes d'élaboration de l'épreuve.					
<p>Niveau 4 : Construire son itinéraire, adapter son déplacement en utilisant des lignes de niveau 1 et 2 (sentier, fossé ...) et gérer ses ressources pour réaliser la meilleure performance en milieu boisé et partiellement connu, dans le respect des règles de sécurité.</p>		<p>Le coureur doit réaliser, seul ou en binôme, un parcours de son choix, composé de 8 postes, dans un temps limité de 30 ou 35 minutes, selon la difficulté du terrain : prévoir une superficie du réseau d'environ 1 km², pour un circuit d'environ 2,5 km. 24 postes (balises ou piquets permanents avec pinces) sont placés sur des éléments caractéristiques et dans un milieu boisé ou semi boisé partiellement connu. 14 balises sont de niveau 2 et 10 balises de niveau 3. Le code d'identification, de la balise ou du piquet, est identique à celui du poste précisé sur la carte mère. Pendant 5 minutes le candidat devra choisir 8 postes en fonction du niveau qu'il veut atteindre. Toutes les données sont vérifiées à l'aide d'un carton de contrôle comportant les numéros de tous les postes à poinçonner. Le candidat peut contrôler la durée de son déplacement à l'aide d'un chronomètre ou d'une montre.</p>					
Points à affecter	Éléments à évaluer	Compétence de niveau 4 en cours d'acquisition de 0 à 9pts		Compétence de niveau 4 acquise de 10 à 20 pts			
10 Points	Conduite d'un itinéraire et de la lecture de la carte	0 poste trouvé.	1 à 2 postes trouvés	3 à 4 postes trouvés	5 à 6 postes trouvés	7 postes trouvés	8 postes trouvés
		0 point	1 point	2 points	3 points	5 points	6 points
		+ 0,5 pt par poste de niveau 3 trouvé.					
6 Points	Évaluation de la vitesse de course	Temps + 6 min	Temps + 3 min	Respect du temps T	Temps -3 min et 8 postes trouvés	Temps -6 min et 8 postes trouvés	Temps -8 min et 8 postes trouvés
		0 point	1 point	2 points	3 points	5 points	6 points
		Temps + 10 minutes = l'élève est disqualifié.					
2 Points	Renseignement du carton de contrôle	Le candidat a noté l'heure de départ et l'heure d'arrivée et a poinçonné les postes trouvés.		Le candidat a noté l'heure de départ et l'heure d'arrivée, a poinçonné les postes trouvés, et les a définis par écrit.		Le candidat a noté l'heure de départ et l'heure d'arrivée, a poinçonné les postes trouvés, et les a définis par symboles IOF.	
		1 point		1,5 point		2 points	
2 Points	Analyse de son parcours	Le candidat retrace son parcours avec hésitation et une description très approximative.		Le candidat retrace son parcours avec méthode.		Le candidat retrace son parcours avec précision et indique sur au moins 2 choix d'itinéraire, ses points d'attaque, point (s) de passage et ses lignes d'arrêt.	
		1 point		1,5 point		2 points	

Commentaires : Dans le cadre du contrôle en cours de formation, la course est individuelle ou en binôme.

Les contraintes de sécurité nécessitent de choisir des dispositifs particuliers notamment dans les domaines suivants :

- conception du dispositif (départ et arrivée le plus au centre, favoriser les passages proches de la zone centrale, limiter l'espace d'évolution, avoir des lignes d'arrêt visibles par les élèves,... etc.)
 - Mise en place de commissaires adultes ou élèves (organisation éventuelle de l'épreuve en 2 séquences ou 2 séances successives,... etc.)
 - Il est possible d'introduire d'autres postes sans valeur, donc non pris en compte, pour augmenter l'incertitude, l'activité de recherche personnelle et la présence d'un plus grand nombre d'élèves sur le parcours.
 - Des adaptations des temps de course à hauteur de 10 % peuvent s'appliquer lors de mauvaises conditions météo (terrain gras, pluie, froid, vent fort, etc.)
 - Les balises de niveau 1 se situent sur des éléments caractéristiques le long de lignes directrices (chemin, sentier, clôture, limite de végétation précise).
 - Les balises de niveau 2 nécessitent d'identifier un point d'attaque sur des lignes directrices de niveau 1 (route, chemin, sentier, grillage, etc.) pour leur recherche.
- Les symboles IOF (international orientering fédération) caractérisent l'élément caractéristique du poste et sa position par rapport à celui-ci.

Natation sauvetage CAP BEP

Compétences attendues		Principes d'élaboration de l'épreuve		
<p>Niveau 3 : En choisissant son mode de nage, se déplacer sur une distance longue en un temps imparti, exigeant le franchissement en immersion d'obstacles disposés en surface, et la remontée d'un objet immergé.</p>		<p>Épreuve comportant deux parties enchaînées. Un parcours de 200m comportant 8 obstacles à franchir en immersion. Cette distance doit être nagée en moins de 5mn20 pour les candidats et en moins de 5mn40 pour les candidates. Le parcours de 200 mètres est constitué par le jury qui dispose les 8 obstacles régulièrement sur le parcours. Un intervalle d'environ 25m sépare les obstacles qui sont orientés verticalement par rapport à la surface afin d'imposer une immersion d'environ 1 m de profondeur, ou horizontalement imposant un déplacement subaquatique d'au moins 2 m. Les modalités de franchissement sont libres. Le nombre de tentatives de franchissement n'est pas limité. Passer les obstacles sans les heurter est valorisé. Au terme du parcours d'obstacles et dans son prolongement, le candidat nage vers une zone indiquée, distante d'une vingtaine de mètres, pour remonter en surface en moins de 30 s (garçons), de 35 s (filles), un mannequin qui s'y trouve immergé à environ 2 m de profondeur. Ce parcours est chronométré, jusqu'au moment où les voies respiratoires du mannequin sont émergées. Le candidat communique avant le début de l'épreuve au jury le nombre de points qui lui seront attribués pour chacun des éléments évalués, au cours des deux parties de l'épreuve.</p>		
Points à affecter	Éléments à évaluer	Compétence de niveau 3 en cours d'acquisition de 0 à 9 pts	Compétence de niveau 3 acquise de 10 à 20 pts	
10 points 1 ^{re} partie	Nombre d'obstacles franchis : 6 pts	2 obstacles franchis : 1 pt 3 obstacles franchis : 2 pts	4 obstacles franchis : 3 pts 5 obstacles franchis : 4 pts 6 obstacles franchis : 5 pts	7 obstacles franchis : 5,5 pts 8 obstacles franchis : 6 pts
	Nombre d'obstacles touchés : 2 pts	deux et plus : aucun point	un seul obstacle touché sur l'ensemble du parcours: 1 pt	aucun obstacle touché sur l'ensemble du parcours: 2 pts
	Parcours réalisé ou non dans le temps imparti : 2 pts		200m nagés en moins de 5 mn 40 (garçons), 6 mn (filles) : 1 pt	200 m nagés en moins de 5 mn 20 (garçons), 5 mn 40 (filles) : 2 pts
5 points 2 ^e partie	Temps nécessaire pour remonter le mannequin à la surface : 5 pts	Mannequin remonté à la surface : 1pt	Mannequin remonté à la surface, voies respiratoires émergées : 3pts	Mannequin remonté à la surface, voies respiratoires émergées, dans le temps imparti :5pts
5 points	Projet personnel : Degré de pertinence du parcours réalisé aux possibilités et aux engagements de l'élève dans la préparation de l'épreuve	Trois différences entre le prévu et le réalisé : 1 pt	2 différences entre le prévu et le réalisé: 2 pts 1 différence entre le prévu et le réalisé: 3 pts	Aucune différence entre le prévu et le réalisé: 4 pts 1 pt supplémentaire si l'élève gère son effort en maintenant une allure globalement régulière sur le premier parcours

Natation sauvetage Bac pro

Compétences attendues		Principe d'élaboration de l'épreuve		
<p>Niveau 4 : En choisissant son mode de nage, se déplacer vite sur une distance longue tout en franchissant en immersion une série d'obstacles variés disposés régulièrement sur un parcours choisi, puis remorquer en surface un objet préalablement immergé, sur un aller-retour dont la distance est déterminée par le nageur.</p>		<p>Épreuve comportant un parcours de franchissement d'obstacles chronométré d'une distance de 200m, prolongé sans interruption par le remorquage d'un mannequin sur une distance de 10 à 40m choisie par le candidat. Le parcours de 200 mètres est constitué par le jury en disposant au moins 8 obstacles à franchir. Ces obstacles sont orientés verticalement par rapport à la surface afin d'imposer une immersion d'environ 1m de profondeur, ou horizontalement imposant un déplacement subaquatique d'au moins 2m. Les modalités de franchissement sont libres. Tout contact avec un obstacle est pénalisé. Le nombre de tentatives de franchissement est limité à 10 sur l'ensemble du parcours. Au terme du parcours d'obstacles, et sans arrêt, l'élève remonte en surface le mannequin choisi immergé à environ 2m de profondeur, et le remorque sur une distance choisie, sous forme d'aller-retour en temps limité (1 minute maximum). Pour chaque passage, deux mannequins au moins sont immergés; le candidat identifie celui choisi dans son projet. Le candidat communique avant le début de l'épreuve son projet personnel de parcours : performance chronométrée, nombre d'obstacles franchis, type de mannequin remorqué (enfant ou adulte).</p>		
Points à affecter	Éléments à évaluer	Compétence de niveau 4 en cours d'acquisition de 0 à 9 pts	Compétence de niveau 4 acquise de 10 à 20 pts	
12 points	<p>Performance chronométrique lors du franchissement d'obstacles</p> <p>Distance de remorquage aller-retour et respect du temps imparti</p>	<p>Moins de 7.15 (G), 8.00 (F) 0,5 pt 6.45 (G), 7.30 (F) 1 pt 6.15 (G), 7.00 (F) 1,5 pt 5.45 (G), 6.30 (F) 2 pts</p> <ul style="list-style-type: none"> Dépassement de temps (plus de 5 ") ou arrêt avant la fin du retour : 0 pt Aucun dépassement de temps ni arrêt avant la fin du retour, et distance supérieure à 10m : 1 pt Et distance supérieure à 15 m : 2 pts 	<p>Moins de 5.30 (G), 6.15 (F) 2,5 pts 5.15 (G), 6.00 (F) 3 pts 5.00 (G), 5.45 (F) 3,5 pts 4.45 (G), 5.30 (F) 4 pts</p> <ul style="list-style-type: none"> Aucun dépassement de temps ni arrêt avant la fin du retour, et distance supérieure à 20 m : 3 pts Aucun dépassement de temps ni arrêt avant la fin du retour, et distance supérieure à 25 m : 4pts 	<p>Moins de 4.30 (G), 5.15 (F) 4,5 pts 4.15 (G), 5.00 (F) 5 pts 4.00 (G), 4.45 (F) 5,5 pts 3.45 (G), 4.30 (F) 6 pts</p> <ul style="list-style-type: none"> Aucun dépassement de temps ni arrêt avant la fin du retour, et distance supérieure à 30 m : 5pts Aucun dépassement de temps ni arrêt avant la fin du retour, et distance supérieure à 35 m : 6pts
5 points	<p>Nombre d'obstacles franchis. Les contacts avec les obstacles sont autorisés mais pénalisés chacun d'un demi-point.</p> <p>Nature de l'objet remorqué.</p>	<p>2 : 0,5 pt 3 : 1 pt 4 : 1,5 pts</p> <p>Mannequin enfant, dont les voies respiratoires demeurent le plus souvent émergées : 0,5 pt</p>	<p>5 : 2 pts 6 : 2,5 pts</p> <p>Mannequin adulte dont les voies respiratoires demeurent le plus souvent émergées : 1pt</p>	<p>7 : 3 pts 8 : 3,5 pts</p> <p>Mannequin adulte dont les voies respiratoires demeurent constamment émergées : 1,5 pts</p>
3 points	<p>Conformité au projet annoncé.</p>	<p>Le parcours réalisé diffère du projet annoncé dans le nombre d'obstacles franchis. Plus d'1 obstacle de différence. : 0 pt 1 obstacle de différence : 1 pt</p>	<p>Le parcours réalisé est conforme au projet annoncé dans le nombre d'obstacles franchis mais la performance chronométrée varie (écart de 10" à 20" en plus ou en moins) : 2 pts</p>	<p>Le parcours réalisé est conforme au projet annoncé et pour la performance chronométrée (écart toléré de plus ou moins 10") : 3 pts</p>

Acrosport CAP BEP (Référentiel rénové 2018)

Compétences attendues		Principes d'élaboration de l'épreuve													
<p>Niveau 3 : Composer une chorégraphie gymnique constituée au minimum de 4 figures différentes et d'éléments de liaison pour la réaliser collectivement en assurant la stabilité de figures et la sécurité lors des phases de montage démontage. Chaque élève est confronté aux rôles de porteur et voltigeur. Les formations sollicitent des effectifs différents d'élèves (duo, trio...). Juger consiste à identifier les différents types de figures et valider les critères de stabilité et de sécurité.</p>		<p>Un projet d'enchaînement collectif est présenté sur une fiche type qui comporte son scénario (figures et éléments, niveau de difficulté). C'est cette fiche qui servira de support à l'évaluation des différents éléments et figures au fur et mesure de leur apparition. Sur la fiche d'évaluation individuelle, sont reportées les évaluations des figures et éléments sur lesquels l'élève a choisi d'être noté. Des exigences collectives et individuelles clairement définies : - collectives : pour chaque groupe de 3 à 4, une pose de départ à partir de l'espace scénique, des figures statiques dans au moins 2 types de formation différente d'élèves (duo, trio, quatuor), des éléments acrobatiques (roulades, roues, salti, etc.) ou gymniques (sauts, pirouettes, etc.) ou des liaisons chorégraphiques entre chaque figure, une pose de fin. – Individuelles : Chaque élève est évalué sur 4 figures et 2 éléments dont 1 "exploit" individuel. Il tient les rôles au moins 1 fois de voltigeur, et au moins 1 fois de porteur. Un passage devant un public et une appréciation portée par des juges. Selon le nombre de candidats, 2 essais peuvent être accordés, séparés de 20'. Seul le meilleur compte. La cotation des difficultés est référée au code UNSS de gymnastique acrobatique en vigueur. A: 0,20 B: 0,40 C: 0,60 D: 0,80 (Tout élément de cotation supérieure se voit attribuer la valeur maximale) ou bien à un code scolaire qui s'en approche.</p>													
Points à affecter	Éléments à évaluer	Compétence de niveau 3 en cours d'acquisition de 0 à 9 pts					Compétence de niveau 3 acquise de 10 à 20 pts								
6 points	Difficulté (figures et éléments)	Note :	0.5	1	1.5	2	2.5	3	3.5	4	4.5	5	5.5	6	
		Points :	0.6	0.8	1	1.2	1.4	1.6	1.8	2	2.2	2.4	2.6	2.8	
		Éléments	3A	4A	5A	6A	5A ,1B	4A, 2B	3A, 3B	2A, 4B	1A, 5B	6B	5B, 1C	4B, 2C	
8 points	Exécution (figures et éléments sur 6 points) Chacun est noté sur 1 point (montage et démontage sur 2 points)	<u>figure statique</u> tenue alignement, tremblements correction -1 en cas de chute dans une figure ou dans un élément					<u>figure dynamique</u> amplitude réception correction			<u>élément</u> technique décalage / partenaire correction					
		Figures réalisées en force. Appuis dangereux.			Précipitations, de nombreux déséquilibres.		Mouvements hésitants. Réceptions lourdes au sol.			Mouvements fluides. Réceptions légères.					
		0					0.5			1			1.5		2
4 points	Composition de l'enchaînement (nature et variété des liaisons, originalité)	Enchaînement sur place. Ruptures, arrêts, oublis. Déplacements marchés et anarchiques.. Utilisation d'un seul élément pour réaliser les liaisons. (ex: roulade avant) de 0 à 1,5 pts					Espace exploité aux 2 tiers. Enchaînement fluide. Déplacements type gymnique. Utilisation de 2 éléments différents pour réaliser les liaisons de 2 à 4 pts								
2 points	Juge (positionnement d'un niveau de prestation attitude)	Repère les figures. Jugement de valeur. de 0 à 0,5 pts					Repère et différencie les exigences présentées (figures, éléments, liaisons). Repère les fautes de placement (appuis interdits, etc.) et de tenue (3"). de 1 à 2 pts								

Commentaire: un élève peut participer à des figures supplémentaires afin de permettre à ses partenaires de réaliser des prestations plus adaptées à leurs ressources sans être lui-même pénalisé par le niveau de difficulté plus bas puisqu'il ne choisit pas d'être noté dessus.
Sont appelés FIGURE toutes les « pyramides » d'acrosport, ELEMENT tous les éléments (gymniques et acrobatiques) de gym, LIAISON les liens chorégraphiques entre les figures et les éléments.

Acrosport Bac pro (Référentiel rénové 2018)

Compétences attendues		Principes d'élaboration de l'épreuve													
<p>NIVEAU 4 : Composer une chorégraphie gymnique, structurée à l'aide d'un support sonore, constituée au minimum de 4 figures différentes et d'éléments de liaison. Elle est réalisée collectivement dans un espace orienté devant un groupe d'élèves en s'attachant à favoriser la fluidité lors des phases de montage démontage et des éléments de liaison. Chaque élève est confronté aux rôles de porteur et voltigeur dans des formations différentes (duo, trio...). Les éléments de liaison permettent de positionner les figures dans des espaces différents. Juger consiste à apprécier l'orientation et l'occupation de l'espace et la prise en compte du support sonore, ainsi que la fluidité de la réalisation.</p>		<p>Un projet d'enchaînement collectif est présenté sur une fiche type qui comporte son scénario (figures et éléments, niveau de difficulté). C'est cette fiche qui servira de support à l'évaluation des différents éléments et figures au fur et mesure de leur apparition. Sur la fiche d'évaluation individuelle, sont reportées les évaluations des figures et éléments sur lesquels l'élève a choisi d'être noté. Des exigences collectives et individuelles clairement définies : - collectives : pour chaque groupe de 3 à 4, une pose de départ à partir de l'espace scénique, des figures statiques dans au moins 2 types de formation différente d'élèves (duo, trio, quatuor), des éléments acrobatiques (roulades, roues, salti...) ou gymniques (sauts, pirouettes...) ou des liaisons chorégraphiques entre chaque figure, une pose de fin. – Individuelles : Chaque élève est évalué sur 4 figures et 2 éléments dont 1 "exploit" individuel. Il tient les rôles au moins 1 fois de voltigeur, et au moins 1 fois de porteur. Des contraintes de temps: durée entre 1'30 et 2'30 Utilisation d'un espace orienté, varié et de la musique. Un passage devant un public et une appréciation portée par des juges. Selon le nombre de candidats, 2 essais peuvent être accordés, séparés de 20'. Seul le meilleur compte. La cotation des difficultés est référée au code UNSS de gymnastique acrobatique en vigueur. A: 0,20 B: 0,40 C: 0,60 D: 0,80 (Tout élément de cotation supérieure se voit attribuer la valeur maximale) ou bien à un code scolaire qui s'en approche.</p>													
Points à affecter	Éléments à évaluer	Compétence de niveau 4 en cours d'acquisition de 0 à 9 pts						Compétence de niveau 4 acquise de 10 à 20 pts							
6 points	Difficulté (figures et éléments)	Note :	0.5	1	1.5	2	2.5	3	3.5	4	4.5	5	5.5	6	
		Points :	2.2	2.4	2.6	2.8	3	3.2	3.4	3.6	3.8	4	4.2	4.4	
		Éléments	1A, 5B	6B	5B, 1C	4B, 2C	3B, 3C	2B, 4C	1B, 5C	6C	5C, 1D	4C, 2D	3C, 3D	2C, 4D	
8 points	Exécution (figures et éléments sur 6 points) Chacun est noté sur 1 point (montage et démontage sur 2 points)	<p><u>figure statique</u> fautes = -0,5 tenue fautes = -0,3 alignement, tremblements fautes = -0,2 correction -1 en cas de chute dans une figure ou dans un élément</p>						<p><u>figure dynamique</u> amplitude réception correction</p>				<p><u>élément</u> technique décalage / partenaire correction</p>			
		<p>Mouvements hésitants. Réceptions lourdes au sol. de 0 à 0.5 pt</p>						<p>Mouvements fluides. Réceptions légères. 1 pt</p>				<p>Mouvements conduits et contrôlés, en rythme. (le porteur devient le seul porteur) de 1,5 à 2 pts</p>			
4 points	Composition de l'enchaînement (utilisation de l'espace scénique et du monde sonore, nature et variété des liaisons, originalité)	<p>Espace exploité aux 2 tiers. Des temps morts, des élèves inactifs. Déplacements type gymnique. Utilisation de 2 éléments différents pour réaliser les liaisons de 0 à 1,5 pt</p>						<p>Espace exploité dans son ensemble.. Continuité des enchaînements (entre figures et liaisons). Déplacements type gymnique. Synchronisation avec le support sonore. Utilisation de 3 éléments différents pour réaliser les liaisons de 2 à 4 pts</p>							
2 points	Juge (positionnement d'un niveau de prestation, attitude)	<p>Repère et différencie les exigences présentées (figures, éléments, liaisons). Repère les fautes de placement (appuis interdits, etc.) et de tenue (3"). de 0 à 0,5 pt</p>						<p>Repère la difficulté des figures et des éléments. Repère le niveau de composition de l'enchaînement. de 1 à 2 pts</p>							

Commentaire: un élève peut participer à des figures supplémentaires afin de permettre à ses partenaires de réaliser des prestations plus adaptées à leurs ressources sans être lui-même pénalisé par le niveau de difficulté plus bas puisqu'il ne choisit pas d'être noté dessus.

Sont appelés FIGURE toutes les "pyramides" d'acrosport, ELEMENT tous les éléments (gymniques et acrobatiques) de gym, LIAISON les liens chorégraphiques entre les figures et les éléments.

Arts du cirque CAP BEP

Compétences attendues		Principes d'élaboration de l'épreuve		
<p>Niveau 3 Reproduire des formes singulières en jonglage, acrobatie, équilibre, les organiser pour les représenter au sein d'une pièce collective. Les élèves spectateurs apprécient la qualité de réalisation des différentes formes singulières.</p>		<p>En s'appuyant sur des éléments artistiques et scéniques simples pour suggérer un univers (époque, lieu), des personnages, des sentiments, des états, les candidats par groupe de 3, présentent un numéro collectif qui articule les différentes spécialités des arts du cirque: jonglerie, équilibres précaires, acrobaties collectives. La durée du numéro est comprise entre 2' et 5'. La troupe présente son numéro, en utilisant des objets, des accessoires, des costumes, un support sonore. Elle dispose et met en piste son matériel pour investir et redéfinir en toute sécurité un espace d'environ 8 m sur 8 m. Deux leçons avant l'évaluation du numéro, les élèves réalisent une répétition (1) devant un groupe de spectateurs-lecteurs (de préférence choisis). Un spectateur-lecteur observe un circassien à l'aide d'une fiche, le renseigne sur sa prestation et présente une ou des propositions pour l'améliorer. Il est évalué lors de la présentation finale du numéro sur la pertinence de ses conseils et sur les améliorations produites sur la qualité de réalisation du circassien lors de l'évaluation.</p>		
Points à affecter	Éléments à évaluer	Compétence de niveau 3 en cours d'acquisition		Compétence du niveau 3 acquise
		De 0 à 9 points	De 10 à 14 points	De 15 à 20 points
<p>Construction du numéro Note collective 6 points</p>	<p>Composition : création collective et mise en piste.</p>	<p>De 0 à 2,5 pts Le numéro est improvisé. L'organisation spatiale, temporelle est aléatoire et oublie les règles essentielles de présentation : orientation, prise en compte du public, etc. La troupe s'appuie sur un élève pour mémoriser ou présenter son numéro.</p>	<p>De 3 à 4,5 pts Le numéro est construit : avec un début, un développement, une fin repérables. Il s'appuie sur une succession, juxtaposition de réalisations individuelles. L'espace et le temps sont utilisés dans leur intégralité. Chaque élève a mémorisé le filage et l'organisation du numéro.</p>	<p>De 5 à 6 pts Le numéro est structuré dans le temps et l'espace, à partir d'une articulation des réalisations individuelles. Les exploits et numéros individuels sont mis en valeur.</p>
		<p>De 0 à 3 pts La réalisation s'appuie sur une manipulation, une mobilisation des engins et des objets, timide, de faible amplitude, maladroite et aléatoire. Les équilibres et les acrobaties sont sommaires et peuvent être dangereux. La mobilité est réduite ou exagérée, avec une prédominance des appuis pédestres. La prise de risque est insuffisamment maîtrisée.</p>	<p>De 3.5 à 5.5 pts L'élève reproduit dans son numéro des formes techniques simples apprises et stabilisées, bien spécifiques à l'activité. Dans chacun des arts du cirque, il choisit judicieusement, au regard de ses possibilités, une forme qu'il maîtrise. La prise de risque est assumée dans les figures d'acrobaties et les déplacements sur engins précaires.</p>	<p>De 6 à 7 pts L'élève utilise l'espace, le temps et l'énergie pour explorer des formes et des techniques originales et personnelles (2). La motricité et les formes sont précises et choisies judicieusement. Il prend des risques spectaculaires mais calculés et joue sur la rupture et la reconstruction de l'équilibre.</p>
<p>Réalisation Interprétation Note individuelle 11 points</p>	<p>Réalisation : l'engagement moteur et la prise de risque 7 points</p>	<p>De 0 à 1,5 pts Interprétation extrêmement limitée L'élève présente une hyper activité exubérante, désordonnée ou, au contraire une timidité liée à l'appréhension de l'échec face à un public. L'interprétation est sommaire, assortie de gestes parasites. L'élève est concentré sur son numéro, son attention est centrée sur les objets pour ne pas les faire chuter.</p>	<p>De 2 à 3 pts Interprétation ponctuelle L'interprétation est perçue comme nécessaire. Elle est possible grâce à une plus grande maîtrise des numéros. L'élève assume sa présence sur scène sans tomber dans le mime, la parodie, la reproduction du réel. L'engagement est serein.</p>	<p>De 3 à 4 pts Interprétation continue et convaincante L'élève ne décroche pas de son rôle, de son personnage. Il choisit les traits corporels significatifs du personnage qu'il présente et les préserve dans la mise en œuvre. Il reste concentré, convaincant. L'attention du spectateur est retenue par des effets simples, images fortes : regard, silence, arrêt, immobilité, position.</p>
	<p>Interprétation : l'engagement émotionnel et la prise de risque. 4 points</p>	<p>De 0 à 1 pt Jugements qui n'éclairent pas à l'interprète - Apprécie la réalisation des figures proposées par le circassien de façon binaire (exemples: « beau/pas beau » « facile /difficile ») sans argument. Ces jugements ne permettent pas d'améliorer la production.</p>	<p>De 1,5 à 2 pts Proposition sur un élément précis source de transformations de la réalisation du circassien - Apprécie la réalisation des figures proposées par le circassien à travers critères de virtuosité (3) ou d'originalité (4) ... Il guide le circassien pour les mettre en valeur ou améliorer la réalisation.</p>	<p>De 2,5 à 3 pts Propositions concrètes pour une amélioration de la prestation du circassien - Le spectateur-lecteur repère les formes singulières dans leur virtuosité (2) et leur originalité (4) et guide le circassien pour les mettre en valeur ou améliorer la réalisation.</p>
<p>Spectateur Lecteur Note individuelle 3 points</p>	<p>Appréciation de la qualité de réalisation des différentes formes singulières</p>			

- (1) Les élèves présentent leur numéro. Il s'agit d'une étape de travail dans le processus de création, puisqu'ils pourront le modifier en tenant compte des indications fournies par les spectateurs lecteurs.
(2) Par exemple, il est capable de préserver les formes de jonglage en modifiant des formes corporelles simples : avancer, reculer, s'asseoir, tourner sur soi, etc.
(3) Exemple de critères de virtuosité : amplitude des lancers, nature et qualité des appuis, qualité de la surface sur laquelle ils se trouvent, etc.
(4) Exemple de critères d'originalité: choix des objets, détournement de leurs usages conventionnels, originalité de leur trajectoire dans l'espace et autour du corps.

Arts du cirque Bac pro

Compétences attendues		Principes d'élaboration de l'épreuve		
<p>Niveau 4 : Construire une pièce collective à partir des différents arts du cirque pour la présenter, en intégrant une prise de risque technique ou affective à partir de différents paramètres : équilibre, gravité, trajectoire des objets ou des engins, formes corporelles individuelles ou collectives. Les élèves spectateurs apprécient l'organisation spatiale et temporelle de la pièce et la qualité d'interprétation des circassiens.</p>		<p>À travers un thème simple, choisi librement ou parmi ceux proposés par l'enseignant, les candidats par groupe de 3 à 5 présentent un numéro en explorant individuellement, successivement ou conjointement les différentes spécialités des arts du cirque: jonglerie, équilibres précaires, acrobaties collectives (au moins un coup de projecteur par candidat) La troupe mixte (si possible) utilise des objets, des accessoires, des costumes, même très simples : nez, masque, gants, chapeau, chaussettes. Elle articule des spécialités circassiennes, et met en scène des personnages sur un univers sonore. Elle se réapproprie l'espace disponible (environ 12m -12m) en délimitant sa piste, en disposant son matériel, en maintenant son public derrière une ligne imaginaire ou matérialisée. La durée du numéro est comprise entre 3' et 6'. La troupe et le spectacle ont un nom, une affiche et un programme spécifiant la trame, le canevas de la pièce. Deux leçons avant l'évaluation du numéro, les circassiens réalisent une répétition (1) devant un groupe de spectateurs-lecteurs (de préférence choisis). Chacun observe le numéro à l'aide d'une fiche, et renseigne la troupe sur la prestation en présentant une ou des propositions pour l'améliorer. Il est évalué lors de la présentation finale du numéro sur la pertinence de ses conseils et sur les améliorations produites sur la qualité de composition lors de l'évaluation.</p>		
Points à affecter	Éléments à évaluer	Niveau 4 en cours d'acquisition	Degré d'acquisition du niveau 4	
		De 0 à 9 points	De 10 à 14 points	De 15 à 20 points
6 points	<p>Composition : création collective et mise en piste</p>	<p>De 0 à 2 pts Le numéro témoigne d'une organisation spatiale et temporelle aléatoire et approximative. L'ensemble relève davantage d'une juxtaposition de séquences individuelles, répétitives et monotones. Le monde sonore est un simple support musical. Les costumes et accessoires présents sont classiques et banals. La présentation reste majoritairement frontale, statique.</p>	<p>De 2.5 à 4 pts Le numéro est structuré dans l'espace et le temps. Un choix avisé de formation, orientation, procédés de composition souligne ponctuellement le propos pour mettre en évidence quelques temps forts. Au moins 2 dimensions de l'espace scénique sont exploitées. Le monde sonore est adapté et indique les moments clés. Le choix et l'utilisation des objets sont en lien avec le propos. La présentation se déroule sur un rythme soutenu et continu.</p>	<p>De 4,5 à 6 pts Le numéro atteste d'une utilisation pertinente et originale des éléments scénographiques (espace, accessoires, costumes, objets...) La troupe utilise volontairement des procédés de composition (unisson, canon, inversion, etc.). L'espace d'évolution est investi dans toutes ses dimensions : profondeur, largeur, à différents niveaux (du sol à un espace aérien). Les exploits et numéros individuels sont mis en valeur.</p>
<p>2 points</p> <p>Le projet</p>		<p>Écriture de la pièce</p>	<p>De 0 à 0.5 pt Le titre et l'affiche sont plaqués, ils n'illustrent ni ne suggèrent le spectacle. Le programme aborde sommairement les numéros et leur articulation. Quelques accessoires sont oubliés ou mal positionnés. Cette préparation approximative occasionne des contre temps dans la réalisation du numéro.</p>	<p>De 1 à 1.5 pts Le titre éclaire et initie le spectateur. L'affiche a fait l'objet d'une recherche esthétique originale. Le programme présente les artistes et leurs numéros, il indique la logique de construction du spectacle. La disposition des accessoires et du matériel est anticipée au début de la pièce.</p>
9 points	<p>Réalisation : l'engagement moteur et la prise de risque</p> <p>4.5 points</p>	<p>De 0 à 2 pts L'élève reproduit des exercices simples appris et stabilisés. En fonction d'une connaissance de lui, juste et judicieuse, il approfondit des techniques dans deux arts du cirque dans lesquels il s'engagera lors de sa prestation. La prise de risque est minimale ou excessive.</p>	<p>De 2.5 à 3.5 pts Le candidat recherche l'originalité. Il s'engage dans les trois arts du cirque et place son coup de projecteur dans l'art du cirque où il excelle. La prise de risque est calculée, pas toujours maîtrisée.</p>	<p>De 4 à 4.5 pts L'élève crée de nouvelles figures en combinant ou articulant plusieurs techniques et différents arts du cirque(1). Le passage individuel laisse apparaître une certaine virtuosité, des créations originales et personnelles. La prise de risque est anticipée.</p>
<p>Réalisation Interprétation</p> <p>Note individuelle</p>	<p>Interprétation : l'engagement émotionnel et la prise de risque</p> <p>4.5 points</p>	<p>De 0 à 2 pts Présence subie Le propos est récité, exécuté sommairement. Il est imprécis et laisse place à des confusions : trous de mémoire, répétition... L'élève rencontre des difficultés à se décentrer de sa réalisation. Il recherche de l'aide sur les personnes bienveillantes du public.</p>	<p>De 2 à 3.5 pts Présence intermittente Dans son numéro, l'élève présente plusieurs moments forts de rencontre avec le public. L'élève est présent, convaincant, avec un regard placé, une respiration adaptée. Parfois il est déstabilisé, et peut décrocher.</p>	<p>De 4 à 4.5 pts Présence engagée et convaincante continue L'élève s'appuie sur le public : son regard est posé, intentionnel. Il établit une relation avec le spectateur par des effets de scènes simples. En cas de difficulté, il assure la continuité de son numéro par des techniques de réchappe anticipées.</p>

<p>3 points Spectateur Lecteur Note individuelle</p>	<p>Appréciation d'un numéro dans sa qualité de composition</p>	<p>0 à 1 pt Jugements qui n'éclairent pas les compositeurs -Repère les formes spatiales : ligne, colonne, forme géométrique, lettre, etc. - Apprécie l'utilisation de l'espace scénique en lien avec le thème, et propose le cas échéant des modifications.</p>	<p>1,5 à 2 pts Proposition sur un élément précis source de transformation de la composition - Apprécie les procédés de composition : unisson, répétition, canon... utilisés en lien avec le thème -Identifie les décalages spatiaux ou temporels entre les circassiens, par rapport à la trame du programme, et propose des solutions pour les supprimer.</p>	<p>2,5 à 3 pts Propositions concrètes pour une amélioration de la composition - Repère les modules, pertinents en rapport avec le propos, l'univers. Fait des propositions argumentées pour éliminer, soustraire, les éléments superflus. - Débat à l'issue de la prestation de son impact émotionnel en lien avec le titre proposé.</p>
---	---	---	---	--

Commentaires :

- (1) Les élèves présentent leur numéro. Il s'agit d'une étape de travail dans le processus de création, puisqu'ils pourront le modifier en tenant compte des indications fournies par les spectateurs lecteurs.
- (2) Par exemple, il est capable, de réguler son équilibre sur l'engin sans perturber la continuité du jonglage (mobilité jambes+ bassin indépendante du buste)
- (3) L'acquisition des savoir-faire fondamentaux liés aux différentes techniques circassiennes se réalise dans une perspective artistique qui privilégie les dimensions créatives et poétiques, dénuée de technicisme. Au regard des conditions d'enseignement et des représentations des élèves, « reproduire des formes singulières », est à entendre comme l'appropriation et la sélection de savoir-faire et de techniques dans une recherche de singularité.

Vous trouverez quelques pistes de travail à explorer pour permettre aux élèves de construire cette singularité, dans les différents arts du cirque.

Jonglerie : jongler consiste à lancer, manipuler, rouler ou faire virevolter des objets. La variété et la diversité des trajectoires possibles constituent un premier axe de recherche avec les élèves. Par exemple, l'exploration des trajectoires suppose de confronter l'élève au travail des colonnes, cascades, jets, mais aussi, d'envisager un travail au sol, à base de roulements....

Divers paramètres peuvent être envisagés pour créer de l'originalité et/ ou de la virtuosité :

- la nature et le choix des objets : forme, taille, volume, propriétés, symbolisme, matière, nombre.
- le type d'actions mis en œuvre, leurs déplacements (dans l'espace avant, latéral, arrière du candidat), et/ou leur amplitude.
- la trajectoire des objets dans l'espace et autour du corps.
- les mouvements de l'objet : rotation, translation, spirale...enroulement, percussion, arrêt, amorti, rebond.

Le jonglage est aussi un travail d'illusion, de manipulation, de circulation et disparition d'objets qui nécessite l'acquisition d'habiletés fines. Il fait appel à des qualités de coordination, latéralisation, dissociation très fines et essentielles aux progrès des élèves. Pour impressionner, surprendre, étonner : le circassien utilise des parties du corps variées pour lancer, attraper, produire des rebonds ou arrêts : pieds, genoux, coudes, épaule, nuque, etc.

Enfin, le jonglage n'est pas qu'une activité individuelle, il réclame la circulation et le partage d'objets entre les circassiens. Une recherche autour des échanges, passings, pickings et autres « vols » d'objets est primordiale.

Équilibre : Il s'agit pour le circassien de jouer avec le déséquilibre et le retour à l'équilibre : la question du risque et de la chute organise le travail de l'équilibriste qui cherche à reculer sans cesse les limites de l'équilibre pour mieux y revenir. Le travail des équilibres au cirque ne se limite pas à la longueur du déplacement effectué sans chute ou à la durée maintenue de la stabilité, même si elles s'avèrent souvent premières pour les élèves. La recherche de l'empilement ou du travail en hauteur est une piste particulièrement prometteuse et appréciée des élèves, mais la recherche peut aussi se nourrir d'un jeu sur la diversité et le nombre d'appuis utilisés (pieds, mains, genoux, fesses, dos...). Comme au jonglage, le travail des équilibres fait appel à des qualités de coordination, latéralisation, dissociation, notamment entre les membres inférieurs et le reste du corps qui peut alors s'engager dans d'autres actions, expressions...

Acrobatie : Il peut être intéressant en cirque d'aborder l'acrobatie en explorant un répertoire sensiblement différent de la gymnastique : figures collectives, pirouettes, cascades, pyramides constituent une première entrée dans l'acrobatie au cirque. Cette question est également à envisager à travers des productions d'équilibres collectifs : la construction d'équilibres précaires par opposition, traction, dans les contrepoids et appuis complémentaires. Mais elle ne se résume pas à la réalisation de pyramides collectives ou de figures statiques à 2, 3. C'est dans la recherche de production d'effets collectifs à partir de figures simples : roulades, roues, sauts réalisés en inversion, symétrie, addition; dans l'enchaînement de figures individuelles ou collectives en jouant sur les procédés : cascade, canon, répétition... (par exemple: roulades chinoises, chari-vari, saute-mouton) ou encore dans la réalisation de figures dynamiques. Un travail sur le regard, le rythme, l'enchaînement des figures ou leur exécution originale peut être privilégié. Enfin, l'acrobatie au cirque, dans une exploration inhabituelle des agrès traditionnels (mini trampolines, cordes, chaises, éducgym, blocs mousses...) ouvre maintes perspectives.

Danse chorégraphie collective CAP-BEP

Compétences attendues		Principes d'élaboration de l'épreuve	
<p>Niveau 3 : Composer une chorégraphie collective à partir d'un thème d'étude proposé par l'enseignant, en faisant évoluer la motricité usuelle par l'utilisation de paramètres du mouvement (espace, temps, énergie) pour la réaliser devant un groupe d'élèves dans un espace scénique orienté. Apprécier le degré de lisibilité du thème d'étude et l'interprétation des élèves danseurs.</p>		<p>Présenter une chorégraphie en groupe de 3 à 5 élèves. Durée : 1'30 à 2'30, espace scénique et emplacement des spectateurs définis. Deux leçons avant l'évaluation de la composition chorégraphique, les danseurs réalisent une répétition (1) devant un groupe de spectateurs-lecteurs (de préférence choisis). Un spectateur-lecteur observe un danseur à l'aide d'une fiche, le renseigne sur sa prestation et présente une ou des propositions pour l'améliorer. Il est évalué lors de la présentation finale de la chorégraphie sur la pertinence de ses conseils et sur les améliorations produites sur la chorégraphie ou l'interprétation du danseur lors de l'évaluation.</p>	
Points à affecter	Éléments à évaluer	Compétence de niveau 3 En cours d'acquisition de 0 à 9 points	Compétence du niveau 3 acquise de 10 à 20 points.
8 Points Construction de la chorégraphie Note collective	<p>Composition (chorégraphe)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lisibilité du thème d'étude et de son développement - Construction d'une motricité singulière <ul style="list-style-type: none"> - Exploitation de l'espace scénique - Richesse des relations entre les danseurs (spatiales, temporelles, corporelles) 	<p>0 à 3,5 pts</p> <ul style="list-style-type: none"> - La présentation est incomplète, il manque une étape (début, développement ou fin) ou des éléments définissant la situation de référence. Évocation partielle ou quotidienne du thème. - L'élève met en jeu une motricité quotidienne et/ou stéréotypée. - L'orientation est frontale, et l'utilisation de l'espace scénique centrale. - Les comportements individuels sont juxtaposés 	<p>4 à 5,5pts</p> <ul style="list-style-type: none"> - La composition possède une structure repérable : début, développement, fin. Le thème est évoqué avec un fil conducteur. - L'élève transforme ou enrichit une motricité quotidienne ou stéréotypée par l'utilisation d'un paramètre. - L'espace scénique est exploité dans 2 de ses dimensions. - Les actions des danseurs sont coordonnées de façon intermittente.
		<p>6 à 8 pts</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le projet est organisé autour d'un ou deux principes de composition. Le traitement du thème est abordé de façon riche, diversifiée et/ou originale. - L'élève dépasse la motricité usuelle : deux à trois paramètres sont exploités. - L'espace scénique est exploité dans ses 3 dimensions en liaison avec le propos. - Coordination spatio-temporelle des actions grâce à l'acquisition de codes communs (vocabulaires, gestes, comptage, etc.) et d'une qualité d'écoute. 	
9 points Réalisation Interprétation Note individuelle	<p>Interprétation (danseur)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Engagement moteur. - Engagement émotionnel. 	<p>0 à 4,5 pts</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'élève réalise des mouvements globaux dont les trajets sont imprécis et restent dans l'espace proche. Il privilégie une motricité organisée autour de la verticalité. Il utilise majoritairement les membres supérieurs. - L'élève est hésitant, il récite : son interprétation est confuse (trous de mémoire, répétition involontaire), et assortie de gestes parasites 	<p>5 à 6,5 pts</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'élève réalise des mouvements simples, mais amples aux trajets précis mobilisant des segments corporels variés. Il est capable de dissociation segmentaire simple (droite/gauche, haut/bas). La séquence présente au moins un contraste d'énergie. - L'élève est appliqué, concentré, il capte l'attention du spectateur de façon intermittente.
3 points Spectateur Lecteur Note individuelle	<p>Appréciation d'une chorégraphie (spectateur), à partir de la fiche</p> <ul style="list-style-type: none"> - Apprécier le niveau de réalisation d'un danseur. - Apprécier l'interprétation des danseurs. 	<p>0 à 1 pt</p> <p>Jugements qui n'éclairent pas l'interprète</p> <ul style="list-style-type: none"> - Observe la réalisation de façon approximative. - Apprécie sans argument, de façon binaire l'interprétation du danseur. 	<p>1,5 à 2 pts</p> <p>Appréciation d'un point précis qui transforme la réalisation du danseur</p> <ul style="list-style-type: none"> - Observe la prestation d'un danseur de façon précise à travers un paramètre du mouvement. - Donne quelques indications précises sur le placement du regard du danseur.
			<p>2,5 à 3 pts</p> <p>Appréciations qui génèrent une amélioration nette de la prestation du danseur</p> <ul style="list-style-type: none"> - Observe la prestation d'un danseur à travers un ou deux paramètres du mouvement. Apprécie leurs utilisations par rapport au thème. - Apprécie l'interprétation du danseur par rapport au thème.

Commentaires:

(1) Les élèves présentent leur chorégraphie. Il s'agit d'une étape de travail dans le processus de création, puisqu'ils pourront la modifier en tenant compte des indications fournies par les spectateurs lecteurs.

Concernant les rôles sociaux :

L'Apsa danse abordée sous la forme de chorégraphie collective implique les élèves dans des rôles sociaux tout au long du cycle et dans les 3 registres d'apprentissage (composition, interprétation, appréciation). Il ne paraît pas pertinent de quantifier ces rôles de façon spécifique dans l'évaluation des registres de composition et d'interprétation.

Dans les rôles de **compositeurs-chorégraphes**, les élèves doivent faire des propositions, accepter celles des autres et trouver un compromis dans les choix retenus. Ceci implique confiance en soi, écoute des autres ...

En tant que **danseurs-interprètes**, ils doivent accepter de se « montrer » devant les autres, assumer le choix des danseurs du groupe et les erreurs éventuelles d'interprétation.

En revanche, le rôle de **spectateurs-lecteurs**, les appréciations des élèves se caractérisent selon les 3 niveaux de maîtrise définis.

Concernant les termes utilisés dans la fiche d'évaluation :

> **Motricité usuelle** : motricité globale et quotidienne, organisée autour de la verticalité, mobilisant la périphérie du corps, dans un espace proche, etc.

> **Thème d'étude** : les thèmes peuvent être extrêmement divers : les gestes fonctionnels (frotter, plier, tordre, glisser, pousser, trancher, abattre, etc.) les usages professionnels : gestes du travail et postures du métiers (particulièrement pertinents pour ces élèves), les relations sociales et familiales, les rapports humains (défi-rencontre, etc.), les lieux (gare, rue, etc.), les événements (historiques ou culturels), mais également des images, des peintures, des textes ou des poésies (appropriés dans le cadre de projets pluridisciplinaires), etc.

> **Argument** : faire expliquer par les élèves ce qu'ils ont choisi de traiter dans le thème.

> **Paramètres du mouvement et principes de composition (procédés chorégraphiques) :**

Les paramètres du mouvement : l'espace, le temps, l'énergie. La fréquence, la durée et la maîtrise de leur utilisation/exploitation sont des indicateurs du niveau de compétences acquises.

● **L'espace** : espace du corps : orientations, directions, plans, niveaux, tracés, volumes, formes : faire grand, petit, produire des formes courbes ou angulaires, aller vers le haut ou vers le sol ; espace scénique : modes de groupement, lignes et points forts, directions/orientations par rapport au public, entrées/sorties de scène, aménagement scénographique...

● **Le temps** : faire lent, vite, accélérer / décélérer, être à l'arrêt ... mais aussi la façon dont est structurée la chorégraphie dans son ensemble (durée et chronologie des tableaux)

● **L'énergie** : danser avec une énergie faible, forte, saccadée, explosive, fondue, élastique, conduite...mais aussi dans l'ensemble de la chorégraphie (comment l'énergie évolue ?...)

> **Le rapport aux autres** : distance, orientation, contact, unisson, polyphonie, décalage dans le temps, contrastes, etc. afin d'organiser le rapport aux autres de façon diversifiée, originale, plus ou moins complexe (en relation au thème et en jouant avec les paramètres du mouvement).

Utilisation de l'espace scénique dans ces différentes dimensions : dans la profondeur, dans la largeur (de côté cour à côté jardin), sur différents niveaux.

Danse chorégraphie collective Bac pro

Compétences attendues		Principes d'élaboration de l'épreuve		
<p>Niveau 4 : Composer une chorégraphie collective à partir d'une démarche et des procédés de composition définis par l'enseignant. Enrichir la production par l'organisation de l'espace scénique et les relations entre les danseurs. La motricité allie différents paramètres du mouvement au service d'un projet expressif. La chorégraphie est réalisée devant un groupe d'élèves. Repérer les éléments de composition et en apprécier la pertinence au regard du propos chorégraphique.</p>		<p>Présenter une chorégraphie en groupe de 3 à 5 élèves. Durée : 1'30 à 2'30, espace scénique et emplacement des spectateurs définis. Donner un titre et fournir un argument (écrit ou oral). Deux leçons avant l'évaluation de la chorégraphie, les danseurs réalisent une répétition (1) devant un groupe de spectateurs-lecteurs (de préférence choisi). Chacun observe le numéro à l'aide d'une fiche, et renseigne les danseurs sur leur chorégraphie en présentant une ou des propositions pour l'améliorer. Il est évalué lors de la présentation finale de la chorégraphie sur la pertinence de ses conseils et sur les améliorations produites sur la qualité de composition lors de l'évaluation.</p>		
Points à affecter	Éléments à évaluer	Compétence de niveau 4 en cours d'acquisition de 0 à 9 pts	Compétence de niveau 4 acquise de 10 à 20 pts	
<p>Construction de la chorégraphie Note collective 8 points</p>	<p>Composition (rôle de chorégraphe)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Procédé(s) de composition choisi(s) pour créer l'architecture générale de la chorégraphie Organisation entre les danseurs (comment les partenaires s'organisent pour danser à plusieurs) Construction de l'espace scénique : directions et trajets 	<p>0 à 3,5 pts Projet esquissé, inachevé : - Procédé ébauché, brouillon, maladroit. L'intention est présente, la réalisation imprécise et l'effet recherché peu convaincant. - Relations incertaines, où l'organisation spatio-temporelle est imprécise. Peu de modalités utilisées (souvent unisson avec jeu sur l'orientation et/ou cascade). - Orientation frontale et trajets vers l'avant (changement de direction se font principalement en aller-retour).</p>	<p>4 à 5,5 pts Cohérence du projet : avec un titre et un argument mené à terme : - Procédé repérable, l'intention est comprise et la réalisation commence à être assimilée. Un propos se dégage. - Relations précises, organisées. Utilise au moins 2 procédés différents. - Trajets précis et organisés avec changements de directions.</p>	<p>6 à 8 pts Projet précis, affirmation d'une intention ; lecture polysémique : - Projet organisé autour d'un choix judicieux de procédés de composition au profit du propos. Traitement du propos de façon riche, diversifiée et/ou originale. - Relations aux contacts variés et originaux, se réalisant dans des espaces variés. - Trajets et directions variés, originaux, en lien avec le propos chorégraphique.</p>
		<p>Réalisation Interprétation Note individuelle 9 points</p>	<p>Interprétation (rôle de danseur)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Engagement moteur - Engagement émotionnel 	<p>0 à 4,5 pts - Coordination maîtrisée de gestes simples, mais appuis instables, gestes étriqués ou timides. Regard au sol ou fixé sur un partenaire. - Subit les choix corporels du groupe : élève peu assuré, troubles visibles (trou de mémoire hésitation, etc.) ou qui récite sa danse.</p>
<p>Spectateur Lecteur Note individuelle 3 points</p>	<p>Appréciation d'une chorégraphie (rôle de spectateur) à partir d'une fiche d'observation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyse des éléments de construction (composition et interprétation) qui ont permis de réaliser le projet 	<p>0 à 1 pt Jugements qui n'éclairent pas les chorégraphes - Repère de façon globale l'utilisation de l'espace scénique en lien avec le propos. Le jugement est imprécis, il ne permet pas de proposer des modifications. - Exprime son ressenti de façon globale.</p>	<p>1,5 à 2 pts Appréciation d'un point précis qui transforme la chorégraphie - Apprécie l'utilisation de l'espace scénique, de façon précise, et argumente par rapport à un critère (direction, orientation, niveau). - Repère les procédés de composition : unisson, répétition, canon, etc. utilisés par rapport au thème. - Repère les temps forts et les argumente par rapport à son ressenti. Fait des propositions pour éliminer les éléments superflus.</p>	<p>2,5 à 3 pts Appréciations qui génèrent une amélioration nette de la chorégraphie - Apprécie l'utilisation de l'espace scénique par rapport à des critères précis : direction, orientation, niveau, en lien avec le propos. - Apprécie la pertinence des choix de procédés de composition par rapport au propos. - Débat à l'issue de la prestation de son impact émotionnel en lien avec le titre proposé.</p>

Commentaires :

(1) Les élèves présentent leur chorégraphie. Il s'agit d'une étape de travail dans le processus de création, puisqu'ils pourront la modifier en tenant compte des indications fournies par les spectateurs lecteurs.

Procédés chorégraphiques

1. / Procédés de composition :

La répétition : reprise, reproduction d'un geste, d'une séquence ou d'une phrase.

La transposition : principe de reproduction d'un même mouvement avec une autre partie du corps ou un autre segment.

L'accumulation : à partir d'un geste vient s'ajouter un autre geste, puis on reprend en ajoutant un 3^{ème} ... D'un élément simple à un développement cumulatif par de plus en plus de segments.

L'aléatoire : dans la détermination d'un certain nombre d'éléments: point de départ, d'arrivée ; nombre de séquences à répéter ; énergies choisies ; nombre d'arrêts...

L'augmentation : La phrase est reprise en amplifiant soit le temps, soit l'espace soit les deux.

La diminution : Procédé inverse

La déformation : Procédé qui distord tout ou partie d'une phrase

L'inversion : procédé qui renverse la chronologie : la phrase ou gestuelle est reprise à l'envers de la fin vers le début.

2. /Espace:

Contraste, couplet/refrain, diagonales (ligne de force: diagonale qui part de jardin-fond à public-cour ; ligne de fuite : diagonale qui part de jardin-public à fond de scène cour), ligne/cercle, points fort de l'espace, symbolique des lieux...

3. /Temps :

Crescendo-decrescendo (accélération dynamique progressive, puis décélération progressive), collage-montage à partir d'une fragmentation de la phrase dansée, fondus- enchaînés, effet de tuilage, etc.

4. /Relation entre danseurs: solo, duo, trio, etc.

Procédés de composition collective :

Alternance : question-réponse mouvement l'un après l'autre.

Unisson : danseur en mouvement simultanément.

Succession : cascade (la vague dans 1 stade).

Canon : séquence de mouvements réintroduite par d'autres danseurs à intervalles réguliers.

Fugue : une séquence se poursuit différemment, puis se retrouve.

Lâcher-rattraper : Procédé mis en place sur un unisson : les danseurs prennent et quittent le travail de base.

Stylisation : Processus par lequel le mouvement s'éloigne du quotidien pour devenir un mouvement dansé.

Gymnastique CAP BEP (référentiel rénové 2017)

Compétences attendues		Principes d'élaboration de l'épreuve												
Niveau 3 Composer deux séquences différentes constituées chacune de 3 éléments enchaînés (3 familles gymniques distinctes dont un renversement), pour les réaliser avec maîtrise et fluidité devant un groupe d'élèves. Juger consiste à identifier les éléments et à apprécier la fluidité de chaque séquence.		Réalisation libre de deux séquences gymniques présentées sur une fiche type qui comporte leur projet d'enchaînement : nombre d'éléments et figurines, variété des familles, chronologie et niveau des difficultés. Des exigences de composition : les éléments proviennent d'au moins 3 familles gymniques différentes (en référence au code UNSS en vigueur) dont un élément en posture de renversement. Lorsque les agrès saut de cheval et mini-trampoline sont utilisés dans la séquence, ils sont considérés comme une famille gymnique. Des contraintes d'espace : l'enchaînement est réalisé sur un chemin de tapis de 12 m x 2 m (au moins 2 longueurs). Lorsque la séquence comporte les agrès saut de cheval ou mini-trampoline, ceux-ci terminent la composition. Un passage devant un public et une appréciation portée par des juges. Les deux séquences sont réalisées consécutivement. La cotation des difficultés est référée au code UNSS « équipe établissement » en vigueur. Pour tous les agrès : A : 0,40 / B : 0,60 / C : 0,80 / D : 1,0 ¹												
Points à affecter	Éléments à évaluer	Compétence de niveau 3 en cours d'acquisition de 0 à 9 pts						Compétence de niveau 3 acquise de 10 à 20 pts						
6 points	Difficulté	Si un élément est réalisé 2 fois, sa valeur n'est prise en compte qu'une fois. Tout élément non réalisé entraîne la suppression de sa valeur et le cas échéant la suppression de la famille correspondante.												
		Points de difficulté/éléments	1,2	1,6	2,0	2,4	2,6	2,8	3,0	3,2	3,4	3,6	3,8	4,0
		Note correspondante	0,5	1	1,5	2	2,5	3	3,5	4	4,5	5	5,5	6
8 points	Exécution	La difficulté de l'enchaînement ne doit pas être privilégiée au détriment d'une exécution fluide et maîtrisée. Tout élément réalisé avec une aide (humaine ou matérielle) entraîne la décote de sa valeur (B devient A). Petites fautes* = -0,2 pts. Grosses fautes* = -0,5 pts. Chute = -1pt. Contraintes d'espace non respectées = - 1pt. Toutes les fautes d'exécution réalisées sur un même élément se cumulent. En dessous de 6 éléments présentés, tout élément manquant = - 2 points. <i>*Tous types de fautes, petites ou grosses, peuvent être liées à la tenue du corps (bras, jambes, pointes de pieds, gainage), à l'amplitude, à l'axe de rotation, au temps de maintien, à la réception</i>												
3 points	Composition	1 pt				2 pts				3 pts				
		Le projet d'enchaînement remis au préalable est conforme aux exigences de composition attendues mais : - Il n'est pas respecté lors de la réalisation de l'enchaînement. - Le choix des éléments n'est pas en adéquation avec les ressources des élèves. <i>Précision : à partir du moment où le projet d'enchaînement ne respecte pas les exigences de composition (pas de renversement par exemple), la note est de 0/3 pts</i>				Le projet d'enchaînement remis au préalable est conforme aux exigences de composition attendues. Ce projet est partiellement respecté lors de la réalisation de l'enchaînement. Le choix des éléments est en cohérence avec les ressources de l'élève.				Le projet d'enchaînement remis au préalable est conforme aux exigences de composition attendues. Ce projet est parfaitement respecté lors de la réalisation. Le choix des éléments est pertinent au regard des ressources de l'élève.				
3 points	Rôle de juge	1 pt				2 pts				3 pts				
		Reconnait les éléments réalisés.				Vérifie l'adéquation entre les éléments annoncés sur la fiche et les éléments réalisés (noms et ordre chronologique).				Vérifie l'adéquation entre les éléments annoncés sur la fiche et les éléments réalisés (noms et ordre chronologique). Valide la présence des trois familles d'éléments attendues dont le renversement.				

¹Dans le code UNSS, les éléments au saut de cheval et au mini-trampoline sont évalués sur 10 points.

Le tableau de correspondance entre les sauts répertoriés dans le code UNSS et le niveau de difficulté retenue pour l'examen est le suivant :

Saut de cheval	Code UNSS	Mini trampoline	Code UNSS
Difficulté B = 0,60	De 6 à 8 pts	Difficulté A = 0,40	De 6 à 6,5pts
Difficulté C = 0,80	De 8,5 à 9pts	Difficulté B = 0,60	7 points
Difficulté D = 1,0	De 9,5 à 10pts	Difficulté C = 0,80	De 8 à 8,5pts
		Difficulté D = 1,0	De 9 à 10pts

Gymnastique Bac pro (référentiel rénové 2017)

Compétences attendues		Principes d'élaboration de l'épreuve												
Niveau 4 Composer un enchaînement de 6 éléments minimum (de 4 familles gymniques distinctes dont un renversement et une rotation arrière, de 2 niveaux de difficulté) pour le réaliser avec maîtrise et fluidité devant un groupe d'élèves, en utilisant des directions et des orientations variées. Juger consiste à identifier le niveau de difficulté des éléments présentés et à apprécier la correction de leur réalisation.		Réalisation libre d'un enchaînement présenté sur une fiche type qui comporte son projet : nombre d'éléments et figurines, variété des familles, chronologie et niveau des difficultés. Des exigences de composition : les éléments proviennent de 4 familles distinctes (en référence au code UNSS en vigueur) dont un élément en posture de renversement et une rotation arrière. Lorsque les agrès saut de cheval et mini-trampoline sont utilisés dans l'enchaînement, ils sont considérés comme une famille gymnique. Des contraintes de temps : entre 30" et 1'. Des contraintes d'espace : l'enchaînement est réalisé sur un praticable (au moins 2 longueurs dont une diagonale). Lorsque la composition comporte les agrès saut de cheval ou mini-trampoline, ceux-ci terminent obligatoirement l'enchaînement. Un passage devant un public et une appréciation portée par des juges. La cotation des difficultés est référée au code UNSS « équipe établissement » en vigueur. Pour tous les agrès : A : 0,4 / B : 0,6 / C : 0,8 / D : 1,0 ²												
Points à affecter	Éléments à évaluer	Compétence de niveau 4 en cours d'acquisition de 0 à 9 pts						Compétence de niveau 4 acquise de 10 à 20 pts						
6 points	Difficulté	Si un élément est réalisé 2 fois, sa valeur n'est prise en compte qu'une fois. Tout élément non réalisé entraîne la suppression de sa valeur et le cas échéant la suppression de la famille correspondante.												
		Points de difficulté/ éléments	2,6	2,8	3,0	3,2	3,4	3,8	4,0	4,4	4,8	5,2	5,6	5,8
		Note correspondante	0,5	1	1,5	2	2,5	3	3,5	4	4,5	5	5,5	6
8 points	Exécution	La difficulté de l'enchaînement ne doit pas être privilégiée au détriment d'une exécution fluide et maîtrisée. Tout élément réalisé avec une aide (humaine ou matérielle) entraîne la décote de sa valeur (B devient A). Petites fautes* = -0,2 pts. Grosses fautes* = -0,5 pts. Chute = -1pt. Contraintes d'espace non respectées = -1pt. Toutes les fautes d'exécution réalisées sur un même élément se cumulent. En dessous de 6 éléments présentés, tout élément manquant = -2 points. <i>*Tous types de fautes, petites ou grosses, peuvent être liées à la tenue du corps (bras, jambes, pointes de pieds, gainage), à l'amplitude, à l'axe de rotation, au temps de maintien, à la réception.</i>												
3 points	Composition	1 pt				2 pts				3 pts				
		Le projet d'enchaînement remis au préalable est conforme aux exigences de composition attendues mais : - Ce projet n'est pas respecté lors de la réalisation de l'enchaînement. - Le choix des éléments n'est pas en adéquation avec les ressources des élèves. <i>Précision : À partir du moment où le projet d'enchaînement ne respecte pas les exigences de composition (pas de renversement par exemple), la note est de 0/3 pts</i>				Le projet d'enchaînement remis au préalable est conforme aux exigences de composition attendues. Ce projet est partiellement respecté lors de la réalisation. Le choix des éléments est en cohérence avec les ressources de l'élève.				Le projet d'enchaînement remis au préalable est conforme aux exigences de composition attendues. Ce projet est parfaitement respecté lors de la réalisation. Le choix des éléments est pertinent au regard des ressources de l'élève.				

²Dans le code UNSS, les éléments au saut de cheval et au mini-trampoline sont évalués sur 10 points.

Le tableau de correspondance entre les sauts répertoriés dans le code UNSS et le niveau de difficulté retenue pour l'examen est le suivant :

Saut de cheval	Code UNSS	Mini trampoline	Code UNSS
		Difficulté A = 0,40	De 6 à 6,5pts
Difficulté B = 0,60	De 6 à 8 pts	Difficulté B = 0,60	7 points
Difficulté C = 0,80	De 8,5 à 9pts	Difficulté C = 0,80	De 8 à 8,5pts
Difficulté D = 1,0	De 9,5 à 10pts	Difficulté D = 1,0	De 9 à 10pts

		1 pt	2 pts	3 pts
3 points	Rôle de juge	Vérifie l'adéquation entre les éléments annoncés sur la fiche et les éléments réalisés (noms et ordre chronologique).	Vérifie l'adéquation entre les éléments annoncés sur la fiche et les éléments réalisés (noms et ordre chronologique). Valide la présence des quatre familles d'éléments attendues dont le renversement et la rotation.	Vérifie l'adéquation entre les éléments annoncés sur la fiche et les éléments réalisés (noms et ordre chronologique). Valide la présence des quatre familles d'éléments attendues dont le renversement et la rotation. Identifie et quantifie les principales fautes réalisées.

Badminton CAP BEP (référentiel rénové 2017)

Compétences attendues		Principes d'élaboration de l'épreuve		
<p>Niveau 3 Pour gagner le match, s'investir et produire volontairement des trajectoires variées en identifiant et utilisant les espaces libres pour mettre son adversaire en situation défavorable</p>		<p>Les matchs se jouent en deux sets de 11 points. Les règles essentielles sont celles du badminton. Chaque candidat(e) dispute plusieurs matchs contre des adversaires de niveau proche dans des poules homogènes. Les matchs sont arbitrés par un des joueurs de la poule. À l'issue des matchs, deux classements différents sont effectués : <u>un classement filles et garçons séparés</u> et un classement au sein de chaque poule (mixte ou non). Remarques : (1) À propos du principe d'équilibre du rapport de force : Pour que les compétences attendues soient révélées, les candidats qui se rencontrent doivent être de niveau homogène (rapport de force équilibré). Ainsi, filles et garçons peuvent être évalués au sein d'une même poule. Il faut cependant veiller à ce que le niveau des candidates filles soit apprécié et évalué en fonction de celui des autres filles (tout comme les candidats garçons). (2) Veiller à valoriser de manière équitable des registres ou des styles de jeu qui peuvent être différents (vitesse des frappes, exploitation du volume et des espaces). Les évaluateurs ont la responsabilité de tenir compte de ces différences dans les appréciations qualitatives et le passage à la note. Les appréciations et notes sont attribuées sans comparer les prestations des filles avec celles des garçons.</p>		
Points à affecter	Éléments à évaluer	Niveau 3 en cours d'acquisition de 0 à 9 pts	Degrés d'acquisition du niveau 3 de 10 à 20 pts	
5 points	Gestion du rapport de force et construction des points	<p>de 0 à 2,25pts Même en situation de confort, le candidat subit le rapport de force. Les rencontres peuvent être remportées grâce à de nombreuses fautes adverses non provoquées. Il n'y a pas de choix tactique pour la construction du point. L'intention prioritaire du candidat est la défense de son ½ terrain - le renvoi simple dans le ½ terrain adverse. Il n'y a pas de réelle volonté de rupture.</p>	<p>de 2,5 à 3,5 pts Tant qu'il n'est pas trop proche du fond du court et/ou en crise de temps et/ou sur son revers haut, construit et marque grâce à des renvois variés dans l'axe central essentiellement. Tente d'exploiter sans que cela ne soit systématique ou décisif, les volants favorables (hauts dans la 1^{re} moitié du court). Le remplacement est souvent en retard ou parfois absent.</p>	<p>de 4 à 5 pts Tant qu'il n'est pas trop proche du fond du court et/ou en crise de temps et/ou sur son revers haut, construit et marque avec des trajectoires variées dans la profondeur ou la largeur (déplace l'adversaire) ou avec un coup accéléré. Utilise souvent 1 coup prioritaire efficace. Reconnaît et exploite un volant favorable afin de créer la rupture Se replace régulièrement sans attendre vers le centre du terrain.</p>
		<p>de 0 à 3,75 pts 1. Le renvoi n'est pas stabilisé et les trajectoires sont aléatoires / nombre important de fautes directes y compris sans déplacement. 2. Renvoi stabilisé dans la 1^{re} moitié du court mais beaucoup de fautes directes après un déplacement. Les trajectoires sont plutôt lentes, montantes hautes et peu profondes dans l'axe central le plus souvent. Frappes de face le plus souvent (pas ou peu de dissociations). Juxtaposition des actions de déplacement-frappe-replacement. Se déplace mais frappe en déséquilibre La prise de raquette est inadaptée.</p>	<p>de 4 à 6 pts Sur un volant haut en zone avant, produit des frappes de rupture descendantes (attaque au filet) ou éloignées de l'adversaire sur la profondeur ou la largeur (contre amorti, lob, block, amorti) Les frappes sont peu précises sur l'ensemble des paramètres : hauteur, longueur, direction, vitesse Déplacements limités et/ou désorganisés qui perturbent les actions de frappe. Les actions de déplacement – frappe- replacement sont juxtaposées. Le candidat joue de face le plus souvent (en frappe haute), il joue rarement bien placé (en fente au filet et avec une préparation de profil en frappe haute). La prise de raquette est inadaptée.</p>	<p>de 6,5 à 8 pts Sur des volants hauts dans la 1^{ère} moitié du court, produit des frappes de rupture descendantes (attaque au filet, smash) ou éloignées de l'adversaire sur la profondeur ou la largeur (contre amorti, lob, block, amorti). Le smash à mi-court devient un atout dans le jeu. Déplacements vers le volant et placements sous le volant souvent coordonnés, synchronisés et adaptés dans les phases de moindre pression. Le candidat se déplace en pas chassés (ou courus) et joue en équilibre. Le candidat sort du jeu de face : placement de profil en frappe haute à mi- court ou en fond de court et placement à l'amble en fente avant pour les frappes au filet. La prise de raquette est parfois adaptée (prise universelle)</p>
10 points	Mises en œuvre tactiques et indicateurs techniques / 8 points			

	Arbitrage / 2 points	0,5pt Le candidat est passif et fait des erreurs sur l'évolution du score. Le candidat connaît partiellement les règles de l'activité.		de 1 à 1,5pt Le candidat suit précisément le déroulement du match et du score. L'annonce du score n'est cependant pas systématique. Les règles du badminton sont connues mais pas toujours appliquées. Il laisse les joueurs prendre certaines décisions à sa place (volants litigieux, etc.)	2 pts Le candidat fait le tirage au sort, annonce le score à haute voix en donnant en premier le score du serveur. Il connaît et fait respecter les règles de l'activité.
5 points	Gain des rencontres	Classement général par sexe: 3 pts	de 0 à 1pt Les élèves classés en bas du tableau	de 1.25 pt à 2 pts Les élèves classés en milieu du tableau des filles ou du tableau des garçons	de 2.25 pts à 3 pts Les élèves classés en haut du tableau des filles ou du tableau des garçons
			Tout candidat peut obtenir le maximum ou le minimum de points en fonction de sa place au classement général, observé sur un effectif significatif (qui peut éventuellement dépasser le groupe classe). Les classements des filles et les garçons sont séparés et indépendants, les rencontres peuvent être mixtes		
		Classement au sein de la poule : 2 pts	Chaque candidat obtient entre 0 et 2 points en fonction de son classement dans la poule (mixte ou non), indépendamment de son niveau de jeu.		

Badminton Bac pro (Référentiel rénové 2018)

Compétences attendues		Principes d'élaboration de l'épreuve																																	
<p>Niveau 4 : Faire des choix tactiques pour gagner le point, en produisant des frappes variées en direction, longueur et hauteur afin de faire évoluer le rapport de force en sa faveur</p>		<p>Les matchs se jouent en deux sets de 11 points. Les règles essentielles sont celles du badminton. Chaque candidat(e) dispute plusieurs matchs contre des adversaires de niveau proche dans des poules homogènes. Le positionnement du niveau de jeu du candidat (item 1 : Qualité des techniques au service de la tactique) est la 1^{re} étape de l'évaluation, déterminante pour la suite et l'attribution des points. « La pertinence et l'efficacité des choix stratégiques dans la gestion du rapport de force » (item 2) sera appréciée au regard de l'évolution du score entre les 2 sets de chaque match (1) avec une échelle de points déterminée par le niveau de jeu du candidat(e) (ou de la poule), les points étant répartis selon les 6 cas de figure répertoriés. « Le gain des matchs » (item 3) sera apprécié à l'issue de l'ensemble des matchs.</p> <p>(1) A propos du principe d'équilibre du rapport de force : Pour que les compétences attendues soient révélées, les candidats qui se rencontrent doivent être de niveau homogène (rapport de force équilibré). Ainsi, filles et garçons peuvent être évalués au sein d'une même poule. Il faut cependant veiller à ce que le niveau des candidates filles soit apprécié et évalué en fonction de celui des autres filles (idem pour les candidats garçons).</p> <p>(2) Veiller à valoriser de manière équitable des registres ou des styles de jeu qui peuvent être différents (vitesse de frappes, exploitation du volume et des espaces) Les évaluateurs ont la responsabilité de tenir compte de ces différences dans les appréciations qualitatives et le passage à la note. Les appréciations et notes sont attribuées sans comparer les prestations des filles avec celles des garçons.</p>																																	
Points à affecter	Éléments à évaluer	Niveau 4 non acquis	Degré d'acquisition du niveau 4 de 10 à 20 pts																																
10 points	<p>Tactique : projet de gain de match</p> <p>Qualité des techniques au service de la tactique</p> <p>Rapidité et équilibre des déplacements, placements et replacements</p> <p>Variété, qualité et efficacité des actions de frappes</p>	<p>De 0 à 4,75 pts</p> <p>Construit et marque grâce à des renvois variés dans l'axe central essentiellement. Produit des frappes de rupture (descendantes ou éloignées de l'adversaire sur la profondeur ou la largeur) sur un volant haut en zone avant. Déplacements limités et/ou désorganisés qui perturbent les actions de frappe. Les actions de déplacement – frappe- remplacement sont juxtaposées. Le remplacement est souvent en retard ou parfois absent. Le candidat joue de face le plus souvent (en frappe haute), il joue rarement bien placé (en fente au filet et avec une préparation de profil en frappe haute). La prise de raquette est inadaptée</p> <p>Niveau A</p>	<p>De 5 à 7,75 points</p> <p>Tant qu'il n'est pas trop proche du fond du court et/ou en crise de temps et/ou sur son revers haut, construit et marque avec des trajectoires variées dans la profondeur ou la largeur ou avec un coup accéléré, déplace l'adversaire. Utilise un coup prioritaire efficace. Reconnaît et exploite un volant favorable afin de créer la rupture. Déplacements et placements sous le volant sont souvent efficaces dans les phases de moindre pression. Le candidat se déplace en pas chassés (ou courus) et joue en équilibre. Se replace sans attendre vers le centre du terrain. Le candidat sort du jeu de face : placement de profil en frappe haute à mi-court ou en fond de court et placement à l'amble en fente avant pour les frappes au filet. La prise de raquette est parfois adaptée (prise universelle)</p> <p>Niveau B</p>		<p>De 8 à 10 pts</p> <p>Tant qu'il n'est pas trop proche du fond du court et/ou en crise de temps et/ou sur son revers haut, construit et marque avec des trajectoires variées et plus précises (en hauteur, longueur, direction et vitesse) dans un espace de jeu élargi : alterne les zones visées (frappes placées éloignées du centre), utilise des frappes descendantes ralenties ou accélérées. Le candidat peut privilégier aussi bien la dominante vitesse (trajectoires tendues descendantes ou plates) que l'exploitation du terrain (par le volume) pour gagner l'échange. Fixe, déborde, exploite le revers haut de fond de court adverse. Déplacements synchronisés et coordonnés sur tout le terrain même dans les phases de pression forte : les actions de déplacement – frappe se superposent régulièrement et permettent de jouer en équilibre bien placé. Le remplacement, quasi systématique, prend parfois en compte la trajectoire émise (remplacement tactique). La prise de raquette universelle est systématisée. Adapte parfois sa prise en revers.</p> <p>Niveau C</p>																														
		<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Evolution du score entre les 2 sets</th> <th>Niveau A</th> <th>Niveau B</th> <th>Niveau C</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Cas 6 :</td> <td>Gagne les 2 sets en augmentant l'écart sur le second set</td> <td>3,5</td> <td>4,5</td> <td>5</td> </tr> <tr> <td>Cas 5 :</td> <td>Gagne les 2 sets avec dans le 2^{ème} set un écart de points inférieur ou égal à celui du 1^{er} set</td> <td>3</td> <td>4</td> <td>4,75</td> </tr> <tr> <td>Cas 4 :</td> <td>Gagne le second set après avoir perdu le 1^{er}</td> <td>2,5</td> <td>3,5</td> <td>4,5</td> </tr> <tr> <td>Cas 3 :</td> <td>Perd le second set après avoir gagné le 1^{er}</td> <td>2</td> <td>3</td> <td>4,25</td> </tr> <tr> <td>Cas 2 :</td> <td>Perd les 2 sets en réduisant l'écart d'au moins 2 points sur le second set.</td> <td>1,5</td> <td>2,5</td> <td>4</td> </tr> <tr> <td>Cas 1 :</td> <td>Perd les 2 sets sans évolution positive du score sur le second set</td> <td>1</td> <td>2</td> <td>3,5</td> </tr> </tbody> </table> <p>Pour chaque match réalisé, l'évolution du score (cas 1 à 6) détermine le nombre de points obtenus en fonction du niveau de jeu du candidat (A, B ou C). La note globale sur 5 résulte de la moyenne des notes ainsi obtenues.</p>	Evolution du score entre les 2 sets		Niveau A	Niveau B	Niveau C	Cas 6 :	Gagne les 2 sets en augmentant l'écart sur le second set	3,5	4,5	5	Cas 5 :	Gagne les 2 sets avec dans le 2 ^{ème} set un écart de points inférieur ou égal à celui du 1 ^{er} set	3	4	4,75	Cas 4 :	Gagne le second set après avoir perdu le 1 ^{er}	2,5	3,5	4,5	Cas 3 :	Perd le second set après avoir gagné le 1 ^{er}	2	3	4,25	Cas 2 :	Perd les 2 sets en réduisant l'écart d'au moins 2 points sur le second set.	1,5	2,5	4	Cas 1 :	Perd les 2 sets sans évolution positive du score sur le second set	1
Evolution du score entre les 2 sets		Niveau A	Niveau B	Niveau C																															
Cas 6 :	Gagne les 2 sets en augmentant l'écart sur le second set	3,5	4,5	5																															
Cas 5 :	Gagne les 2 sets avec dans le 2 ^{ème} set un écart de points inférieur ou égal à celui du 1 ^{er} set	3	4	4,75																															
Cas 4 :	Gagne le second set après avoir perdu le 1 ^{er}	2,5	3,5	4,5																															
Cas 3 :	Perd le second set après avoir gagné le 1 ^{er}	2	3	4,25																															
Cas 2 :	Perd les 2 sets en réduisant l'écart d'au moins 2 points sur le second set.	1,5	2,5	4																															
Cas 1 :	Perd les 2 sets sans évolution positive du score sur le second set	1	2	3,5																															
5 points	<p>Efficacité des choix stratégiques et engagement dans le duel</p>																																		

5 points	Gain des rencontres	Classement général par sexe : 3 pts	de 0 pt à 1 pt Les élèves classés en bas du tableau des filles ou du tableau des garçons	de 1,25 pt à 2 pts Les élèves classés en milieu du tableau des filles ou du tableau des garçons	de 2,25 à 3 pts Les élèves classés en haut du tableau des filles ou du tableau des garçons
		Classement au sein de chaque poule : 2pts	Tout candidat peut obtenir le maximum ou le minimum de points en fonction de sa place au classement général, observé sur un effectif significatif (qui peut éventuellement dépasser le groupe classe). Même si les rencontres peuvent être mixtes, les classements des filles et les garçons sont séparés et indépendants.		
		Chaque candidat obtient entre 0 et 2 points en fonction de son classement dans la poule (mixte ou non), indépendamment de son niveau de jeu.			

Basket-ball CAP BEP

Compétences attendues		Principes d'élaboration de l'épreuve		
<p>Niveau 3 Pour gagner le match, mettre en oeuvre une organisation offensive qui utilise opportunément la contre-attaque face à une défense qui cherche à récupérer la balle au plus tôt dans le respect des règles.</p>		<p>- Match à 4 contre 4 sur un terrain réglementaire, opposant des équipes dont le rapport de force est équilibré a priori (1). - Chaque équipe dispute plusieurs rencontres de 8 minutes minimum, dont au moins deux rencontres contre la même équipe. Au cours des phases de jeu, des temps de concertation sont prévus, de manière à permettre aux joueurs d'une même équipe d'ajuster leurs organisations collectives, en fonction du jeu adverse. - Les règles essentielles sont celles du basket, la 3e faute personnelle est sanctionnée par une exclusion temporaire de 1'30. (1) Commentaires : Le principe d'équilibre du rapport de force : les équipes qui se rencontrent doivent être homogènes entre elles et en leur sein (équipes de niveau). C'est à cette condition que peuvent être révélées les compétences attendues. Dans certains cas particuliers (contextes spécifiques d'établissement et effectifs), ce principe peut être mis en oeuvre de manière différente : constitution d'équipes de même niveau mais hétérogènes en leur sein, à condition que les individualités puissent se neutraliser.</p>		
Pts à affecter	Éléments à évaluer	Compétence de niveau 3 en cours d'acquisition		Compétence de niveau 3 acquise
		de 0 à 9 points		de 10 à 14 points
8 points	<p>Efficacité de l'organisation collective <i>Degré d'organisation collective de l'équipe</i></p> <p><i>En attaque (3 points)</i></p> <p><i>En défense (3 points)</i></p>	<p>Organisation offensive simple : l'accès à l'espace de marque est fondée essentiellement sur l'action individuelle du porteur de balle ; début d'un jeu à deux partenaires dans le couloir central, pour accéder à l'espace de marque. Discontinuité du jeu.</p> <p>Organisation défensive désordonnée, caractérisée par la prise en responsabilité d'un adversaire direct. Défense perméable loin du ballon. La pression directe sur le porteur, en nombre, permet parfois la récupération de la balle.</p>	<p>Organisation offensive qui utilise prioritairement le jeu rapide pour prendre de vitesse le repli adverse et accéder à l'espace de marque : la contre-attaque s'avère un moyen efficace de gain de la rencontre. La balle progresse vers la cible dès l'entrée en possession par l'action coordonnée d'au moins deux partenaires. Début d'utilisation des couloirs latéraux et exploitation du jeu en profondeur. Organisation défensive qui cherche à récupérer rapidement le ballon, caractérisée par la prise en responsabilité d'un adversaire direct. La défense gêne la montée de balle, impose des temps d'arrêts à la progression de balle adverse en contestant l'avancée du porteur de balle ; les rôles se distribuent en fonction du statut défenseur sur porteur de balle / non porteur de balle). L'organisation adoptée favorise les interceptions. Début d'entraide.</p>	<p>Organisation offensive qui se caractérise par l'utilisation opportune et volontaire d'un jeu rapide organisé en fonction du rapport de force existant. Organisation offensive capable de passer d'un jeu rapide à un jeu de transition en fonction du repli adverse.</p> <p>Organisation défensive qui s'organise autour d'une consigne collective, en relation avec le jeu adverse : capable de se coordonner pour presser, harceler le porteur de balle et dissuader l'échange, le plus tôt possible (dès le repli). Aide relativement efficace au partenaire dépassé.</p>
	<p>Gain des rencontres (2 points)</p>	<p>de 0 à 2 points : En fonction du nombre de matchs joués et donc gagnés ou perdus (plus éventuellement les paniers encaissés/paniers marqués)</p>		
12 points	<p>Contribution et efficacité individuelle du joueur dans l'organisation collective <i>En attaque : Prise de décisions dans la relation porteur de balle/ non porteur de balle (6 points)</i></p>	<p>Joueur passif ou peu vigilant Connaissances réglementaires approximatives : parfois, difficulté de contrôle de soi. Joueur concerné si la balle arrive dans son espace de jeu. PB : peu d'analyse du contexte et de la pression défensive pour enclencher une action. Regard centré sur la balle. NPB : suit le jeu, s'oriente par rapport au PB, peu d'enchaînement d'actions.</p>	<p>Joueur impliqué et lucide Connaissances réglementaires précises qui lui permettent un engagement moteur maîtrisé et une attitude loyale dans l'opposition. Joueur attentif aux événements du jeu, capable de réagir selon la circulation du ballon et la pression adverse. Capable d'enchaînement d'actions simples. PB : sait prendre des informations, et gère l'alternative jouer seul ou avec un partenaire en fonction du contexte de jeu pour faire progresser la balle ; capable d'accélération. Repère situation favorable de tir. NPB : se rend disponible par rapport au partenaire (à distance de passe, en dehors de l'alignement porteur/ défenseur ; orientation partagée PB /cible ; changement de rythme).</p>	<p>Joueur organisateur Utilise les règles comme intentions tactiques. Joueur capable de s'impliquer dans une organisation collective choisie au préalable, de tenir un rôle spécifique au cours des phases de jeu (réorganise son équipe, conseille, sait dépasser des situations critiques générées par l'opposition, etc.). PB : capable de conserver la balle sous pression défensive, de créer le danger par des changements de rythme ou de direction. Pertinent dans ses tentatives de tirs. NPB : propose des alternatives de jeu près ou loin du ballon, adaptées au rapport de force et aux qualités du porteur de balle.</p>
	<p><i>En défense : efficacité individuelle pour protéger la cible et récupérer la balle (6 points)</i></p>	<p>Défenseur : éprouve des difficultés à maintenir une distance réglementaire avec son adversaire direct. Souvent en déséquilibre, il commet des fautes et des violations.</p>	<p>Défenseur : gêne et ralentit la progression de balle. Capable d'ajuster la distance le séparant de son adversaire, en fonction de la proximité de la balle.</p>	<p>Défenseur : variété des placements et déplacements en fonction des intentions défensives de harcèlement /dissuasion. Capable d'intervenir si partenaire dépassé.</p>

Basket-ball Bac pro

Compétences attendues		Principes de l'élaboration de l'épreuve		
<p>Niveau 4 : Pour gagner le match, mettre en œuvre une organisation offensive capable de faire évoluer le rapport de force en sa faveur par une occupation permanente de l'espace de jeu (écartement et étagement), face à une défense qui se replie collectivement pour défendre sa cible ou récupérer la balle.</p>		<p>- Matches à 4 contre 4, sur un terrain réglementaire, opposant des équipes dont le rapport de force est équilibré (1). - Chaque équipe dispute plusieurs rencontres de 8 minutes, dont au moins deux rencontres contre la même équipe. Entre ces deux rencontres opposant les mêmes équipes, un temps de concertation sera prévu, de manière à permettre aux joueurs d'une même équipe d'ajuster leurs organisations collectives en fonction du jeu adverse. - Les règles essentielles sont celles du basket-ball. La 3^e faute personnelle est sanctionnée par exclusion temporaire de 1' 30".</p> <p>(1) Commentaires : Le principe d'équilibre du rapport de force : les équipes qui se rencontrent doivent être homogènes entre elles et en leur sein (équipes de niveau). C'est à cette condition que peuvent être révélées les compétences attendues. Dans certains cas particuliers (contextes spécifiques d'établissement et effectifs), ce principe peut être mis en œuvre de manière différente : constitution d'équipes de même niveau mais hétérogènes en leur sein, à condition que les individualités puissent se neutraliser.</p>		
Points à affecter	Éléments à évaluer	Compétence de niveau 4 en cours d'acquisition		Compétence de niveau 4 acquise
		de 0 à 9 points		de 10 à 14 points
10 points	<p>Pertinence et efficacité de l'organisation collective</p> <p><i>Degré d'organisation collective de l'équipe.</i> <i>Analyse et exploitation collective du rapport de force entre les équipes.</i></p> <p><u>En attaque</u> (4 points)</p> <p><u>En défense</u> (4 points)</p>	<p>Maintient le rapport de force quand il est favorable</p> <p>Organisation offensive repérable, identique dans le temps et sans adaptation à l'équipe adverse : utilisation dominante du couloir de jeu direct. Jeu à 2 en relais rapide assurant une certaine continuité du jeu conduisant souvent à une tentative de tir.</p> <p>Organisation défensive désordonnée, individuelle, sans adaptation à l'équipe adverse : on défend selon son envie (les uns en repli, d'autres en récupération). La pression directe au porteur fait parfois perdre la balle à l'attaque.</p>	<p>Exploite le rapport de force quand il est favorable ou équilibré</p> <p>Mises en danger de l'adversaire : organisation offensive liée à des enchaînements d'actions privilégiant l'utilisation alternative des couloirs latéraux et du couloir central. Échanges qui créent le déséquilibre. L'équipe identifie les indices permettant la poursuite du jeu rapide ou le passage à un jeu placé à l'approche de la cible avec une occupation des espaces clés dans le but de positionner un tireur en situation favorable (début du jeu de transition)</p> <p>Défense organisée et étagée pour perturber la progression de la balle (répartition entre harceleur et récupérateur intercepteur en repli). Recul progressif en coupant l'accès au panier, et en ralentissant le plus possible la montée du ballon (aide au partenaire dépassé).</p>	<p>Fait basculer le rapport de force en sa faveur qu'il soit favorable, équilibré ou défavorable</p> <p>Adaptation, réactivité collective au problème posé par l'équipe adverse. Organisation créatrice d'incertitudes par combinaisons d'actions de plusieurs joueurs (circulations de balle et déplacements des joueurs coordonnés, variation collective du rythme de jeu). Échanges décisifs qui créent le danger. Continuité du jeu assurée par une distribution de rôles adaptée, un placement remplacement constant des équipiers.</p> <p>Organisation défensive, capable d'évoluer en fonction du contexte de jeu et du score (stratégie profitable à la défense). L'équipe en défense reste structurée loin ou près de son panier, se supplée collectivement pour une entraide efficace.</p>
	<p>Efficacité collective Gain des rencontres</p> <p><i>Effets des organisations collectives choisies sur l'évolution du score.</i></p>	<p>Matches souvent perdus. Effets : des moments de domination au cours du jeu sont repérables.</p>	<p>Matches perdus = matches gagnés. Effets : les organisations choisies augmentent les mises en danger de l'équipe adverse et font évoluer le score.</p>	<p>Matches gagnés. Effets : les organisations choisies font basculer systématiquement le score en faveur de l'équipe.</p>
10 points	<p>Contribution et efficacité individuelle du joueur dans l'organisation collective</p> <p><u>En attaque :</u> <i>Prise de décisions dans la relation porteur de balle/ non porteur de balle</i> <i>Réaction au changement de statut défense/attaque.</i></p>	<p>Joueur intermittent. Joueur impliqué quand le ballon arrive à proximité de son espace de jeu. PB : dribble ou passe en avant sans analyser la pression, déclenche des tirs souvent en position peu favorable. NPB : se rend disponible dans un espace proche avant (reste dans le couloir de jeu direct, apprécie mal la distance utile de passe).</p>	<p>Joueur engagé et réactif. Joueur capable de répondre à une situation rapidement et de coordonner ses actions avec ses partenaires. PB : avance pour fixer et décaler un partenaire, passe avec précision, ou conserve le ballon sous pression. NPB : offre des solutions pertinentes pour jouer autour ou à l'intérieur de la défense (démarquage pour conserver efficacement : appels orientés en mouvement, occupation des zones favorables de tir).</p>	<p>Joueur ressource : organisateur et décisif. Joueur capable d'anticiper et d'enchaîner des actions décisives et coordonnées avec ses partenaires. PB : crée un danger systématique pour favoriser une rupture (gagne ses duels, efficacité des tirs à l'extérieur et à l'intérieur, passe décisive à un partenaire placé favorablement). NPB : crée des espaces libres et des opportunités dans l'organisation offensive (favorise la pénétration du porteur, aide par écran, se démarque côté ballon et à l'opposé, va au rebond offensif).</p>

En défense :

*Efficacité individuelle pour protéger la cible et récupérer la balle.
Réaction au changement de statut
attaque /défense.*

Défenseur : ralentit la progression de la balle en gênant son adversaire direct (se place entre son adversaire direct et la cible), gêne le tir.

Défenseur : choisit un rôle défensif selon sa proximité du lieu de perte de balle en coordination avec les autres partenaires (presse le porteur de balle, intercepte, aide en situation d'urgence, va au rebond défensif)..

Défenseur : gagne ses duels et sait utiliser l'opportunité sur l'attaque à venir. Articule ses actions avec ses partenaires (harcèle, oriente et conteste le PB, dissuade, intercepte et aide).

Savate-boxe française CAP BEP

Compétences attendues		Principes d'élaboration de l'épreuve	
<p>Niveau 3 : Intégrer les principes d'affrontement en préservant son intégrité physique et celle d'autrui, par l'acquisition de techniques spécifiques et en acceptant d'entrer dans une logique d'assaut codifié.</p>		<ul style="list-style-type: none"> • surface de 4 ou 5 mètres sur 4 ou 5 mètres • assaut non mixte • rapport de force équilibré • assaut : contrôle de la puissance des touches, conformément aux règlements UNSS • arbitrage des assauts par les élèves • 2 assauts à thèmes de 2 reprises d'une durée de 1 mn 30 avec 1 mn de récupération entre chaque reprise. (et non plus duos, mais ça se discute en CAP !) • 1 assaut semi libre de 2 reprises d'une durée de 1 mn 30 avec 1 mn de récupération entre chaque reprise. 	
Points à affecter	Éléments à évaluer	Compétence de niveau 3 en cours d'acquisition de 0 à 9 pts	Compétence de niveau 3 acquise de 10 à 20 pts
8 points	<p>Système d'attaque et de défense :</p> <ul style="list-style-type: none"> • qualité des déplacements • trajectoires des touches • qualité et variété des enchaînements • distance de garde 	<ul style="list-style-type: none"> • action réflexe • trajectoires imprécises • garde éloignée ou s'expose aux touches sans protection • touche puissante et non armée • Utilise surtout la jambe arrière en attaque. • Ne riposte jamais • Attaques directes 	<ul style="list-style-type: none"> • pertinence de la touche / distance de garde : <ul style="list-style-type: none"> - touche intentionnelle trop puissante - succession de touches simples des 2 tireurs • protection par parade bloquée, et par opposition sans riposte.
4 points	<p>Gestion de l'effort Efficacité Rapport d'opposition</p>	<ul style="list-style-type: none"> • touche moins que l'adversaire • localisation basse • subit l'assaut, recule. • Attaque souvent sans toucher 	<ul style="list-style-type: none"> • Touche autant que l'adversaire • Localisation basse et médiane des touches
3 points	Gain de l'assaut	0 victoire	1 victoire 2 victoires
5 points	Arbitrage, éthique et rituel	<ul style="list-style-type: none"> • signal de début et fin d'assaut • refus de l'éthique : comportement atypique 	<ul style="list-style-type: none"> • Contrôle la puissance des touches intervient sur le déroulement de l'assaut.

Savate-boxe française Bac pro

Compétences attendues		Principes d'élaboration de l'épreuve	
<p>Niveau 4 : Pour gagner l'assaut, acquérir les éléments de base d'un système d'attaque et de défense afin de mettre en œuvre un projet.</p>		<ul style="list-style-type: none"> • surface de 4 ou 5 mètres sur 4 ou 5 mètres • assaut non mixte • rapport de force équilibré • assaut : contrôle de la puissance des touches, conformément aux règlements UNSS • arbitrage des assauts par les élèves • 3 assauts libres de 2 reprises d'une durée de 1 mn 30 avec 1 mn de récupération entre chaque reprise et 10 mn de récupération entre chaque assaut 	
Points à affecter	Éléments à évaluer	Compétence de niveau 4 en cours d'acquisition de 0 à 9 pts	Compétence de niveau 4 acquise de 10 à 20 pts
8 points	<p>Système d'attaque et de défense:</p> <ul style="list-style-type: none"> - qualité des déplacements - trajectoires des touches - qualité et variété des enchaînements - distance de garde 	<ul style="list-style-type: none"> • pertinence de la touche / distance de garde : <ul style="list-style-type: none"> - touche intentionnelle trop puissante - succession de touches simples des 2 tireurs • protection par parade bloquée, et par opposition sans riposte 	<ul style="list-style-type: none"> • pertinence de la touche / distance de garde : <ul style="list-style-type: none"> - trajectoires et touches précises - distance de garde adaptée à l'adversaire • enchaînement : poing / poing ; pied / pied ; pied / poing ; poing / pied • pare et riposte en une touche • Recherche à mettre la garde de son adversaire en défaut par feinte d'attaque
4 points	<p>Gestion de l'effort Efficacité Rapport d'opposition</p>	<ul style="list-style-type: none"> • touche autant que l'adversaire • localisation basse et médiane des touches 	<ul style="list-style-type: none"> • touche plus que l'adversaire • localisation basse, médiane et haute des touches
3 points	Gain de l'assaut	1 victoire	3 victoires
5 points	Arbitrage, éthique et rituel	<ul style="list-style-type: none"> • Contrôle la puissance des touches • intervient sur le déroulement de l'assaut 	<ul style="list-style-type: none"> • utilise la terminologie • arrête l'assaut pour raisons de sécurité

Football CAP-BEP

Compétences attendues		Principes d'élaboration de l'épreuve		
<p>Niveau 3 : Pour gagner le match, mettre en œuvre une organisation offensive qui utilise opportunément la contre-attaque face à une défense qui cherche à récupérer la balle au plus tôt dans le respect des règles.</p>		<p>-Match à 6 contre 6 (5joueurs de champ et un gardien) sur un terrain de football à 7, opposant des équipes dont le rapport de force est équilibré a priori (1). -Chaque équipe dispute plusieurs rencontres de 10 minutes minimum (comportant 2 mi-temps). Au cours des phases de jeu, des temps de concertation sont prévus, de manière à permettre aux joueurs d'une même équipe d'ajuster leurs organisations collectives, en fonction du jeu adverse. -Les règles essentielles sont celles du football à 7. L'engagement est réalisé par le gardien depuis sa surface. Les remises en jeu s'effectuent au pied. <u>(1) Commentaires :</u> Le principe d'équilibre du rapport de force : les équipes qui se rencontrent doivent être homogènes entre elles et en leur sein (équipes de niveau). C'est à cette condition que peuvent être révélées les compétences attendues. Dans certains cas particuliers (contextes spécifiques d'établissement et effectifs), ce principe peut être mis en œuvre de manière différente : constitution d'équipes de même niveau mais hétérogènes en leur sein, à condition que les individualités puissent se neutraliser.</p>		
Points à affecter	Éléments à évaluer	Compétence de niveau 3 en cours d'acquisition	Compétence de niveau 3 acquise	
		de 0 à 9 points	de 10 à 14 pts	de 15 à 20 pts
8 points	<p>Efficacité de l'organisation collective <i>Degré d'organisation collective de l'équipe.</i></p> <p><i>En attaque</i> (3 points)</p>	<p>Organisation offensive simple, fondée sur l'action individuelle du porteur de balle, début d'échanges entre deux partenaires dans l'axe du but, pour accéder à l'espace de marque. Discontinuité du jeu.</p>	<p>- Organisation offensive qui utilise prioritairement le jeu rapide pour prendre de vitesse le repli adverse et accéder à l'espace de marque : la contre-attaque s'avère un moyen efficace de gain de la rencontre. -La balle progresse vers le but dès l'entrée en possession par l'action coordonnée d'au moins deux partenaires. Début d'utilisation des couloirs latéraux et exploitation du jeu en profondeur.</p>	
	<p><i>En défense</i> (3 points)</p>	<p>Organisation défensive désordonnée, caractérisée par la prise en responsabilité d'un adversaire direct. Défense perméable loin du ballon. La pression directe sur le porteur, en nombre, permet parfois la récupération de la balle.</p>	<p>-Organisation défensive qui se caractérise par l'utilisation opportune et volontaire d'un jeu rapide organisé en fonction du rapport de force existant. Organisation offensive capable de passer d'un jeu rapide à un jeu organisé à l'approche du but pour trouver des positions favorables de tirs en fonction du repli adverse.</p> <p>-Organisation défensive qui s'organise autour d'une consigne collective, en relation avec le jeu adverse : capable de se coordonner pour presser, harceler le porteur de balle et dissuader l'échange, le plus tôt possible (dès le repli). -Répartition efficace des défenseurs sur le terrain en fonction des ressources et des rôles à tenir (positions clefs). Aide relativement efficace au partenaire dépassé.</p>	
	Gain des rencontres (2 points)	De 0 à 2 pts en fonction du nombre de matchs joués et donc gagnés ou perdus (plus éventuellement les buts encaissés/ buts marqués)		
12 points	<p>Contribution et efficacité individuelle du joueur dans l'organisation collective.</p> <p><i>En attaque : Prise de décisions dans la relation porteur de balle/ non porteur de balle (6 points)</i></p>	<p>Joueur passif ou peu vigilant Connaissances réglementaires approximatives : parfois, difficulté de contrôle de soi. Joueur concerné si la balle arrive dans son espace de jeu. PB : peu d'analyse du contexte et de la pression défensive pour enclencher une action : réagit seulement quand il est bloqué ; tire sans prendre en compte les adversaires. Regard centré sur le ballon. NPB : suit le jeu, s'oriente par rapport au PB et non par rapport à la cible, peu d'enchaînement d'actions.</p>	<p>Joueur impliqué et lucide Connaissances réglementaires précises qui lui permettent un engagement moteur maîtrisé et une attitude loyale dans l'opposition. Joueur attentif aux événements du jeu, capable de réagir selon la circulation du ballon et la pression adverse : prend en compte les capacités physiques et techniques de ses partenaires et adversaires. PB : gère l'alternative jouer seul ou avec un partenaire en fonction du contexte de jeu pour faire progresser la balle, capable d'accélération dans la conduite de balle. Tirs réalistes. NPB : se rend disponible (à distance de passe, en dehors de l'alignement porteur/ défenseur ; orientation partagée PB /cible ; changement de rythme).</p>	<p>Joueur organisateur Utilise les règles comme intentions tactiques. Joueur capable de s'impliquer dans une organisation collective choisie au préalable, de tenir un rôle spécifique au cours des phases de jeu (réorganise son équipe, conseille, sait dépasser des situations critiques générées par l'opposition, etc.). PB : capable de conserver la balle sous pression défensive, d'accélérer, de créer le danger. Passe et reçoit en mouvement, dribble un adversaire direct et met en danger le gardien en situation de tir. NPB : propose des alternatives de jeu près ou loin du ballon en enchaînant démarquage et remplacement en fonction du rapport de force.</p>

	<p><i>En défense : efficacité individuelle pour protéger la cible et récupérer la balle</i> (6 points)</p>	<p><u>Défenseur</u> : souvent en déséquilibre, à contre-sens du jeu, commet des fautes et des violations, difficulté à maintenir une distance réglementaire avec son adversaire direct.</p>	<p><u>Défenseur</u> : ferme l'accès au but, est capable d'ajuster la distance le séparant de son adversaire.</p>	<p><u>Défenseur</u> : variété des déplacements et replacements en fonction des intentions défensives de pression/dissuasion. Capable d'intervenir si partenaire dépassé.</p>
--	---	---	--	--

Football Bac pro

Compétences attendues		Principes d'élaboration de l'épreuve		
<p>Niveau 4 : Pour gagner le match, mettre en œuvre une organisation offensive capable de faire évoluer le rapport de force en sa faveur par une occupation permanente de l'espace de jeu (écartement et étagement), face à une défense qui se replie collectivement pour défendre sa cible ou récupérer la balle.</p>		<p>-Matches à 6 contre 6 (5 joueurs de champ et un gardien), sur un terrain de football à 7, opposant des équipes dont le rapport de force est équilibré (1). -Chaque équipe dispute plusieurs rencontres de 8 minutes, dont au moins deux rencontres contre la même équipe. Entre ces deux rencontres opposant les mêmes équipes, un temps de concertation sera prévu, de manière à permettre aux joueurs d'une même équipe d'ajuster leurs organisations collectives en fonction du jeu adverse -Les règles essentielles sont celles du football à 7. L'engagement est réalisé par le gardien depuis sa surface. Les remises en jeu s'effectuent au pied. (1) Commentaires : Le principe d'équilibre du rapport de force : les équipes qui se rencontrent doivent être homogènes entre elles et en leur sein (équipes de niveau). C'est à cette condition que peuvent être révélées les compétences attendues. Dans certains cas particuliers (contextes spécifiques d'établissement et effectifs), ce principe peut être mis en œuvre de manière différente : constitution d'équipes de même niveau mais hétérogènes en leur sein, à condition que les individualités puissent se neutraliser.</p>		
Points à affecter	Éléments à évaluer	Compétence de niveau 4 en cours d'acquisition de 0 à 9 points	Compétence de niveau 4 acquise	
			de 10 à 14 pts	de 15 à 20 pts
10 points	<p>Pertinence et efficacité de l'organisation collective <i>Degré d'organisation collective de l'équipe</i> <i>Analyse et exploitation collective du rapport de force entre les équipes</i></p> <p><u>En attaque</u> (4 points)</p> <p><u>En défense</u> (4 points)</p>	<p>Maintient le rapport de force quand il est favorable. Organisation offensive repérable, identique dans le temps et sans adaptation à l'équipe adverse : utilisation dominante du couloir de jeu direct. Seuls un à deux joueurs participent réellement à l'attaque, d'autres réalisent des appels de balle en profondeur (quelques tirs au but).</p> <p>Organisation défensive individuelle, désordonnée, sans adaptation à l'équipe adverse : on défend selon son envie (les uns en repli, d'autres en récupération) et l'on récupère la balle d'abord pour soi. La pression directe au porteur fait parfois perdre la balle à l'attaque. Accès au but protégé.</p>	<p>Exploite le rapport de force quand il est favorable ou équilibré. -Mises en danger de l'adversaire : organisation offensive liée à des enchaînements d'actions privilégiant l'utilisation alternative des couloirs latéraux et du couloir central. Échanges qui créent le déséquilibre. -L'équipe identifie les indices permettant la poursuite du jeu rapide ou le passage à un jeu placé à l'approche de la cible avec une occupation rationnelle des espaces clés dans le but de positionner un tireur en situation favorable. -Défense organisée et étagée pour perturber la progression de balle, le défenseur le plus près ralentit le plus possible la montée du ballon (répartition entre harceleur et récupérateur - intercepteur en repli, aide au partenaire dépassé). - Regroupement à proximité de l'espace de marque pour couper l'accès au but</p>	<p>Fait basculer le rapport de force en sa faveur qu'il soit favorable, équilibré ou défavorable. -Adaptation, réactivité collective au problème posé par l'équipe adverse. -Organisation créatrice d'incertitudes par combinaisons d'actions de plusieurs joueurs (circulations de balle, déplacements des joueurs coordonnés, décalages et variation collective du rythme de jeu). Échanges décisifs qui créent le danger. Continuité du jeu assurée par une distribution de rôles adaptée, un placement remplacement constant des équipiers. -Organisation défensive, capable d'évoluer en fonction du contexte de jeu et du score (protection du but ou récupération de la balle valorisée). L'équipe en défense reste structurée loin ou près de son but, se supplée collectivement pour une entraide efficace.</p>
	<p>Efficacité collective (2 points) <i>Gain des rencontres, Effets des organisations collectives choisies sur l'évolution du score</i></p>	<p>Matches souvent perdus. Effets : des moments de domination au cours du jeu sont repérables.</p>	<p>Matches perdus = matchs gagnés. Effets : les organisations choisies augmentent les mises en danger de l'équipe adverse et font évoluer le score.</p>	<p>Matches gagnés. Effets : les organisations choisies font basculer systématiquement le score en faveur de l'équipe.</p>
10 points	<p>Contribution et efficacité individuelle du joueur dans l'organisation collective <u>En attaque :</u> (6 points) <i>Prise de décisions dans la relation porteur de balle/ non porteur de balle</i> <i>Réaction au changement de statut défense/attaque</i></p>	<p>Joueur intermittent. Joueur impliqué quand le ballon arrive à proximité de son espace de jeu. PB : dribble l'adversaire, conduit ou passe la balle en avant sans analyser la pression, déclenche des tirs souvent en position peu favorable. NPB : se rend disponible à hauteur du PB ou dans un espace avant (reste dans le couloir de jeu direct, apprécie mal la distance utile de passe).</p>	<p>Joueur engagé et réactif. Joueur capable de répondre à une situation rapidement et de coordonner ses actions avec ses partenaires. PB : conserve le ballon sous pression et donne une finalité à son dribble : cherche le duel, une-deux, jeu court/jeu long, passes précises, centre, tirs opportuns. NPB : par son déplacement, se sort du marquage adverse et offre des solutions de passe pertinentes dans différents espaces de jeu (appels, appui, soutien, orientés en mouvement, occupation des zones favorables de tir).</p>	<p>Joueur ressource : organisateur et décisif. Joueur capable d'anticiper et d'enchaîner des actions décisives et coordonnées avec ses partenaires. PB : crée le danger pour favoriser une rupture (gagne ses duels, passes décisives, contrôles orientés, centres, passes transversales, jeu de tête, tirs puissants et cadrés ...). NPB : crée des espaces libres et des opportunités dans l'organisation offensive (courses croisées, permutations, attire la défense, etc.)</p>

	<p><u>En défense :</u> (4 points) <i>Efficacité individuelle pour protéger la cible et récupérer la balle</i> <i>Réaction au changement de statut attaque /défense</i></p>	<p><u>Défenseur :</u> ralentit la progression de la balle en gênant son adversaire direct (se place entre son adversaire direct et la cible, gêne le tir) mais a du mal à ajuster sa distance d'intervention et a tendance à trop se livrer.</p>	<p><u>Défenseur :</u> choisit un rôle défensif selon sa proximité du lieu de perte de balle en coordination avec les autres partenaires (presse le porteur de balle, course de repli, intercepte, aide en situation d'urgence).</p>	<p><u>Défenseur :</u> gagne ses duels et sait utiliser l'opportunité sur l'attaque à venir. Articule ses actions avec ses partenaires. Ajuste sa distance de marquage par rapport à la cible et contrecarre le jeu vers l'avant. Grâce à son positionnement initial coupe la trajectoire et intercepte sans faute (jaillissement et recul, gêne le tir, etc.).</p>
--	---	--	---	--

Handball CAP-BEP

Compétences attendues		Principes d'élaboration de l'épreuve			
Niveau 3 : Pour gagner le match, mettre en œuvre une organisation offensive qui utilise opportunément la contre-attaque face à une défense qui cherche à récupérer la balle au plus tôt dans le respect des règles.		<p>- Match à 6 contre 6 (5 joueurs de champ et un gardien) sur un terrain réglementaire, opposant des équipes dont le rapport de force est équilibré a priori (1).</p> <p>- Chaque équipe dispute plusieurs rencontres de 8 minutes minimum, dont au moins deux rencontres contre la même équipe. Au cours des phases de jeu, des temps de concertation sont prévus, de manière à permettre aux joueurs d'une même équipe d'ajuster leurs organisations collectives, en fonction du jeu adverse.</p> <p>- Les règles essentielles sont celles du handball, mais l'engagement est réalisé par le gardien depuis sa surface.</p> <p><u>(1) Commentaires :</u> Le principe d'équilibre du rapport de force : les équipes qui se rencontrent doivent être homogènes entre elles et en leur sein (équipes de niveau). C'est à cette condition que peuvent être révélées les compétences attendues. Dans certains cas particuliers (contextes spécifiques d'établissement et effectifs), ce principe peut être mis en œuvre de manière différente : constitution d'équipes de même niveau mais hétérogènes en leur sein, à condition que les individualités puissent se neutraliser.</p>			
Points à affecter	Éléments à évaluer	Compétence de niveau 3 en cours d'acquisition de 0 à 9 points		Compétence de niveau 3 acquise	
				de 10 à 14 points	de 15 à 20 points
8 points	<p>Efficacité de l'organisation collective <i>Degré d'organisation collective de l'équipe</i> <i>En attaque</i> (3 points)</p>	<p>Organisation offensive simple : l'accès à l'espace de marque est fondée essentiellement sur l'action individuelle du porteur de balle ; début d'un jeu à deux partenaires dans le couloir central, pour accéder à l'espace de marque. Discontinuité du jeu.</p>	<p>Organisation offensive qui utilise prioritairement le jeu rapide pour prendre de vitesse le repli adverse et accéder à l'espace de marque : la contre-attaque s'avère un moyen efficace de gain de la rencontre. La balle progresse vers la cible dès l'entrée en possession par l'action coordonnée d'au moins deux partenaires. Début d'utilisation des couloirs latéraux et exploitation du jeu en profondeur</p>	<p>Organisation offensive qui se caractérise par l'utilisation opportune et volontaire d'un jeu rapide organisé en fonction du rapport de force existant. Organisation offensive capable de passer d'un jeu rapide à un jeu de transition en fonction du repli adverse.</p>	
	<p><i>En défense</i> (3 points)</p>	<p>Organisation défensive désordonnée, caractérisée par la prise en responsabilité d'un adversaire direct. Défense perméable loin du ballon. La pression directe sur le porteur, en nombre, permet parfois la récupération de la balle.</p>	<p>Organisation défensive qui cherche à récupérer rapidement le ballon, caractérisée par la prise en responsabilité d'un adversaire direct. La défense gêne la montée de balle, impose des temps d'arrêts à la progression de balle adverse en contestant l'avancée du porteur de balle ; les rôles se distribuent en fonction du statut défenseur sur porteur de balle / non porteur de balle. L'organisation adoptée favorise les interceptions. Début d'entraide.</p>	<p>Organisation défensive qui s'organise autour d'une consigne collective, en relation avec le jeu adverse : capable de se coordonner pour presser, harceler le porteur de balle et dissuader l'échange, le plus tôt possible (dès le repli). Aide relativement efficace au partenaire dépassé.</p>	
	Gain des rencontres (2 points)	De 0 à 2 points en fonction du nombre de matchs joués et donc gagnés ou perdus (plus éventuellement les buts encaissés/ buts marqués)			
12 points	<p>Contribution et efficacité individuelle du joueur dans l'organisation collective <i>En attaque : Prise de décisions dans la relation porteur de balle/ non porteur de balle</i> (6 points)</p>	<p>Joueur passif ou peu vigilant. Connaissances réglementaires approximatives : parfois, difficulté de contrôle de soi. Joueur concerné si la balle arrive dans son espace de jeu. PB : peu d'analyse du contexte et de la pression défensive pour enclencher une action. Regard centré sur la balle. NPB : suit le jeu, s'oriente par rapport au PB, peu d'enchaînement d'actions.</p>	<p>Joueur impliqué et lucide. Connaissances réglementaires précises qui lui permettent un engagement moteur maîtrisé et une attitude loyale dans l'opposition. Joueur attentif aux événements du jeu, capable de réagir selon la circulation du ballon et la pression adverse. Capable d'enchaînements d'actions simples. PB : sait prendre des informations, et gère l'alternative jouer seul ou avec un partenaire en fonction du contexte de jeu pour faire progresser la balle, capable d'accélération. Repère situation favorable de tir. NPB : se rend disponible par rapport au partenaire (à distance de passe, en dehors de l'alignement porteur/ défenseur ; orientation partagée PB /cible ; changement de rythme).</p>	<p>Joueur organisateur. Utilise les règles comme intentions tactiques. Joueur capable de s'impliquer dans une organisation collective choisie au préalable, de tenir un rôle spécifique au cours des phases de jeu (réorganise son équipe, conseille, sait dépasser des situations critiques générées par l'opposition...) PB : capable de conserver la balle sous pression défensive, de créer le danger par des changements de rythme ou de direction. Pertinent dans ses tentatives de tirs (capacité à varier puissance et précision pour surprendre le gardien de but) NPB : propose des alternatives de jeu près ou loin du ballon, adaptées au rapport de force et aux qualités du porteur de balle.</p>	

	<p><i>En défense :</i> <i>efficacité individuelle</i> <i>pour protéger la cible</i> <i>et récupérer la balle</i> (6 points)</p>	<p><u>Défenseur</u> : éprouve des difficultés à maintenir une distance réglementaire avec son adversaire direct. Souvent en déséquilibre, il commet des fautes.</p>	<p><u>Défenseur</u> : gêne et ralentit la progression de balle. Capable d'ajuster la distance le séparant de son adversaire, en fonction de la proximité de la balle.</p>	<p><u>Défenseur</u> : variété des placements et déplacements en fonction des intentions défensives de harcèlement/dissuasion. Capable d'intervenir si partenaire dépassé.</p>
--	--	---	---	---

Handball BAC PRO

Compétences attendues		Principes d'élaboration de l'épreuve		
Niveau 4 Pour gagner le match, mettre en œuvre une organisation offensive capable de faire évoluer le rapport de force en sa faveur par une occupation permanente de l'espace de jeu (écartement et étagement), face à une défense qui se replie collectivement pour défendre sa cible ou récupérer la balle.		<p>- Matches à 6 contre 6 (5 joueurs de champ et un gardien), sur un terrain réglementaire, opposant des équipes dont le rapport de force est équilibré (1).</p> <p>- Chaque équipe dispute plusieurs rencontres de 8 minutes, dont au moins deux rencontres contre la même équipe. Entre ces deux rencontres opposant les mêmes équipes, un temps de concertation sera prévu, de manière à permettre aux joueurs d'une même équipe d'ajuster leurs organisations collectives en fonction du jeu adverse.</p> <p>- Les règles essentielles sont celles du handball. L'engagement se réalise au centre du terrain et peut-être rapide.</p> <p><u>(1) Commentaires :</u> Le principe d'équilibre du rapport de force : les équipes qui se rencontrent doivent être homogènes entre elles et en leur sein (équipes de niveau). C'est à cette condition que peuvent être révélées les compétences attendues. Dans certains cas particuliers (contextes spécifiques d'établissement et effectifs), ce principe peut être mis en œuvre de manière différente : constitution d'équipes de même niveau mais hétérogènes en leur sein, à condition que les individualités puissent se neutraliser.</p>		
Points à affecter	Éléments à évaluer	Compétence de niveau 4 en cours d'acquisition	Compétence de niveau 4 acquise	
		de 0 à 9 points	de 10 à 14 points	de 15 à 20 points
10 points	<p>Pertinence et efficacité de l'organisation collective <i>Degré d'organisation collective de l'équipe</i> <i>Analyse et exploitation collective du rapport de force entre les équipes</i> <i>En attaque</i> (4 points)</p> <p><i>En défense</i> (4 points)</p>	<p>Maintient le rapport de force quand il est favorable. Organisation offensive repérable, identique dans le temps et sans adaptation à l'équipe adverse : utilisation dominante du couloir de jeu direct. Jeu à 2 en relais rapide assurant une certaine continuité du jeu conduisant souvent à une tentative de tir. Organisation défensive désordonnée, individuelle, sans adaptation à l'équipe adverse : on défend selon son envie (les uns en repli, d'autres en récupération). La pression directe au porteur fait parfois perdre la balle à l'attaque.</p>	<p>Exploite le rapport de force quand il est favorable ou équilibré. Mises en danger de l'adversaire : organisation offensive liée à des enchaînements d'actions privilégiant l'utilisation alternative des couloirs latéraux et du couloir central. Échanges qui créent le déséquilibre. L'équipe identifie les indices permettant la poursuite du jeu rapide ou le passage à un jeu placé à l'approche de la cible avec une occupation des espaces clés (notion de trapèze), dans le but de positionner un tireur en situation favorable (début du jeu de transition). <i>Défense organisée et étagée pour perturber la progression de la balle (répartition entre harceleur et récupérateur intercepteur en repli).</i> Recul progressif en coupant l'accès au but, et en ralentissant le plus possible la montée du ballon (aide au partenaire dépassé).</p>	<p>Fait basculer le rapport de force en sa faveur qu'il soit favorable, équilibré ou défavorable. Adaptation, réactivité collective au problème posé par l'équipe adverse. Organisation créatrice d'incertitudes par combinaisons d'actions de plusieurs joueurs (circulations de balle et déplacements des joueurs coordonnés, variation collective du rythme de jeu). Échanges décisifs qui créent le danger. Continuité du jeu assurée par une distribution de rôles adaptée, un placement replacement constant des équipiers. Organisation défensive, capable d'évoluer en fonction du contexte de jeu et du score (stratégie profitable à la défense). L'équipe en défense reste structurée loin ou près de son but, se supplée collectivement pour une entraide efficace.</p>
	<p>Efficacité collective (2points) Gain des rencontres <i>Effets des organisations collectives choisies sur l'évolution du score</i></p>	<p>Matches souvent perdus. Effets : des moments de domination au cours du jeu sont repérables.</p>	<p>Matches perdus = matchs gagnés. Effets : les organisations choisies augmentent les mises en danger de l'équipe adverse et font évoluer le score.</p>	<p>Matches gagnés. Effets : les organisations choisies font basculer systématiquement le score en faveur de l'équipe.</p>
	<p>Contribution et efficacité individuelle du joueur dans l'organisation collective <i>En attaque : (6 points)</i> <i>Prise de décisions dans la relation porteur de balle/ non porteur de balle</i> <i>Réaction au changement de statut défense/attaque</i></p>	<p>Joueur intermittent. Joueur impliqué quand le ballon arrive à proximité de son espace de jeu. PB : dribble ou passe en avant sans analyser la pression, déclenche des tirs souvent en position peu favorable. NPB : se rend disponible dans un espace proche avant (reste dans le couloir de jeu direct, apprécie mal la distance utile de passe).</p>	<p>Joueur engagé et réactif Joueur capable de répondre à une situation rapidement et de coordonner ses actions avec ses partenaires. PB : joue en mouvement dans les intervalles, avance pour fixer et décaler un partenaire, passe avec précision, ou conserve le ballon sous pression. NPB : offre des solutions pertinentes pour jouer autour ou à l'intérieur de la défense (démarquage pour conserver efficacement : appels orientés en mouvement, occupation des zones favorables de tir).</p>	<p>Joueur ressource : organisateur et décisif Joueur capable d'anticiper et d'enchaîner des actions décisives et coordonnées avec ses partenaires. PB : crée un danger systématique pour favoriser une rupture (gagne ses duels, efficacité des tirs à l'extérieur et à l'intérieur, passe décisive à un partenaire placé favorablement). NPB : crée des espaces libres et des opportunités dans l'organisation offensive (favorise la pénétration du porteur, aide par écran ou bloc, se démarque côté ballon et à l'opposé).</p>

<p><u>En défense</u> : (4 points) <i>Efficacité individuelle pour protéger la cible et récupérer la balle</i> <i>Réaction au changement de statut attaque /défense</i></p>	<p><u>Défenseur</u> : ralentit la progression de la balle en gênant son adversaire direct (se place entre son adversaire direct et la cible), gêne le tir.</p>	<p><u>Défenseur</u> : choisit un rôle défensif selon sa proximité du lieu de perte de balle en coordination avec les autres partenaires (presse le porteur de balle, intercepte, aide en situation d'urgence).</p>	<p><u>Défenseur</u> : gagne ses duels et sait utiliser l'opportunité sur l'attaque à venir. Articule ses actions avec ses partenaires (harcèle, oriente et conteste le PB, dissuade, intercepte et aide).</p>
---	--	--	---

Judo CAP BEP

Compétences attendues		Principes d'élaboration de l'épreuve						
Niveau 3 : intégrer les principes d'affrontement en préservant son intégrité physique et celle d'autrui, par l'acquisition de techniques spécifiques et en acceptant d'entrer dans une logique d'affrontement codifié.		<ul style="list-style-type: none"> • 3 <i>randori</i> de 3 minutes, récupération de 6 à 10 minutes entre deux <i>randori</i>. • Un élève arbitre est chargé de faire respecter les règles de sécurité et d'annoncer les avantages marqués (debout et au sol). • Éthique et rituel définis. • Le <i>ippon</i> n'arrête pas le combat. 						
Points à affecter	Éléments à évaluer	Compétence de niveau 3 en cours d'acquisition de 0 à 9 points			Compétence de niveau 3 acquise de 10 à 20 points			
8 points	Système d'attaque et de défense (debout et sol) - Saisie et attitude - Déséquilibre, déplacement, placement. - Comportement défensif.	<ul style="list-style-type: none"> • Action réflexe. • Distance de garde éloignée au maximum. • Appuis déficients. • Ne contrôle pas l'adversaire au sol. 			<ul style="list-style-type: none"> • Attaque : faire chuter l'adversaire dans une direction au moins. • Rapprochement de la garde par des saisies franches et maintenues • Capable d'immobiliser l'adversaire au sol. 			
4 points	Gestion du rapport de force Efficacité	<ul style="list-style-type: none"> • Peur du combat, de la chute. • Reste sur le pôle de la coopération. 			<ul style="list-style-type: none"> • <i>Randori avec partenaires.</i> • S'engage mais sans contrôler sa force • Equilibre relatif entre avantages marqués / subis. 			
3 points	Gain des combats	0 victoire	1 nul 2 défaites	2 nuls 1 défaite	3 nuls	1 victoire 2 défaites	1 victoire 1 défaite 1 nul	1 victoire 2 nuls
5 points	Arbitrage, éthique et rituel	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise seulement un <i>signal</i> de début et fin de combat. • Refus de l'éthique : comportement atypique. 			<ul style="list-style-type: none"> • <i>Rituel</i> de début et fin de combat maîtrisé. • Intervient sur le déroulement du combat avec quelques approximations. 			

Judo Bac pro

Compétences attendues		Principes d'élaboration de l'épreuve					
<p>Niveau 4 : Combiner des techniques d'attaque et de défense pour affronter et dominer un adversaire en mettant en œuvre un projet stratégique dans une situation de randori.</p>		<ul style="list-style-type: none"> • 3 <i>randori</i> de 3 minutes, récupération de 6 à 10 minutes entre deux <i>randori</i>. • Un élève arbitre est chargé de faire respecter les règles de sécurité et d'annoncer les avantages marqués (debout et au sol). • Éthique et rituel définis. • Le <i>ippon</i> n'arrête pas le combat. 					
Points à affecter	Éléments à évaluer	Compétence de niveau 4 en cours d'acquisition de 0 à 9 points			Compétence de niveau 4 acquise de 10 à 20 points		
8 points	<p>Système d'attaque et de défense (debout et sol)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Saisie et attitude. - Déséquilibre, déplacement, placement. - Comportement défensif. 	<ul style="list-style-type: none"> • Attaque : faire chuter l'adversaire dans une direction au moins. • Rapprochement de la garde par des saisies franches et maintenues. • Capable d'immobiliser l'adversaire au sol. 			<ul style="list-style-type: none"> • Attaque : Utilise une ou plusieurs formes de corps identifiables de manière efficace. • Contres ou esquives efficaces. • Capable d'immobiliser l'adversaire au sol en utilisant deux techniques différentes au moins. 		
4 points	<p>Gestion du rapport de force Efficacité</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Randori avec partenaires. • S'engage mais sans contrôler sa force • Équilibre relatif entre avantages marqués / subis. 			<ul style="list-style-type: none"> • Randori avec adversaires. • Supériorité des avantages marqués. • Contrôle son agressivité. 		
3 points	<p>Gain des combats</p>	<p>1 victoire 2 défaites</p>	<p>1 victoire 1 nul 1 défaite</p>	<p>1 victoire 2 nuls</p>	<p>2 victoires 1 défaite</p>	<p>2 victoires 1 nul</p>	<p>3 victoires</p>
5 points	<p>Arbitrage, éthique et rituel</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Rituel de début et fin de combat maîtrisé. • Intervient sur le déroulement du combat avec quelques approximations. 			<ul style="list-style-type: none"> • Utilise la terminologie. • Arrête le combat à bon escient pour raison de sécurité. 		

Rugby CAP BEP

Compétences attendues		Principes d'élaboration de l'épreuve		
<p>Niveau 3 : Pour gagner le match, mettre en œuvre une organisation offensive capable de créer et d'exploiter le déséquilibre en perforant et/ou contournant la défense qui cherche à bloquer le porteur de balle le plus tôt possible. S'approprier les règles liées au contact corporel.</p>		<p>- Match à 7 contre 7 sur un terrain de 50 m x 40 m, opposant des équipes dont le rapport de force est équilibré <i>a priori</i> (1). - Chaque équipe dispute au moins 2 rencontres de 10 minutes, dont au moins deux rencontres contre la même équipe. Entre les rencontres, les temps de repos sont mis à profit pour réajuster l'organisation collective en fonction du jeu adverse. - Les règles essentielles sont celles du rugby à 7 scolaire (mêlée à 3 simulée, touche à 2 sans aide au sauteur, jeu au pied indirect donc tactique sur tout le terrain). <u>(1) Commentaires :</u> Le principe d'équilibre du rapport de force : les équipes qui se rencontrent doivent être homogènes entre elles et en leur sein (équipes de niveau). C'est à cette condition que peuvent être révélées les compétences attendues. Dans certains cas particuliers (contextes spécifiques d'établissement et effectifs), ce principe peut être mis en œuvre de manière différente : constitution d'équipes de même niveau mais hétérogènes en leur sein, à condition que les individualités puissent se neutraliser.</p>		
Points à affecter	Éléments à évaluer	Compétence de niveau 3 en cours d'acquisition de 0 à 9 points	Compétence de niveau 3 acquise de 10 à 20 points	
8 points	<p>Efficacité de l'organisation collective <i>Degré d'organisation collective de l'équipe</i></p> <p><i>En attaque (3 points)</i></p> <p><i>En défense (3 points)</i></p>	<p>Organisation offensive assurant peu de continuité de jeu (balle change souvent d'équipe) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Enfermement dans un jeu individuel de défi souvent conclu par une perte ▪ Jeu de passes latéral sans avancée ▪ Aspiration collective au point de blocage du porteur. <p>Organisation défensive désordonnée (pas de pression en ligne). Aspiration défensive au point de blocage du porteur.</p>	<p>Organisation offensive recherchant la continuité de jeu par l'utilisation du jeu groupe et/ou du jeu déployé. Jeu dans l'axe profond par relais successifs ponctués par des arrêts de balle (au sol notamment) Jeu latéral de passes par des courses peu rectilignes (transmissions réalisées trop tôt ou trop tard) Enchaînement encore retardé par une répartition peu claire des rôles selon le principe d'utilité (protection/déblayage, relais/éjection, utilisation) Jeu au pied peu utilisé.</p> <p>Organisation défensive organisée en ligne qui reste assez statique. Contestation souvent brouillonne dans la zone plaqueur plaqué, remplacement sur les côtés mal organisé après plusieurs blocages du porteur. Récupérations au point de blocage.</p>	<p>Organisation offensive assurant une bonne continuité de jeu par une alternance de formes de jeu selon l'avancée réalisée :</p> <p>Transformation d'une forme de jeu à l'autre permettant de déséquilibrer la défense Distribution des rôles plus conforme à la situation Apparition d'un jeu au pied avec intention tactique (derrière la défense).</p> <p>Organisation d'une ligne défensive qui avance. Bonne distribution au point de blocage et sur les côtés (contestation structurée sur balle au sol). Apparition d'une couverture derrière la ligne R1 = rideau 1. Récupération et jeu immédiat.</p>
		Gain des rencontres (2 points)	De 0 à 2 points en fonction du nombre de matchs joués et donc gagnés ou perdus (plus éventuellement l'écart entre points encaissés/ points marqués)	
12 points	<p>Contribution et efficacité individuelle du joueur dans l'organisation collective <i>En attaque : Prise de décisions dans la relation porteur de balle/ non porteur de balle (6 points)</i></p>	<p><u>Joueur passif ou peu vigilant.</u> Joueur concerné si le jeu se déplace à lui ; se met à la faute souvent par méconnaissance de la règle et conteste l'arbitrage. Des gestes involontaires pouvant être dangereux dans la tentative de plaquage notamment. * Pénaliser si mise en danger de l'intégrité physique. <u>PB</u> : peu d'analyse du contexte ; course en travers et tendance à vite passer. <u>NPB</u> : suit le jeu à distance, aide avec retard et sans conviction.</p>	<p><u>Joueur impliqué et lucide.</u> Joueur capable de réagir selon la circulation du ballon et la pression adverse. Connaissances réglementaires permettant un engagement loyal dans l'affrontement physique (Pas de faute au sol répétée, ligne de hors-jeu assez bien respectée). <u>PB</u> : avance, conserve au contact debout, passe avec précision. <u>NPB</u> : soutient au contact, enjambe pour protéger et conserver, se replace pour assurer la circulation de balle.</p>	<p><u>Joueur organisateur.</u> Joueur capable de tenir n'importe quel rôle en fonction de la circulation de balle et des joueurs. S'engage pour éviter toute situation critique au partenaire Maîtrise son engagement physique au plaquage (attitude sécuritaire). Réorganise son équipe, conseille en direct et montre l'exemple d'entraide dans le combat notamment. <u>PB</u> : capable de créer un danger systématique (prise d'intervalle, passage de bras, décalage, élimine à 1 c 1). <u>NPB</u> : précision de l'aide par de la réactivité en soutien.</p>

	<p><i>En défense : efficacité individuelle pour bloquer la progression et/ou récupérer la balle</i> (6 points)</p>	<p><u>Défenseur</u> : toujours arrêté, éprouve des difficultés à bloquer un porteur, plutôt accrocheur et freineur par le maillot.</p>	<p><u>Défenseur</u> : bloque et /ou plaque. Si proche du regroupement, lutte pour contester et récupérer. Si loin du regroupement, se replace en ligne pour protéger les côtés.</p>	<p><u>Défenseur</u> : varie son comportement selon la situation (presse haut, bloque le ballon, arrache le ballon). Plaque l'adversaire et récupère le ballon. Aide un partenaire en difficulté.</p>
--	---	--	---	--

Rugby Bac pro

Compétences attendues		Principes d'élaboration de l'épreuve		
<p>Niveau 4 : Pour gagner le match, mettre en œuvre une organisation offensive capable de faire évoluer le rapport de force en sa faveur en alternant opportunément jeu groupé et jeu déployé. La défense s'organise en une ligne disposée sur la largeur et cherche à conquérir le ballon.</p>		<p>- Match à 7 contre 7 sur un terrain de 50m x 40m, opposant des équipes dont le rapport de force est équilibré <i>a priori</i> (1). - Chaque équipe dispute plusieurs rencontres de 10 minutes, dont au moins deux rencontres contre la même équipe. Entre les rencontres, les temps de repos sont mis à profit pour réajuster l'organisation collective en fonction du jeu adverse. - Les règles essentielles sont celles du rugby à 7 scolaire (mêlée à 3 simulée, touche à 2 sans aide au sauteur, jeu au pied indirect donc tactique sur tout le terrain). <u>(1) Commentaires :</u> Le principe d'équilibre du rapport de force : les équipes qui se rencontrent doivent être homogènes entre elles et en leur sein (équipes de niveau). C'est à cette condition que peuvent être révélées les compétences attendues. Dans certains cas particuliers (contextes spécifiques d'établissement et effectifs), ce principe peut être mis en œuvre de manière différente : constitution d'équipes de même niveau mais hétérogènes en leur sein, à condition que les individualités puissent se neutraliser.</p>		
Points à affecter	Éléments à évaluer	Compétence de niveau 4 en cours d'acquisition de 0 à 9 points	Compétence de niveau 4 acquise de 10 à 20 points	
10 points	<p>Pertinence et efficacité de l'organisation collective <i>Degré d'organisation collective de l'équipe</i> <i>Analyse et exploitation collective du rapport de force entre les équipes</i> <u>En attaque</u> (4 points)</p> <p><u>En défense</u> (4 points)</p>	<p>Maintient le rapport de force quand il est favorable Difficultés pour s'organiser dans la circulation et au point d'arrêt de la balle. Continuité de jeu soit : - par un jeu latéral de passes conclu par une avancée aléatoire, - par un jeu dans l'axe profond en relais successifs conclu par une avancée plus significative (la même forme de jeu se poursuit jusqu'au blocage, perte ou marque).</p> <p>Constitution d'un rideau défensif en dents de scie (toujours plus avancé au niveau du ballon, statique sur les côtés). Freine et bloque la progression du porteur, tente de récupérer des balles au sol dans la zone de plaquage.</p>	<p>Exploite le rapport de force quand il est favorable ou équilibré Organisation collective offensive liée à des enchaînements d'actions pour concentrer la défense et la contourner, ou étirer pour traverser. Plus grande continuité de jeu par une alternance de jeu groupe/jeu déployé déséquilibrant et libérant des espaces. La conservation de balle par mixage de 2 formes de jeu aboutit plus souvent à la marque. Ligne défensive disposée en largeur pour bloquer la progression. Contestation au point de blocage (regroupement) et sur les bords, mais tendance parfois à trop s'engager en nombre dans le regroupement. Réorganisation défensive incomplète après plusieurs regroupements offensifs.</p>	<p>Fait basculer le rapport de force en sa faveur qu'il soit favorable, équilibré ou défavorable Organisation collective réactive, créatrice d'incertitudes par combinaisons d'actions de plusieurs joueurs (mixage des 3 formes de jeu et déplacements des joueurs coordonnés, variation collective du rythme de jeu). Continuité du jeu assurée par une distribution de rôles adaptée, un placement remplacement constant des équipiers.</p> <p>Ligne défensive pressant haut, coulissante selon le contexte, en reconstruction permanente avec apparition d'une couverture en arrière du 1er rideau. Fait reculer l'attaque, provoque des récupérations dans la ligne d'affrontement.</p>
	<p>Efficacité collective (2 points) <i>Gain des rencontres</i> <i>Effets des organisations collectives choisies sur l'évolution du score</i></p>	<p>Matches souvent perdus. Effets : des moments de domination au cours du jeu sont repérables.</p>	<p>Matches perdus=matches gagnés. Effets : les organisations choisies augmentent les mises en danger de l'équipe adverse et font évoluer le score.</p>	<p>Matches gagnés. Effets : les organisations choisies font basculer systématiquement le score en faveur de l'équipe.</p>
10 points	<p>Contribution et efficacité individuelle du joueur dans l'organisation collective <u>En attaque : (6 points)</u> <i>Prise de décisions dans la relation porteur de balle/ non porteur de balle</i> <i>Réaction au changement de statut défense/attaque</i></p>	<p>Joueur intermittent. Joueur impliqué quand le ballon se déplace vers lui. PB : avance, se fait bloquer le ballon, ou passe approximativement, selon la présence du défenseur. NPB : soutient plutôt à côté, réagit tardivement pour aider au contact le partenaire.</p>	<p>Joueur engagé et réactif. Joueur capable de répondre à une situation rapidement et de coordonner certaines actions avec ses partenaires. PB : avance, provoque et conserve au contact, passe avec précision. NPB : soutient au contact pour avancer, enjambe et protège le porteur au sol, se replace en largeur et profondeur pour assurer la circulation de balle.</p>	<p>Joueur ressource : organisateur et décisif. Joueur capable d'anticiper et d'enchaîner des actions décisives et coordonnées avec ses partenaires. PB : crée un danger systématique pour favoriser une rupture (fixe et décale, gagne à 1 c 1, s'engage dans l'intervalle et traverse la défense, joue au pied derrière la défense). NPB : change son déplacement pour faire diversion, précision de l'aide par de la réactivité et le geste technique juste.</p>

	<p><u>En défense ; (4 points)</u> <i>Efficacité individuelle pour protéger la cible et récupérer la balle</i> <i>Réaction au changement de statut attaque/ défense</i></p>	<p><u>Défenseur</u> : bloque un adversaire sans vitesse, accroche et freine un joueur lancé. Rarement récupérateur dans la zone de combat.</p>	<p><u>Défenseur</u> : plaque et/ou bloque : Si proche du regroupement, lutte pour contester et récupérer. Si loin du regroupement, se replace en ligne pour protéger les côtés.</p>	<p><u>Défenseur</u> : adapte son comportement à la situation (presse haut, freine, pilote le coulissage de la ligne). Plaque l'adversaire et tente de récupérer le ballon. supplée un partenaire dépassé.</p>
--	--	--	---	---

Tennis de table CAP/BEP (référentiel rénové 2017)

Compétences attendues		Principes d'élaboration de l'épreuve			
Niveau 3 : Utiliser des placements de balles variés et des accélérations sur les balles favorables pour être à l'initiative du point et chercher à gagner.		<p>Les matchs se jouent en deux sets de 11 points. Les règles essentielles sont celles du tennis de table. Chaque candidat(e) dispute plusieurs matchs contre des adversaires de niveau proche dans des poules homogènes. Les matchs sont arbitrés par un des joueurs de la poule.</p> <p>À l'issue des matchs, deux classements différents sont effectués : un classement au sein de la classe filles et garçons séparés et un classement au sein de chaque poule (mixte ou non).</p> <p>Remarques : (1) À propos du principe d'équilibre du rapport de force : Pour que les compétences attendues soient révélées, les candidats qui se rencontrent doivent être de niveau homogène (rapport de force équilibré). Ainsi, filles et garçons peuvent être évalués au sein d'une même poule. Il faut cependant veiller à ce que le niveau des candidates filles soit apprécié et évalué en fonction de celui des autres filles (idem pour les candidats garçons).</p> <p>(2) Veiller à valoriser de manière équitable des registres ou des styles de jeu qui peuvent être différents (attaque/défense ; placement/accélération ; coupé/lifté, etc.).</p> <p>Les évaluateurs ont la responsabilité de tenir compte de ces différences dans les appréciations qualitatives et le passage à la note. Les appréciations et notes sont attribuées sans comparer les prestations des filles avec celles des garçons.</p>			
Points à affecter	Éléments à évaluer	Niveau 3 en cours d'acquisition de 0 à 9 points	Degré d'acquisition du niveau 3 de 10 à 20 points		
5 points	Gestion du rapport de force et construction des points	<p>Le candidat subit le rapport de force. Les rencontres peuvent être remportées grâce à de nombreuses fautes adverses non provoquées.</p> <p>Il n'y a pas de choix tactique pour la construction du point. L'intention prioritaire de ce candidat est la défense de sa demi-table.</p> <p>Il n'y a pas de réelle volonté de rupture.</p>	<p>Le candidat essaie parfois de construire le point en variant les directions pour obtenir une balle favorable.</p> <p>Celle-ci n'est pas toujours exploitée, ou fait l'objet de nombreuses fautes (des frappes explosives et non appropriées apparaissent parfois).</p> <p>Le candidat remporte des points grâce aux fautes adverse et par l'exploitation de balles favorables occasionnellement provoquées ou grâce à un service qui commence à devenir offensif.</p>	<p>Le candidat s'organise pour réaliser des actions efficaces (services, remises, prises d'initiatives). Il tente d'imposer son jeu sans nécessairement tenir compte de l'adversaire.</p> <p>Deux types de jeu peuvent alors apparaître :</p> <p>1) Pour certains, le gain des points s'obtient par l'enchaînement de renvois réguliers caractérisés par des trajectoires variées en direction (rupture spatiale). La stratégie de ce candidat est donc de provoquer les fautes de l'adversaire.</p> <p>2) Pour d'autres, le gain des points s'obtient grâce à l'exploitation de balles favorables, le plus souvent provoquées.</p>	
10 points	Mises en œuvre tactiques et indicateurs techniques /8 points	<p>Le candidat est souvent proche de la table et ne privilégie qu'un seul coup (le coup droit ou le revers).</p> <p>Le service n'est pas toujours réglementaire, c'est une simple mise en jeu</p> <p>Les placements de balle ne sont pas intentionnels et la zone centrale est privilégiée. Les trajectoires de balle sont lentes et arrondies.</p> <p>Les déplacements du candidat sont inexistantes ou tardifs et donc peu efficaces pour produire des renvois variés</p>	<p>Le candidat continue à utiliser un coup préférentiel dans les phases de moindre pression ou sur les balles favorables, mais est capable d'utiliser un autre coup lorsque la pression temporelle augmente.</p> <p>Le service, par ses variations de placement ou de vitesse est perçu comme une entrée dans le duel</p> <p>Les placements de balles commencent à être intentionnels et les zones latérales sont partiellement utilisées. Le candidat n'atteint pas toute la largeur de la table.</p> <p>Le candidat est capable d'avoir une mise à distance correcte dans des phases de moindre pression mais son déplacement reste parfois tardif lorsque la pression temporelle augmente.</p> <p>Le candidat utilise un type de rupture (spatiale ou temporelle): balle excentrée principalement et accélérée parfois.</p>	<p>Dans les moments où le rapport de force est équilibré, le candidat recherche presque systématiquement la création d'une situation favorable de marque en utilisant principalement la vitesse ou le placement de la balle, et/ou un début de rotation dans l'échange : balles coupées (rotation arrière) et liftés (rotation avant).</p> <p>Le service, par ses variations (placement, vitesse, rotation) commence à devenir une arme pour créer une rupture rapide. Les filles et les garçons peuvent adopter des stratégies différentes, plus ou moins abouties, mais avec une intention perceptible de rupture.</p> <p>Le candidat recherche un placement efficace (mise à distance) et est capable de se replacer dans les phases de jeu de moindre pression (position favorable pour prendre l'initiative).</p>	
	Arbitrage / 2 points	<p>Le candidat est passif et fait des erreurs sur l'évolution du score.</p> <p>Le candidat connaît partiellement les règles de l'activité.</p>	<p>Le candidat suit précisément le déroulement du match et du score. L'annonce du score n'est cependant pas systématique. Les règles du tennis de table sont connues mais pas toujours appliquées. Il laisse les joueurs prendre certaines décisions à sa place (balles litigieuses, etc.)</p>	<p>Le candidat fait le tirage au sort, annonce le score à haute voix en donnant en premier le score du serveur.</p> <p>Il connaît et fait respecter les règles de l'activité.</p>	
5 points	Gain des rencontres	Classement général par sexe : 3 pts	de 0 à 1 pt Les élèves classés en bas du tableau des filles ou du tableau des garçons	de 1.25 à 2 pts Les élèves classés en milieu du tableau des filles ou du tableau des garçons	de 2.25 à 3 pts Les élèves classés en haut du tableau des filles ou du tableau des garçons

		Classement dans la poule :2 pts	Tout candidat peut obtenir le maximum ou le minimum de points en fonction de sa place au classement général, observé sur un effectif significatif (qui peut éventuellement dépasser le groupe classe). Même si les rencontres peuvent être mixtes, les classements des filles et les garçons sont séparés et indépendants, Chaque candidat obtient entre 0 et 2 points en fonction de son classement dans la poule (mixte ou non), indépendamment de son niveau de jeu.
--	--	---------------------------------	--

Tennis de table Bac pro (référentiel rénové 2017)

Compétences attendues		Principes d'élaboration de l'épreuve																																			
<p>Niveau 4 : Faire des choix tactiques pour gagner le point en adaptant particulièrement son déplacement afin de produire des frappes variées (balles placées, accélérées et présentant un début de rotation).</p>		<p>Les matchs se jouent en deux sets de 11 points. Les règles essentielles sont celles du tennis de table. Chaque candidat(e) dispute plusieurs matchs contre des adversaires de niveau proche dans des poules homogènes (1). Le positionnement du niveau de jeu du candidat (item 1 : Qualité des techniques au service de la tactique) est la 1ère étape de l'évaluation, déterminante pour la suite et l'attribution des points. « La pertinence et l'efficacité des choix stratégiques dans la gestion du rapport de force » (item 2) sera appréciée au regard de l'évolution du score entre les 2 sets de chaque match réalisé au sein de la poule, avec une échelle de points déterminée par le niveau de jeu du candidat préalablement identifié. Les points sont répartis selon les 6 cas de figure répertoriés. La note finale sur 5 obtenue pour cet item résulte de la moyenne des notes obtenues à chaque match. « Le gain des matchs » (item 3) sera apprécié à l'issue des matchs. Deux classements différents sont effectués : un classement général, <u>filles et garçons séparés</u>, et un classement au sein de chaque poule (mixture ou non). Remarques : (1) A propos du principe d'équilibre du rapport de force : Pour que les compétences attendues soient révélées, les candidats qui se rencontrent doivent être de niveau homogène (rapport de force équilibré). Ainsi, filles et garçons peuvent être évalués au sein d'une même poule. Il faut cependant veiller à ce que le niveau des candidates filles soit apprécié et évalué en fonction de celui des autres filles (tout comme les candidats garçons). (2) Veiller à valoriser de manière équitable des registres ou des styles de jeu qui peuvent être différents (attaque/défense ; placement/accélération ; coupé/lifté...). Les évaluateurs ont la responsabilité de tenir compte de ces différences dans les appréciations qualitatives et le passage à la note. Les appréciations et notes sont attribuées sans comparer les prestations des filles avec celles des garçons.</p>																																			
Points à affecter	Éléments à évaluer	Niveau 4 en cours d'acquisition de 0 à 9 points	Degré d'acquisition du niveau 4 de 10 à 20 points																																		
10 points	<p>Qualité des techniques au service de la tactique</p> <p>Variété, qualité et efficacité des frappes</p> <p>Rapidité et équilibre des placements, déplacements et replacements</p>	<p>0 à 4,75 points</p> <p>Pour gagner l'échange le candidat(e) utilise prioritairement un type de stratégie : placement, accélération, jeu défensif</p> <p>Le candidat utilise des coups, en coup droit et en revers, en fonction de son placement par rapport à la balle.</p> <p>Le service, par ses variations de placement ou de vitesse met l'adversaire en difficulté.</p> <p>Niveau A</p>	<p>5 à 7,75 points</p> <p>Pour gagner l'échange, le candidat(e) met en place une stratégie de jeu qui peut prendre des formes différentes (jeu placé/accéléré ; coupé/lifté ; défense/attaque, etc.)</p> <p>Dans les moments d'équilibre du rapport de force : Le candidat recherche systématiquement la création d'une situation favorable de marque en utilisant principalement le placement de la balle ou son accélération, un début de rotation apparaît : balles coupées (rotation arrière) ou liftées (rotation avant). Le candidat(e) varie le placement, la vitesse et/ou l'effet du service. Il prend l'avantage dans le jeu dès le service ou sur le retour du service. Le candidat(e) se déplace pour utiliser ses coups préférentiels</p> <p>Niveau B</p>		<p>8 à 10 points</p> <p>Pour gagner l'échange le candidat(e) combine plusieurs stratégies pour faire basculer le rapport de force à son avantage.</p> <p>Deux types de jeu, valorisés de manière équitable, peuvent apparaître: -soit les déplacements sont suffisamment équilibrés et efficaces pour prendre l'initiative (frappes ou accélérations placée) ou jouer contre l'initiative adverse (blocs, balles coupées). -soit les déplacements sont suffisamment rapides pour jouer proche ou loin de la table afin de défendre, d'attaquer (smash, top spin), ou contre attaquer (blocs actifs, top sur tops ou contre tops). Les rotations de balle sont différenciées au service et pendant l'échange</p> <p>Niveau C</p>																																
			<p>Évolution du score entre les 2 sets</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Cas</th> <th>Description</th> <th>Niveau A</th> <th>Niveau B</th> <th>Niveau C</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Cas 6 :</td> <td>Gagne les 2 sets en augmentant l'écart sur le second set</td> <td>3,5</td> <td>4,5</td> <td>5</td> </tr> <tr> <td>Cas 5 :</td> <td>Gagne les 2 sets avec dans le 2^e set un écart de points inférieur ou égal à celui du 1^{er} set</td> <td>3</td> <td>4</td> <td>4,75</td> </tr> <tr> <td>Cas 4 :</td> <td>Gagne le second set après avoir perdu le 1^{er}</td> <td>2,5</td> <td>3,5</td> <td>4,5</td> </tr> <tr> <td>Cas 3 :</td> <td>Perd le second set après avoir gagné le 1^{er}</td> <td>2</td> <td>3</td> <td>4,25</td> </tr> <tr> <td>Cas 2 :</td> <td>Perd les 2 sets en réduisant l'écart d'au moins 2 points sur le second set.</td> <td>1,5</td> <td>2,5</td> <td>4</td> </tr> <tr> <td>Cas 1 :</td> <td>Perd les 2 sets sans évolution positive du score sur le second set</td> <td>1</td> <td>2</td> <td>3,5</td> </tr> </tbody> </table> <p>Pour chaque match réalisé, l'évolution du score (cas 1 à 6) détermine le nombre de points obtenus en fonction du niveau de jeu du candidat (A, B ou C). La note globale sur 5 résulte de la moyenne des notes ainsi obtenues.</p>			Cas	Description	Niveau A	Niveau B	Niveau C	Cas 6 :	Gagne les 2 sets en augmentant l'écart sur le second set	3,5	4,5	5	Cas 5 :	Gagne les 2 sets avec dans le 2 ^e set un écart de points inférieur ou égal à celui du 1 ^{er} set	3	4	4,75	Cas 4 :	Gagne le second set après avoir perdu le 1 ^{er}	2,5	3,5	4,5	Cas 3 :	Perd le second set après avoir gagné le 1 ^{er}	2	3	4,25	Cas 2 :	Perd les 2 sets en réduisant l'écart d'au moins 2 points sur le second set.	1,5	2,5	4	Cas 1 :	Perd les 2 sets sans évolution positive du score sur le second set
Cas	Description	Niveau A	Niveau B	Niveau C																																	
Cas 6 :	Gagne les 2 sets en augmentant l'écart sur le second set	3,5	4,5	5																																	
Cas 5 :	Gagne les 2 sets avec dans le 2 ^e set un écart de points inférieur ou égal à celui du 1 ^{er} set	3	4	4,75																																	
Cas 4 :	Gagne le second set après avoir perdu le 1 ^{er}	2,5	3,5	4,5																																	
Cas 3 :	Perd le second set après avoir gagné le 1 ^{er}	2	3	4,25																																	
Cas 2 :	Perd les 2 sets en réduisant l'écart d'au moins 2 points sur le second set.	1,5	2,5	4																																	
Cas 1 :	Perd les 2 sets sans évolution positive du score sur le second set	1	2	3,5																																	
5 points	<p>Efficacité des choix stratégiques et engagement dans le duel</p>																																				

5 points	Gain des rencontres	Classement général par sexe : 3 pts	0 à 1 pt Les élèves classés en bas du tableau des filles ou du tableau des garçons	1,5 à 2 pts Les élèves classés en milieu du tableau des filles ou du tableau des garçons	2.25 à 3 pts Les élèves classés en haut du tableau des filles ou du tableau des garçons
		Classement dans la poule : 2 pts	Tout candidat peut obtenir le maximum ou le minimum de points en fonction de sa place au classement général, observé sur un effectif significatif (qui peut éventuellement dépasser le groupe classe). Même si les rencontres peuvent être mixtes, les classements des filles et les garçons sont séparés et indépendants,		
			Chaque candidat obtient entre 0 et 2 points en fonction de son classement dans la poule (mixte ou non), indépendamment de son niveau de jeu.		

Volley-ball CAP-BEP

Compétences attendues		Principes d'élaboration de l'épreuve	
<p>Niveau 3 : Pour gagner le match, mettre en œuvre une attaque qui atteint volontairement la cible, prioritairement la zone arrière. Les joueurs assurent collectivement la protection du terrain et cherchent à faire progresser la balle en zone avant.</p>		<p>- Match à 4 contre 4 sur un terrain de 14m sur 7m opposant des équipes dont le rapport de force est équilibré à priori (1). - Chaque équipe dispute au moins 2 rencontres en un set de 25 points (joué au point décisif). Au cours des phases de jeu, des temps de concertation sont prévus, de manière à permettre aux joueurs d'une même équipe d'ajuster leurs organisations collectives, en fonction du jeu adverse. - Les règles essentielles sont celles du volley-ball. La hauteur du filet peut être adaptée aux caractéristiques des candidats (de 2,00m à 2,30m) et le nombre de services consécutifs effectués par le même joueur est limité à 3. <u>(1) Commentaires :</u> Le principe d'équilibre du rapport de force : les équipes qui se rencontrent doivent être homogènes entre elles et en leur sein (équipes de niveau). C'est à cette condition que peuvent être révélées les compétences attendues. Dans certains cas particuliers (contextes spécifiques d'établissement et effectifs), ce principe peut être mis en œuvre de manière différente : constitution d'équipes de même niveau mais hétérogènes en leur sein, à condition que les individualités puissent se neutraliser.</p>	
Points à affecter	Éléments à évaluer	Compétence de niveau 3 en cours d'acquisition de 0 à 9 points	Compétence de niveau 3 acquise de 10 à 20 points
8 points	<p>Efficacité de l'organisation collective <i>Degré d'organisation collective de l'équipe</i></p> <p><u>En attaque</u> (3 points)</p> <p><u>En défense</u> (3 points)</p>	<p>Organisation offensive qui se caractérise par un jeu de sauvegarde du terrain et des actions essentiellement individuelles de renvois directs. Les trajectoires produites sont aléatoires et ne mettent pas volontairement l'adversaire en difficulté.</p> <p>Pas de communication entre les joueurs : beaucoup de balles non touchées ou renvois explosifs. Pas d'organisation spatiale identifiable sur le terrain.</p>	<p>Organisation offensive qui assure la conservation du ballon pour atteindre plus efficacement la cible adverse et notamment la zone arrière par l'utilisation plus systématique d'un joueur relais.</p> <p>Code de communication autour de la réception de la balle. Organisation spatiale identifiable, assurant la protection du terrain, mais pas toujours adaptée.</p> <p>Organisation collective qui se caractérise par la mise en danger de l'adversaire à partir de la zone avant en créant et en utilisant des situations favorables d'attaques pour viser des espaces libres.</p> <p>Organisation spatiale identifiable et adaptée. Les joueurs communiquent, respectent les consignes collectives et utilisent les temps de concertation à bon escient.</p>
	Gain des rencontres (2 points)		De 0 à 2 points en fonction du nombre de matchs joués et donc gagnés ou perdus (plus éventuellement les points encaissés/ points marqués)
12 points	<p>Contribution et efficacité individuelle du joueur dans l'organisation collective <i>En tant que porteur de balle (6 points)</i></p>	<p><u>Joueur passif ou peu vigilant.</u> Connaissances réglementaires approximatives : parfois, difficulté de contrôle de soi. Joueur concerné si la balle arrive dans son espace de jeu. Évite ou perd le ballon : intervient sur la balle tardivement. Frappes explosives et non contrôlées qui mettent en difficulté les partenaires. Mise en jeu aléatoire.</p>	<p><u>Joueur impliqué et lucide.</u> Connaissances réglementaires précises qui lui permettent un engagement moteur maîtrisé et loyal. Joueur capable de maintenir sa vigilance et de se rendre disponible en fonction de la circulation de balle et de l'orientation de ses partenaires. Gère l'alternative : jouer seul ou avec ses partenaires en fonction de sa distance et de son orientation par rapport au filet. Utilise manchette – passe haute à bon escient sur des balles faciles. Frappes intentionnelles vers le fond du terrain adverse depuis la zone avant. Mise en jeu assurée.</p>
	<p><i>En tant que non porteur de balle (6 points)</i></p>	<p>Statique ou en retard, non concerné (regard, placement des appuis peu orientés lors de la mise en jeu).</p>	<p>Se prépare pour relayer activement dans un espace proche. S'oriente et regarde le porteur (attitude pré-actrice ou concentrée dès la mise en jeu).</p>

Volley-ball Bac pro

Compétences attendues

Principes d'élaboration de l'épreuve


<p>Niveau 4 : Pour gagner le match, mettre en œuvre une organisation collective qui permet une attaque placée ou accélérée. La défense assure des montées de balles régulièrement exploitables en zone avant.</p>		<p>- Matches à 4 contre 4, sur un terrain de 14m sur 7m, opposant des équipes dont le rapport de force est équilibré (1). - Chaque équipe dispute au moins deux rencontres en 25 points au tie-break contre la même équipe. Entre ces deux rencontres, un temps de concertation sera prévu, de manière à permettre aux joueurs d'une même équipe d'ajuster leurs organisations collectives, en fonction du jeu adverse. - Les règles essentielles sont celles du volley-ball. La hauteur du filet est adaptée aux caractéristiques des candidats (de 2,00 m à 2,30m). Le nombre de services successifs effectués par le même joueur est limité à trois. (1)<u>Commentaires</u> : Le principe d'équilibre du rapport de force : les équipes qui se rencontrent doivent être homogènes entre elles et en leur sein (équipes de niveau). C'est à cette condition que peuvent être révélées les compétences attendues. Dans certains cas particuliers (contextes spécifiques d'établissement et effectifs), ce principe peut être mis en œuvre de manière différente : constitution d'équipes de même niveau mais hétérogènes en leur sein, à condition que les individualités puissent se neutraliser.</p>		
Points à affecter	Éléments à évaluer	Compétence de niveau 4 en cours d'acquisition de 0 à 9 pts	Compétence de niveau 4 acquise de 10 à 20 pts	
10 points	<p>Pertinence et efficacité de l'organisation collective <i>Degré d'organisation collective de l'équipe</i> <i>Analyse et exploitation collective du rapport de force entre les équipes</i> <u>En attaque</u> (4 points)</p> <p><u>En défense</u> (4 points)</p>	<p>Maintient le rapport de force quand il est favorable La cible est définie prioritairement en zone arrière adverse. Les actions offensives ne s'adaptent pas à l'équipe adverse.</p> <p>Organisation identifiable au début de chaque point (en réception) mais qui ne s'adapte pas en cours de jeu. Les actions défensives assurent la sauvegarde du ballon.</p>	<p>Exploite le rapport de force quand il est favorable ou équilibré Mises en danger de l'adversaire par la création et l'utilisation de situations favorables : attaques depuis la zone avant. Organisation offensive qui utilise opportunément un relais vers l'avant.</p> <p>Organisation défensive identifiable en situation de jeu. Remplacement de l'équipe après le renvoi chez l'adversaire.</p>	
	<p>Efficacité collective (2 points) Gain des rencontres <i>Effets des organisations collectives choisies sur l'évolution du score</i></p>	<p>Matches souvent perdus. Effets : des moments de domination au cours du jeu sont repérables.</p>	<p>Matches perdus = matchs gagnés. Effets : les organisations choisies augmentent les mises en danger de l'équipe adverse et font évoluer le score.</p>	<p>Fait basculer le rapport de force en sa faveur qu'il soit favorable, équilibré ou défavorable Adaptation, réactivité collective au problème posé par l'équipe adverse. Organisation créatrice d'incertitudes par combinaisons d'actions de plusieurs joueurs (circulations de balle et déplacements des joueurs coordonnés, variation collective du rythme de jeu). Échanges décisifs qui créent le danger. Continuité du jeu assurée par une distribution de rôles adaptée, un placement remplacement constant des équipiers. Organisation défensive, capable d'évoluer en fonction du contexte de jeu et du score (stratégie profitable à la défense : fait commettre des fautes à l'adversaire). Choix du contre ou de la défense basse en fonction du jeu adverse.</p> <p>Matches gagnés. Effets : les organisations choisies font basculer systématiquement le score en faveur de l'équipe.</p>
10 points	<p>Contribution et efficacité individuelle du joueur dans l'organisation collective <i>En attaque : (6 points)</i> <i>Prise de décisions en tant que joueur porteur de balle et joueur non porteur de balle</i> <i>Prise de décisions dans la relation PB/NPB</i></p>	<p>Joueur intermittent. Joueur impliqué quand le ballon arrive à proximité de son espace de jeu. Devient attaquant si la balle est facile. PB : Donne du temps à son partenaire. La mise en jeu est assurée mais facile. NPB : Réagit pour aider.</p>	<p>Joueur engagé et réactif. Joueur capable de répondre à une situation rapidement et de coordonner ses actions avec ses partenaires. Change de statut de défenseur à attaquant dans la même action de jeu. PB : Met l'attaquant en situation favorable et peut déséquilibrer l'équipe adverse par des choix pertinents (relayer : passe ou renvoi, attaquant : balle placée ou balle accélérée, etc.). La mise en jeu est placée NPB : Offre des solutions dans son secteur d'intervention pour permettre le relais vers l'avant ou l'attaque.</p>	<p>Joueur ressource : organisateur et décisif. Joueur capable d'anticiper et d'enchaîner des actions décisives et coordonnées avec ses partenaires. Anticipe le changement de statut attaque/défense pour jouer soit la passe, soit l'attaque. Joueur mobile près à intervenir dans l'urgence. PB : Passes décisives qui prennent en compte les compétences de ses partenaires. Crée la rupture par des attaques variées en direction et en vitesse. Le service met l'équipe en danger. NPB : Crée des espaces libres et des opportunités dans l'organisation offensive (appel de balle qui attire un joueur adverse).</p>

	<p><u>En défense : (4 points)</u> <i>Efficacité individuelle pour protéger la cible et récupérer la balle</i></p>	<p><u>Défenseur</u> : met du temps à changer de statut attaque-défense. Relève les balles faciles.</p>	<p><u>Défenseur</u> : Se replace dans son secteur dès le renvoi de la balle. Récupère les balles faciles, intervient sur les balles dans son espace proche. Peut s'opposer à l'attaque adverse soit près du filet (début du contre) ou en retrait.</p>	<p><u>Défenseur</u> : Réceptionne et défend des balles accélérées et/ou éloignées. Contre ou défense basse en fonction de l'attaque adverse.</p>
--	---	--	--	--

Course en durée CAP/BEP (référentiel rénové 2017)

Compétences attendues		Principe d'élaboration de l'épreuve. Les termes en italique soulignés sont définis dans la fiche explicative			
<p>Niveau 3 Moduler l'intensité et la durée de ses déplacements, en rapport avec une référence personnalisée, pour produire et identifier des effets immédiats sur l'organisme en fonction d'un mobile d'agir.</p>		<p>Le candidat doit réaliser une séance d'entraînement, dans le respect de son intégrité physique, en relation avec des effets attendus. Il oriente son activité à partir d'un des trois thèmes d'entraînement :</p> <p>Thèmes d'entraînement:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Chercher à produire un effort intense et proche de son maximum en développant <i>sa puissance aérobie</i>. - Chercher à maintenir un effort soutenu en développant <i>sa capacité aérobie</i>. - Chercher à s'engager dans un effort modéré mais prolongé en développant son <i>endurance fondamentale</i>. <p>À partir des éléments de son carnet d'entraînement, le candidat présente le plan d'une séance à l'oral ou à l'écrit qui comprend un échauffement et la forme de travail envisagée sur une durée maximale de 45 minutes comportant au minimum deux allures différentes.</p> <p>Pour contrôler ses allures, l'élève bénéficie de repères sonores ou visuels externes, régulièrement annoncés aux candidats (par exemple : signal sonore à chaque minute).</p> <p>À partir des sensations éprouvées en course, des retards et des avances à la balise de référence relevées par son camarade (sous le contrôle de l'enseignant), il apporte un commentaire écrit ou oral sur la qualité de son entraînement.</p> <p>L'enseignant apprécie l'engagement de l'élève par l'observation d'indicateurs révélateurs de son effort : attitude de course, niveau d'essoufflement, type de foulée, implication dans sa séance incluant les différentes phases (mise en train, réalisation du projet de course, récupérations). Il se base sur son expérience et la connaissance qu'il a de l'élève pour estimer cet engagement dans la séance.</p>			
Points à affecter	Éléments à évaluer	Niveau 3 en cours d'acquisition de 0 à 9 points	Degré d'acquisition du niveau 3 de 10 à 20 points		
3 points	<p>Concevoir une séquence d'entraînement comportant, les temps de courses et intensités, les temps et types de récupérations, en lien avec le thème d'entraînement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Contenus de séance incohérents avec le thème - Charge de travail inadaptée au temps de séance et/ou aux ressources du candidat <p>0 à 1 point</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Construction cohérente de la séance - Charge de travail réaliste <p>1,5 à 2 points</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Contenus en relation étroite avec le thème d'entraînement et les ressources du candidat <p>2,5 à 3 points</p>	
14 points	<p>Produire en respectant les caractéristiques du thème.</p> <p>Respecter les charges de travail annoncées</p> <p>S'engager dans l'effort.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Production partielle de ce qui est prévu sans respect des contraintes (distances, temps, récupération, ..) - Nombreux décalages (retards, avances). Manque d'intégration des allures visées. - Engagement dans l'effort parfois feint ou insuffisant au regard des effets visés. Arrêts longs et trop nombreux par rapport au thème pour envisager des transformations. - Principes de techniques de course (placement du buste, foulée) et de gestion d'effort (échauffement, respiration, récupération, étirements) très peu appliqués. <p>0 à 7 points</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Respect du programme dans ses grandes lignes - Quelques décalages (retards, avances). Capacité à réguler rapidement son allure. - Engagement réel dans l'effort (modification du rythme respiratoire, qualité de la foulée, rougeur, etc.), en adéquation avec les effets visés et le thème travaillé. Implication souvent accentuée le jour de l'évaluation. - Consignes techniques partiellement ou momentanément appliquées <p>7,5 à 10 points</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Respect du thème avec régulations éventuelles pendant la séance. - Peu ou pas de décalages. Maîtrise des allures de course. - Engagement optimal dans la zone d'effort visé. - Fatigue visible en fin de séance. Temps de récupération minimisés par rapport à la forme de travail choisie - Effort d'application constante des consignes d'efficacité <p>10,5 à 14 points</p>	
3 points	<p>Analyser et percevoir des effets.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Bilan sommaire voire inexistant. - Ressenti peu ou mal défini. <p>0 à 1 point</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Bilan partiel. - Effets corporels identifiés mais seulement perçus et interprétés en termes de sensations globales <p>1,5 à 2 points</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Bilan complet. - Description plus précise des sensations perçues mise en relation avec l'intensité de course. <p>2,5 à 3 points</p>	

Course en durée Bac pro (référentiel rénové 2017)

Compétences attendues		Principe d'élaboration de l'épreuve. Les termes en italique soulignés sont définis dans la fiche explicative		
<p>Niveau 4 : Pour produire et identifier sur soi des effets différés liés à un mobile personnel, prévoir et réaliser une séquence de courses en utilisant différents paramètres (durée, intensité, temps de récupération, répétition...).</p> <p>Schéma de principe :</p>  <p>Tout autre dispositif est accepté dès lors qu'il permet le passage systématique de tous les candidats auprès de la balise de référence à chaque minute.</p>		<p>Le candidat doit choisir un thème d'entraînement parmi les trois qui lui sont proposés. Il justifie son choix par l'expression d'un <i>mobile personnel</i> correspondant le mieux aux effets différés qu'il souhaite obtenir sur son organisme :</p> <p>Thèmes d'entraînement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Chercher à produire un effort intense et proche de son maximum en développant <i>sa puissance aérobie</i> - Chercher à maintenir un effort soutenu en développant <i>sa capacité aérobie</i> - Chercher à s'engager dans un effort modéré mais prolongé en développant son <i>endurance fondamentale</i> <p>Lors de l'épreuve certificative, à partir des éléments de son carnet d'entraînement, le candidat présente par écrit ou oral le plan détaillé de sa séance. Celui-ci comprend l'échauffement et plusieurs séquences de course d'allures différentes (2 minimum) pour une durée de 30 à 45 minutes incluant le type et le temps de récupération éventuelle ainsi que les justifications des propositions.</p> <p>Pour contrôler ses allures, l'élève ne bénéficie que d'une seule information sonore : un coup de sifflet toutes les minutes.</p> <p>À partir des sensations éprouvées en course, des retards et des avances à la balise de référence relevés par son camarade (sous le contrôle de l'enseignant), des connaissances acquises sur l'entraînement, il apporte un commentaire écrit ou oral sur la qualité de sa séance. Il explique éventuellement les écarts entre projet et réalisation. Il envisage les perspectives de transformation de sa charge d'entraînement à court et moyen terme.</p> <p>L'épreuve peut se réaliser au sein d'un dispositif permettant à chacun de courir en aller-retour à partir d'une balise de référence, à des vitesses relatives à leur VMA et/ou leur fréquence cardiaque d'effort. D'autres balises seront installées pour matérialiser ces vitesses, y compris pour la récupération active. La zone de passage s'étalera de 3 à 5 m en fonction des vitesses des élèves.</p> <p>Recommandations : Dans le cadre de la co-évaluation, les évaluateurs apprécient conjointement la qualité de l'engagement de l'élève au cours de la séance.</p>		
Points	Éléments à évaluer	Niveau 4 non acquis de 0 à 9 pts	Degrés d'acquisition du niveau 4 de 10 à 20 pts	
3 points	Concevoir et mettre en œuvre une séquence d'entraînement comportant, les temps de courses et intensités, les temps et types de récupérations, en fonction du thème choisi et justifié.	<ul style="list-style-type: none"> - Mobile incohérent avec le thème d'entraînement ou choisi par défaut. - Choix (allures, récupération, FC, durée) inadaptés au thème choisi. - Présentation de séance incomplète ou mal renseignée. <p>0 à 1 point</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mobile personnel standard mais cohérent. - Choix cohérents avec le thème d'entraînement choisi. Contenus en lien avec le bilan de la séance précédente. <p>1,5 à 2 points</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mobile personnalisé et argumenté. - Choix adaptés aux ressources du candidat et au thème d'entraînement choisi. <p>2,5 à 3 points</p>
14 points	Produire un effort adapté à ses ressources et au thème d'entraînement poursuivi.	<ul style="list-style-type: none"> - Échauffement inexistant, inconsistant ou incohérent - Engagement visuellement insuffisant (ou feint) - Allures (accélération ou décélération) mal maîtrisées. - Plus de 8 passages « hors zone ». - Temps de récupération non respectés ou trop de récupération passive. - Arrêt prématuré de la séance ou pas d'adaptation - Régulations incohérentes au regard des effets recherchés. - Principes techniques de course (placement du buste, action des bras, foulée...) et gestion d'effort (échauffement, respiration, récupération, étirements) pas ou très peu appliqués. <p>0 à 7 points</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Échauffement structuré et standard. - Engagement réel visible dans une zone d'effort optimale quelle que soit la forme de travail retenue et le thème visé (rougeur, transpiration, visage marqué, essoufflement en fonction des formes de travail, baisse de tonicité, dégradation de la foulée, etc.) - 3 à 8 passages non assurés dans les temps. - Récupérations actives. - Adaptations éventuelles mais hésitantes. - Consignes techniques partiellement appliquées. <p>7,5 à 10 points</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Échauffement complet, continu, progressif, personnalisé. - Engagement maximal dans la zone d'effort ciblée. - Moins de 3 passages « hors zone ». - Temps de récupération réduits à leur minimum en fonction de la forme de travail retenue. - Adaptations éventuelles rapides et pertinentes. - Effort d'application constante des consignes d'efficacité <p>10,5 à 14 points</p>
3 points	Analyser de façon explicite sa prestation. En fin de séance, effectuer un bilan de ses réalisations puis envisager des perspectives à court et moyen termes.	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse évasive, ou en décalage avec ce qui a été réalisé. - Pas de perspectives envisagées ni d'alternative au travail effectué. - Connaissances parfois erronées. <p>0 à 1 point</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse lucide au regard du travail réellement effectué, prenant en compte le ressenti. - Régulation de la séance et perspective de travail envisagée de manière formelle et/ou globale. - Quelques connaissances sur l'entraînement renforcent l'analyse. <p>1,5 à 2 points</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse pertinente et justifiée de la séance, - Pistes de travail assez précises envisagées pour la suite - Connaissances élargies sur l'entraînement, la diététique, l'hygiène de vie. <p>2,5 à 3 points</p>

Fiche explicative CP5 : aide à la compréhension des terminologies utilisées

Course en durée

Remarque préalable : Pour le niveau 4 de compétence attendue, le choix d'un thème d'entraînement doit être sous-tendu par l'expression d'un **mobile personnel** que l'élève formule au regard du contexte singulier de sa vie physique. Pour verbaliser son mobile personnel (c'est-à-dire ce qui le pousse à s'engager et qui motive son projet d'entraînement), l'élève doit pouvoir répondre à la question simple : « Pourquoi as-tu choisi ce thème d'entraînement ? ». Quelques exemples de mobiles personnels sont proposés ci-dessous pour chacun des thèmes. Le protocole ouvre la possibilité de produire une séance de 45'. Ceci permet notamment aux élèves qui s'orientent vers un travail continu et long d'en percevoir les effets et d'être évalués en conséquence. Des exemples de mise en œuvre seront mis en ligne sur Eduscol pour aider à la faisabilité.

La commission nationale tient à rappeler que les épreuves certificatives sont des examens scolaires nationaux officiels et que leur passation est une priorité d'établissement. Si la mise en œuvre de certaines épreuves nécessite un aménagement d'emploi du temps des élèves ou des enseignants, celui-ci doit être pris en considération par le chef d'établissement.

La puissance aérobie renvoie à un effort intense maintenu au maximum 5 à 6 minutes, caractérisé par une consommation maximale d'oxygène et par une accumulation conséquente de lactates (plus de 8mmol/l). Le travail s'effectue à fréquence cardiaque proche du maximum (si le temps d'exercice est suffisamment long) et autour de VMA. A ce niveau d'intensité, l'élève est essoufflé et sa respiration est haletante. L'entraînement privilégie effort intermittent et le temps de récupération active équivaut au temps d'effort.»

Exemples de mobiles personnels exprimés par les élèves pour ce thème d'entraînement:

- « Je voudrais me préparer à être plus performant(e) physiquement pendant mes matchs de Basket surtout dans la défense tout terrain. »
- « Dans mon futur métier, j'aurai besoin de faire des efforts courts mais souvent répétés dans la journée ».

La capacité aérobie concerne une intensité moindre, qualifiée néanmoins de soutenue, correspondant à une zone d'effort où la production de lactates dépasse légèrement la possibilité de resynthèse (jusqu'à 4mmol/l). Le travail s'effectue autour du seuil anaérobie ou seuil lactique 2, soit environ 85% de VMA (selon le niveau du coureur). A cette intensité, l'élève a une respiration marquée et audible. Pour s'entraîner, on favorisera un travail intermittent où la récupération active correspondra à la moitié du temps d'effort.

Exemples de mobiles personnels exprimés par les élèves pour ce thème d'entraînement:

- « Je pratique le tennis en club et j'ai souvent du mal en fin de set, je fais des fautes et je m'énerve. Je voudrais garder ma lucidité jusqu'au bout. »
- « Je souhaite me sentir en meilleure forme et mieux résister à la fatigue »

L'endurance fondamentale correspond à une allure ou une intensité modérée pour laquelle on constate un état d'équilibre entre la production de lactates (2mmol/l) et son élimination. Le travail s'effectue en aisance respiratoire autour du seuil aérobie ou lactique 1, soit 60 à 70% de VMA permettant ainsi un effort durable. L'effort continu sans récupération est privilégié.

Exemples de mobiles personnels exprimés par les élèves pour ce thème d'entraînement:

- « Je voudrais être capable de finir un 10km. »
- « J'ai envie de trouver une activité qui m'aide à perdre un peu de poids ou au moins à ne pas trop en prendre ! »

Fréquences cardiaques de référence : La FCM=fréquence cardiaque maximale / La FCRepos = fréquence prise au calme avant effort / La FCR=fréquence cardiaque de réserve=FCM-FC Repos / La FCE = FC d'entraînement = FCRepos + [(FCMax- FC Repos) X % d'intensité de travail définie] / La FCC=FC cible identique à la FCE

Rappel de la formule de Karvonen : FCE =FCRepos + [FCR x % d'intensité de travail définie]

Remarque : Le calcul très répandu de la fréquence cardiaque maximale (FCM) =220-l'âge est théorique et statistique. Il correspond à une moyenne, tout âge et tout niveau d'entraînement confondus. Il peut être une référence utile mais au regard des variabilités individuelles importantes des élèves, il semble plus juste d'identifier « sur le terrain » les valeurs constatées d'une fréquence avant et après un effort **intense** (proche d'une fréquence cardiaque maximale **réelle**) et d'en déduire la fréquence **cardiaque cible** ou fréquence cardiaque d'entraînement (**FCE**) pour chaque élève.

Musculation CAP/BEP (Référentiel rénové 2018)

Compétences attendues		Principes d'élaboration de l'épreuve. Les termes en italique soulignés sont définis dans la fiche explicative		
<p>Niveau 3: Mobiliser des segments corporels en référence à une charge personnalisée pour identifier des effets attendus, dans le respect de son intégrité physique.</p>		<p>Le candidat doit réaliser une séance d'entraînement, dans le respect de son intégrité physique, en relation avec des effets attendus. Il oriente son activité à partir d'un des trois thèmes d'entraînement : Thèmes d'entraînement : - Gain en <i>puissance</i> et/ou en <i>explosivité</i> musculaire. - Gain en <i>tonification</i>, en <i>endurance de force</i>, en <i>renforcement musculaire</i> - Gain en <i>volume</i> musculaire. Le candidat présente son projet de séance dont la charge de travail est établie en référence à ses ressources (durée, nombre de séries, répétitions, type de récupération) et en cohérence avec le thème d'entraînement. La charge de travail comprend au moins 4 exercices et concerne au minimum 3 <i>groupes musculaires</i>. La séance s'établit sur une durée de 45 mn à 60 minutes et comprend plusieurs séquences dont un échauffement, une organisation en plusieurs postes de travail, la récupération.</p>		
Points	Éléments à évaluer	Niveau 3 en cours d'acquisition de 0 à 9 pts	Degrés d'acquisition du niveau 3 de 10 à 20 pts	
3 points	<p>Concevoir une séance en lien avec un thème d'entraînement</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Des aberrations dans la construction de la séance. - Méconnaissance des groupes musculaires sollicités. <p>de 0 à 1 point</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Construction cohérente de la séance au regard du thème d'entraînement. - Connaissances des groupes musculaires et de leur fonction. <p>de 1,5 à 2 points</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Bonne répartition de la charge de travail au regard du temps de séance prévu - Des connaissances générales maîtrisées (sécurité, échauffement, anatomie et physiologie) <p>de 2,5 à 3 points</p>
14 points	<p>Produire des efforts adaptés à ses ressources et à son thème d'entraînement</p> <p>Critères :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les postures sécuritaires - Les trajets - La respiration - La charge de travail - La vitesse d'exécution - L'engagement <p>Mise en œuvre des principes d'une pratique en sécurité pour soi et pour les autres.</p>	<p>Intégrité physique fragilisée</p> <ul style="list-style-type: none"> - Échauffement inexistant ou inopérant - Placement, trajets moteurs, vitesse d'exécution ou rythme pouvant mettre en péril l'intégrité physique de l'exécutant. - Dégradation importante du mouvement au cours de la série avec compensation rapide d'autres groupes musculaires ou arrêt prématuré de l'activité. - Engagement insuffisant ou mal dosé. - Modalités de parade méconnues. Pareur peu concerné par son rôle <p>de 0 à 7 points</p>	<p>Intégrité physique préservée</p> <ul style="list-style-type: none"> - Échauffement standard. - Connaissance et application des règles d'un placement sécuritaire en autonomie. - Paramètres de l'entraînement (trajets, respiration, charges, vitesse d'exécution), globalement adaptés aux ressources du candidat ou à son thème d'entraînement. - Engagement visible du candidat (perte de vitesse, début de tremblements, crispations ou rougeur du visage, respiration modifiée en fin de série). - Efficacité des rôles d'aide et de pareur <p>de 7,5 à 10 points</p>	<p>Intégrité physique construite</p> <ul style="list-style-type: none"> - Échauffement adapté au thème d'entraînement - Sécurité de soi et des autres assurées. Paramètres contrôlés d'un bout à l'autre de la séance - Indicateurs d'engagement (décrits ci-contre) marqués et amplifiés en fin d'exercice. - Mise à disposition spontanée du candidat pour assister ses partenaires <p>de 10,5 à 14 points</p>
3 points	<p>Analyser Réaliser un bilan</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Bilan sommaire - Absence de liens avec les ressentis <p>de 0 à 1 point</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Bilan global - Efforts de lien avec les ressentis <p>de 1,5 à 2 points</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Bilan complet. - Des liens clairs et multiples avec les ressentis. <p>de 2,5 à 3 points</p>

Musculation Bac pro (Référentiel rénové 2018)

Compétence attendue		Principes d'élaboration de l'épreuve. Les termes en italique soulignés sont définis dans la fiche explicative.		
<p>Niveau 4 : Pour produire et identifier sur soi des effets différés liés à un mobile personnel, prévoir et réaliser des séquences de musculation, en utilisant différents paramètres (durée, intensité, temps de récupération, répétition).</p>		<p>Le candidat doit choisir un thème d'entraînement parmi les trois qui lui sont proposés. Il justifie son choix par l'expression d'un <i>mobile personnel</i> et doit démontrer qu'il sait s'entraîner pour atteindre les effets qu'il souhaite obtenir sur son organisme :</p> <p>Thèmes d'entraînement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rechercher un gain de <i>puissance et/ou d'explosivité</i> musculaire. - Rechercher un gain de <i>tonification</i>, de renforcement musculaire, <i>d'endurance de force</i> - Rechercher un gain de <i>volume musculaire</i>. <p>Lors de l'épreuve certificative, à partir des éléments de son carnet d'entraînement, le candidat présente de façon détaillée le plan écrit d'une séance de 45 à 60 minutes maximum. Cette séance comprend plusieurs séquences dont l'échauffement, une organisation en plusieurs postes de travail, la récupération et les justifications des propositions. Le travail concerne au minimum 3 groupes musculaires (à minima 2 groupes choisis par le candidat + 1 groupe musculaire imposé en cohérence avec le projet de l'élève, ou identifié dans le carnet d'entraînement). Pour chacun d'eux, 2 à 3 exercices sont présentés. L'élève relève le travail effectivement réalisé par écrit, justifie les régulations éventuellement apportées, identifie les sensations perçues, propose un bilan ainsi qu'une mise en perspective pour une séance d'entraînement future.</p> <p>Recommandations : Dans le cadre de la co-évaluation, les évaluateurs apprécient conjointement la qualité de l'engagement de l'élève au cours de la séance.</p>		
Points	Éléments à évaluer	Niveau 4 en cours d'acquisition de 0 à 9 points	Degrés d'acquisition du niveau 4 de 10 à 20 points	
3 points	<p>Concevoir et mettre en œuvre une séquence d'entraînement cohérente, comportant des choix pertinents</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mobile non exprimé ou incohérent avec le choix du thème d'entraînement - Contenu de séance incompatible avec le temps imparti ou comportant des incohérences au regard du thème choisi. - Connaissance très approximative voire méconnaissance des groupes musculaires. <p>0 à 1 point</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Choix du thème d'entraînement justifié par un mobile cohérent mais souvent standard. - Quantitativement et qualitativement le contenu de la séance tient compte du bilan des séances précédentes. - Groupes musculaires connus : localisation, fonction. <p>1,5 à 2 points</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Choix argumenté par un mobile personnalisé. - Séance intégrée à un programme de musculation structuré et planifié de façon cohérente. Planification optimale de la charge de travail au regard du temps imparti. - Connaissance des groupes musculaires, choisis de façon cohérence et pertinente avec le thème d'entraînement. <p>2,5 à 3 points</p>
14 points	<p>Produire une séance démontrant le savoir s'entraîner en lien avec un thème d'entraînement choisi.</p> <p>Mise en œuvre des principes d'une pratique en sécurité pour soi et pour les autres.</p>	<p>Intégrité physique fragilisée</p> <ul style="list-style-type: none"> - Échauffement inexistant ou inopérant - Postures pouvant nuire à l'intégrité physique. - Adaptation partielle des paramètres d'entraînement (trajets, respiration, charges, vitesse d'exécution, nombre de répétitions) aux ressources du candidat ou à son thème d'entraînement. - Vitesse d'exécution maintenue sur toute la durée du travail, sans diminution. Si fatigue, arrêt de l'activité plutôt que régulations de la charge de travail. - Engagement visiblement insuffisant (ou feint) pour envisager une réelle transformation. - Étirements incohérents ou absents - Pareur partiellement concerné et faiblement actif auprès de son partenaire exécutant. <p>0 à 7 points</p>	<p>Intégrité physique préservée</p> <ul style="list-style-type: none"> - Échauffement standard. - Engagement du candidat en sécurité. - Maitrise continue des paramètres de l'entraînement sur toute la durée de la séance. - Pour les thèmes 1 et 3 Diminution de la vitesse de réalisation, apparition éventuelle de tremblements dans les dernières répétitions - Séance continue. Respiration contrôlée et intégrée dans les principes d'exécution. - Engagement réel et visible dans une zone d'effort proche de l'optimale - Étirements présents mais perfectibles - Rôles d'aide et de pareur assurés efficacement sur demande. <p>7,5 à 10 points</p>	<p>Intégrité physique construite</p> <ul style="list-style-type: none"> - Échauffement adapté au thème d'entraînement choisi et aux ressources personnelles - Rythme de séance envisagée comme un élément de la charge de travail. Fatigue (générale et/ou musculaire) visible en fin de séance quel que soit le thème d'entraînement choisi. Alternance judicieuse des exercices. - Engagement optimal au regard des ressources et du temps - Étirements systématiques, précis et adaptés au travail effectué. - Rôles d'aide et de pareur spontanés et efficaces <p>10,5 à 14 points</p>

<p>3 points</p>	<p>Analyser Bilan de sa séance Mise en perspective du travail réalisé</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Justification absente ou évasive des exercices réalisés - Bilan vague sans réelle perspective et modification des exercices sans justification. <p style="text-align: center;">0 à 1 point</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Séance justifiée par des connaissances générales de l'entraînement abordées en cours. - Analyse des écarts entre le « prévu » et le « réalisé », en lien avec les ressentis et des connaissances générales de l'entraînement abordées en cours - Régulation prévue en lien avec ses sensations et les paramètres utilisés. <p style="text-align: center;">1,5 à 2 points</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Justifications pouvant se référer à des connaissances acquises en dehors du cours. - Bilan lucide et explicite de la séance en cohérence avec les séances précédentes et des connaissances acquises pendant ou en dehors du cours. - Anticipation précise de la ou des séances prochaines éventuelles sur la base du bilan de cette séance <p style="text-align: center;">2,5 à 3 points</p>
------------------------	--	--	---	---

Fiche explicative CP5 : aide à la compréhension des terminologies utilisées

Remarque préalable : Pour le niveau 4 de compétence attendue, le choix d'un thème d'entraînement doit être sous-tendu par l'expression d'un **mobile personnel** que l'élève formule au regard du contexte singulier de sa vie physique. Pour verbaliser son mobile personnel (c'est-à-dire ce qui le pousse à s'engager et qui motive son projet d'entraînement), l'élève doit pouvoir répondre à la question simple : « Pourquoi as-tu choisi ce thème d'entraînement ? ». Quelques exemples de mobiles personnels sont proposés ci-dessous pour chacun des thèmes. Le protocole ouvre la possibilité de produire une séance de 45' à 60' maximum. La commission nationale tient à rappeler que les épreuves certificatives sont des examens scolaires nationaux officiels et que leur passation est une priorité d'établissement. Si la mise en œuvre de certaines épreuves nécessite un aménagement d'emploi du temps des élèves ou des enseignants, celui-ci doit être pris en considération par le chef d'établissement.

La puissance

C'est la recherche du meilleur rapport force-vitesse.
On recherche l'explosivité par l'efficacité de la stimulation nerveuse des fibres musculaires .

Exemples de mobiles personnels exprimés par les élèves pour ce thème:

- « Il faut que je saute plus haut, pour être plus efficace au rebond défensif, quand je joue au basket ».
- « Dans mon travail, il faudra que je soulève des matériaux lourds. Je dois gagner en puissance »
- « J'aimerais améliorer ma puissance au moment du départ d'un sprint en athlétisme afin d'améliorer mes temps».
- « Ca me défoule de pousser des charges lourdes et j'y mets toute mon énergie. Je me sens bien et détendu après ».

La tonification et l'endurance de force

Cela se traduit par une contraction répétée d'intensité modérée inscrite dans des efforts prolongés.
Le travail vise également la tonification générale et l'équilibre notamment s'il implique les muscles du tronc, les muscles profonds et les chaînes musculaires.

Exemples de mobiles personnels exprimés par les élèves pour ce thème:

- « Dans mon futur métier j'aurai besoin de porter et déplacer des charges pas très lourdes mais régulièrement toute la journée. »
- « J'aime enchaîner des séries d'exercices avec mes amis tout en me musclant »
- « Je reprends le sport après un long arrêt et je veux réhabituer progressivement mes muscles à produire des efforts »
- « J'ai souvent mal au dos. Il faut que je muscle mon buste en profondeur. »

La recherche de gain de volume

Cela favorise l'hypertrophie musculaire c'est-à-dire l'augmentation de la section des fibres musculaires.

Exemples de mobiles personnels exprimés par les élèves pour ce thème:

- « Je pratique plus de 8h de football par semaine et j'aimerais équilibrer les masses musculaires entre les différentes parties du corps».
- « Je trouve qu'avoir des épaules bien musclées c'est joli. »
- « J'aimerais avoir des pectoraux et des abdominaux bien visibles ».
- « Pour le métier que j'ai choisi, avoir une carrure imposante, c'est important ».

Groupe musculaire : nous entendons par "groupe musculaire" l'ensemble des muscles localisés dans une zone corporelle définie par l'enseignant et facilement identifiable par les élèves. Les muscles d'un même groupe peuvent avoir des fonctions différentes (fléchisseur/extenseur, abducteur/adducteur, élévateur/abaisseur, fixateur..).

=> ex1: bras-avant-bras/épaules/partie supérieure du tronc/ partie inférieure du tronc/ cuisses-jambes.

=> ex2: membres supérieurs / partie postérieure du tronc/ partie antérieure du tronc / membres inférieurs.

Il est attendu un choix cohérent et harmonieux d'exercices (agoniste/antagoniste par exemple) en rapport avec le mobile personnel de l'élève.

Natation en durée CAP/BEP (référentiel rénové 2017)

Compétences attendues		Principe d'élaboration de l'épreuve		
<p>Niveau 3 : Moduler l'intensité, la durée et la nature de ses déplacements, en rapport avec une référence personnalisée, pour produire et identifier des effets immédiats sur l'organisme en fonction d'un mobile d'agir.</p>		<p>Le candidat doit réaliser une séquence d'entraînement, en relation avec des effets attendus. Il oriente son activité à partir d'un des trois thèmes d'entraînement :</p> <p>Thèmes d'entraînement:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Chercher à produire un effort intense et proche de son maximum en développant <u>sa puissance aérobie</u>. - Chercher à maintenir un effort soutenu en développant <u>sa capacité aérobie</u>. - Chercher à s'engager dans un effort modéré mais prolongé en développant son <u>endurance fondamentale</u>. <p>L'épreuve se réalise dans un dispositif permettant à chaque candidat de nager s'il le souhaite, avec du matériel facilitant la propulsion, la respiration, l'équilibration et la prise d'informations visuelles. Le candidat bénéficie du chronomètre mural ou d'un chronomètre manuel.</p> <p>Le candidat doit présenter et réaliser un extrait d'une séance d'entraînement intégrant une entrée dans l'activité (de 5 min maximum) et des efforts nagés d'une durée de 15 à 20 minutes (y compris les temps d'échauffement et de récupération). L'utilisation d'un matériel est possible.</p> <p>Un de ses camarades, sous le contrôle de l'enseignant, relève les temps de nage et de récupération.</p> <p>Il est attendu du candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Qu'il conçoive sa séquence d'entraînement (distances ou durées, matériel, allures / temps, récupérations) en s'appuyant sur son carnet d'entraînement - Qu'il intègre des allures de nage relatives aux types efforts exigés par le thème choisi et qu'il doit avoir expérimentées au cours de sa préparation à cette épreuve. - Qu'il exprime par oral ou par écrit les sensations qu'il identifie au regard de la charge de travail effectivement réalisée. 		
Points à affecter	Éléments à évaluer	Niveau 3 non acquis de 0 à 9 points	Degrés d'acquisition du niveau 3 de 10 à 20 points	
3 points	<p>Concevoir une séquence d'entraînement comportant, les temps de nage et intensités, les temps et types de récupérations, en lien avec le thème d'entraînement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Contenus de séance incohérents avec le thème - Charge de travail inadaptée au temps de séance et/ou aux ressources du candidat <p>0 à 1 point</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Construction cohérente de la séance (les intensités de nage choisies sont cohérentes avec les effets recherchés par le thème) - Charge de travail réaliste <p>1,5 à 2 points</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Contenus en relation étroite avec le thème d'entraînement et les ressources du candidat <p>2,5 à 3 points</p>
14 points	<p>Produire en respectant les caractéristiques du thème.</p> <p>Respecter les charges de travail annoncées</p> <p>S'engager dans l'effort.</p> <p>Usage du matériel.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Production partielle de ce qui est prévu sans respect des contraintes (distances, temps, récupération, ..) - Nombreux décalages (retards, avances). Manque d'intégration des allures visées. - Pas de contrôle systématiquement des allures de déplacement après chaque séquence de travail (ne regarde pas le chrono). - Engagement dans l'effort parfois feint ou insuffisant au regard des effets visés. Arrêts longs et trop nombreux par rapport au thème pour envisager des transformations. <ul style="list-style-type: none"> - Le matériel n'est pas utilisé à bon escient. <p>de 0 à 7 points</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Respect du programme dans ses grandes lignes. - Les allures de déplacement correspondent globalement aux intensités de nage prévues (quelques décalages mais capacité à réguler son allure). - Engagement réel et visible dans l'effort (respiration, rougeur, fréquence/amplitude de nage, détérioration de la nage etc.) - Usage adéquat du matériel <p>de 7,5 à 10 points</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Respect du thème avec régulations éventuelles pendant la séance. - Peu ou pas de décalages. Maîtrise des allures prévues. - Engagement optimal dans la zone d'effort visé. - Fatigue visible en fin de séance. - Usage adéquat du matériel, en cohérence avec son potentiel ou son thème d'entraînement. <p>de 10,5 à 14 points</p>
3 points	<p>Analyser et percevoir des effets.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Bilan sommaire voire inexistant. - Ressenti peu ou mal défini. <p>0 ou 1 point</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Bilan partiel. - Effets corporels identifiés mais seulement perçus et interprétés en termes de sensations globales. <p>1,5 à 2 points</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Bilan complet. - Description plus précise des sensations perçues mises en relation avec l'intensité de nage. <p>2,5 à 3 points</p>

Natation en durée Bac pro (référentiel rénové 2017)

Compétences attendues		Principe d'élaboration de l'épreuve. Les termes en italique soulignés sont définis dans la fiche explicative.		
<p>Niveau 4 : Pour produire et identifier sur soi des effets différés liés à un mobile personnel, prévoir et réaliser une séquence de nage en utilisant différents paramètres (durée, intensité, récupération, répétition, matériel, etc.).</p>		<p>Le candidat choisit un thème d'entraînement parmi les trois qui lui sont proposés. Il justifie son choix par l'expression d'un <i>mobile personnel</i> correspondant le mieux aux effets différés qu'il souhaite obtenir sur son organisme :</p> <p>Thèmes d'entraînement:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Chercher à produire un effort intense et proche de son maximum en développant sa <i>puissance aérobie</i> - Chercher à maintenir un effort soutenu en développant sa <i>capacité aérobie</i> - Chercher à s'engager dans un effort modéré mais prolongé en développant son <i>endurance fondamentale</i> <p>L'épreuve se réalise dans un dispositif permettant à chaque candidat de nager, s'il le souhaite, avec du matériel facilitant la propulsion, la respiration, l'équilibration et la prise d'informations visuelles. Le candidat a le droit d'utiliser, comme il l'entend, le matériel à disposition. Il bénéficie du chronomètre mural ou d'un chronomètre manuel.</p> <p>Le candidat doit construire le projet de sa séance de travail prévue sur une durée de 30 minutes et comprenant 3 ou 4 séquences différentes dont l'échauffement qui ne doit pas excéder 5 minutes.</p> <p>Il doit utiliser une forme de travail (travail continu, interval training...), préalablement imposée par le jury à partir de son carnet d'entraînement, sur une au moins des séquences proposées. Afin de garantir l'engagement de tous élèves, quel que soit le thème choisi, les allures de référence (exemple test VMA) seront vérifiées et modulées par l'enseignant au cours du cycle, à partir d'indicateurs externes relevés sur les nageurs (<i>Fréquence Cardiaque</i>, essoufflement, détérioration de la nage...).</p> <p>Dans le projet présenté, le candidat précise le thème choisi, la forme de travail imposée, et construit sa séance en conséquence. Il indique les distances, l'intensité, les types de nage, les temps à réaliser sur les séries ou les séquences, les temps et les types de récupération entre chaque et au sein d'une même séquence, le matériel éventuellement utilisé, avant de commencer l'épreuve.</p> <p>Le candidat réalise ensuite la séance qu'il a construite. Un de ses camarades, sous le contrôle de l'enseignant, relève les distances réalisées, les temps de nage sur les séries ou les durées des séquences, les temps et modes de récupération et éventuellement lui rappelle son projet. Ce relevé sera, pour le candidat, le support de l'analyse de sa séance.</p> <p>Puis à l'issue de l'épreuve, à partir des sensations éprouvées, des écarts par rapport au projet annoncé et des connaissances acquises sur l'entraînement, il apporte un commentaire écrit ou oral sur la qualité de sa prestation et annonce ce qu'il réaliserait lors d'une prochaine séance.</p>		
		Points	Éléments à évaluer	Niveau 4 en cours d'acquisition de 0 à 9 points
3 points	Concevoir et mettre en œuvre une séquence d'entraînement comportant, les temps de nage et intensités, les temps et types de récupérations, en fonction du thème choisi et justifié.	<ul style="list-style-type: none"> - Mobile incohérent avec le thème d'entraînement ou choisi par défaut. - Choix (allures, types de nage, récupération, FC, durée) inadaptés au thème choisi et au temps imparti - Présentation de séance incomplète ou mal renseignée. <p>0 à 1 point</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mobile personnel standard mais cohérent. - Choix cohérents avec le thème d'entraînement choisi. - Contenu en lien avec le bilan de la séance précédente. - Séance expliquée par des connaissances et des sensations. <p>1,5 à 2 points</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mobile personnalisé et argumenté. - Choix adaptés aux ressources du candidat et au thème choisi. <p>Séance personnalisée et justifiée</p> <p>2,5 à 3 points</p>
14 points	Produire un effort adapté à ses ressources et au thème d'entraînement poursuivi.	<ul style="list-style-type: none"> - Échauffement peu pertinent (choix des nages, intensité) voire inexistant. - La séance n'est pas réalisée dans sa globalité : deux séquences au moins ne sont pas menées à leur terme dans le temps imparti. - Les temps annoncés sur les séries ne sont pas maîtrisés (écarts supérieurs à 10 sec sur 50m). - Récupérations prévues non respectées ni contrôlées. - Le matériel n'est pas utilisé à bon escient. - Engagement visuellement insuffisant <p>0 à 7 points</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Échauffement adapté même s'il n'est pas spécifique à la séance prévue. - Une des séquences n'est pas menée à son terme dans le temps imparti. - Les temps annoncés sur les séries ne sont pas complètement maîtrisés. - Les récupérations prévues sont contrôlées et globalement respectées (tolérance de 5 sec). - Usage adéquat du matériel. - Engagement réel visible dans une zone d'effort optimale quelle que soit la forme de travail retenue. <p>7,5 à 10 points</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Echauffement adapté et personnalisé - Séance est réalisée dans sa globalité, conformément au projet annoncé. - Les temps annoncés sur les séries sont maîtrisés (écarts inférieurs à 5 sec sur 50m). - Les récupérations prévues sont contrôlées et respectées. - Usage adéquat du matériel, apportant une plus value au regard du thème choisi. - Engagement maximal dans la zone d'effort ciblée. <p>10,5 à 14 points</p>

3 points	<p>Analyser de façon explicite sa prestation. En fin de séance, effectuer un bilan de ses réalisations puis envisager des perspectives à court et moyen termes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse évasive, ou en décalage avec ce qui a été réalisé. - Pas de perspectives envisagées ni d'alternative au travail effectué. - Connaissances parfois erronées. <p style="text-align: center;">0 à 1 point</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse lucide au regard du travail réellement effectué, prenant en compte le ressenti. - Régulation de la séance et perspective de travail envisagée de manière formelle et/ou globale. - Quelques connaissances sur l'entraînement renforcent l'analyse. <p style="text-align: center;">1,5 à 2 points</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse pertinente et justifiée de la séance, - Pistes de travail assez précises envisagées pour la suite - Connaissances élargies sur l'entraînement, la diététique, l'hygiène de vie. <p style="text-align: center;">2,5 à 3 points</p>
-----------------	---	---	---	--

Fiche explicative CP5 : aide à la compréhension des terminologies utilisées

Natation en durée

Remarque préalable : Pour le niveau 4 de compétence attendue, le choix d'un thème d'entraînement doit être sous-tendu par l'expression d'un **mobile personnel** que l'élève formule au regard du contexte singulier de sa vie physique. Pour verbaliser son mobile personnel (c'est-à-dire ce qui le pousse à s'engager et qui motive son projet d'entraînement), l'élève doit pouvoir répondre à la question simple : « Pourquoi as-tu choisi ce thème d'entraînement ? ». Quelques exemples de mobiles personnels sont proposés ci-dessous pour chacun des thèmes. Des exemples de mise en œuvre seront mis en ligne sur Eduscol pour aider à la faisabilité.

La commission nationale tient à rappeler que les épreuves certificatives sont des examens scolaires nationaux officiels et que leur passation est une priorité d'établissement. Si la mise en œuvre de certaines épreuves nécessite un aménagement d'emploi du temps des élèves ou des enseignants, celui-ci doit être pris en considération par le chef d'établissement.

La puissance aérobie renvoie à un effort intense maintenu au maximum 5 à 6 minutes (en exercice continu), caractérisé par une consommation maximale d'oxygène et par une accumulation conséquente de lactates (plus de 8mmol/l). Le travail s'effectue à fréquence cardiaque proche du maximum (si le temps d'exercice est suffisamment long) et autour de VMA. À ce niveau d'intensité, l'élève est essoufflé et sa respiration est haletante. L'entraînement privilégie effort intermittent et le temps de récupération active équivaut au temps d'effort.

Exemples de mobiles personnels exprimés par les élèves pour ce thème:

- « Je voudrais me préparer à être plus performant(e) physiquement pendant mes matchs de Basket surtout dans la défense tout terrain. »
- « Dans mon futur métier, j'aurai besoin de faire des efforts courts mais souvent répétés dans la journée ».

La capacité aérobie concerne une intensité moindre, qualifiée néanmoins de soutenue, correspondant à une zone d'effort où la production de lactates dépasse légèrement la possibilité de resynthèse (jusqu'à 4mmol/l). Le travail s'effectue autour du seuil anaérobie ou seuil lactique 2, soit environ 85% de VMA (selon le niveau du coureur). A cette intensité, l'élève a une respiration marquée et audible. Pour s'entraîner, on favorisera un travail intermittent où la récupération active correspondra à la moitié du temps d'effort.

Exemples de mobiles personnels exprimés par les élèves pour ce thème:

- « Je souhaite me sentir en meilleure forme et mieux résister à la fatigue »
- « Je fais un peu de pêche sous-marine avec mon frère et je voudrais pouvoir le suivre et tenir plus longtemps »

L'endurance fondamentale correspond à une allure ou une intensité modérée pour laquelle on constate un état d'équilibre entre la production de lactates (2mmol/l) et son élimination. Le travail s'effectue en aisance respiratoire autour du seuil aérobie ou lactique 1, soit 60 à 70% de VMA permettant ainsi un effort durable. L'effort continu sans récupération est privilégié.

Exemples de mobiles personnels exprimés par les élèves pour ce thème:

- « Je voudrais être capable de nager 1 km sans m'arrêter. »
- « J'ai envie de trouver une activité qui m'aide à perdre un peu de poids ou au moins en prendre ! » à ne pas trop

Fréquences cardiaques de référence :

La FCM=fréquence cardiaque maximale
 La FCRepos = fréquence prise au calme avant effort
 La FCR=fréquence cardiaque de réserve=FCM-FC Repos
 La FCE = FC d'entraînement = FCRepos + [(FCMax- FC Repos) X % d'intensité de travail définie]
 La FCC=FC cible identique à la FCE

Rappel de la formule de Karvonen : FCE =FCRepos + [FCR X % d'intensité de travail définie]

Remarque : Le calcul très répandu de la fréquence cardiaque maximale (FCM) =220-l'âge est théorique et statistique. Il correspond à une moyenne, tout âge et tout niveau d'entraînement confondus. Il peut être une référence utile mais au regard des variabilités individuelles importantes des élèves, il semble plus juste d'identifier « sur le terrain » les valeurs constatées d'une fréquence avant et après un effort **intense** (proche d'une fréquence cardiaque maximale **réelle**) et d'en déduire la fréquence **cardiaque cible** ou fréquence cardiaque d'entraînement (**FCE**) pour chaque élève.

Step CAP BEP (référentiel rénové 2017)

Compétence attendue		Principes d'élaboration de l'épreuve. Les termes en italique soulignés sont définis dans la fiche explicative		
<p>Niveau 3 : Concevoir un enchaînement défini par différents paramètres (intensité, durée, coordination) et le réaliser seul ou à plusieurs, pour produire sur soi des effets immédiats sur l'organisme proches de ceux qui sont attendus</p>		<p>Le candidat doit réaliser une séance d'entraînement, dans le respect de son intégrité physique, en relation avec des effets attendus. Il oriente son activité à partir d'un des trois <i>thèmes d'entraînement</i> :</p> <p>Thèmes d'entraînement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'engager dans un effort bref et intense. Temps de travail de 12 à 18 minutes - Séries jusqu'à 4 minutes - Temps de repos entre les séries jusqu'à 4 minutes, avec une FC minimale de reprise de 110 à 120 pulsations. La fréquence cardiaque d'entraînement (FCE)⁽¹⁾, calculée par la formule de Karvonen⁽²⁾, est l'indicateur d'effort. - S'engager dans un effort long et soutenu. Temps de travail de 16 à 22 minutes - Au moins 3 séries - Temps de repos entre les séries jusqu'à 4 minutes, avec une FC minimale de reprise de 110 à 120 pulsations. La fréquence cardiaque d'entraînement (FCE)⁽¹⁾, calculée par la formule de Karvonen⁽²⁾, est l'indicateur d'effort. - S'engager dans un effort modéré et prolongé. Temps de travail de 20 à 26 minutes - Au moins 3 séries - Temps de repos maximum de 5 minutes. - au moins 3 séries avec une FC minimale de reprise de 110 à 120 pulsations. La fréquence cardiaque d'entraînement (FCE)⁽¹⁾, calculée par la formule de Karvonen⁽²⁾, est l'indicateur d'effort. <p>Recommandations : le <i>cardio-fréquence mètre codé</i> est fortement indiqué.</p> <p>Pendant l'épreuve, le candidat réalise un enchaînement de trois à quatre <i>blocs</i> différents répétés en boucle, dont au moins deux seront composés par l'enseignant (bloc = 4 <i>phrases</i> différentes de 8 temps). Les deux côtés, droit et gauche, doivent être investis. Le rythme musical est compris entre 130 et 145 <i>Battements Par Minute (BPM)</i> maximum. Le candidat peut présenter l'épreuve individuellement ou au sein d'un <i>collectif</i> mais l'évaluation est individuelle.</p> <p>Le candidat choisit les modalités de l'enchaînement (temps de travail et de repos, nombre de séries) et les paramètres pour ajuster sa production à l'objectif poursuivi.</p> <p><i>Les paramètres :</i> variateurs d'intensité</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'ordre énergétique : variation de la hauteur du step, utilisation des bras au-dessus du plan horizontal défini par le niveau des épaules, utilisation d'éléments de contrainte musculaire au niveau du haut du corps (ex : lests aux poignets), impulsions-sursauts, variation des BPM, utilisation d'éléments réalisés à côté du step (maximum 8 temps par bloc). - d'ordre biomécanique (coordination) : combinaison de <i>pas complexes</i>, utilisation des bras en dissociation (bras/bras et/ou bras/jambes), changement d'orientation, vitesse d'exécution, trajets marqués, contretemps. <p>À l'issue de la production, le candidat analyse sa prestation, en s'appuyant sur différents ressentis. Il explique les écarts éventuels entre le projet et sa réalisation.</p> <p>⁽¹⁾ FCE : <i>Fréquence Cardiaque d'Entraînement</i> c'est la fréquence cardiaque cible. Elle s'établit par la formule de <i>Karvonen</i>⁽²⁾ : FCE = FC repos + (FCR* x % d'intensité de travail définie) Selon les efforts le % d'intensité de FCR diffère : Effort bref et intense : > 85% de FCR - Effort long et soutenu : 70% à 85% de FCR – Effort modéré et prolongé : 50 à 65% de FCR *FCR : Fréquence de réserve = FC max** – FC repos ** <i>FC Max</i> : calculée par les formules 220 – âge pour les garçons et 226 – âge pour les filles, ou par des <i>tests de terrain</i>.</p>		
Points à affecter	Éléments à évaluer	Niveau 3 non acquis de 0 à 9 points	Degrés d'acquisition du niveau 3 de 10 à 20 points	
3 points	Concevoir en lien avec un thème d'entraînement	<ul style="list-style-type: none"> - Choix de l'élève aléatoires - Enchaînement incohérent au regard du thème d'entraînement. <p>De 0 à 1 point</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Choix des modalités et des paramètres de l'enchaînement avec l'aide de l'enseignant - Enchaînement cohérent au regard du thème d'entraînement <p>De 1,5 à 2 points</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Choix des modalités et des paramètres de l'enchaînement sans l'aide de l'enseignant. - Enchaînement cohérent au regard du thème d'entraînement <p>De 2,5 à 3 points</p>
14 points	Produire Enchaîner des blocs en respectant des exigences	<p>Exigences très partiellement respectées</p> <ul style="list-style-type: none"> - FCE : souvent en dehors de la fourchette fixée - <i>Sécurité</i> : de nombreuses erreurs dans la pose de pied et l'alignement segmentaire - <i>Continuité</i> de l'enchaînement : des arrêts dans plusieurs séries - Manque manifeste de <i>tonicité</i> et/ou <i>d'amplitude</i> <p>De 1 à 7 points</p>	<p>Exigences globalement respectées</p> <ul style="list-style-type: none"> - FCE : majoritairement dans la fourchette fixée - Sécurité : quelques erreurs dans la pose de pied et l'alignement segmentaire en fin de prestation - Continuité de l'enchaînement : quelques ruptures - Tonicité et/ou amplitude : quelques dégradations en fin de prestation <p>De 7,5 à 10 points</p>	<p>Exigences respectées du début à la fin de la prestation</p> <ul style="list-style-type: none"> - FCE : le plus souvent dans la fourchette fixée - La sécurité est maintenue tout au long de la prestation malgré la fatigue - Continuité de l'enchaînement : 2 ruptures au maximum - Tonicité et/ou amplitude : maintenue tout au long de la prestation <p>De 10,5 à 14 points</p>
3/20	Analyser Réaliser un bilan	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de référence aux paramètres choisis - Peu de référence à des ressentis personnels <p>De 0 à 1 point</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les paramètres choisis sont évoqués - Les ressentis sont personnels et de plusieurs ordres <p>De 1,5 à 2 points</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le choix des paramètres est justifié - Les ressentis personnels sont justifiés. <p>De 2,5 à 3 points</p>

Step Bac pro (référentiel rénové 2017)

Compétences attendues		Principes d'élaboration de l'épreuve. Les termes en italique soulignés sont définis dans la fiche explicative.		
<p>Niveau 4 : Pour produire et identifier sur soi des effets différés liés à un mobile personnel ou partagé, prévoir et réaliser un enchaînement seul ou à plusieurs, en utilisant différents paramètres (intensité, durée, coordination).</p>		<p>Au début de l'épreuve le candidat présente la conception de sa séance en lien avec son <i><u>carnet d'entraînement</u></i> qui peut être numérique. Le mobile personnel ou partagé doit être explicité. Pendant l'épreuve : le candidat doit réaliser un enchaînement de quatre à six <i><u>blocs</u></i> différents répétés en boucle, dont au moins trois seront composés par l'enseignant (bloc = 4 <i><u>phrases</u></i> différentes de 8 temps). Les deux côtés, droit et gauche, doivent être investis. Le rythme musical est compris entre 130 et 145 battements par minute (<i><u>BPM</u></i>) maximum. Le candidat peut présenter l'épreuve individuellement ou au sein d'un <i><u>collectif</u></i> mais l'évaluation est individuelle. Le candidat choisit <i><u>les modalités de l'enchaînement</u></i> (durée d'effort et de récupération, nombre de séries) et les paramètres pour ajuster sa production à l'objectif poursuivi. Thèmes d'entraînement : - S'engager dans un effort bref et intense. Temps d'effort de 14 à 22 minutes - Séries jusqu'à 4 minutes - Temps de repos entre les séries jusqu' à 4 minutes, avec une FC minimale de reprise de 110 à 120 pulsations. - S'engager dans un effort long et soutenu. Temps d'effort de 20 à 26 minutes – au moins 3 séries - Temps de repos entre les séries jusqu' à 4 minutes, avec une FC minimale de reprise de 110 à 120 pulsations. - S'engager dans un effort modéré et prolongé. Temps d'effort de 25 à 30 minutes - 2 ou 4 séries - Temps de repos entre les séries, au maximum de 5 minutes, avec une FC minimale de reprise de 110 à 120 pulsations. La fréquence cardiaque est l'indicateur d'effort ⁽¹⁾. <i><u>Les paramètres :</u></i> variateurs d'intensité - d'ordre énergétique : variation de la hauteur du step, utilisation des bras au-dessus du plan horizontal défini par le niveau des épaules, utilisation d'éléments de contrainte musculaire au niveau du haut du corps (ex : lests aux poignets), impulsions-sursauts, variation des BPM, utilisation d'éléments réalisés à côté du step (maximum 8 temps par bloc). - d'ordre biomécanique (coordination) : combinaison de <i><u>pas complexes</u></i>, utilisation des bras en dissociation (bras/bras et/ou bras/jambes), changement d'orientation, vitesse d'exécution, trajets marqués, contretemps. À l'issue de la production, le candidat analyse sa prestation, en s'appuyant sur les différents types de ressentis. Il explique les écarts éventuels entre le projet et sa réalisation, et identifie les effets différés liés à son mobile. Pour les voies générales et technologiques, les co-évaluateurs ont accès au carnet d'entraînement. ⁽¹⁾ La fréquence cardiaque cible est la FCE : <i><u>Fréquence Cardiaque d'Entraînement</u></i>. Elle s'établit par la formule de Karvonen : FCE = FC repos + (FCR* x % d'intensité de travail définie) Selon les efforts le % d'intensité de FCR diffère : Effort bref et intense : > 85% de FCR - Effort long et soutenu : 70% à 85% de FCR – Effort modéré et prolongé : 50 à 65% de FCR *FCR : Fréquence de réserve = FC max** – FC repos ** <i><u>FC Max</u></i> : calculée par les formules 220 – âge pour les garçons et 226 – âge pour les filles, ou par des <i><u>tests de terrains</u></i>. Recommandations : le <i><u>cardio-fréquence mètre codé</u></i> est fortement indiqué</p>		
Points	Éléments à évaluer	Niveau 4 en cours d'acquisition de 0 à 9 points		Degrés d'acquisition du niveau 4 de 10 à 20 points
3 points	Concevoir Cohérence des choix	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de justification du choix de l'objectif - Modalités choisies de l'épreuve ne correspondant pas ou peu au thème d'entraînement. - Lecture du carnet d'entraînement n'éclairant pas le choix des paramètres <p style="text-align: center;">De 0 à 1 point</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Justification succincte du choix de l'objectif - Modalités choisies de l'épreuve, correspondant au thème d'entraînement. - Lecture du carnet d'entraînement éclairant partiellement le choix des paramètres <p style="text-align: center;">De 1.5 à 2 points</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Justification du choix de l'objectif référée à un mobile d'agir - Modalités choisies de l'épreuve, adaptées et justifiées au regard au thème d'entraînement. - Lecture du carnet d'entraînement éclairant le choix des paramètres <p style="text-align: center;">De 2,5 à 3 points</p>
14 points	Produire Enchaînement des blocs en respectant des exigences	<p style="text-align: center;">Exigences très partiellement respectées</p> <ul style="list-style-type: none"> - FCE : souvent en dehors de la fourchette fixée - <i><u>Sécurité</u></i> : échauffement inapproprié - Des erreurs récurrentes dans la pose de pied et l'alignement segmentaire - <i><u>Continuité</u></i> de l'enchaînement : enchaînement haché. Des arrêts dans plusieurs séries - Manque manifeste de <i><u>tonicité et/ou d'amplitude</u></i> - Côtés droit et gauche non investis de façon équilibrée - Peu ou pas de pas complexes <p style="text-align: center;">De 0 à 7 points</p>	<p style="text-align: center;">Exigences globalement respectées</p> <ul style="list-style-type: none"> - FCE : majoritairement dans la fourchette fixée - Sécurité : échauffement préparatoire à la première série - Quelques erreurs dans la pose de pied et l'alignement segmentaire apparaissent en fin de prestation - Continuité de l'enchaînement : majoritairement fluide, quelques ruptures répétées - Tonicité et/ou amplitude : quelques dégradations en fin de prestation - Côtés droit et gauche investis de façon équilibrée - Plusieurs pas complexes <p style="text-align: center;">De 7,5 à 10 points</p>	<p style="text-align: center;">Exigences respectées du début à la fin de la prestation</p> <ul style="list-style-type: none"> - FCE : le plus souvent dans la fourchette fixée - Sécurité : échauffement et utilisation des temps de repos appropriés. Sécurité maintenue tout au long de la prestation malgré la fatigue. - Continuité de l'enchaînement : fluidité, quelques hésitations - Tonicité et/ou amplitude : maintenue tout au long de la prestation - Côtés droit et gauche investis de façon équilibrée avec la même qualité d'exécution - Des pas complexes dans plusieurs blocs <p style="text-align: center;">De 10.5 à 14 points</p>

<p>3 points</p>	<p>Analyser S'appuyer sur des analyseurs Proposer des perspectives</p>	<p>Analyse sommaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pas de caractérisation des points forts et faibles au regard des analyseurs (FCE, continuité, tonicité, sécurité, etc.) - Perspectives (échauffement, hydratation, objectif, modalités de l'évaluation, etc., à modifier, à conserver) : non envisagées <p>De 0 à 1 point</p>	<p>Analyse réaliste</p> <ul style="list-style-type: none"> - Description des ressentis, des points forts et faibles grâce aux analyseurs (FCE, continuité, tonicité, sécurité, etc.) - Perspectives (échauffement, hydratation, objectif, modalités de l'évaluation, etc., à modifier, à conserver) : propositions recevables mais basiques et peu argumentées <p>De 1,5 à 2 points</p>	<p>Analyse bilan argumenté</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyse du relevé des FC et des ressentis en lien avec un ou deux analyseurs choisis (FCE, continuité, tonicité, sécurité, etc.) - Perspectives (échauffement, hydratation, objectif, modalités de l'évaluation, etc., à modifier, à conserver) Propositions recevables et étayées <p>De 2,5 à 3 points</p>
------------------------	---	--	---	---

Step fiche explicative CP5 : aide à la compréhension des terminologies utilisées

Remarque préalable : Pour le niveau 4 de compétence attendue, le choix d'un thème d'entraînement doit être sous-tendu par l'expression d'un mobile personnel que l'élève formule au regard du contexte singulier de sa vie physique. Pour verbaliser son mobile personnel (c'est-à-dire ce qui le pousse à s'engager et qui motive son projet d'entraînement), l'élève doit pouvoir répondre à la question simple :

« Pourquoi as-tu choisi ce thème d'entraînement ? ».

Quelques exemples de mobiles personnels sont proposés ci-dessous pour chacun des thèmes.

La commission nationale tient à rappeler que les épreuves certificatives sont des examens scolaires nationaux officiels et que leur passation est une priorité d'établissement. Si la mise en œuvre de certaines épreuves nécessite un aménagement d'emploi du temps des élèves ou des enseignants, celui-ci doit être pris en considération par le chef d'établissement.

Les thèmes d'entraînement sont référés à trois types d'efforts qui sollicitent les filières énergétiques à des degrés divers. Les durées des séries et des phases de récupération sont associées aux thèmes d'entraînement. L'aisance respiratoire est un repère du thème d'entraînement.

Les transformations ne peuvent s'envisager que si l'engagement est conséquent (en intensité et/ou en durée), optimal (ciblé sur une intensité adaptée aux caractéristiques de l'élève qu'il soit sédentaire ou entraîné) et répété. Quelles que soient les méthodes d'entraînement utilisées, le développement de ces ressources sera effectif et durable s'il est organisé sur le long terme et complété par une hygiène alimentaire raisonnée

Efforts brefs et intenses

La puissance aérobie

- FC s'approche progressivement du maximum
- Ventilation fortement marquée et accélérée
- Séries plutôt courtes
- Motricité variée qui ne gêne pas l'engagement.
- Paramètres, variateurs d'intensité, essentiellement d'ordre énergétique : sursauts, lests, hauteur du step, bras au-dessus des épaules.
- Tempo > 135 bpm le plus souvent.

Exemples de mobiles personnels exprimés par les élèves pour ce thème: « J'aime repousser mes limites et me dépenser à fond surtout en suivant la musique. »
« Car c'est l'objectif le plus intensif des 3, et j'ai besoin de me dépenser quand je fais du sport sinon c'est ennuyeux »
« Car ça me correspond mieux, comme je préfère le sprint à l'endurance, je préfère les efforts courts et intenses, se donner à fond et être épuisée à la fin »

Efforts longs et soutenus

La capacité aérobie

- FC élevée
- Ventilation accentuée et rythmée sans gêne excessive
- Séries à minima 3"
- Coordination et dissociations présentes
- Paramètres d'ordre énergétique : sursauts, bras au-dessus des épaules, lests, hauteur du step.
- 130 bpm < tempo < 140 bpm.

Exemples de mobiles personnels exprimés par les élèves pour ce thème: « Je me sens souvent fatigué(e) et pas assez actif (ve). Je voudrais être plus résistant(e) et me sentir en meilleure forme toute la journée. »
« Quand je nage avec mes ami(e)s, je suis obligé(e) de m'arrêter régulièrement pour "recharger mes batteries" ; je voudrais pouvoir les suivre plus longtemps. »
« Car suite à des problèmes au genou gauche en début d'année (dispense), j'évite de trop sauter et c'est ce qui me correspond le mieux pour me remuscler »

Efforts prolongés et modérés

L'endurance fondamentale

- FC modérée
- Aisance respiratoire
- Séries longues et "à minima 3"
- Temps de récupération minimisé
- Motricité explorée de façon ambitieuse
- Paramètres essentiellement d'ordre biomécanique : pas complexes, bras en dissociation, changement d'orientation, éléments réalisés à côté du step
- Tempo le plus souvent proche de 130 bpm

Exemples de mobiles personnels exprimés par les élèves pour ce thème:
« J'ai besoin de faire de l'exercice qui dure assez longtemps pour me vider la tête après les cours. »
« Je voudrais inclure une séance de récupération dans mon programme d'entraînement qui a déjà 2 séances technique et physique + le match du dimanche »
« Maintenir un effort assez longtemps me motive et me prouve que je suis une battante »

Lexique

Amplitude : Flexion et extension complète dans les mouvements de bras ou de jambes – Grandissement du corps.

Bloc : 4 phrases = 4 x 8 temps soit 32 temps - Commencer un bloc au début d'une phrase musicale, sur le temps fort qui sert de repère

Phrases : 8 temps consécutifs.

BPM : Tempo de la musique : nombre de Battements Par Minute.

Cardio-Fréquence Mètre Codé : signal codé, évite les interférences avec les autres cardio-fréquencemètres.

Collectif : présentation de l'enchaînement à plusieurs : motivation, aide aux apprentissages - individualisation possible des choix de paramètres sur une phrase ou plus

Continuité : enchaînement des blocs sans hésitation, sans rupture de rythme et/ou sans arrêt

Fréquences cardiaques (FC) La fréquence cardiaque définit le cœur de l'Apsa

- FC : Nombre de pulsations cardiaques par minute.
- FC Maximale : FCM garçon : 220-l'âge et FCM fille : 226-l'âge
- FC Repos : FC prise avant un effort, au calme, de préférence le matin avant de se lever. Pendant le cours d'EPS :assis(e) (retirer 10 pulsations), allongé(e) (retirer 6 pulsations)
- FC de réserve : La FCR=FCM-FC Repos
- FC d'entraînement (fréquence cible) d'après Karvonen. $FCE = FC \text{ Repos} + [(FC \text{ Max} - FC \text{ Repos}) \times \% \text{ d'intensité de travail définie selon le thème d'entraînement choisi}]$

Ex d'une fille âgée de 17 ans de FC Repos 70 et pourcentage d'intensité choisie 90 : $FCE = 70 + [(226-17) - 70] \times 90 = 195$

Pas Complexes : pas de base associés à une rotation, un contre temps, un changement de direction, un croisement.

Bras Complexes : bras dissociés, gauche/droite ou dans le temps ou dans les plans.

<http://eduscol.education.fr/pid25070/videos-interacademiques-2010-entretien-et-developpement-de-soi-en-eps.html>

<http://eps.ac-amiens.fr/spip.php?article537>

Ressentis : Respiratoires : essoufflements, gêne, régularité ... - Musculaires : brûlures, tiraillements, crampes ... - Psychologiques et cognitifs : lassitude, motivation, mémorisation

Sécurité : Passive : écart entre les STEPS dans un espace d'évolution - adhérence au sol des steps, sans tapis - Active : Pose de tout le pied à plat sur le step, sans bruit pour éviter les vibrations, placement du dos dans l'alignement "pied d'appui-bassin-épaule", pas de cambrures ni de dos rond. Descente du step amortie, interdite par l'avant. Maintien de la tonicité tout au long de l'enchaînement.

Tests de terrain pour la mesure de la FCMAX : 1. enchaîner sans s'arrêter un 400m à allure modérée (70% de VMA) avec un 200 m à allure soutenue (100 % de VMA) puis 100 m à allure très rapide (120% de VMA) pour finir le dernier 100m à allure maximale (> à 130% de VMA) - 2. Après échauffement, enchaîner flexions (squat complet sans charge)- sprint de 10 m à 15 m- « burpees » -retour sprint-puis ajouter 1 flexion et 1" burpees" à chaque aller-retour (1 puis 2 puis 3, etc.) sur une durée totale d'1'30

Tonicité : État de tension du corps : fessiers et abdominaux gainés, tête haute, regard horizontal, doigts tendus

Escalade CAP / BEP (Référentiel rénové 2018)

Compétences attendues		Principes d'élaboration de l'épreuve								
<p>Niveau 3 Pour grimper en moulinette des voies de difficulté 4 à 5, se dominer et conduire son déplacement en s'adaptant à différentes formes de prises et de support. Assurer sa sécurité et celle d'autrui à la montée comme à la descente.</p>		<p>Le dispositif comprend des voies d'une longueur minimale de 7 m en SAE ou en falaise de niveau 3c à 5c pour les filles et de 4a à 6a pour les garçons. Le candidat choisit son niveau de difficulté et grimpe en moulinette dans une voie plus ou moins connue tirée au sort. L'enseignant ajoute une courte boucle pincée par un élastique, placée 1 mètre au-dessus du baudrier. L'épreuve consiste à s'équiper, s'encorder puis grimper dans un temps maximum de 8 minutes. L'épreuve est complétée par une prestation d'assurage au cours du grimper d'un partenaire. À la première chute, le candidat peut reprendre sa progression. À la seconde chute, l'épreuve s'arrête. Dans le cas d'un arrêt de l'épreuve, le candidat marque les points en fonction de la hauteur de voie gravie. Les points accordés à la cotation seront obligatoirement inférieurs à la moitié des points possibles selon la cotation. Concernant l'assurage en moulinette en 5 temps, la modalité d'ascension doit permettre d'éviter tout retour au sol. Ce dispositif peut être un nœud de sécurité (corde nouée en double par un nœud simple appelé « queue de vache ») en dessous du système frein de l'assureur et à proximité de celui-ci, dès que les mains du grimpeur dépassent 4 mètres environ (soit la deuxième dégainé). Ce dispositif ou tout autre dispositif mis en place empêchant le retour au sol doit être contrôlé par l'enseignant.</p>								
		Points	Éléments à évaluer	Niveau 3 en cours d'acquisition de 0 à 9 pts			Degré d'acquisition du niveau 3 de 10 à 20 pts			
12 points	Cotation de l'itinéraire choisi	Cotation			4b	4c	5a	5b	5c	6a
		Garçon	moulinette	5	6	7	8	9	10	11
		filles	moulinette	5,5	7	8	9	10	11	12
4 points	Actions du grimpeur	de 0 à 1,5 pts			de 2 à 4 pts					
		Réalisation de la voie avec disparition de la boucle pincée et/ou au-delà des 8 minutes Ascension corde tendue Redescente irrégulière en cherchant à retrouver la verticalité			Réalisation de la voie sans faire sauter la boucle pincée Fluidité du parcours Redescente en acceptant d'éloigner le buste de la paroi Redescente régulière et fluide (espace arrière construit)					
4 points	Coordonnations des actions assureur/grimpeur	En moulinette, assurage en 5 temps avec une tension irrégulière (trop de mou ou la boucle pincée saute)			Assurage en contrôlant la tension de la corde (la boucle pincée ne saute pas) Assurage sans décalage avec la progression du grimpeur Communication efficace					

Escalade Bac pro (référentiel rénové 2018)

Compétences attendues		Principes d'élaboration de l'épreuve									
<p>Niveau 4 Pour grimper en tête des voies de difficulté 4 à 5, conduire son déplacement en s'économisant selon des itinéraires variés en direction. Assurer sa sécurité et celle d'autrui à la montée comme à la descente.</p>		<p>Le dispositif comprend des voies, d'une longueur minimale de 7 m, en SAE ou en falaise, de niveau 3c à 6a. Le candidat choisit son niveau de difficulté pour grimper en tête une voie plus ou moins connue tirée au sort parmi deux voies possibles de même cotation. Les candidats choisissent les voies sans qu'elles ne puissent leur être imposées. L'épreuve consiste à se préparer, s'équiper puis grimper dans un temps maximum de 8 minutes. Il est demandé à la cordée de co-vérifier la conformité de l'installation de son installation avant que l'enseignant lui-même exerce son contrôle pour donner l'autorisation de grimper. Pour l'escalade en tête, la corde du grimpeur devra être pré-mousquetonnée dans les 2 premières dégaines afin d'éviter tout retour au sol en bas de voie. L'épreuve est complétée par une prestation d'assurance au cours du grimper du partenaire. L'épreuve ne peut se dérouler en tête qu'avec l'accord de l'enseignant en fonction du niveau de compétences atteint par le candidat. L'enseignant devra vérifier que l'assureur maîtrise l'assurage d'une chute en tête pour donner son autorisation. Le candidat peut choisir la modalité d'ascension en mouli-tête : grimper en tête tout en étant assuré par une seconde corde en moulinette avec une courte boucle pincée par un élastique, placée 1 mètre au-dessus du baudrier. Concernant l'assurage en moulinette en 5 temps, la modalité d'ascension doit permettre d'éviter tout retour au sol. Ce dispositif peut être un nœud de sécurité (corde nouée en double par un nœud simple appelé « queue de vache ») en dessous du système frein de l'assureur et à proximité de celui-ci, dès que les mains du grimpeur dépassent 4 mètres environ (soit la deuxième dégaine). Ce dispositif ou tout autre dispositif mis en place empêchant le retour au sol doit être contrôlé par l'enseignant. L'épreuve est complétée par une prestation d'assurance au cours du grimper du partenaire. Les assureurs devront préparer la corde et se placer/déplacer en respectant leur couloir d'assurage et le couloir d'escalade. À la première chute, le candidat peut reprendre sa progression à l'endroit de la chute. À la seconde chute, l'épreuve s'arrête. L'épreuve s'arrête également si le candidat effectue une erreur de mousquetonnage non corrigée immédiatement (mousquetonnage à l'envers ou « yo-yo ») ou ne mousquetonne pas tous les points. Dans le cas d'un arrêt de l'épreuve (dépassement du temps, chutes, erreur de mousquetonnage non corrigée), pour la partie « cotation de l'itinéraire », le candidat marque des points en fonction de la hauteur de voie gravie et les points accordés seront obligatoirement inférieurs à ta moitié des points prévus pour le niveau de difficulté tenté.</p>									
Points à affecter	Éléments à évaluer	Niveau 4 en cours d'acquisition de 0 à 9 pts				Degré d'acquisition du niveau 4 de 10 à 20 pts					
10 pts	Cotation de l'itinéraire choisi	Cotation		3c	4a	4b	4c	5a	5b	5c	6a
		Garçons	En tête	3,5	4,5	5,5	6	7	8	9	10
			En mouli-tête	1,5	2	2,5	3	4	5	6	7
		Files	En tête	4,5	5,5	6	7	8	9	10	
En mouli-tête	2		2,5	3	4	5	6	7			
5 pts	Évolution du grimpeur dans la voie	Progression de face prioritairement avec une action des bras dominante. Coordinations peu adaptées à la configuration des prises. Déséquilibres subis. Escalade majoritairement lente et saccadée			Progression de face sur un ou deux appuis propulseurs. Coordinations évitant les déséquilibres potentiels. Escalade relativement fluide et ordonnée tant qu'il n'y a pas de difficulté majeure.			Escalade de face ou de profil selon les configurations de prises par des coordinations choisies. Déséquilibres maîtrisés ou recherchés pour être exploités. Escalade accélérée et/ou fluide quand l'intensité du passage l'impose.			
2,5 pts	Coordination de l'action grimper/s'assurer.	Erreur de mousquetonnage (« yoyo » ou « tricot »). Erreur de mousquetonnage, mais corrigée immédiatement.			Mousquetonnage conforme mais hésitant et plus rapide sur une main que sur l'autre et/ou coûteux (absence de position économique).			Mousquetonnage relativement rapide et économique et de maîtrise ambidextre. Mousquetonnage maîtrisé et totalement intégré à la progression.			
2,5 pts	Coordinations des actions assureur/grimpeur	Assure mais donne et reprend le mou avec retard. La corde reste souvent en tension.			Assure en contrôlant la tension de la corde. Assure sans décalage avec la progression du grimpeur.			Donne et reprend le mou en anticipant la progression du grimpeur.			

Annexe 4 : Liste nationale des épreuves et référentiels de certification pour l'enseignement facultatif

a) Liste nationale des épreuves

- natation de distance,
- judo,
- tennis.

b) Référentiel national des épreuves

Natation de distance épreuve facultative (Référentiel rénové 2018)

Compétences attendues		Principes d'élaboration de l'épreuve								
<p>Niveau 5 Pour produire la meilleure performance, se préparer et nager longtemps en crawl, en s'économisant afin de pouvoir nager vite au terme de cet effort prolongé.</p>		<p>Le candidat effectue un parcours continu chronométré de 800 mètres en crawl à partir d'un départ plongé. Les temps sont relevés par le jury par tranche de 100 mètres. La prestation est considérée comme réglementaire si la nage est effectuée comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - action alternée et retour aérien des bras vers l'avant, action alternée des jambes de type « battements » ; - phases d'immersion du visage plus longues que les phases d'émergence. 								
Points à affecter	Éléments à évaluer	Degrés d'acquisition de niveau 5								
14 points	<p>Performance chronométrique</p> <p>Exemple : Une fille réalise 15mn33 Sa note est de 7 / 14</p>	N/14	Filles	Garçons	N/14	Filles	Garçons	N/14	Filles	Garçons
		1 pt	19.00	17.00	5,5 pts	16.32	14.49	10 pts	14.32	13.10
		1,5 pt	18.40	16.41	6 Pts	16.16	14.36	10,5 pts	14.20	13.00
		2 pts	18.24	16.26	6,5 Pts	16.00	14.23	11 pts	14.08	12.50
		2,5 pts	18.08	16.11	7 Pts	15.44	14.10	11,5 pts	13.56	12.40
		3 pts	17.52	15.56	7,5 Pts	15.32	14.00	12 pts	13.44	12.30
		3,5 pts	17.36	15.41	8 pts	15.20	13.50	12,5 pts	13.32	12.20
		4 pts	17.20	15.28	8,5 pts	15.08	13.40	13 pts	13.20	12.10
		4,5 pts	17.04	15.15	9 pts	14.56	13.30	13,5 pts	13.08	11.55
		5 pts	16.48	15.02	9,5 pts	14.44	13.20	14 pts	12.56	11.40
Bonus de 1pt si la performance est réalisée dans un bassin de 50 mètres (dans la limite de 14 pts pour la performance chronométrique).										
6 points	<p>Gestion de l'effort : Temps réalisé sur la dernière tranche de 100 mètres</p>	<p>Le temps réalisé sur la huitième et dernière tranche de 100 mètres est supérieur ou égal à celui d'au moins une des deuxième à septième tranches 0 pt</p>			<p>Le temps réalisé sur la huitième et dernière tranche de 100 mètres est strictement inférieur à celui de chacune des deuxième à septième tranches. 3 pts</p>					
	<p>Écart entre les temps extrêmes réalisés par tranche de 100 mètres à l'exception de la première et de la dernière</p>	<p>Supérieur à 13 sec 0 pt (11-13sec): 0,5 pt (9-10sec) : 1 point</p>			<p>(7- 8 sec) : 1,5 pt (5 - 6sec) : 2 pt</p>			<p>(0-4 sec) : 3 pt</p>		

Judo épreuve facultative

Compétences attendues		Principes d'élaboration de l'épreuve		
<p>Niveau 5 : Pour gagner le combat, gérer ses ressources et s'adapter aux caractéristiques des adversaires pour conduire l'affrontement dans une situation de randori</p>		<p>Chaque protagoniste réalise 3 randori de 4 minutes, entrecoupés de 8 à 12 minutes de repos. Les randori sont arbitrés par les élèves. L'arbitre annonce les avantages, les pénalités et fait respecter les règles de sécurité. Les combattants et l'arbitre appliquent le rituel définis. Les combattants sont répartis par groupe morphologique et de niveau.</p>		
Points à affecter	Éléments à évaluer	Degrés d'acquisition du niveau 5		
		De 0 à 9 points	De 10 à 16 points	De 0 à 9 points
8 points	<p>Efficacité de l'organisation individuelle dans la circularité des statuts dominant/ dominé : - préparation de l'attaque : saisie, posture, déplacement. - technique d'attaque et de défense</p>	<p><u>Attaque</u> : les saisies déplacements et postures permettent aux combattants d'effectuer des attaques dans 2 directions différentes. Les enchaînements avant-arrière, avant-avant, et actions répétées sont sans lien avec les actions d'Uke. La liaison debout-sol est réalisée, elle permet la continuité de contrôle dans le travail au sol. <u>Défense</u> : le combattant bloque et esquive efficacement sans pour autant contre-attaquer. Dans la liaison debout sol, il s'organise rapidement, adopte des positions de fermeture, neutralise les retournements.</p>	<p><u>Attaque</u> : les saisies, déplacements et postures permettent aux combattants d'effectuer des attaques dans plusieurs directions. Les enchaînements avant-arrière, avant-avant et actions répétées sont choisies en fonction de la réaction de Uke. La maîtrise de la liaison debout-sol permet à l'attaquant de varier les formes de contrôles, de retournements et d'immobilisations. <u>Défense</u> : le combattant propose une contre-attaque et peut reprendre l'initiative suite à un blocage ou une esquive d'attaque. Dans la liaison debout-sol, il est capable de neutraliser les actions de Tori ou de fuir de façon organisée pour reprendre rapidement le combat debout.</p>	<p><u>Attaque</u> : les saisies, déplacements et postures permettent à l'attaquant de provoquer et d'exploiter les réactions de Uke afin de le projeter dans plusieurs directions. La maîtrise de la liaison debout-sol permet à l'attaquant d'immobiliser et de faire évoluer ses techniques en fonction des réactions de Uke. <u>Défense</u> : le combattant propose presque toujours une contre-attaque et reprend rapidement l'initiative après blocage ou esquive. Dans la liaison debout-sol, il organise sa défense dans un premier temps pour reprendre l'initiative en vue d'un passage d'une attitude défensive à une attitude offensive.</p>
		<p>Rapport d'opposition (6 points) : gestion des caractéristiques de l'adversaire</p>	<p>Le combattant élabore une stratégie reposant sur quelques caractéristiques morphologiques simples de son adversaire.</p>	<p>Le combattant élabore une stratégie à partir de ses propres points forts et d'une analyse simple de son adversaire (saisie, posture déplacement). Il met en œuvre ce plan d'action.</p>
8 points	<p>Gain du combat (2 points)</p>	<p>Gagne 0 ou 1 randori sur 3 De 0 à 0,25pt</p>	<p>Gagne 2 randori sur 3 De 0,5 à 1pt</p>	<p>Gagne les 3 randori De 1,25 à 2pts</p>
4 points	<p>Arbitrage</p>	<p>L'arbitre gère le combat. Il annonce les pénalités pour les situations dangereuses. Il est entendu de tous et maîtrise la gestuelle.</p>	<p>L'arbitre gère le combat et se place efficacement. Il annonce les pénalités pour les situations de défense excessive et de fausses attaques. Il maîtrise la gestuelle.</p>	<p>L'arbitre gère le combat et anticipe tous ses placements. Il est capable d'attribuer une décision conforme à l'évolution du combat, lorsqu'aucun avantage n'est marqué.</p>

Tennis épreuve facultative

Compétences attendues		Principes d'élaboration de l'épreuve		
Niveau 5 : Pour gagner le match, concevoir et conduire des projets tactiques en adaptant son jeu (varier le rythme, masquer les coups, ...) face à chaque adversaire.		Les matchs se jouent en un set de 4 jeux gagnants avec jeu décisif à 3 jeux partout. Les règles essentielles sont celles du tennis (terrain, filet, service, décompte des points, changement de côté). Chaque candidat dispute plusieurs rencontres contre des adversaires de niveau proche et arbitre au moins une rencontre. A chaque changement de côté, le candidat analyse la séquence qui vient de se dérouler et propose une stratégie pour la séquence suivante.		
Pts à affecter	Éléments à évaluer	Degrés d'acquisition du niveau 5		
		De 0 à 9 points	De 10 à 16 points	De 17 à 20 points
4 points	Pertinence et efficacité des choix stratégiques dans la gestion du rapport de force	L'analyse du temps de jeu précédent est réaliste mais le projet se limite à des éléments habituels (jouer sur le revers, obliger l'adversaire à se déplacer davantage) qui peuvent néanmoins être efficaces.	Le candidat connaît bien ses points forts, il détecte globalement les points faibles de l'adversaire, il construit un projet et le met en place mais il parvient peu à le faire évoluer, si nécessaire, en cours de jeu.	L'analyse repose sur les éléments essentiels qui vont permettre de proposer un projet efficace qui s'appuie sur les points faibles et forts de l'adversaire au regard de ses propres possibilités.
10 points	Qualité des techniques au service de la tactique Variété qualité et efficacité des actions de frappe Anticipation, équilibre et rapidité des déplacements, placements et replacements	Utilisation principalement de l'espace latéral et profond. Vitesse d'exécution souvent uniforme. Remplacement sans tenir compte des possibilités de renvoi. Variation des trajectoires (longues, hautes et croisées) quand le rapport de force est défavorable. Frappes souvent en déséquilibre, sans transfert du poids du corps vers l'avant. Déplacements souvent tardifs et approximatifs, ajustements rares. Au service : première balle explosive, 2 balles identiques, ou 2 ^e balle sécuritaire.	Le terrain adverse est utilisé dans sa totalité. Variation de la vitesse d'exécution (quelques accélérations maîtrisées), et utilisation d'un même effet dans un schéma préférentiel (ex : chop en revers pour défendre). Le joueur se replace en fonction des renvois probables (anticipation), et fait varier ses trajectoires (vitesse, direction, longueur, hauteur, effet) pour se donner du temps. Placement anticipé en fond de court, mais les déplacements vers le filet restent approximatifs. Différenciation première et seconde balle avec des variations en direction et en vitesse.	Optimisation de la gestion du couple risque / sécurité : variations de rythme en fonction du rapport de force. Le joueur masque ses coups pour créer de l'incertitude. Maîtrise technique de l'ensemble des coups utilisés et des différents effets dans des contextes et rapports de forces différents. Mise en action rapide et engagement physique optimal. Variation des effets au service sur les 2 balles.
2 points	Le candidat gère son engagement et arbitre	Le candidat s'échauffe, au mieux, de manière formelle. Il n'utilise pas les temps d'attente pour récupérer activement. Il accepte de tenir le rôle d'arbitre mais ne le remplit pas correctement.	Le candidat s'échauffe et récupère mais sans prendre en compte les aspects spécifiques de l'activité. Il peut tenir le rôle d'arbitre mais présente quelques hésitations dans la décision.	Le candidat se prépare physiquement et psychologiquement à l'épreuve. Il utilise bien les moments d'attente et de récupération. Il peut assurer pleinement le rôle d'arbitre en montrant l'autorité nécessaire.
4 points	Gain des rencontres	Les points de gain des rencontres sont attribués à chaque joueur en fonction du niveau de jeu réel et du nombre de matchs gagnés, en tenant compte des écarts de scores.		

Enseignements primaire et secondaire

Baccalauréat, série S

Épreuves de physique-chimie et de sciences de la vie et la Terre : évaluation des compétences expérimentales - session 2018 du baccalauréat

NOR : MENE1804025N

note de service n° 2018-022 du 23-2-2018

MEN - DGESCO A MPE

Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie ; au directeur du Siec d'Ile-de-France ; aux inspectrices et inspecteurs d'academie-inspectrices et inspecteurs pédagogiques régionaux ; aux chefs d'établissements publics et privés sous contrat ; aux professeurs des établissements publics et privés sous contrat

Cette note de service organise l'évaluation des compétences citées en objet pour toutes les académies de métropole, des Drom et Com et les lycées français des pays étrangers.

La préparation, le déroulement et le suivi de ces épreuves du baccalauréat doivent être conduits conformément aux définitions des épreuves concernées et aux instructions de la présente note de service.

Les chefs d'établissement sont responsables de l'organisation de ces épreuves. Ils définissent et mettent en œuvre, dans le respect de l'ensemble des consignes nationales et académiques, l'organisation nécessaire dans leur établissement.

1. Situations d'évaluation

Les situations d'évaluation sont regroupées dans une banque pour chacune des deux disciplines : physique-chimie et sciences de la vie et de la Terre. Ces banques sont disponibles sur le site :

<http://eduscol.education.fr/cid58536/serie-s.html> à compter du 9 mars au plus tard. Les banques des situations d'évaluations servent de support à chacune des deux épreuves.

2. Préparation de l'épreuve

Le recteur d'académie ou le vice-recteur désigne, dans chacune des deux disciplines, un ou des inspecteur(s) d'academie-inspecteur(s) pédagogique(s) régional(aux) (IA-IPR) référent(s), en nombre nécessaire pour s'acquitter au mieux des missions qui leur sont confiées. Il communique à la direction générale de l'enseignement scolaire (mission du pilotage des examens) les noms et prénoms des personnes qu'il a désignées.

Pour les deux disciplines, dans chaque académie ces inspecteur(s) d'academie-inspecteur(s) pédagogique(s) régional(aux) en charge du suivi de ces épreuves, choisissent **20 situations** qui seront communiquées par les services des académies à tous les établissements concernés selon le formulaire en annexe.

Les situations retenues dans chaque académie ainsi que les corrigés et les éléments d'évaluations correspondants, sont transmis aux établissements et mis à disposition des professeurs selon le calendrier suivant :

- le lundi 14 mai 2018, pour la métropole, La Réunion, Mayotte, le Maroc, la Mauritanie, les Antilles, la Guyane, la Polynésie française et les centres d'Asie ;

- 3 semaines avant les épreuves pour les autres destinations.

Pour les établissements à l'étranger, le choix est effectué par les IA-IPR des académies de rattachement, à l'exception des pays étrangers du groupe 1, pour lesquels le choix est réalisé par les IA-IPR rattachés à l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger. Ce choix, identique pour tous les pays du groupe 1, est communiqué à la mission du pilotage des examens à la Dgescop pour diffusion aux académies concernées.

Les professeurs choisissent, parmi ces situations, celles qu'ils retiennent pour leur établissement. Les personnels techniques de laboratoire sont associés à la préparation et au déroulement de ces épreuves. Le choix des situations est guidé par les équipements disponibles dans l'établissement et les apprentissages mis en œuvre. Les situations

retenues, dans chaque établissement, devront être différents chaque jour.

Aucune modification ne doit être apportée aux situations d'évaluation, à l'exception de celles qu'impose la prise en compte des spécificités de l'établissement en matériel et équipements disponibles.

Les inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux référents sont informés des choix effectués par les établissements et en vérifient la cohérence. Ces référents sont, par ailleurs, chargés de répondre, directement, à toute difficulté que les professeurs coordonnateurs leur soumettront.

3. Déroulement de l'épreuve

Les épreuves se dérouleront dans chaque établissement, sur 3 jours consécutifs pendant les périodes définies ci-dessous :

- du 15 au 18 mai 2018 pour l'Amérique du Nord, le Liban et les pays étrangers du groupe 1 à l'exception du Maroc et de la Mauritanie ;

- du 4 au 8 juin 2018 pour la métropole, La Réunion, Mayotte, le Maroc, la Mauritanie, les Antilles, la Guyane, la Polynésie française et les centres d'Asie ;

- selon le calendrier fixé par le recteur de l'académie de rattachement ou le vice-recteur, pour les établissements de Pondichéry, d'Amérique du Sud et de Nouvelle-Calédonie.

Les candidats tirent au sort une situation d'évaluation parmi celles retenues par les professeurs de l'établissement.

Les candidats qui ont choisi en classe terminale la physique-chimie comme enseignement de spécialité tirent au sort une situation d'évaluation en rapport, soit avec l'enseignement de spécialité, soit avec l'enseignement obligatoire spécifique à la série. Ceux qui ont choisi en classe terminale les sciences de la vie et de la Terre comme enseignement de spécialité font de même.

Les professeurs examinateurs renseignent une fiche individuelle d'évaluation au nom de chaque candidat. Cette fiche porte la note qui est attribuée à celui-ci sur 20 points, exprimée en points entiers ou au demi-point près, et un commentaire qualitatif. Ce document ainsi que la (ou les) feuille(s) réponse rédigée(s) par l'élève, qui ont le même statut juridique que la copie d'écrit, sont agrafés ensemble et remis à l'issue de la correction au chef d'établissement. Tout incident significatif relatif au contenu même des situations d'évaluation doit être signalé et traité au niveau de l'académie ou de la collectivité d'outre-mer concernée, par la cellule d'alerte que le recteur d'académie ou vice-recteur aura mise en place à cet effet.

Tout autre incident significatif doit être immédiatement signalé par le chef d'établissement concerné au recteur d'académie ou vice-recteur qui en saisira la direction générale de l'enseignement scolaire (mission du pilotage des examens) pour décision.

4. Suivi de l'épreuve

Les corrigés et les éléments d'évaluation sont exclusivement destinés aux épreuves. La diffusion et l'utilisation en classe ne sont pas autorisées. Le chef d'établissement doit s'assurer de la non-diffusion et de la destruction des 20 corrigés reçus dans leur intégralité après les épreuves. Il en informera le recteur d'académie ou vice-recteur concerné.

Les inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux référents dressent, avec le concours des professeurs, un bilan des deux épreuves selon les indications fournies par l'inspection générale de l'éducation nationale.

5. Absence, dispense et aménagement

Des instructions relatives aux absences et aux situations particulières pour lesquelles une dispense de l'évaluation des compétences expérimentales en physique-chimie peut être accordée, ont été données par la note de service n° 2002-278 du 12 décembre 2002 (parue au B.O. n° 47 du 19 décembre 2002), modifiée par la note de service n° 2011-146 du 3 octobre 2011 (parue au B.O.E.N. spécial n° 7 du 6 octobre 2011). Ces instructions s'appliquent également à l'évaluation des compétences expérimentales en sciences de la vie et de la Terre.

Les élèves en situation de handicap pour lequel l'avis du médecin désigné par la Maison départementale des personnes handicapées n'a pas préconisé une dispense de la partie pratique de l'épreuve mais un aménagement, passent cette partie à partir d'une sélection de situations d'évaluation parmi les 20 situations retenues pour

l'académie, qui sont adaptées à leur handicap. En fonction de l'avis médical, les adaptations peuvent porter notamment sur le choix des types de situations proposés au tirage au sort, sur l'aménagement du poste de travail, sur la majoration du temps imparti, sur l'aide d'un secrétaire, sur la présentation voire l'adaptation de cette situation. Dans ce dernier cas, on veillera à ce que la situation retenue permette que des compétences expérimentales soient mises en œuvre par le candidat afin qu'elles puissent être évaluées. L'objectif est que le maximum de candidats en situation de handicap puissent passer l'épreuve, sans toutefois que soient dénaturées les compétences expérimentales évaluées.

Rappel des textes en vigueur

- Définition de l'épreuve de physique - chimie : note de service n° 2017-020 du 9 février 2017 (B.O.E.N. n° 8 du 23 février 2017).
- Définition de l'épreuve de sciences de la vie et de la Terre : note de service n° 2017-019 du 9 février 2017 (B.O.E.N. n° 8 du 23 février 2017).
- Utilisation des calculatrices : circulaire n° 2015-178 du 1er octobre 2015 (B.O.E.N. n° 42 du 12 novembre 2015).

Pour le ministre de l'éducation nationale et par délégation,
Le directeur général de l'enseignement scolaire,
Jean-Marc Huart

Annexe

☞ Baccalauréat général série S - Évaluation des compétences expérimentale



Ministère de l'Éducation nationale

Baccalauréat général série S Évaluation des compétences expérimentales

Session :

Académie :

Physique-chimie

Les situations retenues* sont : n° avec ou sans les titres

Sciences de la vie et de la Terre

Les situations retenues* sont : n° avec ou sans les titres

*parmi la banque des situations mise en ligne sur le site XXXXXX

Personnels

Promotion corps-grade

Modalités et dates de dépôt des candidatures à la classe exceptionnelle de certains personnels enseignants exerçant dans les établissements d'enseignement privés sous contrat - année 2017

NOR : MENF1800038A

arrêté du 26-1-2018

MEN - DAF D1

Vu Code de l'éducation, notamment articles L. 914-1 et R. 914-60-1 ; décret n° 72-580 du 4-7-1972 modifié ; décret n° 72-581 du 4-7-1972 modifié ; décret n° 80-627 du 4-8-1980 modifié ; décret n° 90-680 du 1-8-1990 modifié ; décret n° 92-1189 du 6-11-1992 modifié ; décret n° 2017-786 du 5-5-2017, notamment articles 64, 83, 111, 141 et 159 ; arrêté du 11-8-2017

Article 1 - Les maîtres exerçant dans les établissements d'enseignement privés sous contrat, appartenant aux échelles de rémunération des professeurs agrégés, des professeurs certifiés, des professeurs d'éducation physique et sportive, des professeurs des écoles et des professeurs de lycée professionnel, remplissant les conditions pour être promus à la classe exceptionnelle de leur échelle de rémunération, fixées respectivement au I de l'article 13 6° du décret n° 72-580 susvisé, au I de l'article 36 du décret n° 72-581 susvisé, au I de l'article 15 du décret n° 80-627 susvisé, au I de l'article 25-1 du décret n° 90-680 susvisé et au I de l'article 26 du décret n° 92-1189 susvisé, doivent faire acte de candidature pour que leur situation puisse être examinée à ce titre, en remplissant une fiche de candidature, figurant en annexe du présent arrêté, au travers de l'outil de gestion Internet I-Professionnel. En cas d'indisponibilité technique d'I-Professionnel durant toute la période mentionnée à l'article 2, la candidature est adressée aux services académiques par courrier électronique ou par courrier postal dans la semaine qui suit la fin de cette période.

Article 2 - La candidature mentionnée à l'article 1er doit être exprimée sur I-Professionnel entre le 1er mars 2018 et le 16 mars 2018.

Article 3 - Le présent arrêté sera publié au Bulletin officiel de l'éducation nationale.

Fait le 26 janvier 2018

Pour le ministre de l'Éducation nationale et par délégation,
Le directeur des affaires financières,
Guillaume Gaubert

Annexe

☞ Fiche de candidature pour l'inscription au tableau d'avancement à la classe exceptionnelle au titre des fonctions exercées

Personnels

Actions éducatives

Programme Jules Verne pour l'année scolaire 2018-2019

NOR : MENC1804652C

circulaire n° 2018-030 du 23-2-2018

MEN - DREIC - DPFMI

Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie

La présente circulaire donne, pour l'année scolaire 2018-2019, les orientations relatives à l'organisation du programme de mobilité internationale enseignante Jules Verne.

1. Programme de mobilité internationale Jules Verne, vecteur d'ouverture internationale du système éducatif et de mobilité des personnels de l'enseignement scolaire

Le programme Jules Verne du ministère de l'Éducation nationale participe depuis 2009 à l'internationalisation du système éducatif et contribue à la politique éducative de la France à l'étranger.

Il complète les autres programmes de mobilité français existants (programme d'échange poste pour poste, programme Codofil avec la Louisiane, accords franco-allemands) et le programme européen Erasmus+, décliné en 3 actions dites « actions clés », destinées à favoriser les projets de mobilité et de coopération en Europe, à renforcer les compétences de tous pour une meilleure employabilité et à soutenir l'innovation et l'internationalisation au sein des établissements d'éducation.

Ce programme est un instrument privilégié qui permet la déclinaison de la politique internationale du ministère au niveau de l'académie. Il permet à chaque recteur une mise en œuvre adaptée aux axes et aux objectifs de la politique d'ouverture à l'international des établissements scolaires de son académie et la prise en compte de la mobilité hors de France dans les parcours de carrière des personnels exerçant dans ces établissements.

Ce programme offre une flexibilité et une diversité de mise en action pour répondre aux particularités locales et aux besoins de chaque académie permettant ainsi au recteur de retenir les modalités les plus appropriées à sa mise en œuvre.

Ce programme doit également permettre de répondre aux demandes de mobilités individuelles liées à un projet personnel. Ce renforcement du parcours international des enseignants devra néanmoins être en cohérence avec les projets académiques et s'articuler avec les objectifs européens de diversité culturelle et de pluralité linguistique.

Dans cet esprit, les mobilités Jules Verne doivent dorénavant s'inscrire obligatoirement :

- dans des projets destinés à renforcer ou mettre en œuvre des accords internationaux bilatéraux qui impliquent directement le ministère et résultent de décisions prises au niveau de la politique éducative internationale de la France et de la politique engagée par le ministre chargé de l'éducation nationale ;
- dans des projets organisés en appui à des politiques de coopération éducative correspondant à des stratégies et à des besoins académiques. Ces politiques sont notamment mises en œuvre dans le cadre d'arrangements administratifs internationaux bilatéraux, d'initiative académique, et contribuent au développement de sa politique d'ouverture européenne et internationale (volet international des projets d'établissement, partenariats entre académies et entités administratives étrangères).

La mobilité enseignante du programme Jules Verne, organisée dans le cadre de coopérations bilatérales formelles, implique que des fiches de postes précises soient établies et diffusées auprès des établissements afin de permettre aux enseignants, de tous corps et de tous grades, de se porter candidat.

Les établissements partenaires retenus pour recevoir les personnels de notre ministère devront faire l'objet d'une attention toute particulière afin, d'une part, de mettre l'enseignant dans les meilleures conditions de préparation pour réussir sa mobilité et, d'autre part, de s'assurer que le travail effectué permettra autant que faire se peut, de développer puis de pérenniser les relations de coopération et de partenariat entre l'établissement d'origine et

l'établissement d'accueil.

À cet égard, les filières ou les établissements scolaires étrangers qui contribuent, dans le cadre de leur enseignement national, au rayonnement de l'éducation, de la langue et de la culture françaises seront à privilégier. Il en est ainsi notamment des établissements scolaires à sections internationales, à sections bilingues, à classes d'immersion et des établissements auquel le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères a attribué le Label FrancÉducation. Ce volet du programme se concevant dans une stratégie globale, la mobilité internationale des enseignants devra, sous la responsabilité du recteur, concourir :

- au développement des actions de coopération éducative hors de France, en fonction de la stratégie nationale d'ouverture internationale, des priorités géographiques ou sectorielles et des politiques développées par chaque académie ;
- au développement professionnel des enseignants et à l'évolution de leurs pratiques pédagogiques : la pratique de leur métier dans un établissement européen ou situé dans un pays tiers, la découverte et l'observation de méthodes pédagogiques et de modalités d'organisation différentes doivent leur permettre d'approfondir ou d'acquérir des compétences linguistiques, didactiques et culturelles dont ils pourront faire bénéficier leurs élèves et plus largement, les actions internationales de leur établissement et de leur académie à leur retour en France ;
- à la dynamisation de la gestion des parcours de carrière des enseignants : il s'agit à la fois de permettre aux enseignants volontaires de diversifier et d'enrichir leur parcours professionnel puis, in fine, d'assurer dans les meilleures conditions leur reprise de fonctions à leur retour en poste ainsi que les évolutions de leur carrière tout en permettant aux académies d'enrichir leurs viviers de compétences.

Chaque recteur veillera à ce que l'investissement de son académie dans l'aide accordée à ce dispositif de mobilité doit apporter une véritable plus-value à la politique internationale qu'il mène avec son Dareic et bénéficier à l'établissement d'affectation de l'enseignant à son retour de mobilité, dans le cadre d'une coopération bilatérale renforcée, par un réinvestissement des acquis pédagogiques, linguistiques et culturels.

2. Position statutaire

Dans le cadre du programme Jules Verne, les personnels concernés sont placés en position de mise à disposition ou de détachement.

2.1 Mise à disposition

Les personnels mis à disposition restent en position d'activité dans leur corps.

Les dispositions de l'arrêté du 30 octobre 1998 relatif aux conditions d'application à certains personnels enseignants du ministère de l'Éducation nationale en mission de longue durée à l'étranger du décret n° 67-290 du 28 mars 1967 fixant les modalités de calcul des émoluments des personnels de l'État et des établissements publics de l'État à caractère administratif en service à l'étranger sont impérativement applicables pour tous les personnels mis à disposition dans le cadre de ce programme Jules Verne.

La loi n° 2016-483 du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires a modifié les dispositions du statut général des fonctionnaires de l'État ; désormais, dans le cas d'une mise à disposition auprès d'un État étranger, **la lettre de mission vaut convention.**

En conséquence, les arrêtés de mise à disposition dans le cadre de ce programme Jules Verne seront pris par la DGRH **sur la base de la lettre de mission envoyée par le recteur à l'enseignant, et non plus sur la base de la convention.**

Dans le cas où la lettre de mission n'est pas encore signée par l'établissement d'accueil, la procédure se trouve ainsi accélérée.

Il reste néanmoins nécessaire de continuer à établir une convention avec l'autorité étrangère. Celle-ci sera signée par le recteur et ne sera pas transmise au ministère.

Dans toute la mesure du possible, vous privilégiez les mises à disposition qui pourront s'effectuer avec une réciprocité soit simultanée, soit successive.

2.2 Détachement

Les demandes de détachements (cf. annexe 2 Formulaire de demande de détachement ou de renouvellement de détachement) devront impérativement parvenir aux services de la DGRH. Les détachements seront octroyés, après avis des autorités académiques concernées, en fonction des priorités du ministère.

3 - Mise en œuvre du programme Jules Verne : informations générales et pratiques

Les informations d'ordre administratif et financier relatives aux deux modalités sont détaillées ci-dessous. Ces informations, ainsi que les procédures de candidature, sont également disponibles sur le site internet du ministère de l'éducation nationale (www.education.gouv.fr/jules-verne). Je vous remercie de les faire figurer dans les pages internationales des sites Internet de votre académie dès parution de cette circulaire.

3.1 - Objectifs du programme

Le programme Jules Verne, destiné à permettre aux académies de développer leur propre politique d'ouverture européenne et internationale, doit donner aux enseignants l'opportunité à la fois :

- de prendre part à la vie d'un établissement scolaire européen ou étranger et de développer de nouvelles compétences par la pratique de pédagogies et de méthodologies d'enseignement des autres systèmes éducatifs (dispositifs d'accompagnement des élèves, procédures d'évaluation, d'orientation ou d'encadrement, etc.) ;
- d'effectuer une mobilité en immersion dans un pays partenaire afin de s'imprégner de la culture et de la civilisation du pays d'accueil ;
- de parfaire leurs compétences linguistiques : ces dernières permettront notamment aux professeurs du premier degré de mieux s'investir dans l'enseignement des langues à l'école primaire et aux professeurs du second degré de s'impliquer dans l'enseignement de leur discipline dans une langue étrangère.

En cas d'accueil d'enseignants étrangers dans le cadre d'une mise à disposition réciproque, il revient aux autorités administratives et pédagogiques académiques (inspections, services rectoraux pédagogiques et de ressources humaines en particulier) de s'assurer des qualifications requises nécessaires pour exercer en France.

3.2 - Personnels concernés

Organisé pour tous les enseignants titulaires des premier et second degrés de l'enseignement public, de toutes les disciplines et dans l'ensemble des filières, ce programme accordera une priorité :

- aux enseignants qui souhaitent effectuer une mobilité internationale en vue de participer à un projet de coopération éducative bilatérale et de consolider ou accroître leurs compétences linguistiques ;

Leur mission principale sera d'enseigner en langue française et non d'enseigner la langue du pays d'accueil lorsque cette langue est celle qu'ils enseignent en France. Cependant, en accord avec l'enseignant concerné et avec les autorités pédagogiques françaises et étrangères responsables, cet enseignement en langue étrangère peut s'inscrire dans le cadre d'un projet spécifique qui le justifie.

Dans les deux modalités envisagées - politique internationale de la France engagée par des accords bilatéraux ou arrangements administratifs d'initiative académique - une attention particulière sera accordée au projet de l'établissement dont est issu le candidat. La participation de l'enseignant à l'animation d'un projet de partenariat européen ou international sera prise en compte.

Vous noterez que le choix des personnels qui participeront au programme se fera aussi en fonction des contraintes académiques en termes de ressources humaines selon les disciplines concernées et que vous êtes seuls à même d'évaluer.

Les sections pilotes de langue française (SPLF) en Chine s'inscrivent dorénavant complètement dans le programme Jules Verne et les enseignants sélectionnés bénéficient des mêmes conditions de rémunération que leurs collègues mis à disposition et qui sont ci-dessous définies (§ 2 - position statutaire).

Il est rappelé que ces sections pilotes créées par un arrangement administratif signé le 19 mai 2014 sont le miroir des sections internationales de langue chinoise ouvertes dans les établissements scolaires français et pour lesquelles 45 enseignants chinois sont mis à disposition par leur pays dans

10 académies françaises. Cet arrangement administratif prévoit la mise à disposition en Chine de 16 enseignants français de **langue et de littérature françaises** et de **mathématiques en français**.

Les enseignants éligibles doivent **obligatoirement être des professeurs agrégés ou certifiés** disposant d'une expérience pédagogique en situation de classe d'au minimum trois ans, d'un niveau courant d'anglais ou d'un niveau de base en chinois, et, pour les professeurs de langue et de littérature françaises, d'une certification en français langue étrangère (FLE).

Les missions de ces enseignants sont de :

- promouvoir des actions de coopération qui s'inscrivent dans les politiques développées dans leurs académies et favoriser des mobilités d'élèves entre établissement d'affectation et établissement de l'académie d'origine ;
- assurer dans la mesure du possible et en fonction des établissements, un rôle de professeur référent de langue française dans les établissements d'affectation et préparer les élèves à l'épreuve de langue vivante (français) au

Gaokao entre 2018 et 2020 ;

- préparer l'accès des élèves inscrits dans ces sections aux établissements français d'enseignement supérieur et aux instituts franco-chinois ;

- participer, dans des conditions à déterminer avec leur chef d'établissement d'accueil, à la formation de professeurs de langue française chargés d'enseigner le français dans d'autres établissements chinois de proximité.

Compte tenu des profils attendus, les conditions de traitement des candidatures des enseignants intéressés sont spécifiques :

- à l'issue de l'examen des dossiers de candidature et après établissement par les services académiques de la liste des enseignants susceptibles de bénéficier de cette mise à disposition dans le cadre du programme Jules Verne, cette liste sera transmise à la Dreic et soumise à l'inspection générale de l'éducation nationale (groupes des lettres, des mathématiques et des langues vivantes [chinois]) afin qu'il soit procédé au choix définitif des enseignants ;

l'accompagnement pédagogique des enseignants sélectionnés sera assuré par l'inspection générale de l'éducation nationale en lien avec les autorités pédagogiques chinoises ;

- les enseignants retenus participeront au séminaire annuel organisé en Chine et pris en charge par la Dreic avec le concours du service de coopération et d'action culturelle de l'ambassade de France à Pékin.

La Dreic fera parvenir aux académies les fiches de postes établies en concertation avec le pays partenaire et le service de coopération et d'action culturelle de l'ambassade de France à Pékin.

Un dossier de candidature et une fiche de vœux à remplir par les candidats accompagneront ces fiches de poste.

À leur retour, les enseignants du second degré seront réaffectés dans leur académie d'origine et, afin que celle-ci tire pleinement profit de cette mobilité, il sera particulièrement veillé à ce que ces personnels puissent faire bénéficier la communauté éducative des acquis de cette immersion en facilitant le réinvestissement et qu'ils puissent ainsi participer efficacement à l'évolution et à l'ouverture internationale du système éducatif.

Chaque enseignant établira un rapport semestriel de ses activités qui portera sur le contenu des actions auxquelles il aura participé. Ces rapports seront visés par le service de coopération et d'action culturelle de l'ambassade de France à Pékin et adressés à la Dreic et à leur académie. Destinés à valoriser le parcours de carrière des enseignants, ils seront portés à la connaissance des supérieurs hiérarchiques et des corps d'inspection concernés afin d'être pris en compte lors d'inspections et de promotions ultérieures.

3.3 - Pays et structures d'accueil

Hormis les pays à risques, où pour des raisons sécuritaires les mobilités sont à exclure, il n'existe pas de restrictions géographiques. Il est recommandé de suivre les conseils aux voyageurs donnés par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères sur son site (<http://diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays/>). Vos services détermineront les régions et les pays de destination en tenant compte de votre projet académique et des accords bilatéraux de coopération établis avec les pays d'accueil.

Les enseignants seront détachés ou mis à disposition dans des établissements scolaires ou des fondations gestionnaires d'établissements éducatifs étrangers.

Il convient de noter que les établissements du réseau des établissements français de l'étranger **ne sont pas éligibles au programme Jules Verne.**

4 - Modalités de participation au programme

Pour bénéficier pleinement de leur séjour, les candidats posséderont le niveau de compétence B2 (Cadre européen commun de référence pour les langues) dans la langue du pays d'accueil et/ou dans l'une des huit langues étrangères les plus enseignées en France (allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, italien, portugais, russe).

À leur retour, les enseignants seront réaffectés, dans leur académie d'origine pour les personnels du second degré, ou dans leur département d'origine pour les personnels du premier degré.

Afin que votre académie tire pleinement profit de cette mobilité, vous veillerez particulièrement à ce que les personnels puissent, à leur retour, faire bénéficier la communauté éducative des acquis de cette immersion en facilitant leur réinvestissement et leur participation efficace à l'évolution et à l'ouverture européenne et internationale du système éducatif.

Les enseignants établiront un rapport détaillé sur leurs activités. Celui-ci devra être accompagné d'un rapport établi par le chef d'établissement d'accueil qui portera sur le contenu des actions auxquelles ils ont participé. Ces documents seront pris en compte lors de l'inspection ultérieure de l'enseignant à son retour en France et, le cas échéant, dans un dossier de validation des acquis de l'expérience (VAE) que l'enseignant choisirait de présenter. En

outre, ils permettront de valoriser le parcours de carrière des enseignants.

5 - Durée du séjour

De façon optimale, et afin que les personnels bénéficient au mieux du bain culturel et linguistique, la durée du séjour sera d'une année scolaire éventuellement reconductible pour un maximum d'une année supplémentaire au sein du même établissement ou de la même structure d'accueil. **Il vous est rappelé qu'en deçà d'une année scolaire la procédure de détachement est impossible.**

Cependant, selon les besoins de votre académie et pour répondre de la manière la plus efficace aux demandes de vos partenaires, en particulier dans le cas de **mise à disposition avec échange d'enseignant**, vous n'excluez pas les possibilités plus courtes de mobilité quand les deux parties en conviendront.

6 - Conditions du séjour des personnels mis à disposition d'un État étranger

Les enseignants sont placés sous tutelle hiérarchique partagée, française et locale.

Les obligations de service et le régime de congés des enseignants sont fixés par le pays d'accueil.

Chaque enseignant recevra et signera impérativement avant son départ une lettre de mission que lui remettra son rectorat de rattachement, qui rappellera les termes de la convention passée entre son académie et la structure éducative d'accueil et qui recensera tous les éléments d'information concernant sa position administrative, sa rémunération et ses obligations de service (enseignement et autres tâches éventuelles) ainsi que les dates de départ et de retour de sa mise à disposition.

Cette lettre de mission devra impérativement être portée à la connaissance de la DGRH du ministère avant le 30 avril 2018, pour lui permettre de prendre l'arrêté de mise à disposition avant le 30 juin 2018.

7 - Conditions du séjour des personnels détachés auprès d'un État étranger

La demande de détachement sera accompagnée soit d'une copie de l'accord de partenariat signé par les deux parties soutenant ces demandes de mobilités, soit d'une attestation que vous validerez présentant le cadre du partenariat bilatéral dans lequel s'inscrit chaque mobilité. Elle sera transmise à la DGRH du ministère avant le 30 avril 2018, pour lui permettre de prendre l'arrêté de mise à disposition avant le 30 juin 2018.

Je vous remercie de veiller à la plus large diffusion de cette note de service auprès des corps d'inspection, des chefs d'établissement et des directeurs d'école pour permettre à tout enseignant de se porter candidat à ce programme Jules Verne 2018-2019 dont l'objectif est de soutenir et amplifier la politique internationale du ministère et des académies tout en facilitant les projets individuels et personnels de mobilité internationale et de développement professionnel des enseignants que vous souhaiteriez accompagner.

Pour le ministre de l'Éducation nationale et par délégation,

La secrétaire générale,

Marie-Anne Lévêque

Annexe 1

↳ [Convention relative à la mise à disposition d'un agent du ministère de l'Éducation nationale](#)

Annexe 2

↳ [Formulaire de demande de détachement ou de renouvellement de détachement d'un agent recruté par un établissement étranger implanté hors de France](#)

Annexe 1

Convention relative à la mise à disposition d'un agent du ministère de l'Éducation nationale, auprès de l'État de XXXX

Entre :

Le recteur de l'académie de XXX

Et :

L'État de XXX,

Représenté par M./Mme XXX, qualité

Situé (adresse)

Préambule

La présente convention s'inscrit dans le dispositif afférent à la mise à disposition, tel que les régissent les dispositions législatives et réglementaires françaises qui figurent dans :

- la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;
- la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État, notamment ses articles 41 et 42 ;
- le décret n° 85-986 du 16 septembre 1985 modifié, relatif au régime particulier de certaines positions des fonctionnaires de l'État et à certaines modalités de mise à disposition et de cessation de fonctions.

Il a été convenu ce qui suit :

Article 1 - Objet

La présente convention a pour objet la mise à disposition, par le ministère de l'éducation nationale, de M./Mme XXX, corps, grade, académie, école ou établissements scolaire, auprès de l'État XXX, pour exercer les fonctions de ...

à compter du ... /... /... (date de prise de fonction)

jusqu'au ... /... /... (date de retour dans l'académie).

La durée de la mise à disposition ne peut excéder celle qui est assignée à la présente convention. La mise à disposition est prononcée par arrêté du ministre chargé de l'éducation nationale.

Paragraphe à inclure en cas d'éventuelle réciprocité :

L'État d'accueil donne son accord à la mise à disposition auprès de l'État français d'un de ses ressortissants exerçant des fonctions d'enseignement, pour y assumer des fonctions similaires dans un établissement français pour une durée équivalente.

Article 2 - Conditions d'emploi

M./Mme XXX est affecté(e) à ... (établissement) situé (adresse).

Il est placé sous l'autorité hiérarchique locale de... (Nom, titre, fonctions).

Les obligations de service, les conditions de travail et le régime des congés sont fixés par l'autorité précitée, par référence aux règles générales régissant l'activité qui est confiée dans l'État considéré, ainsi qu'à celles qui figurent dans le règlement intérieur de l'établissement d'exercice.

Une fiche de poste précisant la nature des activités et les conditions d'exercice (notamment obligations de services, missions et activités autres qu'enseignement, lieu(x) d'exercice, dates des congés scolaires) est jointe à la présente convention.

L'État d'accueil s'engage à préparer l'accueil du professeur français en sensibilisant à sa venue le personnel de l'établissement d'exercice, les élèves et, le cas échéant, les parents d'élèves.

Article 3 - Contrôle et évaluation des activités

M./Mme XXX continue à bénéficier des modalités de notation et d'avancement fixées par le statut particulier dont il relève pour les personnels placés en position de mise à disposition.

Un rapport sur la manière de servir du fonctionnaire mis à disposition est établi par son supérieur hiérarchique ou par le responsable sous l'autorité duquel il est placé au sein de l'organisme d'accueil. Ce rapport, rédigé après un entretien individuel, est soumis au fonctionnaire, qui peut y porter ses observations, puis transmis au ministère de l'éducation nationale.

Article 4 - Rémunération

Conformément au régime de la mise à disposition pour des missions de longue durée tel que le définit la réglementation française (arrêté du 30 octobre 1998 fixant les conditions de rémunérations des personnels de l'État placés en mission de longue durée en application du décret du 20 mars 1967), le ministre français chargé de l'éducation nationale continue à assurer la rémunération de M./Mme XXX .

L'État d'accueil de l'enseignant mis à disposition est entièrement exonéré du remboursement de la rémunération du fonctionnaire, ainsi que des cotisations et contributions y afférentes, pour la durée de la présente convention.

L'État d'accueil assure l'indemnisation des frais auxquels l'agent mis à disposition s'expose dans l'exercice de ses fonctions. En conséquence, il rembourse directement à l'intéressé tous les frais professionnels, déplacements, transports et divers et se charge des déclarations réglementaires à cet effet dans le cadre de l'ordonnancement juridique qui lui est propre.

Un complément de rémunération et/ou une aide en nature peuvent être également accordés par l'État d'accueil à l'agent mis à disposition, au titre de la fonction qui lui a été confiée.

Si un complément de rémunération et/ou une aide en nature est accordé par l'État d'accueil, en préciser la forme et le montant :

- complément de rémunération :
- aide en nature.

Article 5 - Fin anticipée de mise à disposition, règles de préavis

À la demande du ministre français chargé de l'éducation nationale, de l'État d'accueil ou du fonctionnaire concerné, il peut être mis fin à la mise à disposition avant le terme fixé. Cette demande, formulée par écrit, doit être présentée en respectant un préavis de deux mois.

En cas de faute disciplinaire, il peut être mis fin sans préavis à la mise à disposition par accord entre le ministre français chargé de l'éducation nationale et l'État d'accueil.

Le fonctionnaire concerné doit être préalablement informé des motifs de la fin de la mise à disposition. Il peut, à cette occasion, formuler ses observations.

La fin anticipée de la mise à disposition entraîne la caducité de la présente convention à la date à laquelle elle est prononcée.

Article 6 - Durée de la convention

La présente convention est conclue pour la période du au

Pendant cette période, elle peut :

- être modifiée par avenant, d'un commun accord entre les parties ;
- être dénoncée à tout moment par chacune des parties, en cas de non-respect d'une des stipulations qu'elle comporte.

La convention est éventuellement renouvelable une seule fois, après accord entre les parties, sous la forme d'un avenant conclu à cette fin.

Annexe 2 - Formulaire de demande de détachement ou de renouvellement de détachement d'un agent recruté par un établissement étranger implanté hors de France

À compléter par l'agent qui devra impérativement joindre à la présente demande :

- la copie du contrat de recrutement, et sa traduction en français, stipulant notamment :
 - la durée du contrat (date de début et fin) ;
 - l'horaire hebdomadaire d'enseignement ;
 - le montant de la rémunération (en euros) ;
 - les fonctions d'enseignement exercées.
- la copie du dernier arrêté de promotion d'échelon ;
- la copie de la carte d'assurance maladie.

À transmettre, sous couvert

du délégué aux relations européennes et internationales et à la coopération

ou

du service culturel de l'ambassade de France du pays de résidence,

à la

Direction générale des ressources humaines,
Service des personnels enseignants de l'enseignement scolaire
Sous-direction de la gestion des carrières,
Bureau DGRH B2-4 Bureau des personnels enseignants du second degré hors académie (second degré)

ou

Bureau DGRH B2-1 Bureau des enseignants du premier degré (premier degré)
72 rue Regnault
75243 PARIS cedex 13

- Personnel enseignant du premier degré**
 Personnel enseignant du second degré

Situation personnelle

Nom d'usage : Nom de famille :

Prénom(s) : Né(e) le :

Corps – grade (à l'Éducation nationale) :

Discipline de recrutement :

Académie : Département :

Échelon : Date d'effet :

(joindre copie de l'arrêté)

Numéro national d'identité (numéro de sécurité sociale) :

/.../.../.../.../.../.../.../.../.../.../.../.../

(joindre une copie de la carte d'assurance maladie) Clé /.../.../

Numen : /.../.../.../.../.../.../.../.../.../.../.../

Adresse permanente en France:

.....
.....
.....

Tél : Mél :

Situation administrative actuelle

Académie d'origine (2^d degré) / **département d'origine** (1^{er} degré) :

Position : Activité

Détachement

Fonctions exercées :

Académie (ou académie d'origine si déjà en position de détachement à l'étranger) :

.....

Département :

Adresse de l'établissement d'affectation actuel ou de l'organisme de détachement :

.....
.....

En poste depuis le :

Adresse de l'établissement d'affectation ou de l'organisme de détachement :

.....
.....
.....

Demande de détachement

Je sollicite un :

Premier détachement
(Cocher la case correspondante)

Renouvellement de détachement

Du : /.../...//.../...// 2018/

Au /.../...//.../...// 2019

Coordonnées de l'organisme employeur :

Dénomination de l'établissement scolaire ou de l'institution éducative :

.....
.....
.....

Adresse :

.....
.....
.....

Ville : Pays :

Tél. : Fax :

Adresse mél :

Niveau d'enseignement :

Maternelle Primaire Collège Lycée

Autre :

Nature des fonctions exercées :

Fonctions enseignantes : précisez la discipline d'enseignement et le niveau d'enseignement assuré :

.....
.....
.....

Horaire hebdomadaire d'enseignement :

Horaire hebdomadaire de référence, pour un enseignement à temps plein, de l'organisme d'accueil :
.....

Si fonctions non enseignantes, précisez la nature des fonctions exercées :

.....
.....

Fait à, le

Signature

Personnels

Promotion de grade

Accès à la classe exceptionnelle des professeurs agrégés, des professeurs certifiés, des professeurs de lycées professionnels, des professeurs d'éducation physique et sportive et des professeurs des écoles années 2017-2020

NOR : MENF1803239N

note de service n° 2018-020 du 23-2-2018

MEN – DAF D1

Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie ; aux vice-rectrices et vice-recteurs de Mayotte, de la Nouvelle-Calédonie et de la Polynésie Française ; aux inspectrices et inspecteurs d'académie-directrices et directeurs académiques des services de l'éducation nationale

Références : décret n° 72-580 du 4-7-1972 modifié ; décret n° 72-581 du 4-7-1972 modifié ; décret n° 80-627 du 4-8-1980 modifié ; décret n° 92-1189 du 6-11-1992 modifié ; décret n° 90-680 du 1-8-1990 modifié ; article R. 914-60-1 du Code de l'éducation ; note de service n° 2017-175 du 24-11-2017 ; note de service n° 2017-176 du 24-11-2017 ; note de service n° 2017-178 du 24-11-2017

1. Orientations générales

Dans le cadre de la modernisation des parcours professionnels, des carrières et des rémunérations, un troisième grade, dénommé « classe exceptionnelle », est créé à compter de l'année 2017 dans les échelles de rémunération des professeurs agrégés, des professeurs certifiés, des professeurs de lycée professionnel, des professeurs d'éducation physique et sportive et des professeurs des écoles, conformément aux décrets portant statut particulier de corps correspondants.

L'arrêté du 10 mai 2017 fixant les contingentements pour l'accès à la classe exceptionnelle et à l'échelon spécial des corps enseignants détermine, jusqu'en 2023, le nombre de promotions annuelles à la classe exceptionnelle dans chaque échelle de rémunération. L'objectif est d'aboutir à cette date à 10 % de l'effectif de l'échelle de rémunération dans le grade de la classe exceptionnelle. À l'issue de la montée en charge du grade, les promotions à la classe exceptionnelle seront prononcées en fonction du nombre de départs définitifs (départs à la retraite essentiellement). Vous veillerez ainsi à préserver, dans l'établissement des tableaux d'avancement (ou de vos **propositions** d'inscription au tableau d'avancement pour les professeurs agrégés), des possibilités de promotions à l'issue de cette montée en charge, dans les échelles de rémunération susceptibles d'être rapidement saturées.

Les enseignants inscrits aux tableaux d'avancement seront nommés dans la limite des contingents alloués à chaque académie à effet du 1er septembre de l'année au titre de laquelle les tableaux d'avancement sont établis, dans l'ordre d'inscription auxdits tableaux.

À cet effet, vous ferez parvenir à mes services avant le 28 mars 2018 le nombre de candidatures que vous aurez recueillies pour chacune des échelles de rémunération concernées.

Pour les professeurs des écoles il appartiendra au recteur de répartir ce contingent entre départements.

S'agissant des professeurs agrégés, le tableau d'avancement à la classe exceptionnelle, commun à toutes les disciplines, est arrêté chaque année par le ministre, après examen de vos propositions et après avis des inspecteurs généraux de l'éducation nationale.

La présente note de service a pour objet d'indiquer, à compter de l'année 2017 et jusqu'à l'année 2020, les modalités d'inscription aux tableaux d'avancement établis en vue de la promotion à la classe exceptionnelle des professeurs agrégés, des professeurs certifiés, des professeurs de lycée professionnel, des professeurs d'éducation physique et sportive et des professeurs des écoles durant la période transitoire de quatre ans prévue aux articles 64, 83, 111, 141 et 159 du décret n° 2017-786 du 5 mai 2017.

Il vous revient d'arrêter le tableau d'avancement (ou vos **propositions** d'inscription au tableau d'avancement pour les professeurs agrégés), pour chacune de ces échelles de rémunération, après avis de la commission consultative mixte

académique (départementale ou interdépartementale pour les professeurs des écoles). Pour l'échelle de rémunération des professeurs certifiés et pour l'échelle de rémunération des professeurs de lycée professionnel, le tableau d'avancement est commun à toutes les disciplines.

2. Conditions d'inscription aux tableaux d'avancement

Les enseignants peuvent être promus à la classe exceptionnelle de leur échelle de rémunération, au choix, par voie d'inscription à un tableau annuel d'avancement, sous certaines conditions.

Peuvent accéder à la classe exceptionnelle tous les enseignants en activité et remplissant les conditions énoncées au 2.1 ou au 2.2.

Les enseignants en situation particulière (décharge syndicale, congé de longue maladie, etc.) qui remplissent les conditions énoncées sont promouvables.

Les enseignants en congé parental à la date d'observation (1er septembre au titre de l'année 2017 ou 31 août les années suivantes) ne sont pas promouvables.

Un enseignant ayant accédé à la hors-classe au 1er septembre 2017 ne peut pas être promu à la même date à la classe exceptionnelle, deux promotions de grade ne pouvant être prononcées au titre d'une même année.

Deux viviers distincts, pour lesquels les conditions requises sont différentes, sont identifiés pour l'accès à la classe exceptionnelle.

2.1 Au titre du premier vivier

Le premier vivier est constitué des enseignants qui ont atteint au moins le troisième échelon de la hors-classe (2e échelon de la hors-classe pour les professeurs agrégés) et justifient de huit années accomplies des fonctions particulières, telles qu'elles sont définies par arrêté du ministre chargé de l'éducation nationale en date du 11 août 2017.

Au titre de 2017, les conditions requises s'apprécient au 1er septembre 2017, après reclassement dans la nouvelle grille. Au titre des années suivantes, les conditions requises s'apprécient au 31 août de l'année au titre de laquelle le tableau d'avancement est établi, soit, par exemple, au 31 août 2018 pour une nomination au 1er septembre 2018.

Les fonctions éligibles doivent avoir été exercées en position d'activité dans les échelles de rémunération des enseignants des premier et second degrés mentionnées au point 1 de la présente note, au sein du ministère de l'éducation nationale. L'exercice de ces fonctions s'apprécie sur toute la durée de la carrière, quelles que soient la ou les échelles de rémunération concernées.

Les fonctions concernées sont les suivantes :

- les années d'affectation dans une école ou un établissement figurant sur l'une des listes prévues à l'article 3 du décret du 15 janvier 1993 et au 2° de l'article 1er du décret du 21 mars 1995 ;
- les années d'affectation dans une école ou un établissement qui figurait sur l'une des listes fixées en application de l'article 2 du décret du 11 septembre 1990 instituant une indemnité de sujétions spéciales en faveur des personnels enseignants des écoles, collèges, lycées et établissements d'éducation spéciale, des personnels de direction d'établissement et des personnels d'éducation ;
- les années d'affectation dans une école ou un établissement qui figurait sur l'une des listes fixées en application de l'article 1er du décret du 12 septembre 2011 instituant une indemnité spécifique en faveur des personnels enseignants, des personnels de direction, des personnels d'éducation et des personnels administratifs, sociaux et de santé exerçant dans les écoles, collèges, lycées pour l'ambition, l'innovation et la réussite ;
- l'enseignement réalisé dans une section de technicien supérieur ou dans une formation technique supérieure assimilée ainsi que dans les classes préparatoires aux grandes écoles ;
- les fonctions de directeur d'école et maîtres assurant ou ayant assuré les fonctions de directeur dans les écoles à classe unique ;
- les fonctions de directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques ;
- les fonctions analogues à celles de directeur départemental ou régional de l'Union nationale du sport scolaire au sein d'une association sportive reconnue par l'Etat ;
- les fonctions analogues à celles de maître formateur exercées dans les organismes de formation des maîtres de l'enseignement privé sous contrat reconnus par l'Etat pour les maîtres justifiant d'une certification dans le domaine de la formation d'enseignants enregistrée au répertoire national des certifications professionnelles ;
- les fonctions de référent auprès des élèves en situation de handicap.

Dans le cas de cumul de plusieurs fonctions éligibles sur la même période, la durée d'exercice ne peut être

comptabilisée qu'une seule fois, au titre d'une seule fonction. Ainsi, pour une même année scolaire, si l'enseignant a cumulé des fonctions éligibles, par exemple de directeur d'école, exercées dans un établissement classé en éducation prioritaire, cette année compte pour une année seulement.

La durée de huit ans d'exercice dans une fonction au cours de la carrière peut avoir été accomplie de façon continue ou discontinue.

La durée accomplie dans des fonctions éligibles est décomptée par année scolaire. Seules les années complètes sont retenues.

Les services accomplis à temps partiel sont comptabilisés comme des services à temps plein.

Les services accomplis en qualité de faisant fonction ne sont pas pris en compte.

Les services pris en compte sont ceux accomplis en qualité de bénéficiaire d'un contrat ou d'un agrément définitif. Les fonctions accomplies au cours d'années de stage ne sont prises en considération que dans le cas où un enseignant titulaire de l'une des échelles de rémunération des premier ou second degrés relevant du ministre de l'éducation nationale est stagiaire dans une des échelles de rémunération considérées (par exemple un professeur certifié, agrégé stagiaire et exerçant en service complet dans des classes préparatoires aux grandes écoles).

Il est précisé que, s'agissant de l'exercice de fonctions dans une école ou un établissement relevant d'un dispositif d'éducation prioritaire (déclassé au moment de la refondation de l'éducation prioritaire opérée en 2014 ou en 2015), seules les années d'exercice effectuées avant le déclassement de l'école ou de l'établissement seront comptabilisées au titre de l'éducation prioritaire.

2.2 Au titre du second vivier

Le second vivier est constitué des enseignants qui ont atteint le sixième échelon de la hors-classe.

Pour les professeurs agrégés, ce vivier est constitué des enseignants ayant au moins trois ans d'ancienneté dans le quatrième échelon de la hors-classe.

Au titre de 2017, les conditions requises s'apprécient au 1er septembre 2017, après reclassement dans la nouvelle grille. Au titre des années suivantes, les conditions requises s'apprécient au 31 août de l'année au titre de laquelle le tableau d'avancement est établi, soit, par exemple, au 31 août 2018 pour une nomination au 1er septembre 2018.

3. Modalités d'établissement des tableaux d'avancement à la classe exceptionnelle

3.1 Établissement de la liste des enseignants éligibles au titre de chacun des viviers

3.1.1 Services compétents pour l'examen des dossiers

Au titre de 2017, les personnels remplissant les conditions requises, en activité dans les académies (départements pour les professeurs des écoles) voient leur situation examinée dans l'académie (départements pour les professeurs des écoles) où ils exercent au 1er septembre 2017.

Pour les années suivantes, les personnels voient leur situation examinée dans l'académie (départements pour les professeurs des écoles) où ils exercent au 31 août de l'année au titre de laquelle le tableau d'avancement est établi, dans les mêmes conditions.

3.1.2 Enseignants éligibles au titre du premier vivier

Une procédure de candidature au titre du premier vivier est mise en œuvre, pendant une période de quatre ans à compter de l'année 2017. Un arrêté du ministre chargé de l'éducation nationale fixera les dates de dépôt des candidatures.

Les enseignants classés au moins au troisième échelon de la hors-classe (2e échelon de la hors-classe pour les professeurs agrégés) sont informés par message électronique sur I-Professionnel et à leur adresse professionnelle académique qu'ils peuvent, sous réserve de remplir les conditions d'exercice des fonctions éligibles, se porter candidats à l'inscription au tableau d'avancement au grade de la classe exceptionnelle au titre du premier vivier. Ils font acte de candidature en remplissant une fiche de candidature sur le portail de services Internet I-Professionnel (modèle en annexe 2). Cette fiche comprend notamment les données relatives aux fonctions accomplies dans des conditions d'exercice difficile ou sur des fonctions particulières.

À défaut de candidature exprimée, ils ne pourront pas être examinés au titre du premier vivier.

Vous vérifierez la recevabilité des candidatures et établirez la liste des enseignants éligibles au titre du premier vivier.

En tant que de besoin, vous demanderez aux candidats de fournir les pièces justificatives attestant de l'exercice de fonctions éligibles. Les enseignants qui se sont portés candidats à la promotion, mais qui ne remplissent pas les conditions d'exercice des fonctions éligibles, sont informés par message électronique sur I-Professionnel et sur leur adresse professionnelle académique de la non-recevabilité de leur candidature.

3.1.3 Enseignants éligibles au titre du second vivier

Les enseignants ayant atteint le 6^e échelon de la hors-classe sont éligibles (**trois ans d'ancienneté dans le quatrième échelon de la hors-classe pour les professeurs agrégés**).

L'examen de leur situation n'est pas conditionné à un acte de candidature.

3.1.4 Enseignants éligibles simultanément au titre des deux viviers

Les enseignants candidats au premier vivier et éligibles au second vivier sont examinés, au niveau académique, selon les règles suivantes :

- si leur candidature au titre du premier vivier est recevable, ils sont examinés au titre des deux viviers ;
- si leur candidature au titre du premier vivier n'est pas recevable, ils sont examinés au titre du second vivier ;
- s'ils n'ont pas fait acte de candidature au titre du premier vivier, ils sont examinés au titre du second vivier.

Il est fortement recommandé aux enseignants remplissant les conditions pour être éligibles à la fois au titre du premier vivier et du second vivier de se porter candidats au titre du premier vivier, afin d'élargir leurs chances de promotion.

Tous les enseignants éligibles au titre d'un vivier veilleront à compléter et enrichir, le cas échéant, leur CV sur I-Professionnel.

3.2 Examen des dossiers

Il vous revient d'apprécier qualitativement la valeur professionnelle des enseignants promouvables qui s'exprime notamment par l'expérience et l'investissement professionnels et de proposer l'inscription au tableau d'avancement de chaque échelle de rémunération de ceux dont la valeur professionnelle exceptionnelle vous semble pouvoir justifier une promotion de grade. Dans cet objectif, vous vous appuyerez sur le CV I-Professionnel de l'enseignant, sur le formulaire de candidature éventuellement renseigné par l'enseignant éligible au titre du premier vivier ainsi que sur les avis des inspecteurs et des chefs d'établissement. Ces avis, ainsi que votre appréciation, seront formalisés sur la fiche de synthèse établie pour chaque enseignant promouvable, reprenant les principaux éléments de sa situation professionnelle.

3.3 Recueil des avis

Les inspecteurs compétents formulent un avis via l'application I-Professionnel sur chacun des enseignants promouvables, au titre de l'un ou de l'autre vivier.

Un seul avis est exprimé par enseignant, si celui-ci est promouvable à la fois au titre du premier vivier et du second vivier.

Le chef d'établissement formule également un avis, dans les mêmes conditions.

S'agissant des enseignants exerçant des fonctions de chef d'établissement, seul l'avis de l'inspecteur sera recueilli. Ces avis prennent la forme d'une appréciation littéraire.

Chaque enseignant promouvable pourra prendre connaissance des avis émis sur son dossier dans un délai raisonnable avant la tenue de la commission consultative mixte concernée.

3.4 L'appréciation qualitative arrêtée par le recteur (par l'IA-Dasen pour les professeurs des écoles).

Vous formulerez une appréciation qualitative à partir du CV I-Professionnel de l'enseignant et des avis rendus.

Pour le premier vivier

L'appréciation qualitative porte sur le parcours professionnel, l'exercice des fonctions (durée, conditions, notamment dans le cadre de l'éducation prioritaire) et la valeur professionnelle de l'enseignant au regard de l'ensemble de la carrière.

L'examen du parcours professionnel de chaque enseignant doit permettre d'apprécier, sur la durée, son investissement professionnel, compte tenu par exemple des éléments suivants :

- activités professionnelles, implication en faveur de la réussite des élèves et dans la vie de l'établissement, richesse et diversité du parcours professionnel, formations et compétences.

Pour le second vivier

L'appréciation qualitative porte sur le parcours et la valeur professionnels de l'enseignant au regard de l'ensemble de la carrière.

L'examen du parcours professionnel de chaque enseignant doit permettre d'apprécier, sur la durée, son investissement professionnel, compte tenu par exemple des éléments suivants :

- activités professionnelles, implication en faveur de la réussite des élèves et dans la vie de l'établissement, richesse et diversité du parcours professionnel, formations et compétences.

L'appréciation du recteur ou de l'IA-Dasen, que ce soit pour le premier ou pour le second vivier, se décline en quatre degrés :

- excellent ;
- très satisfaisant ;
- satisfaisant ;
- insatisfaisant.

Les enseignants faisant l'objet d'un avis « insatisfaisant » ne doivent pas être inscrits sur le tableau d'avancement.

3.5 Critères d'appréciation

L'inscription aux tableaux d'avancement à la classe exceptionnelle doit se fonder sur les critères d'appréciation suivants :

- l'ancienneté de l'enseignant dans la plage d'appel, représentée par l'échelon et l'ancienneté conservée dans l'échelon à la date d'observation (1er septembre 2017 pour l'année 2017, 31 août de l'année au titre de laquelle est établi le tableau d'avancement pour les années suivantes) ;
- l'appréciation qualitative portée sur le parcours de l'enseignant.

S'agissant des professeurs agrégés, les propositions d'inscription que vous ferez remonter à l'administration centrale devront être établies sur la base des deux critères énoncés ci-dessus.

La valorisation des critères d'appréciation définis ci-dessus se traduit par un barème national présenté en annexe 1.

4. Établissement des tableaux d'avancement

4.1 Échelles de rémunération à gestion déconcentrée

Vous classerez les enseignants promouvables de chacun des deux viviers, sur la base des éléments du barème, et établirez un projet de tableau d'avancement pour chaque échelle de rémunération, dans la limite des contingents de promotion alloués.

Il convient d'accorder une attention toute particulière à l'équilibre entre les femmes et les hommes dans le choix des propositions, conformément aux principes découlant du protocole d'accord du 8 mars 2013 relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique. Vous veillerez à présenter devant les commissions consultatives mixtes concernées un bilan annuel des avancements et des promotions de votre académie/département, intégrant des données par genre.

Par ailleurs, les propositions de tableaux doivent refléter dans toute la mesure du possible la diversité et la représentativité des disciplines en ce qui concerne les échelles de rémunération du second degré.

Vous consulterez les commissions consultatives mixtes compétentes sur les deux listes de propositions, classées par ordre de barème décroissant. Il est rappelé que le barème facilite les opérations d'élaboration des tableaux d'avancement, mais qu'il conserve un caractère indicatif.

Le tableau d'avancement de l'échelle de rémunération est commun aux deux viviers. Les promotions au titre du second vivier sont prononcées dans la limite de 20 % du nombre de promotions annuelles. Les enseignants sont inscrits, toutes disciplines confondues s'agissant des échelles de rémunération des enseignants du second degré, dans l'ordre décroissant du barème. Les enseignants inscrits sont nommés dans l'ordre d'inscription au tableau d'avancement.

Vous assurerez la publicité des résultats de ces promotions dans un délai de trois jours suivant la date à laquelle le tableau d'avancement a été arrêté et selon des modalités que vous veillerez à définir dans vos circulaires académiques ou départementales.

Afin de permettre à l'administration centrale d'assurer son rôle de pilotage en matière de gestion des carrières et de veiller notamment au respect des orientations générales fixées par la présente note de service, les recteurs d'académie adresseront au bureau Daf D1 le bilan chiffré des promotions réalisées.

4.2 Échelle de rémunération professeurs agrégés

Compte tenu des possibilités de promotions et de la nécessité de procéder au niveau national à un examen approfondi de vos propositions, vous transmettez, au titre du premier vivier, l'intégralité des dossiers des candidats remplissant effectivement les conditions d'éligibilité et ayant au moins une appréciation « Excellent » ou « Très satisfaisant ». S'agissant du second vivier, vous transmettez les dossiers des promouvables ayant des appréciations « Excellent » ou « Très satisfaisant ».

Il convient d'accorder une attention toute particulière à l'équilibre entre les femmes et les hommes dans le choix des propositions, conformément aux principes découlant du protocole d'accord du 8 mars 2013 relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique. Vous veillerez à présenter devant la

commission consultative mixte académique un bilan annuel des avancements et des promotions de votre académie, intégrant des données par genre.

Par ailleurs, les propositions de tableaux doivent refléter dans toute la mesure du possible la diversité et la représentativité des disciplines.

Vous consulterez la commission consultative mixte académique sur ces deux listes classées par ordre de barème décroissant.

Vous transmettez un tableau dressant la liste des enseignants proposés au titre du premier et/ou du second vivier, toutes disciplines confondues, et présenté dans l'ordre décroissant de barème.

Devra être joint à ce tableau, pour chaque enseignant proposé, un dossier composé de :

- la fiche de synthèse, comportant les principaux éléments de la situation professionnelle de l'enseignant proposé, les avis émis par les corps d'inspection et les chefs d'établissement, et votre appréciation finale, ainsi que les fonctions exercées retenues au titre du premier vivier ;
- le formulaire de candidature au titre du premier vivier ;
- le CV d'I-Professionnel.

Le tout devra être adressé avant le 20 avril 2018 à la direction des affaires financières humaines, sous-direction de l'enseignement privé, bureau Daf D1, 110 rue de Grenelle 75357 Paris 07 SP.

Conformément au décret portant statut des professeurs agrégés, seuls les enseignants ayant fait l'objet d'une proposition rectorale sont examinés au niveau national.

Il est rappelé que le classement des enseignants proposés n'est qu'indicatif.

Le tableau d'avancement, commun à toutes les disciplines et aux deux viviers, est arrêté par le ministre après avis de l'inspection générale.

Exceptionnellement, au titre de l'année 2017, les nominations prononcées prendront effet rétroactivement, à compter du 1er septembre 2017.

Pour le ministre de l'Éducation nationale et par délégation,
Le directeur des affaires financières,
Guillaume Gaubert

Annexe 1

↳ Valorisation des critères

Annexe 2

↳ Fiche de candidature pour l'inscription au tableau d'avancement à la classe exceptionnelle au titre des fonctions exercées

Annexe 1 - Valorisation des critères

Appréciation du recteur ou de l'IA-Dasen (professeurs des écoles)

Excellent	140 points
Très satisfaisant	90 points
Satisfaisant	40 points
Insatisfaisant	0

Ancienneté dans la plage d'appel des professeurs des écoles, professeurs certifiés, professeurs de lycée professionnel et professeurs d'éducation physique et sportive

Pour la campagne 2017, il est tenu compte de l'échelon de changement de grille au 1er septembre 2017 et de l'ancienneté conservée dans cet échelon à la même date.

Pour les campagnes suivantes, il est tenu compte de l'échelon au 31 août de l'année au titre de laquelle le tableau d'avancement est établi et de l'ancienneté conservée dans cet échelon à la même date.

Échelon et ancienneté au 1/9/2017	Valorisation de l'ancienneté dans la plage d'appel (sauf avis insatisfaisant)
3 ^e échelon hcl sans ancienneté	3
3 ^e échelon hcl ancienneté comprise entre 1 jour et 11 mois 29 jours	6
3 ^e échelon hcl ancienneté comprise entre 1 an et 2 ans 5 mois 29 jours	9
4 ^e échelon hcl sans ancienneté	12
4 ^e échelon hcl ancienneté comprise entre 1 jour et 11 mois 29 jours	15
4 ^e échelon hcl ancienneté comprise entre 1 an et 1 an 11 mois 29 jours	18
4 ^e échelon hcl ancienneté comprise entre 2 ans et 2 ans 5 mois 29 jours	21
5 ^e échelon hcl sans ancienneté	24
5 ^e échelon hcl ancienneté comprise entre 1 jour et 11 mois 29 jours	27
5 ^e échelon hcl ancienneté comprise entre 1 an et 1 an 11 mois 29 jours	30
5 ^e échelon hcl ancienneté comprise entre 2 ans et 2 ans 11 mois 29 jours	33
6 ^e échelon hcl sans ancienneté	36
6 ^e échelon hcl ancienneté comprise entre 1 jour et 11 mois 29 jours	39
6 ^e échelon hcl ancienneté comprise entre 1 an et 1 an 11 mois 29 jours	42
6 ^e échelon hcl ancienneté comprise entre 2 ans et 2 ans 11 mois 29 jours	45
6 ^e échelon hcl ancienneté égale ou supérieure à 3 ans	48

Ancienneté dans la plage d'appel des professeurs agrégés

Échelon et ancienneté	Valorisation de l'ancienneté dans la plage d'appel (sauf avis insatisfaisant)
2 ^e échelon hcl sans ancienneté	3
2 ^e échelon hcl ancienneté comprise entre 1 jour et 11 mois 29 jours	6
2 ^e échelon hcl ancienneté comprise entre 1 an et 1 an 11 mois 29 jours	9
3 ^e échelon hcl sans ancienneté	12
3 ^e échelon hcl ancienneté comprise entre 1 jour et 11 mois 29 jours	15
3 ^e échelon hcl ancienneté comprise entre 1 an et 1 an 11 mois 29 jours	18
3 ^e échelon hcl ancienneté comprise entre 2 ans et 2 ans 11 mois 29 jours	21
4 ^e échelon hcl sans ancienneté	24
4 ^e échelon hcl ancienneté comprise entre 1 jour et 11 mois 29 jours	27
4 ^e échelon hcl ancienneté comprise entre 1 an et 1 an 11 mois 29 jours	30
4 ^e échelon hcl ancienneté comprise entre 2 ans et 2 ans 11 mois 29 jours	33
4 ^e échelon hcl ancienneté comprise entre 3 ans et 3 ans 11 mois 29 jours	36
4 ^e échelon hcl ancienneté comprise entre 4 ans et 4 ans 11 mois 29 jours	39
4 ^e échelon hcl ancienneté comprise entre 5 ans et 5 ans 11 mois 29 jours	42
4 ^e échelon hcl ancienneté comprise entre 6 ans et 6 ans 11 mois 29 jours	45
4 ^e échelon hcl ancienneté égale ou supérieure à 7 ans	48

Mouvement du personnel

Conseils, comités, commissions

Nomination des représentants de l'administration et du personnel à la commission administrative paritaire nationale compétente à l'égard des personnels de direction : modification

NOR : MENH1800041A

arrêté du 1-2-2018

MEN - DGRH E2-3

Vu loi n° 83-634 du 13-7-1983 modifiée, ensemble loi n° 84-16 du 11-2-1984 modifiée ; décret n° 82-451 du 28-5-1982 modifié ; décret n° 2001-1174 du 11-12-2001 modifié ; arrêté du 30-1-2015 modifié

Article 1 - L'article 1er de l'arrêté du 30 janvier 2015 susvisé est ainsi modifié :

1° Les mots : « Marie-Pierre Poirier, secrétaire générale adjointe de l'académie de Poitiers » sont remplacés par les mots : « Delphine Viot-Legouda, secrétaire générale adjointe de l'académie de Reims » ;

2° Les mots : « Catherine Vieillard, sous-directrice des lycées et de la formation professionnelle tout au long de la vie. » sont remplacés par les mots : « Claire De Marguerie, chef du département de l'analyse des politiques d'organismes et des enjeux territoriaux. »

Article 2 - Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel de l'éducation nationale.

Fait le 1er février 2018

Pour le ministre de l'Éducation nationale et par délégation,
Le directeur général des ressources humaines,
Édouard Geffray

Mouvement du personnel

Conseils, commissions, comités

Nomination au Conseil supérieur des programmes

NOR : MENB1800059A

arrêté du 27-2-2018

MEN - BDC

Par arrêté du ministre de l'Éducation nationale en date du 27 février 2018, sont nommés membres du Conseil supérieur des programmes en qualité de personnalité qualifiée :

- Denis Gratias, en remplacement de Catherine Cesarsky ;
- Sami Mustapha, en remplacement de Xavier Buff ;
- Philippe Raynaud, en remplacement de Sylvie Plane ;
- Mireille Sacotte, en remplacement de Éric Favey.

Philippe Raynaud est nommé vice-président du Conseil supérieur des programmes.

Mouvement du personnel

Nomination

Conseiller de recteur, délégué académique aux enseignements techniques de l'académie de Versailles

NOR : MENH1800050A

arrêté du 13-2-2018

MEN - DGRH E1-2

Par arrêté du ministre de l'Éducation nationale en date du 13 février 2018, Ahmed Bauvin, inspecteur de l'éducation nationale de classe normale dans l'académie de Lille, est nommé et détaché dans l'emploi de conseiller de recteur, délégué académique aux enseignements techniques (DAET) de l'académie de Versailles (groupe II), pour une première période de quatre ans du 1er février 2018 au 31 janvier 2022.

Mouvement du personnel

Nomination

Délégué ministériel chargé de la prévention et de la lutte contre les violences en milieu scolaire

NOR : MENE1800058A

arrêté du 28-2-2018

MEN - DGESCO

Par arrêté du ministre de l'Éducation nationale en date du 28 février 2018, Monsieur Dominique Berteloot, inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional, est nommé délégué ministériel chargé de la prévention et de la lutte contre les violences en milieu scolaire.

Mouvement du personnel

Nominations

Inspecteurs généraux de l'éducation nationale et de la recherche

NOR : MENI1800828D

décret du 13-2-2018 - J.O. du 15-2-2018

MEN - MESRI - BGIG

Par décret du président de la République en date du 13 février 2018, sont nommés inspecteurs généraux de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche de 1re classe hors tour :

- au titre des dispositions transitoires et finales de l'article 11 du décret n° 2016-619 du 18 mai 2016 modifiant le décret n° 99-878 du 13 octobre 1999 relatif au statut du corps de l'inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche :

- Philippe Sultan ;
- Astrid Kretchner ;
- Brigitte Bruschini ;
- Stéphane Kesler ;
- Maryelle Girardey-Maillard.

- au titre des dispositions de l'article 5 du décret n° 99-878 du 13 octobre 1999 modifié relatif au statut du corps de l'inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche :

- Bénédicte Durand ;
- Amaury Fléges.